

41934



341
2777

QUINZE JOURS
A PARIS

OU GUIDE DE L'ÉTRANGER

DANS LA CAPITALE ET SES ENVIRONS



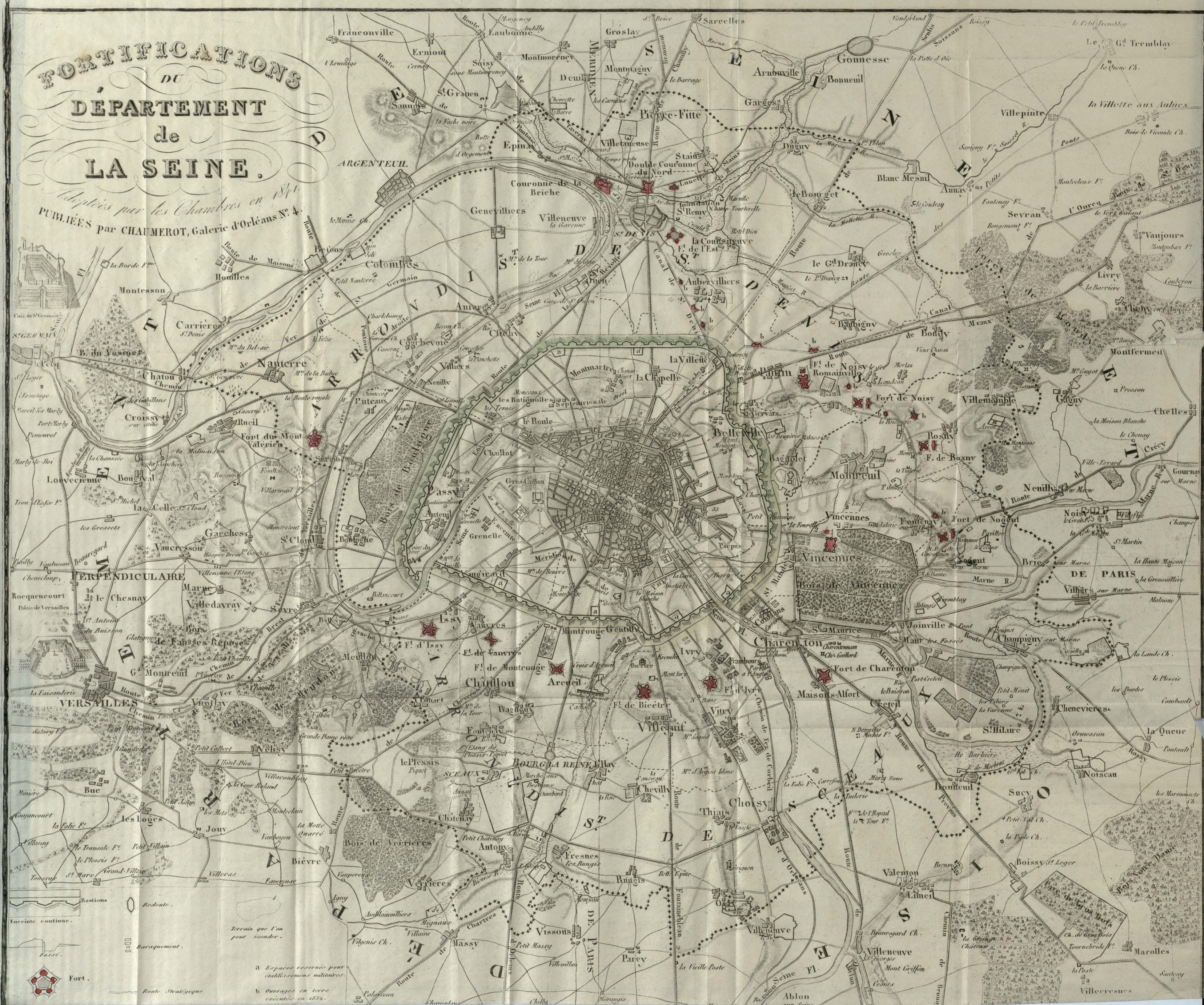
PARIS

CHAUMEROT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Palais-Royal, galerie d'Orléans, 4

FORTIFICATIONS DU DÉPARTEMENT de LA SEINE.

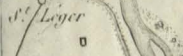
Adoptées par les Chambres en 1841.
PUBLIÉES par CHAUMEROT, Galerie d'Orléans N. 4.



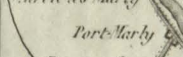
Fort.



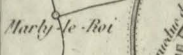
Bastions.



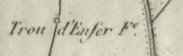
Roads.



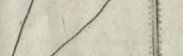
Fort.



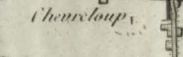
Bastions.



Roads.



Fort.



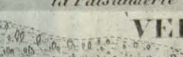
Bastions.



Roads.



Fort.



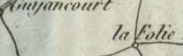
Bastions.



Roads.



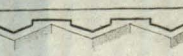
Fort.



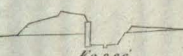
Bastions.



Roads.



Fort.



Bastions.



Roads.

a Espaces réservés pour établissements militaires.
b Ouvrages en terre exécutés en 1832.

Fort.
Bastions.
Roads.



ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE.

QUINZE JOURS A PARIS

OU

GUIDE DE L'ÉTRANGER.

DANS LA CAPITALE ET SES ENVIRONS.

CBGiOŚ, ul. Twarda 51/55
tel. 22 69-78-773



Wa5166289

QUINZE JOURS A PARIS



PARIS. — IMPRIMERIE DE J.-B. GROS,
Rue du Foin-Saint-Jacques, 18.



DANS LA CAPITALE ET SES ENVIRONS.

QUINZE JOURS A PARIS, OU GUIDE DE L'ÉTRANGER

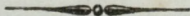
DANS LA CAPITALE ET SES ENVIRONS

TABLEAU SYNOPTIQUE ET PITTORESQUE

Servant d'itinéraire précis et d'Indicateur assuré aux voyageurs étrangers et de la province pour le juste emploi du temps qu'ils veulent consacrer à l'examen des objets les plus curieux et les plus intéressants à connaître, tels, par exemple, que les Palais, Temples, Monuments et Edifices royaux, civils, religieux, d'art et d'utilité publique, tant anciens que modernes; ainsi que les Etablissements de luxe, de curiosité et de plaisirs, tels que Musées, Théâtres, etc; suivi d'une Nomenclature alphabétique des Rues, Ponts, Ports, Quais, Places, Passages, Avenues, Galeries, Impasses, Boulevarts et Barrières, avec une Description historique et raisonnée de Paris et de ses environs les plus remarquables;

PAR MARIN.

5^e Edition.



PARIS,

CHAUMEROT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PALAIS-ROYAL,

4, GALERIE D'ORLÉANS.

—
1847.

ind. de 1860

QUINZE JOURS
PARIS
OU GUIDE DE L'ÉTRANGER
DANS LA CAPITALE ET SES ENVIRONS
MÉTHODE SYSTÉMATIQUE ET PRATIQUE



41934

N-4543393

NH-65323/TMK

PAN 1905

LA SEMAINE.

BIBLIOTHÈQUE DU ROI, rue Richelieu, 58, tous les jours ouvrables, de 10 à 3 heures, pour les travailleurs; pour les curieux, mardis et vendredis.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL, tous les jours ouvrables, de 10 à 2 heures.

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE, tous les jours ouvrables, de 10 à 3 heures et de 6 heures à 10 heures et demie du soir.

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE, quai Conti, 23, tous les jours ouvrables, de 10 h. à 3 h., excepté les jeudis.

BIBLIOTHÈQUE DU JARDIN DES PLANTES, mardi, jeudi et samedi, de 11 h. à 3 h.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, tous les jours, excepté le jeudi et le dimanche.

BIBLIOTHÈQUE DES INVALIDES, tous les jours.

BIBLIOTHÈQUE DES ARTS ET MÉTIERS, tous les jours, excepté le vendredi; il y a en outre vingt-deux bibliothèques spéciales.

MUSÉE ROYAL DU LOUVRE, public, le dimanche de 10 à 4 heures.

MUSÉE ROYAL DU LUXEMBOURG, dimanche et lundi, de 10 à 4 heures.

MUSÉE DUPUYTREN, rue de l'École de Médecine, le jeudi de 11 à 3 heures.

MUSÉE D'ARTILLERIE, place Saint-Thomas-d'Aquin, le samedi de 1 à 4 heures.

MUSÉE DE L'HÔTEL DE CLUNY et DU PALAIS DES THERMES, le dimanche de midi à 4 heures.

MUSÉE DE VERSAILLES, est ouvert au public les samedis, dimanches, lundis et mardis de 10 à 4 heures.

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE, au Jardin du Roi, cabinet et bibliothèque, mardi et vendredi, de 3 à 5 heures, MENAGERIE, tous les jours, de 11 à 3 heures en hiver, de 11 à 6 heures en été.

PALAIS DES BEAUX-ARTS, rue des Petits-Augustins, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de midi à 4 heures.

CABINET DES ANTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI, mardi et vendredi, de 10 à 3 heures.

CABINET DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, MUSÉE ORFILA (anatomie comparée), il n'est pas ouvert au public.

OBSERVATOIRE ROYAL, au bout de l'avenue de l'Observatoire, quartier du Faubourg-Saint-Jacques, tous les jeudis, et tous les jours aux étrangers.

CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS, rue Saint-Martin 208, les jeudis et dimanches, de 10 à 4 heures.

HÔTEL DES INVALIDES, tous les jours, de 10 à 4 heures.

— MONNAIES DES MÉDAILLES, rue Guénégaud, 8, les mardis et vendredis, de 10 heures.

MANUFACTURE DES Gobelins, rue Mouffetard, les mercredis et samedis, de 2 à 4 heures en hiver, à 6 heures en été, sur la présentation de son passeport ou la permission du conservateur des musées royaux.

MANUFACTURE DES GLACES, rue Saint-Denis, en face la rue du Ponceau, les samedis, de 2 à 6 heures.

LES HOSPICES, tels que l'Hôtel-Dieu, la Pitié, la Charité, Saint-Louis, etc., etc., sont ouverts les dimanches et jeudis, de 1 à 3 heures.

CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE, de 7 heures du matin à 5 heures du soir en hiver, et de 6 heures du matin à 7 heures du soir en été.



MARQUEUR aux GAZES, rue de Valenciennes, les mardi, jeudi et samedi, de 2 à 4 heures en hiver, à 8 heures en été, sur la présentation de son passeport ou la permission du commissaire des mandes royales, pour les affaires de son ressort.

MARQUEUR aux GAZES, rue Saint-Jacques, en face de l'École de Médecine, les mardi, jeudi et samedi, de 2 à 4 heures, et à 8 heures en hiver, et à 10 heures en été, sur la présentation de son passeport ou la permission du commissaire des mandes royales, pour les affaires de son ressort.

MARQUEUR aux GAZES, rue de Valenciennes, les mardi, jeudi et samedi, de 2 à 4 heures en hiver, et à 8 heures en été, sur la présentation de son passeport ou la permission du commissaire des mandes royales, pour les affaires de son ressort.

MARQUEUR aux GAZES, rue de Valenciennes, les mardi, jeudi et samedi, de 2 à 4 heures en hiver, et à 8 heures en été, sur la présentation de son passeport ou la permission du commissaire des mandes royales, pour les affaires de son ressort.

MARQUEUR aux GAZES, rue de Valenciennes, les mardi, jeudi et samedi, de 2 à 4 heures en hiver, et à 8 heures en été, sur la présentation de son passeport ou la permission du commissaire des mandes royales, pour les affaires de son ressort.

MARQUEUR aux GAZES, rue de Valenciennes, les mardi, jeudi et samedi, de 2 à 4 heures en hiver, et à 8 heures en été, sur la présentation de son passeport ou la permission du commissaire des mandes royales, pour les affaires de son ressort.

MARQUEUR aux GAZES, rue de Valenciennes, les mardi, jeudi et samedi, de 2 à 4 heures en hiver, et à 8 heures en été, sur la présentation de son passeport ou la permission du commissaire des mandes royales, pour les affaires de son ressort.

MARQUEUR aux GAZES, rue de Valenciennes, les mardi, jeudi et samedi, de 2 à 4 heures en hiver, et à 8 heures en été, sur la présentation de son passeport ou la permission du commissaire des mandes royales, pour les affaires de son ressort.

MARQUEUR aux GAZES, rue de Valenciennes, les mardi, jeudi et samedi, de 2 à 4 heures en hiver, et à 8 heures en été, sur la présentation de son passeport ou la permission du commissaire des mandes royales, pour les affaires de son ressort.

MARQUEUR aux GAZES, rue de Valenciennes, les mardi, jeudi et samedi, de 2 à 4 heures en hiver, et à 8 heures en été, sur la présentation de son passeport ou la permission du commissaire des mandes royales, pour les affaires de son ressort.

Avant-propos.

L'immense réputation dont jouit Paris dans toute l'Europe à si juste titre, l'opinion qu'on s'y forme assez généralement de l'étendue, du nombre et de la richesse architecturale des monuments que renferme cette métropole du monde civilisé; les événements politiques, les révolutions même dont elle a été si souvent le théâtre, l'influence enfin qu'elle a exercée sur les destinées de toute la France et de tant d'autres pays, l'ont tellement illustré et rendu si célèbre, que l'étranger, ou même l'habitant de la province, qui y vient pour la première fois, n'y arrive qu'avec l'idée la plus exaltée des merveilles qui vont se dérouler à ses yeux, et dont il se fait par avance le plus imposant tableau; et comme, en pareil cas, l'imagination se complait volontiers à exagérer le mérite des objets, à leur prêter un charme indéfinissable, il suit tout naturellement que dès l'abord on s'extasie aux choses les plus simples et les plus communes, par cela seul qu'on les envisage au travers du prisme séducteur d'une pré-

vention outrée, sauf plus tard à rabattre quelque peu de son enthousiasme lorsque l'habitude et la réflexion permettront d'apporter dans ses investigations plus de calme et de sang-froid, sans toutefois rien diminuer de son admiration pour les beautés de l'art devenues incontestables.

Il est certain que lorsqu'un voyageur est assez favorisé du hasard pour que la route qu'il a dû prendre pour arriver à Paris lui fasse faire son entrée pour la première fois par la barrière du Trône, ou mieux encore par l'avenue de Neuilly, et qu'à partir de la barrière de l'Étoile il voit se développer devant lui, par une belle soirée d'été, tant de monuments épars sur sa route et si agréablement diversifiés, il doit être émerveillé; et lorsque, arrivé à la place Louis XV, il aperçoit en face de lui le palais et le jardin des Tuileries dans toute leur splendeur; que, promenant ensuite ses regards à droite et à gauche sur les brillants et somptueux édifices qui entourent si majestueusement la place; qu'arrêtant enfin sa vue sur cette place elle-même, où règne tant de goût, de luxe et d'élégance, il doit éprouver assurément les sensations les plus vives. On conçoit même qu'à des yeux déjà si favorablement prévenus, l'aspect de tant de richesses puisse occasionner une sorte d'hallucination qui, pour un moment, fasse croire à la réalisation de tous les prestiges des mille et une nuits. Et de fait, toutes ces colonnes si richement ornées, ces candélabres si artistement modelés, et d'où s'échappent tant de feux éblouissants, eussent pu passer, il y a moins de cent ans, pour autant de lampes merveilleuses. Puis, ces statues colossales et allégoriques; ces élégantes et pompeuses fontaines monumentales dont les eaux jaillissent et retombent si gracieusement dans leurs vastes bassins, ont bien aussi leur coup-d'œil magique; il n'est pas, enfin, jusqu'à l'Obélisque de Luxor, ce monolithe emblématique, sans autre ornement que ses caractères hiéroglyphiques, qui ne semble être lui-même un monument fantastique, très-

propre à entretenir et à prolonger l'illusion. En un mot, tout dans ce spectacle, vu dans son ensemble, a quelque chose en soi de féérique et d'enchanté.

Mais que si, au contraire, le voyageur fait son entrée par le faubourg St-Marceau, la barrière d'Enfer, ou par l'une ou l'autre des rues de l'ancienne Cité, il est à craindre qu'il n'ait beaucoup à déchoir de son enthousiasme prématuré, et que, tout à fait désenchanté à mesure qu'il avancera dans Paris, il ne voie plus la majeure partie des objets que ce qu'ils sont dans leur triste réalité.

Au surplus, il en est de cela comme de tous les intérieurs des anciennes grandes villes, où quelques rues sont fort belles et le reste sale et boueux.

Toutefois, Paris n'est plus aujourd'hui, comme aux temps reculés, une ville de boue et de fumée, et les heureux changements qui depuis longtemps déjà s'y sont opérés, ainsi que les nouveaux embellissements qui ont lieu chaque jour dans tous les quartiers, en font maintenant sur presque tous les points une cité magnifique.

C'est véritablement une des grandes améliorations de notre époque que le développement donné aux constructions monumentales ainsi qu'aux maisons particulières. Les quartiers tout entiers qui se sont élevés de toutes parts dans Paris depuis environ quarante ans ont agrandi cette capitale de plus d'un quart, et les démolitions résultant de ces nouvelles constructions ont permis de donner plus de largeur aux rues, de régularité aux bâtiments, de salubrité à la ville. Sous ce point de vue on ne peut réellement contester les immenses avantages dont nous jouissons. Quand on pense que jusque vers la fin du règne de Louis XIV les habitants de Paris étaient logés pour la plupart dans des rues étroites et fangeuses et jusque sur les ponts, alors encombrés de bâtiments; que, relégué ainsi dans de sales habitations, le peuple était constamment exposé aux inondations de la Seine et aux ravages de la peste, qui se renouvelait sans cesse sous diverses formes;

quand on songe, disons-nous, à tant de misères, on a peine à comprendre comment il se fait que l'administration d'alors ait pu négliger à ce point d'y apporter remède.

Et cependant, sous ce glorieux règne, Paris acquit une grande extension et des améliorations très-considérables : plusieurs rues nouvelles s'élevèrent dans différents quartiers, d'autres furent reconstruites et embellies ; plus de trente églises, toutes d'une fort belle architecture, furent édifiées ; le pont au Change entièrement rebâti en pierres de taille, et quatre nouveaux ponts livrés à la circulation. Paris doit encore à Louis XIV le bel Hôtel des Invalides, qui suffirait seul à illustrer son règne ; puis l'Observatoire, la magnifique colonnade du Louvre, le pont Royal, le Collège des Quatre-Nations, la Bibliothèque royale, et quantité de fontaines des plus élégantes ; les belles manufactures des glaces et des Gobelins ; Saint-Sulpice commencé et le Val-de-Grâce achevé ; puis encore les beaux Arcs de Triomphe des boulevarts Saint-Denis et Saint-Martin, substitués aux anciennes portes de la ville ; et enfin beaucoup d'autres monuments et hôtels somptueux, commencés sous ce règne et achevés sous ceux qui le suivirent.

« Quand on considère ce grand roi Louis XIV, le bruit qu'il fit dans l'univers pendant quarante ans de victoires ; l'éclat donné à son règne par sa grandeur, sa magnificence ; les ressources qu'il savait tirer de ses dépenses mêmes ; son goût pour les arts, qu'augmentait encore son avidité pour la gloire ; quand on pense que ses divertissements pendant la paix n'étaient pas seulement pour sa cour, pour sa capitale, pour son peuple, mais des fêtes qu'il donnait à l'Europe, il semble alors que Paris aurait dû s'embellir encore davantage. » (C'est ainsi que s'exprime Saint-Foix, dans ses *Essais sur Paris*.)

Dans les perfectionnements qui frappent maintenant les yeux en traversant Paris, et qui date d'une époque plus récente, on remarque avec satisfaction que la plupart

d'entre eux sont tout autant à l'avantage du peuple qu'à celui des privilégiés. De vieilles rues ont été démolies pour en construire de nouvelles, d'une largeur suffisante; les constructions sont plus régulières, plus élégantes, et plus convenablement disposées dans leurs intérieurs; des portiques offrent des abris commodes; des passages nombreux facilitent les communications, et des trottoirs, qui s'élèvent de tous côtés, en ajoutant au luxe et à la salubrité des rues, garantissent, du moins en grande partie, les piétons des dangers sans cesse renaissants et presque inévitables dans une ville aussi populeuse.

Rien de plus beau, en effet, par l'élégance, la richesse, et la magnificence de leur construction, que les rues de Rivoli, de Castiglione et des Pyramides, avec leurs galeries couvertes; puis les rues de la Paix, Neuve-Vivienne, du Mont-Blanc, et rues adjacentes à toute la Chaussée-d'Antin, ainsi que de tant d'autre parties de la ville. Nous signalerons encore comme une amélioration de notre époque le dallage des boulevarts, unique en son genre; l'établissement des bornes-fontaines, dont les eaux jaillissantes servent si puissamment au nettoyage et au lavage des rues; puis les quais élargis et plantés d'arbres; l'introduction de l'éclairage au gaz, qui partout donne le soir une lumière si éclatante; et enfin une police active, intelligente, qui veille constamment au maintien du bon ordre, et à la sécurité presque entière d'une population de près d'un million d'habitants.

Tels sont les immenses avantages dont jouit maintenant Paris, et qui ajoutent d'une manière si remarquable à son éclat et à sa splendeur.

Nous allons maintenant retracer le plus succinctement possible les causes et les époques successives des diverses phases que Paris a subies, et des changements et embellissements survenus depuis son origine jusqu'à ce jour.



NOTICE PRÉLIMINAIRE SUR PARIS.

Dans l'enceinte actuelle de Paris, la Seine formait autrefois cinq îles. Celle où se trouve le quartier de la Cité, et qui en fut toujours la plus importante, reçut dans le principe le nom de *Lutèce*, qu'elle a conservé longtemps. Elle était habitée par une tribu que l'on suppose être venue de la Gaule celtique, et dont les membres portaient le nom de Parisiens ou *Parisii*. Cette tribu faisait, à ce qu'il paraît, un commerce assez florissant par eau; et ce qui semblerait le prouver, c'est que de temps immémorial leur ville avait pour symbole un vaisseau. Du reste, à cette époque, Isis, qui présidait à la navigation, était adorée dans les Gaules. C'est ainsi que Jules César les trouva lorsqu'il entreprit d'en faire la conquête. Devenu maître de Lutèce, il la fit rebâtir, l'embellit de quelques édifices, la fortifia de murailles et la ferma de deux tours : l'une où se trouve actuellement le pont au Change, et l'autre où existe ce qu'on appelle le Petit-Pont, lequel joint encore la Cité à ce haut quartier qui porte le nom de Saint-Jacques; c'étaient alors les deux seules entrées de la ville.

Pendant 530 ans que les Romains la possédèrent, ils commencèrent à l'agrandir en lui faisant dépasser les limites de l'île, et en étendirent les nouvelles habitations sur les deux rives de la Seine, surtout au nord. La ville primitive, celle qui se renfermait dans l'île, prit le nom de Cité, et le tout ensemble, cité et faubourgs, devint la ca-

pitale des Gaules. Les gouverneurs pour Rome y résidèrent, et plus tard quelques empereurs eux-mêmes y établirent leur séjour : entre autres l'empereur Julien, qui s'y complaisait au point de l'appeler sa *chère Lutèce*, et qui y fit reconstruire le beau palais des Thermes, dont il nous reste encore quelques vestiges ; puis, après lui, les empereurs Valentinien et Gratien y résidèrent aussi. Ce fut vers la fin du séjour de Julien (en l'an 364) que Lutèce changea de nom pour prendre celui de Paris, qu'elle a conservé depuis. Le paganisme y exista longtemps : Jupiter fut honoré à la pointe orientale de la Cité, de même que Mercure sur le haut de la montagne appelée depuis Sainte-Geneviève, et Mars sur la butte Montmartre. On présume que vers l'an 245 saint Denis vint prêcher la foi chrétienne à Lutèce, et qu'il fut victime de ce zèle évangélique, ainsi que ses compagnons, qui tous furent massacrés sur ce même Montmartre, devenu ainsi le mont des martyrs. A la place où se trouve actuellement la superbe basilique de Notre-Dame de Paris il s'éleva d'abord une humble église dédiée à saint Étienne ; ce fut le premier temple chrétien que virent les Parisiens.

A la domination romaine succéda celle des Francs, et Clovis, fils de Childéric et petit-fils de Mérovée, après sa conversion au christianisme, établit le siège de son empire à Paris en 508. Childebert, l'un de ses héritiers, et qui prit le titre de *Roi de Paris* en 524, jeta les fondements de la première église de Notre-Dame.

Les rois de la seconde race résidèrent peu à Paris. Sous les faibles successeurs de Charlemagne, cette ville devint le domaine particulier de comtes héréditaires. L'an 843, les premiers Normands qui vinrent en France, avant de s'y établir, remontèrent la Seine dans leurs bateaux, et se mirent à piller et à ravager toute la cité. Onze ans après, ils revinrent de nouveau, et forcèrent encore les habitants de Paris à abandonner leurs demeures. Ces incursions successives et désastreuses engagèrent les Parisiens à en-

tourer leur ville de tours et de fortifications; mais ces travaux n'étaient point encore terminés lorsque trente mille Normands vinrent les assiéger. Paris était alors gouverné par l'illustre comte Eudes, fils de Robert le Fort, dont le courage et les exploits sauvèrent les habitants, et firent lever le siège aux Normands.

A mesure que Paris franchissait son île primitive pour étendre ses habitations sur l'une et l'autre rive des deux branches de la Seine, de nouvelles rues et de nouveaux quartiers se formaient. On fut obligé, sous le règne de Louis VI, de reculer les murailles au delà des circonscriptions de la Cité, et elles enveloppèrent, sur la rive droite, le bourg l'Abbé, le bourg Thibourg, le beau Bourg, le bourg Saint-Martin, desquels on retrouve aujourd'hui les places dans les rues Saint-Martin, Beaubourg, Bourti-bourg et Bourg-l'Abbé; et, sur la rive gauche, les bourgs Saint-Germain-des-Prés, Saint-Victor et Saint-Michel. Dès ce temps, Paris se divisait en trois parties bien distinctes : la ville, au nord de la Seine; la cité, au milieu, et l'université au midi. Bientôt cette seconde enceinte elle-même ne suffit plus, et, en l'an 1190, Philippe-Auguste, en fit construire une troisième, garnie de cinq cents tours, et entourée de fossés profonds; ce qui explique pourquoi tant de rues du Paris actuel s'appellent encore du Rempart, des Fossés Saint-Victor, des Fossés Saint-Jacques, des Fossés-Montmartre, etc. Ce fut vers cette époque qu'on commença à paver les rues de Paris, grâce au don que fit pour cet objet d'une somme de onze mille marcs d'argent le riche argentier Gérard de Poissy. Plus tard, en 1356, pendant la captivité du roi Jean en Angleterre, un prévôt des marchands, le fameux Etienne Marcel, fit commencer les travaux d'une quatrième enceinte. On ne fit d'abord que des réparations aux murs de la partie méridionale de la ville; mais la partie septentrionale reçut un accroissement considérable. Une porte fortifiée de tours et appelée la Bastille Saint-Antoine s'éleva à l'extrémité de la rue

de ce nom ; d'autres portes, appelées Bastilles du Temple et de Saint-Denis, qui étaient liées entre elles par une muraille, furent également construites ; plusieurs des anciennes furent reculées, et de la porte Saint-Honoré, qui était très-forte, le mur se prolongeait jusqu'aux bords de la Seine près du lieu où l'on a bâti depuis le palais du Louvre, et où s'élevait une haute tour, appelée la Tour-du-Bois, qui a subsisté jusque sous le règne de Louis XIV. Un fort en bois défendait la tête de l'île qui porte le nom de Saint-Louis, et qui est liée par un pont à l'île de la Cité. L'entrée de Paris par la Seine était en outre gardée, en amont et en aval, par de fortes chaînes en fer que supportaient des bateaux.

Il ne faut pas croire, toutefois, qu'à cette époque la population de Paris s'accrût en proportion de l'étendue qu'acquerrait la ville par sa nouvelle enceinte : le commencement du 15^e siècle vit, au contraire, périr, dans une terrible épidémie qui eut lieu, plus des deux tiers des habitants ; 48 ans après, la disette, la peste, les massacres, et tout le sanglant attirail des guerres civiles et étrangères, enlevèrent encore à Paris plus de 400,000 personnes. Peu de temps après, en 1420, où Paris fut livré aux Anglais par la trahison et la félonie du duc de Bourgogne et des partis qui alors déchiraient la France, la population fut de nouveau décimée par la famine et d'autres fléaux. En 1436, les adhérents du roi d'Angleterre furent enfin chassés de Paris, mais ils y laissèrent après eux la peste et la famine, qui, l'année suivante, firent périr encore plus de 50,000 Parisiens. Un fléau d'un autre genre, et qui en fut la conséquence, vint ajouter à l'horreur de tant de misère : des bandes de loups, attirés par l'odeur des cadavres, et pressés eux-mêmes par la faim, entrèrent dans Paris par la rivière, et y dévorèrent des femmes et des enfants jusque dans les maisons ; puis les chaleurs extraordinaires qui eurent lieu plus tard, en 1466, frappèrent de mort un si grand nombre de personnes, qu'on fut obligé, chose étran-

ge, d'accorder asile aux malfaiteurs de tous les pays, pour repeupler la capitale. Enfin ce malheureux quinzième siècle fut, en grande partie, pour les Parisiens, une succession non interrompue de désastres et de calamités.

Cependant, vers la fin du règne de Louis XI, Paris s'était déjà repeuplé à telle point, que l'on y comptait plus de 300,000 habitants. C'est de ce règne que date l'établissement de l'imprimerie, de la poste aux lettres et de la poste aux chevaux. Charles VIII, son fils, posa la première pierre de la ville l'Évêque, et réunit à la bibliothèque royale celle des rois de Naples.

Louis XII, qui vint ensuite, s'occupa peu des embellissements de la ville, mais il réforma beaucoup d'abus et réduisit les impôts, ce qui lui valut le beau titre de Père du peuple.

François I^{er}, son successeur, fit de nouveau agrandir l'enceinte de Paris du côté de l'ouest. C'est du règne de ce prince que date les premiers embellissements qui s'exécutèrent dans la ville. Les ordres grecs furent employés pour la première fois dans les édifices; les tableaux des meilleurs peintres d'Italie décorèrent les palais qu'embellirent les sculptures de Jean Goujon. Les églises de Saint-Gervais, de Saint-Germain-l'Auxerrois, de Saint-Méry, l'Hôtel-de-Ville, furent bâties ou restaurés; le Louvre fut reconstruit sur un nouveau plan, et l'on commença à rebâtir le faubourg Saint-Germain, entièrement ruiné par les désastres du xv^e siècle.

Sous Henri II, le vieux Louvre fut terminé et l'hôpital des Petites-Maisons construit. Ce fut Henri II qui le premier ordonna que l'effigie des rois fût placée sur les monnaies.

Les principaux édifices construits sous Charles IX sont : le palais des Tuileries, l'hôtel de Soissons, le collège de Clermont ou des Jésuites, et l'hôpital Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

Sous Henri III, s'élevèrent les églises des Jésuites,

Saint-Antoine, aujourd'hui églises de Saint-Louis et de Saint-Paul ; le monastère des Feuillants, l'hôtel de Bourgogne et le théâtre Italien.

Sous Henri IV, s'acheva le pont Neuf, avec son Terre-Plein, jeté à l'une des pointes de la Cité. Les quais de l'Arsenal, de l'Horloge, des Orphelins, de l'École, de la Mégisserie, de Conti et des Augustins, datent aussi de cette époque. La place Dauphine s'ouvrit dans la Cité, et la rue Dauphine sur la rive gauche de la Seine ; une place monumentale, qui depuis fut appelée place Royale, remplaça dans le quartier du Marais le vieux palais des Tournelles, que plusieurs rois, et surtout François I^{er}, avaient habité,

Sous Louis XIII, ce roi faible, qui régna sans jamais gouverner, beaucoup d'embellissements eurent lieu dans Paris : les quais et les principales rues de l'île Saint-Louis furent édifiés ; Marie de Médicis fit bâtir le palais du Luxembourg et planter le Cours-la-Reine, plusieurs ponts furent construits et divers monuments nouveaux, entre autres, le palais Royal, appelé à cette époque le palais Cardinal ; puis l'église Saint-Roch, l'Oratoire, le Val-de-Grâce, les Madelonnettes, la Salpêtrière, les Enfants-Trouvés, la Sorbonne, le jardin des Plantes ; les places publiques furent aussi décorées de statues : celle de Henri IV orna le pont Neuf, et celle de Louis XIII la place Royale. Pendant ce temps, la vieille enceinte de Philippe-Auguste, déjà élargie par François I^{er}, était chaque jour débordée ; mais Louis XIV vint et fit renverser toutes ces tours, tous ces remparts, combler tous ces fossés, qui jusque-là avaient bien pu défendre la ville et la rendre en quelque sorte inexpugnable, mais qui alors devenaient insuffisants, inutiles même, en raison des perfectionnements apportés dans la défense des places. D'ailleurs, Louis XIV pensait, comme le dit fort bien Sainte-Foix, que la capitale d'un grand et puissant royaume n'avait pas besoin de rempart. Seulement, depuis cette époque,

cet ancien emplacement a conservé le nom de Boulevarts ; ce sont eux qui forment aujourd'hui ce cercle intérieur qui constitue cette belle promenade qu'on peut qualifier à bon droit d'unique dans le monde entier.

Nous avons énuméré plus haut tous les accroissements et embellissements qui ont illustré le règne glorieux de Louis XIV ; nous nous abstenons, en conséquence, de nous répéter ici.

Sous son successeur Louis XV, les embellissements continuèrent. D'abord sur la place qui porte le nom de ce monarque, et qui aujourd'hui est si splendidement décorée, s'élevèrent alors deux monuments qui, par leur savante et riche architecture, purent rivaliser avec la superbe colonnade du Louvre ; les Champs-Élysées furent replantés, l'école Militaire, l'école de Droit et l'hôtel des Monnaies, furent érigés ; de nouveaux boulevarts entourèrent Paris du côté du sud, et une nouvelle église, Sainte-Geneviève qui depuis prit le nom de Panthéon, commença de couronner tout un côté de ce grand ensemble. Tous ces embellissements continuaient de s'accroître ou de s'achever sous le règne suivant, lorsque arriva la première révolution, qui, loin d'édifier, commença par détruire. D'abord la Bastille fut renversée, ensuite on rejeta hors du sein de la ville les cimetières et les ossements qui y étaient accumulés ; puis des maisons s'élevèrent à la place des tombes, et en cela du moins ce fut une grande amélioration ; mais de nombreux monastères changèrent de destination ou furent démolis, et on eut à regretter alors bien des édifices anciens qui à part leur caractère religieux, avaient incontestablement leur mérite architectural et historique. Les démolitions firent beaucoup de place pour de nouvelles constructions, et Napoléon, qui survint, combla ce vide avec une activité sans égale, et qu'on peut comparer à celle qu'il mettait à vouloir conquérir le monde. Il s'occupa surtout de monuments et de créations utiles. Un canal qui portait le nom de la rivière de l'Ourcq fut amené à la Vil-

lette et vint aboutir à la Seine par les fossés de la Bastille, longtemps remplis d'eaux stagnantes et putrides, et qui maintenant sont disposés pour une gare. Des abattoirs, construits en lieux convenables, débarrassèrent les rues de Paris de nombreux troupeaux de bœufs et de moutons qui chaque jour les encombraient de toutes parts. De nouveaux marchés s'ouvrirent pendant que les anciens s'agrandissaient et acquéraient plus de salubrité. Nombre de fontaines s'élevèrent dans tous les quartiers de la ville; quatre nouveaux ponts furent jetés sur la Seine et en firent l'ornement. Les rues monumentales de Castiglione et de la Paix s'étendirent du jardin des Tuileries aux boulevards intérieurs, ayant pour point central la belle place Vendôme, que décore la superbe colonne en bronze au sommet de laquelle est posée la statue pédestre de Napoléon. Une autre rue des plus magnifiques, celle de Rivoli, construite sur un plan uniforme, et qui prolonge et isole le jardin des Tuileries dans toute son étendue, fut commencée et fort avancée de son temps, et plus tard devait se prolonger jusqu'au Louvre. C'est aussi sous le règne de Napoléon (en 1808), que fut commencé le temple de la Bourse, et que le Louvre fut entièrement achevé; la place du Carrousel, en partie déblayée, fut décorée d'une superbe grille et d'un bel arc de triomphe, précurseur de celui bien autrement monumental, dont les fondements furent jetés à cette époque à la barrière de l'Étoile.

Les événemens survenus en 1814 et 1815 suspendirent le cours de ces embellissemens, dont le plus remarquable sans doute eût été la mise à exécution du projet arrêté alors d'une rue qui devait partir de la colonnade du Louvre et au devant de laquelle aurait existé une très-belle place, demi-circulaire, avec fontaine monumentale au milieu, ornée de riches sculptures; cette rue devait se prolonger ensuite et aboutir directement à la barrière de Vincennes. Assurément une rue d'une aussi vaste étendue et toute bordée de superbes édifices était le résultat

d'un projet gigantesque et de très-difficile exécution, mais bien digne, du reste, de l'époque célèbre qui vit naître de si grandes choses.

Sous la Restauration, peu d'édifices publics furent érigés à la vérité, mais en revanche des entreprises particulières fondèrent plusieurs beaux quartiers, qui aujourd'hui ressemblent à autant de villes neuves et régulières; la rue de Rivoli, avec ses élégantes arcades et ses belles galeries couvertes, fut entièrement achevée, de même que le superbe temple de la Bourse.

Depuis la révolution de 1830, on s'est plus particulièrement occupé aussi de mettre à fin les monuments en voie d'exécution, tels, par exemple, que l'arc de triomphe de l'Étoile et le temple de la Madeleine, puis le bel hôtel du quai d'Orsay, le palais des Beaux-Arts, la chambre des députés restaurée, la place Louis XV ou de la Concorde si richement embellie; la construction du pont du Carrousel, et la construction, sur un plan vaste et magnifique, de l'ancien Hôtel-de-Ville; tout récemment aussi, et par suite du déplorable événement qui vint, l'an passé, enlever à la famille aujourd'hui régnante son héritier présomptif, l'érection d'une chapelle expiatoire fut ordonnée et exécutée sur le lieu même où le malheureux prince tomba victime d'une chute si funeste; ce monument, d'une fort belle architecture, est remarquable aussi par le fini de son exécution.

Nous avons à citer aussi les quais, qui ont reçu de remarquables développements, et qui, en quelques endroits, sont plantés d'arbres qui plus tard en feront de magnifiques promenades; de nouvelles rues ont aussi été percées à la place de cloaques infects dans les vieux quartiers; plusieurs fontaines monumentales ont été édifiées; l'exécution d'un grand système d'égouts est venue purifier la ville, et l'éclairage au gaz, partout multiplié, illumine la ville et fait mieux ressortir chaque soir tout l'éclat des riches étalages des beaux magasins répandus en profu-

sion dans tous les quartiers. Enfin partout s'est établie une lutte d'émulation et une telle concurrence parmi les entrepreneurs et propriétaires de bâtimens, que c'est à qui maintenant élèvera les plus somptueuses constructions; bientôt, vraiment, si cela continue, on ne pourra plus se loger à Paris que dans des palais.

Paris, d'une étendue déjà si considérable, doit néanmoins s'étendre encore davantage avant peu : car, d'après les dispositions arrêtées par les chambres pour un nouveau système de défense, d'immenses travaux s'exécutent en ce moment, bien au delà du rayon de l'octroi et des boulevarts extérieurs, pour l'érection d'un mur d'enceinte continu, lequel n'aura pas moins de 9 lieues de tour. Par delà ce mur, d'une épaisseur extraordinaire, et qui est entouré de fossés larges et profonds, se trouveront placés, de distance en distance, des forts détachés, aussi en voie d'exécution, et dont les principaux sont ceux du Mont Valérien, de Saint-Denis et de Charenton.

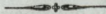
Ces nouvelles fortifications sont dans leur ensemble un travail gigantesque et d'une exécution admirable assurément; mais malheureusement leur existence vient détruire tout le charme de nos promenades environnantes, sans en excepter même l'aristocratique bois de Boulogne, qui n'a pas été plus épargné que le reste des alentours de Paris, et qui, par ce fait, se trouve interrompu et partagé en deux dans toute sa longueur.

C'est dans le cours des dix dernières années qui se sont écoulées depuis 1830 que tous les travaux que nous venons d'énumérer ont été entrepris, et la plupart sont entièrement achevés en ce moment.

Nous dirons maintenant, pour clore cet aperçu, que la population de Paris, qui, au xv^e siècle n'était que de cent mille âmes au plus, et qui, sous Louis XIV, s'élevait à cinq cent mille, s'est tellement accrue depuis, qu'aujourd'hui on évalue ce nombre à près d'un million d'habitants.

D'après le rapide sommaire que nous venons de tracer

des diverses phases historiques de Paris, on peut juger combien cette ville diffère maintenant de l'ancienne *Lutèce*, située, à son origine, au milieu des bois et des marais, lieu si peu propre en apparence à fonder la capitale d'un grand empire. En effet les changements qu'elle a subis, les agrandissements et embellissements dont elle a été l'objet à tant d'époques différentes, l'ont rendue si dissemblable d'elle-même, de ce qu'elle était enfin lors de la fondation de la monarchie française, qu'on peut affirmer en toute assurance qu'aucune capitale de l'Europe ne lui est comparable. Il est vraiment fort étrange aussi qu'après tant d'événements si funestes, de catastrophes si sanglantes, de guerres intestines et de dissensions politiques si acharnées, Paris ait pu acquérir une aussi vaste étendue, et s'enrichir de tant et de si beaux monuments; qu'enfin, après tant de calamités et de désastres, cette ville soit arrivée au degré de splendeur et de puissance qu'elle possède aujourd'hui. A l'envisager sous ce point de vue on ne peut s'empêcher de reconnaître, en effet, que Paris est la ville la plus extraordinairement remarquable qui existe dans le monde entier.



Introduction.

La première chose que désire un voyageur en arrivant à Paris, c'est de pouvoir être logé convenablement, à des prix modérés et le plus possible dans le centre de la ville. Dans ce cas nous devons dire que, pour n'être pas trompé dans son attente, le voyageur doit, avant son départ de chez lui, se faire renseigner sur le lieu qu'il devra habiter pendant son séjour dans la capitale : car, si par malheur il s'adresse en arrivant au premier guide venu, il peut être assuré à l'avance qu'on le mènera dans quelque maison malpropre, située dans une rue mal aérée, malsaine, et où il ne rencontrera aucune des commodités de la vie. De là cet éloignement qu'éprouvent assez souvent les étrangers pour les hôtels publics ; répulsion si souvent justifiée, d'ailleurs, par l'expérience. Aussi, qu'arrive-t-il ? C'est que le voyageur, pressentant à l'avance le danger de s'abandonner trop légèrement à la conduite de ces valets de place, si officieusement cupides, qu'on rencontre toujours en foule à la descente des diligences, pousse quelquefois la défiance jusqu'à préférer s'aventurer seul au hasard, plutôt que d'accepter les services intéressés qui lui sont offerts. C'est, comme on le voit, un assez grave inconvénient. Le mieux est donc,

ainsi que nous venons de le dire, de connaître à l'avance la maison où l'on doit se loger, ou, à défaut, de se faire conduire, sitôt son arrivée, au bureau de l'*Office universel de renseignements pour les voyageurs*, bureau qui existe à Paris depuis cinq ans, et où l'on donne aux voyageurs, d'une manière aussi certaine qu'empresée, l'adresse de tous les hôtels les mieux famés de Paris, et où, par conséquent, l'on est sûr de trouver ce qu'on cherche. Mais souvent on néglige cette utile précaution soit par ignorance, oubli, préoccupation, ou bien encore parce que, ayant peu de temps à passer à Paris, on s'inquiète peu d'abord du plus ou moins d'aisance qu'on y trouvera. D'ailleurs, il est beaucoup de voyageurs, surtout parmi ceux de la province, qui ont des parents, des amis à Paris, ou bien des lettres de recommandation pour des personnes chez lesquelles ils s'imaginent qu'ils vont être reçus à bras ouverts; eh bien! c'est encore une erreur que nous croyons devoir signaler. Il se peut toutefois que, dans le nombre de ces visiteurs inattendus, quelques uns soient reçus avec tout l'empressement désirable; cela dépend du degré d'intimité ou des raisons particulières qui existent; mais, en général, il faut peu y compter. Non assurément que ce soit le résultat calculé d'un mauvais vouloir: le Parisien, au contraire, est de sa nature poli, affable, prévenant, serviable même, et lorsqu'il s'agira de faire pour vous quelques démarches utiles dans un intérêt sérieux, il se dévouera volontiers; mais s'il lui faut se consacrer plusieurs jours de suite à un parent ou un ami dans le but unique de lui servir de guide, de *cicerone* dans la ville, on peut être presque certain qu'à moins de considérations majeures, il ne s'y prêtera qu'avec une sorte de répugnance; et cela par la raison toute simple que lui-même ignore, la plupart du temps, tout ce qui a rapport à la majeure partie des lieux dont il lui faudrait faire l'historique; car le Parisien est ainsi fait: il recule toujours, pour son propre compte, l'occasion de prendre une connaissance exacte des principaux monuments et établissements publics que renferme la capitale, assuré qu'il est de pouvoir les visiter à son aise lorsqu'il le jugera convenable, et souvent il meurt avant

d'avoir pu effectuer entièrement son projet. Or il ne saurait en être ainsi pour l'étranger, dont le premier soin, en arrivant à Paris, est de vouloir tout examiner, tout connaître, et qui ne se donne point de relâche qu'il n'ait porté sur tout ses curieuses et minutieuses investigations. C'est surtout le provincial nouvellement débarqué qui fait, une fois dans sa vie, le voyage de Paris pour recueillir la matière de ses conversations, pendant le reste de ses jours, dans les soirées de son département, et qui, jugeant de Paris par analogie avec les usages de sa ville natale, se persuade, en arrivant ici, qu'on va tout sacrifier au plaisir de lui faire les honneurs de la capitale : car en province c'est ainsi qu'on vous reçoit ; c'est au point que, dans certaines villes, l'arrivée d'un Parisien est presque un événement qui met tout en émoi ; partout on veut lui faire fête, et on lui prépare une sorte d'ovation ; il n'est enfin aucune prévenance, aucune attention, dont il ne soit l'objet pendant tout le temps de son séjour. Mais à Paris ce n'est point cela : la moindre dérogation au genre de vie qu'on s'y fait devient une gêne, un embarras qui contrarient ; et souvent, si l'on osait, on donnerait de bon cœur au diable le malencontreux visiteur qui vient ainsi rompre vos habitudes, et dont l'insatiable curiosité devient pour vous une fatigue.

D'où peut naître cette différence dans les mœurs, dans les habitudes d'une ville à une autre, chez une même nation ? Ce ne peut être assurément pour Paris le manque de savoir-vivre : car Paris a toujours passé, quoi qu'en puissent dire tous les Démazures possibles, pour le centre du bon goût et des bonnes manières ; mais c'est que dans l'immensité d'une aussi grande ville chacun s'y trouve, pour ainsi dire, livré à lui-même et y vit dans un isolement presque complet ; de là cette apathie, cette indifférence qu'on remarque chez le plus grand nombre. Et, en effet, sauf les cas d'exception, les liaisons particulières d'amitié ou de famille y sont généralement fort restreintes. Même dans la haute société, où l'on se connaît et où l'on se fréquente davantage, il y existe fort peu d'intimité, et pour ce qui est des classes ordinaires de la société, souvent il arrive que d'un quartier

à un autre on s'ignore complètement. D'un autre côté, la vie habituelle y est toute autre qu'en province : d'abord, on s'y livre bien plus à ses propres affaires, à son intérêt particulier ; puis les distractions, les plaisirs multipliés qu'on rencontre à chaque pas et hors de la société intime, tels, par exemple, que les promenades, les spectacles, les bals et les concerts publics ; les cafés, les restaurants, où toute sorte de monde se rencontre chaque jour sans se connaître ; font qu'on y devient indifférent presque sur tout, et qu'insensiblement on s'y éloigne, la plupart du temps, sous le rapport social, de tout intérêt d'affection.

En province, c'est le contraire qui existe : là, tout le monde à peu près se connaît et vit dans une intimité presque entière. Là aussi, les plaisirs extérieurs y sont bien moins variés et beaucoup plus circonscrits qu'à Paris ; enfin tout ce qui s'y passe chaque jour a lieu habituellement dans les intérieurs des familles, sans cesse en communication les unes avec les autres, et où, dès lors, on s'astreint tout naturellement à des attentions, des prévenances réciproques, à des devoirs sociaux, enfin qui deviennent un besoin pour chacun : car c'est là, en effet, le moyen le plus assuré d'éviter l'isolement, la monotonie de la vie intérieure, et d'assurer, en un mot, la bonne harmonie dans la société, si nécessaire au bien-être de tous.

Ceci posé, il devient donc utile, indispensable même, à l'étranger ou au provincial qui se trouve instantanément à Paris, et qui, sans vouloir se rendre importun, désire néanmoins visiter la ville et tout ce qu'elle renferme de curieux, de se procurer un livre qui puisse suffisamment le renseigner à cet égard, sans le secours de personne, et qui, à cet effet, contienne avec exactitude, clarté et précision, l'analyse raisonnée ainsi que la situation topographique de tous les monuments et établissements publics qui méritent le plus son attention.

Plusieurs ouvrages de ce genre ont déjà été publiés, et dans le nombre il en est, sans doute, plus d'un qui renferme d'utiles enseignements ; mais nous avons cru remar-

quer que jusqu'ici on s'y était beaucoup plus attaché à la partie historique de chaque monument qu'à en donner une classification qui permit à l'étranger de calculer au juste l'emploi du temps qu'il peut vouloir consacrer à leur examen, selon leur importance, et par conséquent de faire un choix judicieux des lieux les plus utiles et les plus curieux à connaître ; et cela en suivant une ligne tracée à l'avance, ou itinéraire propre à éviter de longs détours, de doubles courses, dans les mêmes quartiers, souvent si éloignés les uns des autres, et qui, par cela même, peuvent occasionner une perte de temps considérable.

C'est pour arriver à ce but que nous avons imaginé de disposer notre ouvrage de telle sorte que le voyageur pût, sans autre secours que le livre même, trouver à l'instant ce qu'il cherche, et s'y transporter à volonté. A cet effet, nous avons divisé notre nomenclature en 15 journées distinctes, dont douze sont consacrées à la description des monuments, établissements d'utilité publique et de curiosité existant dans chacun des douze arrondissements de Paris ; et trois journées disposées dans le même ordre pour ceux des environs de la ville les plus remarquables.

L'énumération et le détail circonstancié de tous les lieux décrits dans les quinze journées ont assurément de quoi satisfaire amplement la curiosité des étrangers qui auraient même plus de temps à y consacrer ; et pour ceux qu'un moins long séjour doit retenir à Paris, ils pourront du moins y choisir, en toute connaissance, ceux des lieux auxquels ils croiront devoir donner la préférence.

Indépendamment de la description analytique et historique que nous donnons dans notre livre des principaux monuments que renferme Paris, et qui rentrent dans la division par journée que nous avons établie, nous avons cru devoir signaler en outre à l'attention du lecteur, mais d'une manière plus succincte, tous les autres lieux et établissements publics existant dans chacun des arrondissements, et que nous mettons à la suite : car cet ouvrage a non-seulement pour objet de servir de guide intelligent aux étrangers, mais encore d'être utile à ceux des habitants de Paris qui pourraient avoir le désir ou le besoin de s'éclairer.

sur tout ce que renferme la capitale de véritablement intéressant.

PARIS A VOL D'OISEAU.

Pour bien juger de Paris et de sa position topographique, le mieux est de l'examiner d'abord à vol d'oiseau, et, à cet effet, de se placer, une carte à la main, sur le sommet de l'une des tours Notre-Dame, point le plus élevé et le plus convenablement disposé, selon nous, pour pouvoir embrasser d'un seul coup d'œil tout l'ensemble de ce magnifique panorama. Du haut de ces tours, et à l'aide d'une longue vue ou d'une lunette d'approche, le regard de l'observateur peut aisément suivre le cours paisible de la Seine, depuis Charenton jusque vers Auteuil, et dans ce long parcours lui voir ainsi traverser majestueusement toute la ville par les ponts d'Austerlitz, l'île Saint-Louis, le pont au Change, le pont Neuf, et d'autres ponts d'une construction plus récente, jusqu'à celui d'Iéna. Reportant ensuite sa vue sur chacun des monuments que renferme cette vaste cité, l'on peut voir également se dérouler devant soi, de quelque côté qu'on se retourne, une foule d'édifices et de palais somptueux, tels que le Louvre, les Tuileries, le Luxembourg, le Panthéon, Saint-Sulpice, les Invalides, la Madeleine, la Bourse, le Palais-Royal, l'Hôtel-de-ville, puis l'École militaire, la place Louis XV, les Champs-Élisées, le bel arc de triomphe de l'Étoile, ainsi que beaucoup d'autres monuments non moins remarquables, et enfin, pour perspective, les belles collines et les riants côteaux qui environnent Paris sur tous les points. On voit aussi se détacher çà et là, dans chacune des parties de la ville, diverses places d'un gracieux aspect, dont quelques unes surtout sont enrichies de belles fontaines jaillissantes, comme celles du Palais-Royal, du Châtelet, des Innocents, de la place Royale, et de celle Louis XV ; d'autres décorées de colonnes monumentales, comme la Bastille et la place Vendôme. Enfin l'élégante ceinture des boulevarts intérieurs, garnis

de chaque côté d'une double rangée d'arbres verdoyants servant de bordure à de superbes bâtiments, de riches magasins, et de somptueux établissements qui s'y trouvent en profusion : le tout animé par le passage continu des voitures et des équipages de luxe, et par le mouvement incessant d'une population laborieuse et active, qui, d'un bout à l'autre comme dans tous les sens, traverse tout le jour cette immense étendue.

L'étranger qui, après l'examen préparatoire qu'il a fait de Paris à vol d'oiseau, veut voir de plus près et à loisir chacun des objets qui ont frappé sa vue du haut des tours, qui, enfin, désire jouir en réalité des plaisirs variés qui s'offrent à lui de toutes parts, n'a véritablement que l'embarras du choix. Partout aussi il est certain de rencontrer un accueil empressé, une physionomie riante, ainsi que des manières affables et prévenantes. En un mot, l'étranger qui arrive à Paris trouve, en débarquant, tout ce qu'il peut souhaiter ; il peut même y régler ses dépenses dans une proportion relative aux ressources pécuniaires qu'il possède, quelque restreintes qu'elles puissent être, sans pour cela rien diminuer de l'empressement qu'on mettra à le servir. A tout prendre, enfin, il y pourra vivre à meilleur compte que dans aucune autre ville capitale de l'Europe.

Comme nous l'avons dit, Paris se divise en douze arrondissements.

Chacun de ces arrondissements se compose de quatre quartiers. En voici le tableau, avec l'indication du siège de chaque mairie, qui est en même temps celui de la justice de paix.

Cette nomenclature nous semble nécessaire ici, d'après l'ordre et la division par journées que nous avons adoptés, pour nos descriptions monumentales.

1^{er} ARRONDISSEMENT.

Mairie. — Rue d'Anjou-Saint-Honoré.

Quartiers. — Roule, Tuileries, Champs-Élysées, place Vendôme.

2^e ARRONDISSEMENT.

Mairie. — Rue Lepelletier.

Quartiers. — Chaussée-d'Antin, Feydeau, Palais-Royal, Faubourg Montmartre.

3^e ARRONDISSEMENT.

Mairie. — Place des Petits-Pères.

Quartiers. — Faubourg Poissonnière, Montmartre, Saint-Eustache, Mail.

4^e ARRONDISSEMENT.

Mairie. — Place du Chevalier-du-Guet.

Quartiers. — Saint-Honoré, Halles, Louvre, Banque de France.

5^e ARRONDISSEMENT.

Mairie. — Rue de Bondy.

Quartiers. — Bonne-Nouvelle, faubourgs Saint-Denis, Saint-Martin, Montorgueil.

6^e ARRONDISSEMENT.

Mairie. — Rue de Vendôme.

Quartiers. — Temple, Lombards, Portes Saint-Denis, Saint-Martin-des-Champs.

7^e ARRONDISSEMENT.

Mairie. — Rue des Francs-Bourgeois.

Quartiers. — Arcis, Sainte-Avoye, Mont-de-Piété, Marché Saint-Jean.

8^e ARRONDISSEMENT.

Mairie. — Place Royale.

Quartiers. — Quinze-Vingts, Popincourt, faubourg Saint-Antoine, Marais.

9^e ARRONDISSEMENT.

Mairie. — Rue Geoffroy-Lasnier.

Quartiers. — Cité, Arsenal, île Saint-Louis, Hôtel-de-Ville.

10^e ARRONDISSEMENT.

Mairie. — Rue de Grenelle-Saint-Germain.

Quartiers. — Invalides, Monnaie, Saint-Thomas-d'Aquin, faubourg Saint-Germain.

11^e ARRONDISSEMENT.

Mairie. — Rue Garancière.

Quartiers. — Luxembourg, Palais-de-Justice, École-de-Médecine, Sorbonne.

12^e ARRONDISSEMENT.

Mairie. — Rue Saint Jacques.

Quartiers. — Observatoire, Saint-Jacques, Jardin-des-Plantes, Saint-Marcel.

Il y a de plus, pour la communication entre les quartiers des deux rives de la Seine, dix-sept ponts, dont nous parlerons en leur lieu et place.

1^{re} JOURNÉE.

Premier Arrondissement.

PALAIS DES TUILERIES.

(Place du Carrousel.)

L'ordre que nous avons établi pour la description des monuments de Paris nous permettant de parler d'abord du Palais des Tuileries, nous en profitons pour faire les honneurs de notre analyse à cette ancienne demeure royale.

Certes, le Palais des Tuileries, envisagé sous son point de vue moral, est un lieu des plus remarquables. Les événements politiques qui s'y sont passés, les personnages illustres qui l'ont habité et qui y ont joué un si grand rôle, peuvent donner matière à bien des réflexions. Mais cela est du ressort essentiel de l'histoire, et ne doit nous occuper ici que d'une manière secondaire. Toutefois, nous ne négligerons aucune des occasions qui pourront se présenter d'ajouter quelque chose à l'intérêt de nos descriptions, selon l'importance des lieux et des personnes dont nous aurons à parler.

Le nom de ce palais tire son origine du lieu même où il est situé, et qu'on appelait de temps immémorial les Tuileries, parce qu'en effet on y fabriquait depuis des siècles toute la tuile qui se consommait dans Paris. En 1564, Ca-

therine de Médicis fit l'acquisition de tout ce terrain, et y fit construire par le célèbre Philibert Delorme le palais actuel, qui d'abord ne consistait que dans le gros pavillon carré du milieu, dans les deux corps de logis qui ont chacun une terrasse du côté du jardin, et dans les deux pavillons qui les terminent. Sous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, il fut agrandi, exhausé et décoré; mais ses proportions s'en ressentirent, et perdirent quelque chose de leur régularité sous le rapport du style et de l'ensemble. Quoiqu'il en soit, c'est encore, après le Louvre, l'un des plus beaux palais qui existent.

Catherine de Médicis était très-superstitieuse : un astrologue lui ayant prédit qu'elle mourrait près de Saint-Germain, on la vit tout aussitôt fuir les lieux et les églises qui portaient ce nom, et comme les Tuileries se trouvaient sous la paroisse de Saint Germain-l'Auxerrois, elle fit bâtir un autre palais sur le terrain où se trouve aujourd'hui la halle au blé, et qui fut appelé l'hôtel de Soissons, qu'elle habita depuis.

Ce fut néanmoins aux Tuileries qu'en 1572, quelques jours avant les massacres de la Saint-Barthélemy, cette princesse, perfidement artificieuse et cruelle, imagina de donner une fête des plus splendides à l'occasion du mariage du roi de Navarre (depuis Henri IV) avec Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. Cette fête fut le simulacre des horribles assassinats qui devaient suivre immédiatement. L'on y représentait un *mystère* où figuraient tous les grands personnages de la Cour, protestants et catholiques. Dans cette pièce allégorique, Charles IX et ses frères y défendaient le Paradis contre le roi de Navarre et d'autres grands seigneurs huguenots, et, après maintes joutes ou combats simulés, les schismatiques étaient repoussés jusqu'en Enfer, où ils étaient relégués pour un certain temps. Rien assurément n'était plus significatif que ce sujet dont le plan avait dû être arrêté à l'avance; rien de plus atrocement barbare en même temps qu'une pareille mascarade avant le massacre, qui devait avoir lieu quatre jours après, de la majeure partie des acteurs de ce *mystère*.

On ne peut, en vérité, penser sans frémir d'horreur à une femme qui imagine, compose et prépare froidement une fête, un ballet, sur le massacre combiné à l'avance d'une partie de la nation où elle règne ! qui sourit à ses victimes, qui joue ainsi avec le carnage, et qui mêle les charmes de la musique et de la danse aux gémissements de cent mille malheureux qu'elle égorge ! Mais revenons aux Tuileries de notre époque. Les ornements intérieurs qui s'y trouvent maintenant sont d'une grande richesse ; les appartements sont décorés de superbes morceaux de peinture et de sculpture exécutés par les plus habiles artistes français et étrangers. Devant la façade du Carrousel est une cour spacieuse, séparée d'une place immense par une grille élégante à hauteur d'appui que fit poser Napoléon en 1806. A la porte centrale de cette cour est un arc de triomphe d'un fort beau modèle qui date de cette époque, et sur lequel figurèrent tout le temps de l'empire les quatre chevaux antiques de la place Saint-Marc, à Venise. En 1828, ces chevaux ont été remplacés par un char à quatre chevaux en bronze exécutés par Bosio.

Le palais des Tuileries ne peut être visité par les étrangers que sur l'autorisation de M. le gouverneur.

Maintenant, avant de parler du jardin des Tuileries, nous entretiendrons un moment le lecteur de la place du Carrousel.

PLACE DU CARROUSEL.

Cette place, si importante par les souvenirs historiques qu'elle retrace, et qui, dans la pensée de Napoléon, devait contenir tout l'espace qui sépare les Tuileries du palais du Louvre, dont l'un des côtés devait aussi servir de prolongement à la belle rue de Rivoli, et qui, ainsi disposée et entourée d'édifices somptueux, devait être la plus vaste et la plus élégante place qu'on pût voir, ne présente plus maintenant à l'œil attristé du passant que ruines et décombres. En effet, cette place d'un intérêt si puissant se

trouve aujourd'hui dans un tel état de dégradation, qu'on ne peut s'empêcher de gémir et de murmurer sur l'indifférence et l'abandon dont elle est l'objet, le pavage même en est tellement négligé, qu'en temps de pluie les trous et les inégalités qui s'y rencontrent à chaque pas en font presque un marais fangeux, devenu impraticable et dangereux aux nombreux piétons qui sans cesse la traversent, de même que les équipages et voitures de toutes sortes : car ce passage est l'un des plus fréquentés de la capitale. Vue du point central de la cour des Tuileries : cette place présente en ce moment sur ses côtés, et dans son prolongement de face jusqu'au Louvre, un coup d'œil des plus disgracieux, surtout à l'aspect des ignobles cabanes en planches fixées contre des murs dégradés et noircis par la suie des cheminées à moitié détruites, et surchargés d'affiches plus dégoûtantes encore. A la place où étaient jadis les jardins des hôtels de Longueville et d'Elbeuf, on voit une bâtisse isolée qui ressemble à une ruine délaissée, mais audacieuse, qui semble braver le marteau impatient de l'abattre. On voit aussi vers la droite plusieurs bâtiments irréguliers qui font un contraste pénible avec les monuments majestueux d'alentour, puis enfin cette ligne de baraques se prolongeant jusque vers le Louvre, et dignes tout au plus de figurer dans une foire de village.

Et pourtant cette place rappelle les faits les plus mémorables : d'abord elle tient à l'histoire des rois par Catherine de Médicis, par Louis XIV, et par Napoléon ; puis à l'histoire du peuple par la révolution de 89 et par celle de 1830. Elle méritait au moins d'être traitée comme la place Louis XV, si pompeusement ornée. On ne saurait donc trop insister pour qu'elle soit réparée et embellie. Quand ce ne serait d'ailleurs que par le souvenir qu'elle rappelle des fêtes splendides que donna Louis XIV, surtout le fameux carrousel des 5 et 6 juin 1662, lequel valut à cette place le nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Ce tournoi fut, en effet, l'une des plus brillantes fêtes qui aient jamais eu lieu ; elle fut annoncée longtemps à l'avance à

toute l'Europe, et chacun eut le temps d'y arriver, même des parties les plus éloignées du monde civilisé. On en parla longtemps, et l'impression qu'elle produisit fut telle, même à la cour, qu'il ne fallut pas moins que tout le faste déployé dans les fêtes données à Versailles, pour en affaiblir le souvenir.

Ce fut aussi sur la place du Carrousel que Napoléon passa en revue en 1812 la grande armée, cette armée si belle, si aguerrie, si formidable, et avec laquelle il eût pu, en effet, conquérir l'univers, mais qu'un sort funeste devait faire périr, en grande partie du moins, dans les neiges de la Russie, et préparer ainsi la chute de ce grand conquérant.

JARDIN DES TUILERIES.

Sous Louis XIII, le jardin des Tuileries était séparé du palais par une rue dite *des Tuileries*, il renfermait une vaste volière, un étang, une ménagerie, une orangerie et une garenne ; là existait aussi l'hôtel de Mlle de Guise, puis un jardin public, où les grands seigneurs du temps allaient en parties fines. Une forte muraille, un fossé et un bastion, embrassaient toute la longueur de ce jardin et lui servaient de limite. En 1665, Louis XIV chargea Le Nostre de le dessiner sur un nouveau plan, et cet habile artiste en fit un chef-d'œuvre, auquel jusqu'à présent rien n'a pu être comparé. Les deux terrasses qui l'entourent, celle du bord de l'eau et celle des Feuillants, viennent aboutir à une vaste ouverture fermée d'une grille donnant sur la place Louis XV, et qui laisse apercevoir toute l'étendue des Champs-Élysées jusqu'au monument de l'Étoile. Devant le château s'étend un vaste parterre borné par un bouquet d'arbres séculaires de la plus majestueuse élévation qui occupe la plus grande partie du jardin, et qui est séparé au milieu par une grande allée principale qui se prolonge jusqu'à la grille du fond, et qui est coupée par un vaste bassin où jaillissent les eaux de la Seine. Ce jardin est orné

partout de statues colossales, dont les principaux sujets sont tirés de la mythologie et de l'histoire grecque ou romaine. Il s'y trouve aussi des vases antiques en marbre blanc d'un très-beau travail.

La partie du jardin voisine de la place Louis XV n'est pas moins heureusement embellie est couverte de plantations symétriques du plus bel effet, ce qui ajoute un grand charme à tout l'ensemble de cette belle promenade.

La longueur du jardin des Tuileries, depuis la façade du palais jusqu'à son extrémité opposée, est de 376 toises, et sa largeur, y compris les deux terrasses, est de 168 toises. Après l'allée du centre, dite *la grande allée*, on distingue l'allée et la contre-allée des orangers, du côté de la terrasse des Feuillants. C'est, dans la belle saison, le rendez-vous obligé du beau monde et le lieu le plus fréquenté du jardin.

PLACE LOUIS XV

(dite de la CONCORDE).

La position du palais des Tuileries et de son jardin, cette continuité de promenades qui forment les Champs-Élysées, la grande place qui les sépare des Tuileries, sans les désunir, l'avenue qui forme, comme nous l'avons déjà dit, l'une des plus magnifiques entrées de ville que l'on connaisse, sont généralement considérées comme les accompagnements obligés de ce palais.

Sur la place Louis XV, à l'endroit même où l'on avait élevé avant la première révolution la statue équestre de ce monarque, se voit maintenant l'obélisque de Luxor. Cette place a été depuis peu de temps fort embellie; elle est environnée dans tous ses aspects d'objets agréables et variés; et se trouve disposée de manière à ne former à l'œil du spectateur aucune interruption entre le jardin des Tuileries et les Champs-Élysées. Fermée au levant et au couchant par de belles masses de verdure qui forment les deux promenades publiques auxquelles elle sert de communication,

cette place offre, au midi, le pont Louis XVI et le palais de la Chambre des députés ; au nord, l'architecture riche et



pittoresque des bâtiments de l'ancien garde-meuble, et le percé de la belle rue Royale, qui conduit au magnifique

monument de la Madeleine, dont nous aurons tout à l'heure l'occasion de parler. Cette décoration théâtrale est complétée par les embellissements récents dont cette place est ornée, et qui en font l'une des plus belles de l'Europe. Ces embellissements, dont nous avons déjà parlé, se composent d'abord des deux fontaines monumentales à jets d'eau scintillante et richement ornées de figures allégoriques pleines de dorure. Il est à regretter seulement que les bassins de ces deux élégantes fontaines ne soient pas en marbre précieusement travaillé, afin de répondre à la richesse des groupes de statues qui, avec les triples nappes d'eau qui s'en échappent en cascades arrondies, produisent le plus somptueux spectacle. Viennent ensuite plusieurs statues colossales représentant les principales villes de France, puis un superbe trottoir en dallage d'asphalte simulant une incrustation en mosaïque; et dans l'enceinte circulaire de ce trottoir de riches lampes en colonnes rostrales et en candélabres gracieusement travaillés en bronze doré, et éclairés par le gaz le plus éclatant. On y remarque aussi les admirables chevaux en marbre, dont deux, du travail le plus précieux, sculptés par Coustou, et qui ornaient autrefois le parc de Marly, sont placés à l'entrée de Champs-Élysées, et les deux autres, également fort beaux, à l'entrée du jardin des Tuileries; puis enfin l'obélisque de Luxor, placé au centre de la place. Quoique la critique se soit déjà exercée sur ce colossal monolithe, et qu'elle l'ait comparé, avec quelque apparence de raison, à une cheminée de machine à vapeur, ce n'en est pas moins un monument très-remarquable, ne fût-ce que par son antique et illustre origine, et par le poids énorme dont est la seule pierre qui le compose, et qu'on évalue à 250,000 kilogrammes. Toutefois, nous devons dire que cet obélisque n'est pas placé là d'une manière convenable, qu'il y fait un contraste choquant par sa nudité avec les riches sculptures qui l'environnent, et qu'enfin il eût beaucoup mieux figuré, selon nous, dans la cour du Palais des beaux-arts, dont il eût été un des plus précieux ornements. En un mot, il fallait sur la place Louis XV une

statue équestre beaucoup mieux appropriée à l'ensemble du lieu, et dont la hauteur n'eût point interrompu, comme le fait l'obélisque, le point de vue des Tuileries jusqu'au monument de l'Étoile.

CHAMPS-ÉLYSÉES.

Comme nous l'avons dit, les Champs-Élysées sont la continuation de la promenade du jardin des Tuileries après la place Louis XV, et s'étendent entre le faubourg Saint-Honoré et la rive droite de la Seine. Cette promenade est bordée au sud par le Cours-la-Reine, qui longe le cours de la rivière, à l'ouest par l'allée d'Antin. L'avenue de Neuilly, plantée d'arbres magnifiques, est bordée de chaque côté de contre-allées du plus riant aspect, et a pour perspective le majestueux arc de triomphe de l'Étoile. La longueur des Champs-Élysées, depuis la place Louis XV jusqu'à la barrière de l'Étoile, est de plus de 1,200 toises, au 2,300 mètres environ.

De même que la place Louis XV, les Champs-Élysées ont acquis dans ces dernières années plusieurs embellissements. Là se trouvent aussi de belles fontaines, moins riches à la vérité, mais faites dans le goût de celles de la place. Les cafés, les restaurants et autres lieux publics, qui naguères ne se composaient que de baraques mesquines répandues çà et là sans goût ni régularité, sont maintenant de belles et nobles constructions faites sur un plan régulier et uniforme, et suivant une élégante et riche architecture, auxquelles leurs frontons, leurs petites colonnades donnent l'aspect de temples au milieu des bois. Là aussi l'on a construit le Cirque-Olympique d'été, grande et magnifique rotonde aérienne qui ressemble à un fantastique palais d'Orient, lequel a pour pendant la rotonde du Diorama Langlois; puis sur la droite un beau jardin anglais avec ses pelouses et ses allées sinueuses, qui, à la simple vue, se marient fort agréablement avec la promenade publique, et qui n'en sont séparées que par une ba-

Iustrade. Ce jardin magnifique est celui du palais de l'Élysée-Bourbon, habitation royale dont la principale entrée est dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré. Bâti en 1718, ce palais fut habité successivement par M^{me} de Pampadour, par la duchesse de Bourbon, qui lui donna son nom; puis sous le directoire par des entrepreneurs de fêtes publiques, et sous l'empire par Murat, par Napoléon lui-même, qui, en 1815, y signa sa seconde abdication, après la bataille de Waterloo. Sous la restauration, il fut habité par le duc de Berri, à qui Louis XVIII en fit don, et depuis enfin par don Pedro et d'autres personnages illustres. On voit que ce palais, comme celui des Tuileries, a subi toutes les phases de la fortune, et a bien souvent changé de maîtres.

Dans les beaux jours de la belle saison, les Champs-Élysées sont le lieu de prédilection de tous les genres de promeneurs; dans la seconde partie de la journée surtout c'est une vie, un mouvement, une animation continuel : dans toute la prolongation de la grande avenue on voit circuler sans interruption une multitude d'équipages somptueux et de brillantes cavalcades qui vont ou reviennent du bois de Boulogne, tandis que les deux allées latérales, celle de droite principalement, sont couvertes d'une foule plus grande encore de promeneurs à pied, qui forment une procession immense, compacte, variée à l'infini, et cela depuis les Tuileries jusqu'à la barrière de l'Étoile, c'est-à-dire dans la longueur de plus d'une demi-lieue. Pendant ce temps-là, et lorsque les riches toilettes se font admirer, soit en calèche, soit à pied, un autre public, qui s'occupe peu de tout ce luxe parce qu'il sait très-bien ne pouvoir y atteindre, le public des gens du peuple enfin, c'est-à-dire les ouvriers de tous genres d'états, les soldats de toutes armes, voire même les bonnes d'enfants, auxquels se mêlent parfois bon nombre de curieux et de flâneurs d'un genre plus relevé, espèce d'anomalie qui a bien son côté piquant pour l'observateur; tout ce monde enfin si diversement composé fait cercle autour des achrobates, des bâtonistes, des paillasses, des pierrots, des

faiseurs de tours, des musiciens en plein vent, enfin tous les bateleurs et saltimbanques possibles, dont c'est le séjour habituel, qui sans cesse se renouvellent, et qui semblent sortir de chaque arbre de cette vaste promenade. Ainsi, d'un côté, c'est le grand monde qui se fait voir, et de l'autre c'est le peuple qui s'amuse; pour quelques sous, des enfants accompagnés de leurs parents ou de leurs bonnes se font tourner sur des chevaux de bois, sur des balançoires de toutes sortes, ou traîner dans de jolis petits carrosses ou omnibus attelés de quatre, six ou huit chèvres en guise de chevaux; tandis que d'autres grands enfants, qu'on pourrait croire raisonnables, puisqu'ils ont de la barbe au menton, s'amuse de deux ou trois spectacles de polichinelles, avec accompagnement de chats et de gendarmes. Puis à la tombée du jour toute cette vaste étendue des Champs-Élysées s'illumine; la grande avenue brille d'un double rang de lumières vives et éclatantes qui présente à l'œil le plus séduisant spectacle. Les cafés, les restaurants, les salles de concerts, s'illuminent aussi de leur gaz étincelant, de même que la grande rotonde du Cirque, qui se couronne d'un vaste réseau de lumière aux mille couleurs. La foule devient alors plus serrée, plus compacte encore, et pendant quelque temps la circulation est interrompue: car chacun veut voir de plus près les divers spectacles qui se meuvent, ou bien écouter la musique aérienne qui de toutes parts se fait entendre dans le feuillage. Mais peu à peu le bruit cesse, la multitude s'éclaircit et s'écoule; puis tout s'éteint; la nuit noire succède à tout l'éclat des feux éblouissants, et les Champs-Élysées, cette forêt tout à l'heure si animée, si vivante, si pleine de joie et de folie, n'est plus qu'une vaste et sombre solitude propre à inspirer l'effroi, et qui souvent n'est pas sans danger pour le promeneur attardé.

Tels sont les Champs-Élysées dans les jours ordinaires; mais ce qu'ils ont de plus remarquable encore les jours de fêtes extraordinaires est véritablement indescriptible: des bals, de grands spectacles, des banquets publics, où tout Paris vient prendre part, du moins le Paris du peuple,

qui s'y porte en foule, qui s'y presse, qui s'y coudoie; et ce n'est là qu'un seul coin du tableau : le soir tout se transforme en palais de feux, palais vraiment féériques, où l'éclat des lumières le dispute à la richesse, à l'élégance des décorations; spectacle ravissant enfin pour quiconque ne l'a point encore vu; et que chacun même veut revoir encore après s'en être rassasié.

ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE.

Ce monument colossal, élevé à la gloire de nos armes sous la république et l'empire, fut commencé en 1806. C'est incontestablement le plus grand arc de triomphe qui existe en Europe. Par son importance historique, par sa noble et majestueuse simplicité, c'est aussi le plus bel édifice moderne qu'on puisse voir, et dont l'idée grandiose ne pouvait élore que du cerveau de l'homme de génie qui en ordonna l'exécution.

Les événements de 1815 en firent suspendre les travaux, et pendant quinze ans on s'en occupa fort peu. Cependant en 1823 on sembla vouloir en reprendre la construction, mais ce ne fut guère qu'en 1830 qu'on s'en occupa sérieusement, et de fait il fut terminé en 1836, juste trente ans après que les fondations en avaient été jetées à 8 mètres de profondeur, et de manière à lui assurer des siècles de durée. Sa hauteur est de 49 mètres; y compris l'acrotère; sa largeur, de 45 mètres; son épaisseur, de 22 mètres $1/2$. La hauteur de l'arcade principale est de 29 mètres 50 centim.; sa largeur, de 14 mètres 50 centimètres; chacune des deux arcades latérales a 19 mètres de hauteur, sur 8 mètres 50 centimètres de largeur. Chacun des quatre grands groupes principaux de sculpture qui ornent les deux faces de l'arc de triomphe a 36 pieds de hauteur ou 12 mètres environ, et les figures, 18 pieds de proportion.

Voici maintenant quels sont les sujets des groupes, des bas-reliefs, et autres sculptures du monument. Du côté de

Paris, le groupe de droite représente le *Départ pour la défense de la patrie* : un guerrier prend les armes et lève son casque en signe de ralliement ; un jeune homme le suit, un soldat tire son glaive et se couvre de son manteau ; au milieu de cette scène vive et animée on aperçoit un soldat à demi renversé de son cheval, tandis qu'un vieillard accompagne le chef et semble lui donner des conseils ; puis deux autres personnages, dont l'un tend son arc pendant que l'autre sonne du clairon. Le génie de la guerre ou de la liberté plane sur leur tête, et sa bouche, énergiquement contournée, semble entonner la Marseillaise. Le groupe de gauche représente le *Triomphe* : Napoléon, qui est au milieu, debout, dans une attitude calme et digne, reçoit la couronne que la Victoire vient poser sur sa tête, tandis qu'à ses pieds la muse de l'histoire est occupée à graver ses hauts faits, et qu'au-dessus de lui la Renommée les publie. Les villes conquises, sous la figure de femmes couronnées de tours crénelées, s'inclinent devant le héros ; un soldat étranger est dans les chaînes et ses armes sont suspendues à un arbre. Du côté de la façade qui regarde le pont de Neuilly, le groupe de droite représente la *Résistance* : un jeune homme, guidé par un génie qui plane au-dessus de sa tête, et entouré de son père et de sa femme, tenant un enfant mort dans ses bras, s'élance à la défense de ses foyers. Le groupe de gauche représente la *Paix* : un soldat, de retour de la guerre, est placé entre sa femme et ses enfants, tandis qu'un autre dompte et soumet au joug un taureau ; le génie de la paix, qui plane au-dessus d'eux, protège l'agriculture et le commerce. Ces deux groupes, qui offrent plus d'ensemble que ceux de la façade opposée, mais qui n'ont peut-être pas autant de perfection de détails, sont dus au ciseau d'un même sculpteur, M. Etex. Les deux groupes du côté de Paris ont été exécutés par différents sculpteurs qui ne se sont point assez entendus sur l'unité que devait offrir leur travail, ce qui a beaucoup nui à l'effet général. Un des bas-reliefs latéraux représente la bataille d'Austerlitz : Napoléon est à la tête de sa garde, et les Russes, foudroyés par son artil-

lerie, s'engloutissent dans un étang sur lequel ils se sont retirés. L'autre représente la bataille de Jemmapes : le général Dumouriez est à la tête de son état-major, dans lequel on remarque le duc de Chartres, depuis Louis-Philippe I^{er}, qui excite l'ardeur de ses troupes. La grande frise qui règne au-dessus de l'entablement est due aussi au ciseau de plusieurs artistes. Les figures ont environ six pieds de proportion. Au centre, du côté de Paris, les représentants du peuple distribuent des drapeaux aux corps d'armées d'Italie et de Sambre-et-Meuse, qui se mettent en marche. Sur les faces latérales, du côté de Neuilly, est représenté le retour des armées victorieuses rapportant les dépouilles des vaincus; au centre, la France régénérée, accompagnée de la Prospérité et de l'Abondance, distribue des couronnes. De loin, les traits principaux de la grande frise du haut semblent un peu confus et difficiles à bien distinguer, ce qui leur fait perdre une grande partie de leur mérite; mais avec une lunette d'approche on peut mieux s'en rendre compte et lire au moins tous les noms des batailles et des généraux qui sont gravés à l'intérieur des arcades de ce curieux monument. En général toutes ces sculptures ont été l'objet de grandes critiques, et en effet ne sont pas sans mériter quelques reproches dans plusieurs parties; mais beaucoup d'autres aussi sont supérieurement exécutées, et au total la composition et l'ensemble de ce beau travail sont dignes des plus grands éloges.

On monte à l'intérieur par l'un des escaliers à vis pratiqués dans les massifs latéraux, et l'on arrive d'abord dans plusieurs grandes salles en voûte qui ont l'aspect des anciens tombeaux égyptiens; puis on continue de monter jusque sur la surface de l'édifice, de laquelle on découvre une vue admirable et toutes les campagnes environnantes.

On peut y remarquer aussi que le sommet de l'arc de triomphe se trouve de niveau avec celui des flèches des monuments les plus élevés de la capitale, ce qui provient à la fois de la hauteur propre de l'édifice et de l'élévation du terrain sur lequel il s'élève.

Sur l'acrotère qui forme la partie supérieure du monument sera posé un grand sujet de sculpture en bronze, qui formera le couronnement indispensable de ce colossal édifice.

Tous les jours les étrangers sont admis à en visiter l'intérieur.

PONT D'ÏENA.

Le pont d'Ïéna est situé près de la barrière de Passy, entre la route de Versailles, l'Ecole Militaire et le Champ de Mars. Il fut commencé en 1806 et terminé en 1813, après avoir coûté environ sept millions de francs. Sa construction est toute en pierres de taille; les piles et les culées sont posées sur pilotis, et il se compose de cinq arches à plein cintre, dont le diamètre moyen est de 28 mètres; sa longueur totale est de 140 mètres sur une largeur de 14 mètres. — Aux deux extrémités des parapets sont quatre piédestaux destinés à recevoir les statues équestres de généraux français. C'est assurément un des plus beaux ponts qui existent, et sa construction massive le rend aussi l'un des plus solides. Il a été exécuté avec le plus grand soin sous la direction des ingénieurs Lamandé et Dillon. Le nom d'Ïéna fut donné à ce pont en commémoration de la fameuse bataille qui eut lieu dans les plaines d'Ïéna, et qui fut gagnée par Napoléon sur l'armée prussienne en 1806. Aussi, lorsque les alliés vinrent à Paris, en 1814, les Prussiens voulurent-ils faire sauter ce pont, qui rappelait le souvenir d'une de leurs plus grandes défaites; mais Louis XVIII, assure-t-on, leur fit demander l'heure à laquelle ils se proposaient d'accomplir cet acte de vandalisme, afin d'aller se placer à cette heure-là même sur le pont pour sauter avec lui. Cette noble et énergique protestation imposa tellement au général prussien, qu'il n'osa effectuer sa menace, et le pont fut conservé.

Le pont d'Iéna est le premier de l'enceinte de Paris en remontant la Seine, de même que le pont d'Austerlitz est le premier en la descendant.

PONT DES INVALIDES.

Ce pont sert de communication entre les Champs-Élysées, le Gros-Caillou et les Invalides. Il consiste en trois travées suspendues par des chaînes de fer d'une solidité remarquable. Sa longueur est de 120 mètres sur 8 mètres de large. Il fut construit en 1829 et substitué à cet autre pont qui avait été jeté en face des Invalides, et qu'un vice de construction a fait démolir après d'énormes dépenses faites par les entrepreneurs.

Ce pont nouveau sert de passage aux piétons ainsi qu'aux plus lourdes voitures ; on y perçoit un péage de 5 centimes par personne.

MAISON DE FRANÇOIS I^{er}.

Cette maison est située dans le nouveau quartier qui porte ce nom et qui fut créé à cette occasion il y a environ dix-huit vingt ou ans. Il prend entre l'allée des Veuves et les Champs-Élysées au bout du Cours-la-Reine, côté de l'eau. Ce quartier fit quelque bruit dans le temps, et l'on crut alors qu'il prendrait une grande extension ; mais ce projet n'eut pas de suite et fut presque aussitôt abandonné qu'entrepris ; tout se borna aux quelques maisons éparses qui subsistent, et qui sont faites sur le modèle de celle de François I^{er}, laquelle est remarquable par son style de la renaissance, et plus encore par sa belle façade, qui fut apportée, pierre par pierre, en 1826, de la forêt de Fontainebleau, où elle existait alors, par un riche particulier qui

l'avait acquise, et qui imagina de la rétablir dans son état primitif, sur l'emplacement où on la voit aujourd'hui, avec les gracieuses sculptures de Jean Goujon, représentant des sujets allégoriques, de même que les écussons aux armes de France, et les médaillons ou portraits en bas-reliefs de Henri II, François II, Diane de Poitiers, la reine Marguerite de Bretagne et autres personnages illustres.

PONT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

OU PONT LOUIS XVI.

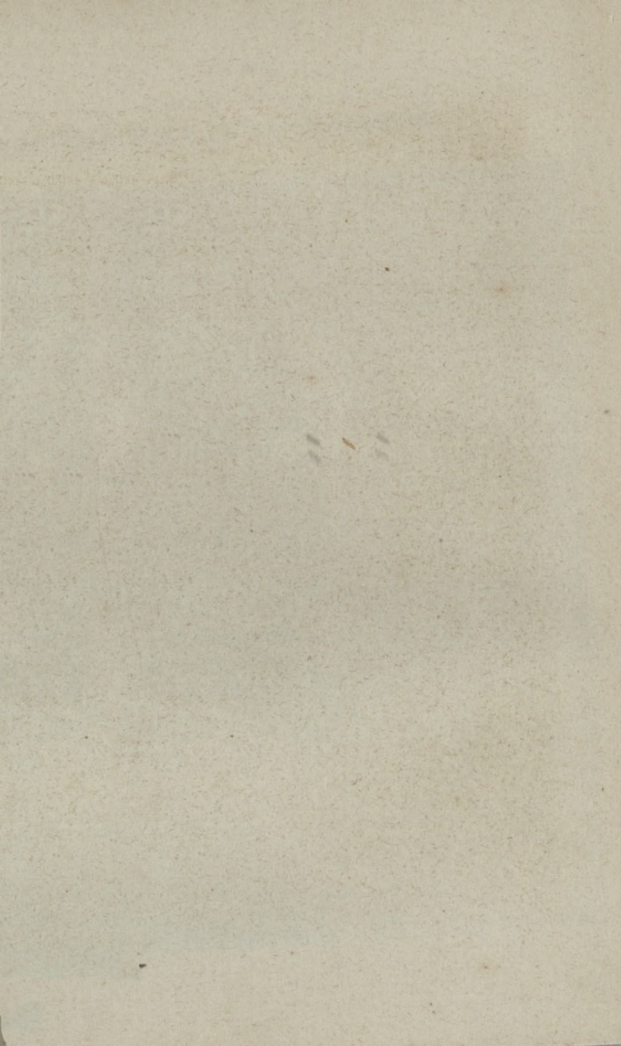
Ce pont, qui, dans le principe, fut appelé le pont Louis XVI, puis ensuite pont de la Révolution, et qu'enfin on a baptisé du nom de la Concorde, est celui qui mène de la place Louis XV à la Chambre des Députés. C'est assurément un fort beau pont, exécuté, du reste, par un homme d'un haut talent, l'ingénieur Peronnet. Commencé en 1787 et achevé en 1790, ce pont est remarquable surtout en ce qu'il a été construit en partie avec des pierres de taille provenant de la démolition de la Bastille. Bâti sur pilotis, il se compose de cinq arches surbaissées en demi-cintre. Sa longueur totale est de 150 mètres sur une largeur de 12 mètres. Ce qui ajoute aussi beaucoup à son mérite, c'est que sa construction est d'une grande légèreté sans que cela nuise aucunement à sa solidité, et que la balustrade à jour qui lui sert de parapet, se marie très-convenablement avec les ornements de la place voisine. Sur douze piédestaux, maintenant vides et rangés sur chacun des côtés de ce pont, on avait posé, il y a quelques années, des statues en marbre d'illustres personnages historiques, dont le défaut unique, mais capital, était d'écraser ce pont de leur masse colossale. On a transporté depuis ces statues dans la cour d'honneur du château de Versailles, où elles sont plus convenablement placées.

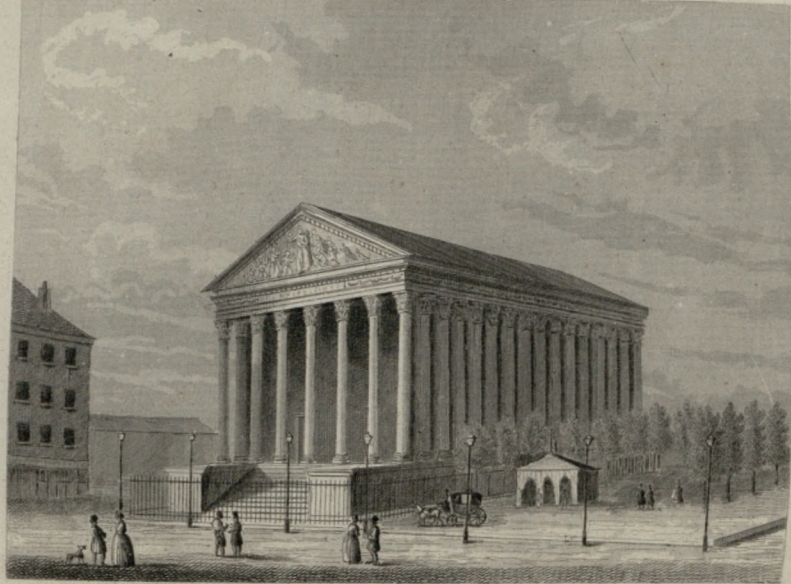
ANCIEN GARDE-MEUBLE.

Les deux édifices qu'on désigne encore sous le nom de Garde-Meuble de la Couronne, et qui forment les angles de la rue Royale, au nord de la place Louis XV, ont changé de destination depuis déjà fort longtemps. L'un, celui de droite, que surmonte un télégraphe, est maintenant occupé par le ministère de la marine ; celui de gauche est habité par des particuliers, et l'on y remarque surtout l'hôtel de Crillon. Les deux façades parallèles donnant sur la place sont décorées d'une fort belle architecture corinthienne, de chacune onze entrecolonnements, formant galerie supérieure en avant du mur de face, et sont terminées, à chaque extrémité, par un pavillon saillant, avec quatre colonnes du même ordre, d'un fronton et d'une balustrade à jour. Si, comme tout semble l'indiquer, l'architecte chargé de construire ces bâtiments a eu l'idée de rivaliser avec la colonnade du Louvre, assurément il s'est trompé, car il est resté fort au-dessous du chef-d'œuvre de Perrault ; mais s'il a seulement prétendu faire quelque chose qui fût digne d'être admiré, après cette colonnade, unique dans l'univers, il a certainement réussi. Toutefois on regrette de voir l'effet lourd, et peu en harmonie avec la légèreté de ce qu'il supporte, du soubassement de ces deux édifices symétriques, qui est formé d'arcades peu dégagées, derrière lesquelles règne une galerie infiniment moins élégante que celles de la rue de Rivoli, qui la contiennent.

Le Garde-Meuble de la Couronne est maintenant rue Bergère, n° 2, et rue du Faubourg-Poissonnière, dans les mêmes bâtiments que le Conservatoire de musique.

Quant aux joyaux de la couronne, si l'on veut les voir, il faut en faire la demande à M. l'intendant, rue des Champs-Élysées, n° 6.





LA MADELEINE.

MONUMENT DE LA MADELEINE.

Cet édifice, construit sur l'ancien emplacement de l'église de la Ville-l'Evêque, fut commencé en 1764, d'après les ordres de Louis XV et sur les dessins de Constant d'Ivry, qui subirent depuis de grands changements, ce qui en retarda l'entière exécution; puis, les événements de la première révolution eu suspendirent les travaux, qui ne furent repris qu'en 1808, époque à laquelle Napoléon eut l'idée de convertir cette église en un temple de la Gloire. Mais les désastres survenus en 1814 vinrent de nouveau interrompre les travaux, qu'on ne reprit qu'en 1816, sur les ordres de Louis XVIII, et suivant un nouveau plan qui convertissait ce temple en une chapelle expiatoire en l'honneur de Louis XVI et de Marie-Antoinette. La révolution de juillet, qui survint, empêcha encore ce projet de s'exécuter, et assigna à ce monument l'emploi auquel il paraît définitivement destiné.

L'église de la Madeleine présente la forme d'un temple antique. C'est un parallélogramme qui a 100 mètres de long sur 42 de large. Il est entouré de 48 colonnes cannelées, d'ordre corinthien, de 15 mètres de hauteur et de 5 mètres de circonférence, c'est-à-dire que chaque extrémité de l'édifice présente de front 8 colonnes et les côtés 18. Ces colonnes isolées et à égales distances produisent à l'œil le plus bel effet. La face principale, donnant sur la rue Royale, offre un perron de 30 marches, divisé en deux parties par un pallier. Rien n'égale la magnificence de cette façade, qui est ornée de tout ce que la sculpture peut produire de plus riche et de plus élégant. La toiture est entièrement composée de fer et de cuivre, et, chose remarquable, aucune pièce de bois n'est entrée dans la construction de l'édifice. Aucun jour non plus n'est pratiqué dans les murs, et tout l'intérieur est éclairé d'en haut. Les galeries de droite et de gauche, ainsi que celle faisant face à la rue Tronchet, ont chacune 14 niches où sont placées des sta-

tues de saints et de saintes. Les portes en bronze de l'entrée principale ont 32 pieds de hauteur sur 15 de large. Sur l'imposte du haut est un bas-relief représentant le jugement dernier. Chacun des battants des portes est divisé en quatre panneaux, formant bas-reliefs avec sujets tirés de l'histoire sainte. L'ensemble de ce travail est d'une exécution parfaite.

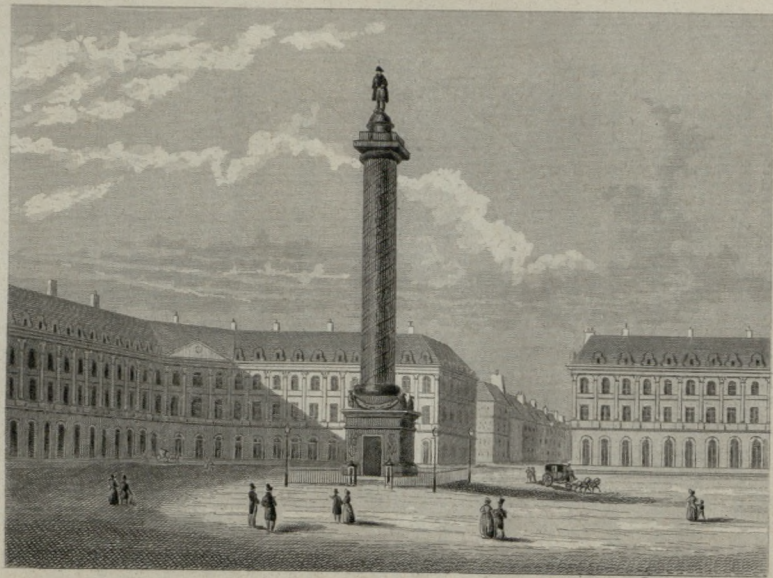
L'intérieur de l'église est décoré avec une égale magnificence en marbres et dorures; les sculptures et les peintures, représentant plusieurs actes de la vie de Madeleine, sont surtout exécutées avec le plus grand soin par plusieurs artistes du premier mérite. Un morceau capital et justement admiré, c'est la coupole, due au génie de Ziegler. L'artiste a su tirer le meilleur parti possible de cette vaste et riche composition, qu'il faut voir au surplus pour en apprécier tout le mérite.

Les escaliers intérieurs, au nombre de six, conduisent aux galeries et aux ogives. L'intérieur de l'édifice est voûté souterrainement, ainsi que le pourtour du péristyle.

L'église de la Madeleine a été livrée au culte catholique et bénie par l'archevêque de Paris au mois de mai 1842. Ce monument enfin, l'un des plus beaux et des plus richement décorés de la capitale, est aujourd'hui public et fait l'admiration des connaisseurs et des fidèles.

CHAPELLE EXPIATOIRE DE LOUIS XVI.

Ce monument est situé rue d'Anjou-Saint-Honoré, sur un terrain où jadis était un cimetière dépendant de l'église de la Madeleine. Après la mort des royales victimes en 1793, leurs précieux restes furent recueillis et inhumés dans ce lieu par un particulier qui, à cet effet, acquit le terrain, que depuis il a converti en verger. Au retour des Bourbons, les ossements de l'infortuné monarque et de son auguste épouse furent transportés en grande pompe dans les caveaux de Saint-Denis, et l'érection d'une chapelle expiatoire fut ordonnée par Louis XVIII sur le lieu



COLONNE VENDÔME.

même de leur première sépulture. — L'intérieur du monument est d'une noble et élégante simplicité; l'effet qu'il produit à la première vue, par le souvenir qu'il rappelle, est solennel et touchant, et inspire le recueillement et le respect.

Le gardien demeure tout près de l'édifice, et l'on peut s'adresser à lui à toute heure du jour pour visiter la chapelle.

PLACE ET COLONNE VENDÔME.

Ce fut en 1688 que Louis XIV érigea cette place sur l'emplacement d'un ancien couvent de religieuses. D'abord elle porta le nom de Louis-le-Grand et ne prit celui de Vendôme que longtemps après. Sa forme est un octogone régulier avec quatre grandes faces et quatre petites. Les riches bâtiments qui l'entourent furent construits en 1699 sur les dessins de Mansard et achevés en 1715. A cette époque existait au centre de la place une statue équestre de Louis XIV d'une très grande dimension et exécutée par Girardon, laquelle fut abattue lors de la première révolution (en 1792). Depuis elle fut remplacée par une colonne érigée en l'honneur des armées françaises, d'après les ordres donnés par Napoléon en 1806. Cette colonne a 45 mètres d'élévation et 4 mètres de diamètre; le piédestal a 7 mètres de hauteur sur 5 mètres de largeur. Le fût est revêtu de 276 plaques en bronze provenant, assure-t-on, de 1,200 pièces de canon prises sur les ennemis dans les diverses batailles qui eurent lieu contre les armées d'Allemagne et de Russie. Ces plaques sont disposées en spirale et sont ornées de bas-reliefs représentant les principaux exploits qui signalèrent la glorieuse campagne de 1805, jusques et y compris la bataille d'Austerlitz.

On a pratiqué dans l'intérieur de la colonne un escalier à vis de 176 marches, par où l'on arrive à une galerie qui repose sur le chapiteau, lequel est surmonté d'une statue pédestre de Napoléon vêtu du simple costume qu'il por-

tait habituellement, c'est-à-dire avec son petit chapeau à trois cornes et sa redingote grise. Cette statue remplace celle qui existait du temps de l'empire et qui représentait Napoléon en costume impérial, laquelle fut renversée par les alliés en 1814.

On s'explique assez difficilement comment il se fait qu'on ait donné à Napoléon, dans la nouvelle statue érigée en son honneur, un costume aussi disgracieux que celui qui consiste en un tricorne et un surtout de voyage; comme monument, c'est pour le moins un très-grand défaut de goût.

On sait pourtant que dans les beaux-arts il est des choses de convention dont on ne doit point s'écarter, et qu'il en est d'une statue comme d'un palais ou d'un temple, pour lesquels on se soumet nécessairement à l'observation des règles architecturales. Que dans une vignette, et même dans un grand tableau d'apparat, comme dans une pièce de théâtre, on voie Napoléon à la tête de son armée avec son petit chapeau et sa redingote grise, c'est bien : car ici c'est l'action historique qui est représentée; mais placé isolément sur le haut d'une colonne monumentale, il nous semble que, de même que sur son trône, il devrait être couvert du costume impérial. Lorsque les anciens élevaient une statue à quelque haut et puissant personnage, c'était avec les marques distinctives de son rang qu'il était représenté, et non avec le costume dont il était vêtu dans la vie ordinaire et privée. Nous pensons donc qu'il eût été plus convenable de replacer Napoléon sur la colonne couvert de son manteau impérial, et la tête nue, ornée d'une couronne de lauriers, tel, au surplus, que lui-même s'était fait représenter lors de la première apparition de ce monument. Certes, s'il eût pensé alors que son petit costume était préférable, il n'eût pas manqué de le prescrire à l'artiste chargé de fondre sa statue; mais Napoléon avait les idées trop grandes, trop élevées, pour adopter un pareil projet; et c'est aussi pour cette raison qu'on aurait dû suivre ses premières intentions. Mais peut-être aussi a-t-on voulu, en cette circonstance, rappeler au souvenir des peuples moins le grand potentat que le grand capitaine, et,

de fait, c'est à ce dernier titre qu'il dut ses conquêtes, sa puissance et sa gloire; qu'il dut enfin d'avoir vaincu l'Europe et de lui imposer ses lois.

Du reste la première statue que fit élever Napoléon, et qu'en 1814 les alliés firent abattre, servit plus tard à couler en bronze la statue équestre de Henri IV, réédifiée sur le Pont-Neuf depuis 1818. Etrange bizarrerie de la fortune et des destinées humaines qu'entraînent après elles les révolutions! Qui eût jamais pensé, sous la république et l'empire, qu'avec une statue de Napoléon on referait celle de Henri IV!

Quant à la colonne elle-même, elle est demeurée irréprochable; tous les beaux faits d'armes qu'elle représente, et qui n'ont point changé, sont toujours admirables et d'une exécution parfaite. En un mot, cette riche et majestueuse colonne rend la place Vendôme l'une des plus belles et des plus remarquables qu'on puisse voir dans le monde entier.

Du sommet de la colonne on découvre aussi une vue magnifique de Paris et de ses environs.

Tous les jours et à toute heure on peut pénétrer dans son intérieur et visiter la galerie.

Voici maintenant quels sont les divers édifices et établissements publics existant dans le premier arrondissement autres que ceux que nous avons décrits, et qui nous ont paru mériter ainsi quelque attention de la part des étrangers.

ÉGLISE DE L'ASSOMPTION.

(Rue Saint-Honoré, entre les n. 369 et 371.)

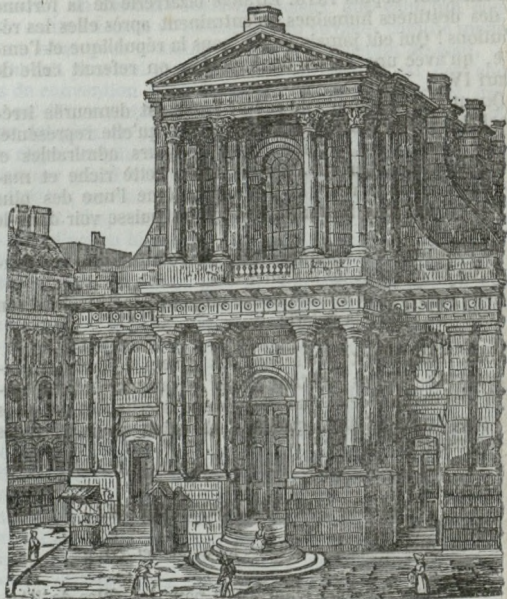
Cette église fut fondée en 1670 pour les filles de l'Assomption. Elle représente une tour couverte d'un vaste dôme de 62 pieds de diamètre. Le portail est soutenu de huit colonnes corinthiennes avec fronton. La coupole in-



térieure, ainsi que le plafond du chœur, sont enrichis de belles peintures.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE.

(Rue du Faubourg-du-Roule , nos 8 et 10.)



Cette église fut construite sur les dessins de Chal en 1769, et achevée en 1784. Elle a la forme des anciens



basiliques. L'intérieur est richement orné de sculptures en bas-reliefs.

COLLÈGE ROYAL DE BOURBON.

(Rue Neuve-Sainte-Croix.)

On y enseigne les langues anciennes et modernes, la philosophie, les mathématiques, la chimie, la physique, l'histoire naturelle, la géographie et le dessin.

ÉTABLISSEMENT DE SAINTE-PERRINE.

(A Chaillot.)

C'est un hospice où, pour être admis, il faut payer 600 fr. de pension et avoir 60 ans d'âge. Ce lieu de refuge pour la vieillesse est très-convenablement tenu, et convient de tout point aux personnes peu fortunées; leur existence y est douce et agréable.

POMPE-A FEU ET BASSIN DE CHAILLOT.

Cet établissement, curieux à voir, est ouvert aux étrangers munis de passe-ports.

GYMNASÉ CIVIL ET MILITAIRE.

(Rue Jean-Goujon.)

Le but de cette institution est de développer les forces physiques et l'adresse des élèves par un travail gradué.

MANUTENTION DES VIVRES DE LA GUERRE.

(Quai de Bi lly, 26.)

C'est un vaste établissement construit, par le génie militaire, sur une partie de l'emplacement autrefois occupé par

la manufacture royale de la Savonnerie. La Manutention des vivres de la guerre contient l'approvisionnement nécessaire pour plus de 40,000 hommes, pendant trois mois. On y fabrique plus de 40,000 rations de pain par jour. Un moulin à vapeur, pourvu de treize paires de meules et organisé d'après le meilleur système, est continuellement en activité, et peut produire 140,000 quintaux métriques de farine par année, ce qui équivaut à la nourriture de 56,000 hommes, pendant le même temps. Un sac de blé reçu dans l'établissement n'en sort que converti en pain.

MANUFACTURE DE MOSAIQUE.

(Quai de Billy, 24.)

Ouvert aux étrangers sur demandes préalables au directeur de l'établissement.

PARC DE MONCEAUX.

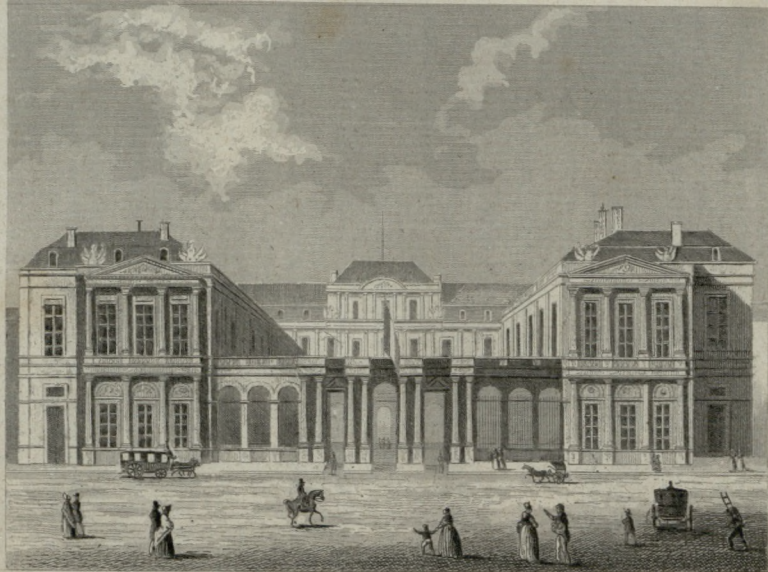
Vaste et belle promenade appartenant au domaine privé, et où les étrangers peuvent néanmoins être admis sur demandes préalables adressées à l'intendant des domaines, au Palais-Royal.

PONT ROYAL.

Ce pont conduit des Tuileries à la rue du Bac. Il fut construit en 1684, d'après les dessins de Mansard. Il consiste en cinq arches semi-circulaires, et il a 144 mètres de long sur 17 mètres de large; de chaque côté on a établi de superbes trottoirs en asphalte. Ce pont est remarquable surtout par la nouvelle largeur qu'on est parvenu à lui donner par un effort de l'art, sans être obligé de retoucher à sa construction.







PALAIS ROYAL.

II^e JOURNÉE.

Deuxième Arrondissement.

PALAIS-ROYAL ET SES DÉPENDANCES.

De tous les lieux publics de Paris, le Palais-Royal est assurément le plus fréquenté. L'aspect des brillants et nombreux bâtiments qui s'y dessinent à l'œil d'une manière si gracieuse, le luxe résultant des produits d'art et d'industrie de toutes sortes dont il s'enrichit chaque jour, enfin les splendides habitations qui le composent, en font la merveille admirée de tous les étrangers, aussi bien que les délices du flaneur et du désœuvré.

Le Palais-Royal fut construit dans l'origine par le cardinal de Richelieu, qui d'abord lui donna son nom, et qui plus tard (en 1629) en fit don à sa débile et royale victime, le faible Louis XIII, comme étant une résidence digne d'un roi. Il est vrai qu'il s'en réserva la jouissance sa vie durant, et qu'il y mit la condition expresse que cette propriété passerait seulement aux rois de France successeurs de S. M., sans pouvoir être aliénée de la couronne pour quelque cause que ce fût : ce qui, plus tard, n'empêcha pas Louis XIV de le donner d'abord à son frère unique sa vie durant, puis ensuite en toute propriété au fils de ce même frère, Philippe d'Orléans, à l'occasion de son mariage avec M^{lle} de Blois.

lastres, et leur grandeur, ainsi que leur décoration extérieure, sont uniformes; chacune d'elles possède aussi deux façades, l'une donnant sur la galerie, et l'autre sur la cour ou sur le jardin. Cet ensemble régulier produit à l'œil le plus bel effet.

Les trois corps de bâtiments qui environnent le jardin sont aussi d'un effet admirable, tant par leur masse imposante et régulière que par leur étendue et l'élégance de leur architecture. Les immenses galeries de pierres qui en forment le pourtour suffiraient seules pour attirer les étrangers dans la capitale par la réunion de ces magnifiques boutiques et magasins, dont l'ensemble constitue le plus beau comme le plus riche bazar du monde. Là se trouvent en effet rassemblés en profusion tous les objets de luxe, de sensualité et de plaisirs. La mode semble y avoir établi son empire, et l'étranger qui arrive peut s'y procurer le jour même tous les objets de goût et de luxe dont il a besoin soit pour orner sa maison, soit pour renouveler sa garde-robe. De distance en distance se trouvent aussi des cafés, des restaurants des plus renommés, tels que Véry, Vefour, les Frères-Provençaux et autres non moins recommandables; puis les cafés de Foy, de la Rotonde et de Lamblin, qui sont le plus en vogue parmi tant d'autres. Là se trouvent aussi les boutiques de Chevet et de Corselet, magasins de comestibles les plus en renom, qui même ont acquis une réputation européenne, et où en effet viennent affluer chaque jour les primeurs du premier choix et les gourmandises les plus raffinées de tous les pays. Au-dessus de ces galeries se développent les étages supérieurs des bâtiments du palais, dont les vastes appartements du premier sont loués, pour la plupart, à des restaurants ou cafés-estaminets et autres établissements, tous tenus avec le plus grand luxe. En historien fidèle, nous devons dire aussi que dans une partie de ces splendides appartements subsistaient naguère ces fameuses maisons de jeu qui firent tant de bruit et qui durèrent si longtemps, ces scandaleux tripots enfin dont on a bien voulu nous débarrasser, où sont venues s'engloutir tant de

fortunes particulières, et qui ont causé tant de désastres et de ruines. A l'extrémité nord de l'une de ces grandes galeries, celle Montpensier, se trouve le théâtre du Palais-Royal, anciennement le théâtre Montpensier, et à l'extrémité sud le Théâtre-Français, anciennement aussi le premier théâtre du monde; et enfin le jardin central, devenu le rendez-vous obligé de tous les étrangers, de tous les provinciaux, comme de tous les oisifs de la capitale.

Ce jardin occupe une étendue d'environ 700 pieds de long sur 300 pieds de large, planté de chaque côté de deux doubles rangées d'arbres; il est partagé au milieu par deux tapis de gazon entourés d'un grillage en fer, et garnis de plates-bandes et de fleurs variées et les mieux entretenues. Ces deux jardinets contiennent chacun plusieurs statues en bronze et en marbre, et sont séparés par un bassin circulaire à jets d'eau retombant en gerbes. Dans les quatre angles des deux parterres de fleurs ont été placés quatre pavillons chinois occupés par des marchands de journaux.

C'est dans ce lieu si richement orné, et où se trouvent réunis tant de sortes de plaisirs et de distractions, que se réunissent chaque jour, comme nous l'avons dit, les voyageurs venus de tous les pays, les étudiants, les artistes dramatiques de Paris et de la province, les réfugiés, les militaires en congé et autres, sans compter les spéculateurs de tous genres, qui tous, enfin, s'y donnent rendez-vous soit pour leurs plaisirs, soit pour leurs affaires. C'est, en effet, le lieu le plus sûr et le plus convenablement placé pour se rencontrer ou s'attendre dans l'immensité d'une ville comme Paris; il est même arrivé que des personnes partant chacune de leur côté pour des pays lointains se sont donné rendez-vous à plusieurs années de là au Palais-Royal, café de la Rotonde, et s'y sont retrouvées à jour et heure fixes. C'est aussi le lieu des rencontres fortuites : des parents, des amis d'anciens militaires surtout, séparés depuis longues années par les événements de la guerre, et se croyant morts, viennent inopinément à se rencontrer au Palais-Royal, heureux de pouvoir ains

renouer leurs liaisons et se raconter leurs aventures guerrières. Aussi ce lieu jouit-il d'une renommée universelle ; et il le mérite à juste titre, comme étant le palais le plus remarquable qui existe sous le rapport des arts et de l'industrie.

Maintenant nous allons entrer dans l'intérieur du palais, et parler de la galerie des tableaux qui ornent les appartements, et qui, sans contredit, forment dans leur ensemble l'une des plus belles collections qui existent.

Une suite de tableaux historiques peints par des artistes nationaux et modernes représentent d'une manière fort remarquable quelques unes des scènes qui se sont passées au Palais-Royal.

D'abord un tableau où l'on voit le cardinal de Richelieu célébrant la messe dans sa magnifique chapelle ; dans un autre Anne d'Autriche montrant aux frondeurs le jeune roi endormi : le sommeil paisible de l'enfant, les regards inquiets et craintifs de la reine, mis en opposition avec les physionomies durement expressives des frondeurs, forment un contraste d'un effet puissant et dramatique. Vient ensuite le tableau où est représenté le cardinal de Retz, à la tête des frondeurs, arrivant au palais pour demander la liberté des magistrats. Ce tableau est également fort beau ; mais un des plus intéressants est celui représentant M^{me} de Thémis et M^m de La Vallière au couvent de la Visitation, sujet vraiment intéressant et rendu avec beaucoup d'art et d'expression.

Parmi les beaux tableaux de la nouvelle école figurent en première ligne les batailles et les marines des peintres Vernet, cette famille distinguée d'artistes héréditaires. Un charmant tableau, entre autres, d'Horace Vernet, est celui représentant une scène du *mont Saint-Gothard*, l'un des sujets les plus piquants que l'on puisse imaginer. Le *Combat d'avant-poste* et le *Grenadier blessé* sont encore deux fort jolis tableaux du même artiste, dont le chef-d'œuvre, au surplus, nous semble être la bataille de Jemmapes.

La protection accordée aux artistes modernes sous la

restauration par le duc d'Orléans, aujourd'hui Louis-Philippe I^{er}, est vraiment remarquable; et, outre qu'il a recueilli les ouvrages de Gérard, de Gros, de Vernet, d'Herment, de Picot, de Granet, d'Isabey, et de bien d'autres peintres français, il a aussi encouragé l'école étrangère en ajoutant à ses collections les productions les plus estimées des peintres hollandais et flamands, tels que Drolling, Omé-gand, Watelet, Vanderburch, Steuben, Swebach, etc.

Au nombre des portraits qui ornent la galerie d'Orléans on remarque la tête du général Foy et un beau portrait de M^{me} de Staël par Gérard, tous deux frappants de ressemblance; puis le général Dumouriez et J.-J. Rousseau. Viennent ensuite les portraits de Napoléon, de Louis XIV, Henri IV, Cromwel, Charles-Quint et François I^{er}. Là se trouvent également les portraits d'une foule de personnages du grand siècle de Louis XIV, tels que ceux des maîtresses en titre, Mesdames de La Vallière et de Montespan, et de plusieurs autres femmes de la cour célèbres par leur rang ou par leur beauté.

En un mot, cette brillante collection peut passer pour un musée national comparable à ce qu'il y a de mieux en ce genre.

Les étrangers sont admis à visiter les appartements du Palais-Royal le dimanche, de onze heures à deux heures, sur billets délivrés par M. l'intendant générale de la liste civile.

ÉGLISE SAINT-ROCH.

(Rue Saint-Honoré, n^o 298.)

C'est en 1653 que l'on commença de construire cet édifice sur les dessins de Jacques Mercier, et Louis XIV, et sa mère, Anne d'Autriche, en posèrent la première pierre. Mais les travaux, souvent interrompus, ne permirent de l'achever entièrement que vers l'année 1750. Ce fut là que le fameux Law fit son abjuration en 1720, et qu'il se con-

vertit au catholicisme, à l'effet de pouvoir être nommé contrôleur général des finances. A cette occasion, il fit don à l'église d'une somme de cent mille livres, qui, avec les libéralités du roi et de plusieurs personnes pieuses, mirent à même d'accélérer la construction du monument.

Par suite de la disposition naturelle du terrain, qui était une ancienne butte, cette église a son portail élevé au dessus d'un grand nombre de marches, ce qui lui donne un aspect tout particulier et très-imposant. Ce portail se compose de deux rangs de colonnes, l'une d'ordre dorique, et l'autre d'ordre corinthien. L'ordonnance de son architecture intérieure est entièrement dorique. La nef a une longueur de 30 mètres, et le chœur une de 23 mètres, sur une largeur de 13 mètres. Vingt piliers ornés de pilastres doriques supportent la voûte de la nef; quarante-huit piliers engagés soutiennent les bas-côtés; dix-huit chapelles en forment le cintre jusqu'au rond-point. En outre trois grandes chapelles sont placées en arrière, deux autres sous la croisée, et deux adossées aux piliers de l'entrée du chœur. La chapelle du Calvaire, qui est à l'extrémité de l'édifice, a peu d'élévation. Une vaste niche éclairée par une ouverture qu'on n'aperçoit point présente la cime du Calvaire, l'image du Christ sur la croix et la Madeleine au pied versant des pleurs. Sur le premier plan un groupe de personnages dans diverses postures, et les instruments de la Passion. Sur la droite de cette chapelle on a ajouté depuis une nouvelle scène sépulcrale où l'on voit de vastes rochers et l'ouverture d'une grotte devant laquelle sont deux groupes de figures en ronde bosse représentant Jésus-Christ mis au tombeau. Ces deux compositions, uniques dans leur genre, sont d'un effet pathétique et touchant. La chapelle de la Vierge, qui est derrière le chœur, a été bâtie en 1709; elle est de forme circulaire, à pilastres corinthiens, et couronnée par une coupole peinte à fresque représentant l'Assomption, morceau très-estimé. La chaire à prêcher est enrichie d'ornements allégoriques d'un travail précieux. On y voit les quatre Vertus cardinales servant de soutien à une espèce de tribune, dont les panneaux sont eux-mêmes ornés des

Vertus théologiques ; puis un rideau représentant le voile de l'erreur s'étend au-dessus, et un génie céleste s'efforce de l'arracher. Toutes ces figures sont dorées et d'un effet éclatant. En général, on remarque que la richesse et l'éclat l'emportent dans cette église sur le style grave et mystérieux du temple.

Les tableaux les plus remarquables qui s'y trouvent aujourd'hui, y compris ceux de la chapelle de la Vierge, sont, entre autres, la résurrection de la fille de Jaïre, peinte par Delorme ; la résurrection de Lazare, par Vien ; le triomphe de Mardochee, par Jouvenet ; Jésus bénissant les enfants, par Vien ; et un saint Sébastien, par Bellai.

Beaucoup de personnages illustres ont été inhumés dans cette église. Indépendamment de Pierre Corneille, dont elle renferme les restes, on y voit les mausolées du maréchal d'Asfeld, du peintre Mignard, de Maupertuis, de Barbezieux, de Marillac ; puis l'abbé de l'Épée, le cardinal Dubois, les ducs de Créqui et de Lesdiguières, Le Nostre, madame Deshouillères, madame Delalive de Juilly, et le comte d'Harcourt.

L'église de Saint-Roch passe pour être la plus riche paroisse de Paris, et, de fait, c'est l'église de la cour et du beau monde ; c'est là, au surplus, que se font avec la plus grande pompe tous les services et cérémonies religieuses, tels que messes, enterrements, mariages, fêtes anniversaires, où se déploient un grand luxe de musique exécutée par les premiers artistes de l'Opéra : car Saint-Roch possède à présent une musique *ad hoc*, comme il en existait une autrefois à la chapelle du château.

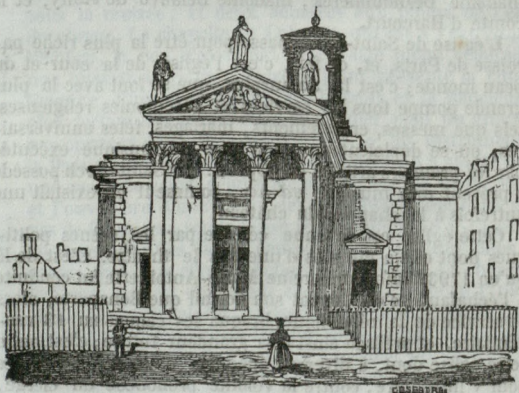
Cette église est devenue célèbre par les scènes politiques dont elle a été plus d'une fois le théâtre. C'est de là qu'en 1793 l'infortunée reine Marie-Antoinette fut conduite à l'échafaud ; c'est devant son portail que Bonaparte, alors au service de la république, braqua ses canons au 13 vendémiaire, et préluda ainsi à sa grandeur future ; c'est enfin cette église dont, à diverses époques, on força les portes pour y introduire, contre la volonté prononcée du clergé, les cercueils de mademoiselle Chamerois, de l'Opéra, puis

de la tragédienne Raucourt, et enfin de mademoiselle Duchénois.

Triste effet des révolutions qui mettent tout le monde en émoi, et poussent les peuples à l'effervescence des passions haineuses et sanguinaires, déplorable conséquences qui nous obligèrent d'assister tour à tour à la fermeture des églises et à de violentes injonctions de les rouvrir ! Il y aurait un long commentaire à faire sur cet esprit de vertige, d'une part, et sur cette intolérance de l'autre ; mais c'est un sujet dont nous n'avons point à nous occuper ici ; la nature de ce livre s'y oppose. Plus tard peut-être, dans un autre ouvrage, aurons-nous l'occasion d'y revenir, et d'ajouter un chapitre de plus au catalogue déjà si volumineux des bigarrures de l'esprit humain.

ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LORETTE.

(Rue du Faubourg-Montmartre et rue Laffitte.)



Cette église, éminemment remarquable sous le rapport

du luxe mondain qui la décore, est située à l'extrémité de la rue Laffitte opposée au boulevard, duquel on aperçoit la façade, qui, de ce point éloigné, produit le plus gracieux effet. Sa construction fut commencée en 1823, sur les dessins de M. Lebas, et ne fut terminée qu'en 1837. L'édifice a la forme semi-circulaire du côté de la rue Montmartre, et ressemble assez à un ancien temple romain. Le portique a quatre colonnes corinthiennes ; il est surmonté d'un fronton triangulaire, et couronné de trois statues allégoriques représentant la Foi, l'Espérance et la Charité. La première est sculptée par Foyatier, la seconde par Lemaire et la troisième par Laitié. Le fronton est décoré d'un bas-relief représentant la Vierge et l'Enfant Jésus, avec une inscription latine dont le sens littéral est : *A la bien heureuse Vierge Marie de Lorette*. Ce bas-relief est de Lebœuf-Nanteuil.

A l'intérieur est une grande nef de 30 mètres de long sur 8 mètres de large, à deux rangs de colonnes ioniques en stuc jaune ; puis deux nefs latérales et plusieurs chapelles particulières, le tout très-richement décoré.

La longueur extérieure de l'édifice est de 205 pieds sur une largeur de 97 pieds, et sa plus grande hauteur de 56 pieds.

L'église Notre-Dame de-Lorette est, comme nous l'avons insinué, la plus somptueusement et la plus coquettement ornée de toutes celles de Paris. Là, en effet, vous voyez en profusion des tableaux de tous nos premiers peintres modernes, tels que Blondel, Devéria, Drolling, Picot, Schnetz, Hesse, Johannot, et Vinchon ; puis plusieurs belles sculptures de MM. Cortot, Foyatier, Desbœuf, Lemaire, Laitié, Lebœuf-Nanteuil et Dumon fils. Aussi cette église est-elle devenue le rendez-vous presque général de toutes les petites maîtresses du quartier, voire même des quelques-unes des belles pécheresses de la rue qui leur a donné son nom, et qui, pour la plupart, viennent autant pour s'y faire voir et étaler leurs toilettes que pour y accomplir leurs actes de dévotion.

En un mot, par son luxe et sa richesse artistique, on

prendrait plus volontiers Notre-Dame-de-Lorette pour un musée que pour un lieu consacré à la piété des fidèles. Ce temple, du reste, est tout à fait dans le goût des églises modernes d'Italie.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

(Rue de Richelieu , n° 8.)

Jusqu'au temps de Charles V, aucun roi de France n'avait possédé de bibliothèque proprement dite ; mais ce roi, qui fut appelé le sage, aimait la lecture et les arts ; aussi, après beaucoup d'efforts et de soins, parvint-il à rassembler environ 900 volumes, nombre assurément très-considérable pour l'époque, surtout si l'on considère qu'alors il n'existait encore que des manuscrits rares et précieusement conservés par leurs possesseurs. Charles V. fit placer ces 900 volumes dans une tour du Louvre, appelée à cette occasion *Tour de la librairie*, et en confia la garde à son ancien valet de chambre, Gillet-Mallet, qui, en 1373, en composa un inventaire qui subsiste encore.

La découverte de l'imprimerie, qui arriva sous le règne de Louis XI, ayant en fort peu d'années multiplié les volumes, la bibliothèque royale s'en accrut d'autant plus facilement, et, vers la fin du règne de François I^{er}, cette bibliothèque, transportée d'abord à Blois, puis ensuite à Fontainebleau, se composait de 3,000 volumes environ, y compris tous les manuscrits grecs et orientaux que le roi avait fait acquérir dans les pays étrangers. — En 1556, Henri II eut l'heureuse idée de faire enjoindre aux libraires de fournir aux bibliothèques royales un exemplaire de tous les livres qu'ils imprimaient avec privilège, ce qui dut nécessairement augmenter encore le nombre des volumes. Plus tard, la bibliothèque fut transférée de Fontainebleau à Paris, au collège de Clermont, par ordre de Henri IV, qui y fit réunir la précieuse collection de Catherine de Médicis, acquise par lui, et qui se composait de manuscrits tant grecs

qu'hébreux, latins, arabes, français, italiens, au nombre de plus de 800 volumes. Sous Louis XIII, la bibliothèque royale, transférée de nouveau du collège de Clermont aux Cordeliers, rue de la Harpe, fut encore enrichie d'un grand nombre de volumes et de manuscrits précieux acquis par le roi; elle se composait alors d'environ 17 à 18,000 volumes.

Mais ce fut particulièrement sous le règne de Louis XIV que cette bibliothèque acquit une consistance et des richesses considérables. Par les soins de Colbert, et d'après les ordres du roi, de grandes acquisitions eurent lieu dans tous les pays du monde civilisé, et l'on parvint ainsi à réunir plus de 30,000 volumes, composés de livres et de manuscrits dans toutes les langues.

Pour la première fois aussi elle fut rendue accessible au public et par ce moyen favorisa puissamment les progrès de l'instruction et des connaissances humaines.

La bibliothèque royale étant devenue trop considérable pour le local qu'elle occupait rue de La Harpe, on la transporta en 1666 rue Vivienne, où elle fut plus largement et plus convenablement placée. Toutefois, on la changea encore de lieu sous la régence du duc d'Orléans, qui en ordonna le transfert dans l'immense hôtel qu'avait occupé le cardinal Mazarin, rue de Richelieu, où elle est encore aujourd'hui.

Cette vaste collection scientifique, la plus riche, la plus précieuse de toutes celles qui existent en Europe, et qui possédait seulement en 1684 50,000 volumes environ, puis 150,000 en 1773, et 200,000 au plus en 1790, se trouve riche aujourd'hui de près de 800,000 volumes imprimés, non compris les doubles exemplaires, qui en élèvent le nombre à 1,200,000, plus 80,000 manuscrits dans toutes les langues, 400,000 médailles, un million de gravures pour le moins, et 300,000 cartes et plans environ.

La bibliothèque royale possède également un cabinet spécial des antiques où se trouvent rassemblées 100,000 médailles en or, argent et bronze, du plus grand prix, sans compter plusieurs milliers de pierres gravées et antiques,

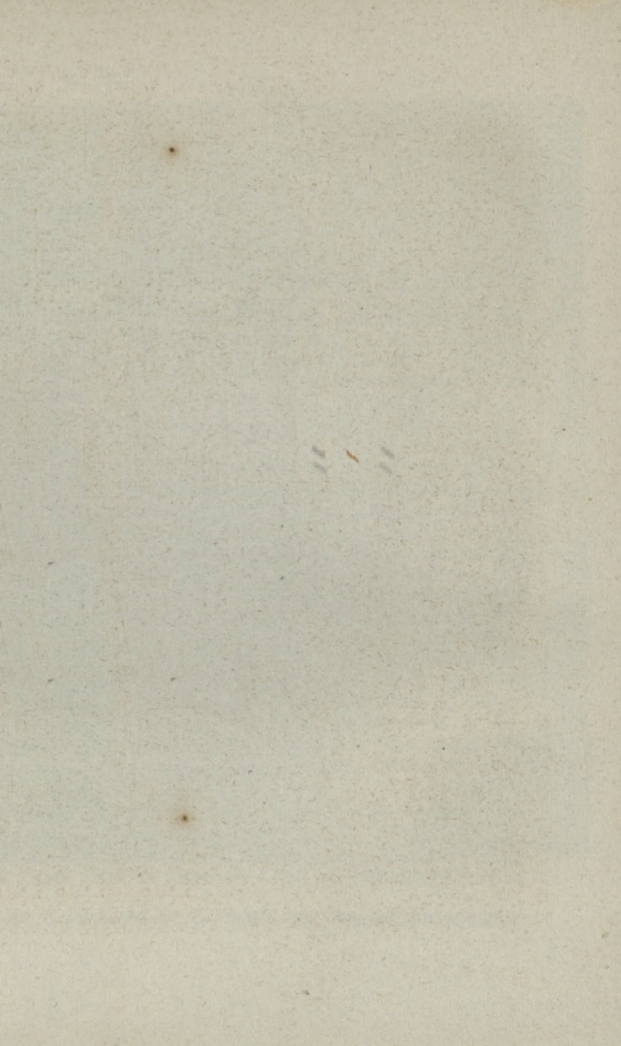
le tout disposé dans des médaillers et armoires à compartiments. Cette salle est en outre décorée de plusieurs tableaux de grands maîtres ; mais la plus précieuse décoration consiste dans les médailles rares dont nous venons de parler, et dans une foule d'autres objets d'antiquités, tous plus curieux les uns que les autres. On y voit entre autres un vase d'ivoire fait d'une seule dent d'éléphant, enrichi de pierres de prix de diverses couleurs, et de bas-relief si délicatement faits et si multipliés, qu'on pourrait presque en faire une description homérique aussi étendue que celle du bouclier d'Achille ; puis d'autres objets précieux trouvés en 1653 dans un tombeau qu'on suppose être celui de Childebert, père de Clovis ; ensuite le bouclier d'Annibal, le fauteuil du roi Dagobert, l'armure de François 4^{er}, un buste de Marcus Asiaticus, un autre de Jupiter et un de Cybèle ; enfin le fameux zodiaque de Denderah, entouré de momies, papyrus, et d'autres antiquités égyptiennes.

Les diverses divisions de ce vaste et précieux dépôt sont ouvertes aux étrangers munis de passe-ports, tous les jours, de dix heures à trois heures, excepté les dimanches et fêtes.

PALAIS DE LA BOURSE.

Le monument de la Bourse passe, aux yeux des connaisseurs et des artistes, pour l'un des plus beaux morceaux d'architecture qui existe. Il a été construit dans le goût et d'après le style de l'église de la Madeleine, et ne le cède, pour sa belle ordonnance, qu'à la superbe colonnade du Louvre, chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, comme chacun sait.

La Bourse occupe l'emplacement de l'ancien couvent des filles Saint-Thomas, et la construction en fut commencée en 1808, d'après le dessins de l'architecte Brongniard, et terminé seulement en 1826. C'est un parallélogramme dont





BOURSE.

la longueur est de 69 mètres sur une largeur de 41 mètres ; il est entouré de 64 colonnes corinthiennes d'un mètre de diamètre et de 10 mètres de hauteur, dont vingt de chaque côté et quatorze sur chaque face. Ces colonnes forment autant de galeries couvertes. Le portique de la façade principale a une double profondeur ; on y arrive par deux perrons de seize marches qui occupent toute la largeur des quatre façades, et où doivent être placées des statues allégoriques.

On pénètre par un vaste vestibule dans la grande salle de la Bourse, dont la superficie est de 38 mètres de longueur sur une largeur de 25 mètres environ, y compris les galeries et arcades qui forment le pourtour. Cette salle est éclairée par le comble, et sur le fronton du péristyle de la place est une horloge éclairée la nuit à l'instar de celle de la ville.

La décoration intérieure de la salle se compose principalement de grisailles d'une perfection admirable, et qui produisent une illusion telle que le spectateur se persuade, à la première vue, que ce sont de véritables bas-reliefs. Ces grisailles, qui représentent des personnifications allégoriques relatives au commerce, sont de MM. Abel de Pujol et Meynier, qui, on peut le dire, se sont surpassés dans ce genre de peinture. A l'extrémité de la salle est le parqu岸 des agents de change et des courtiers de commerce ; à gauche est un grand escalier conduisant au greffe et aux salles d'audience du tribunal de commerce, qui occupent tout le premier étage. Au fond de la salle du tribunal sont également de fort belles peintures ; de même qu'au rez-de-chaussée il règne autour de la grande salle une galerie formant tribune, et qui sert de communication aux différentes pièces de l'intérieur.

Le monument de la Bourse est isolé sur ses quatre faces, et domine tous les bâtiments qui l'avoisinent ; il est lui-même entouré d'une place plantée d'arbres, ce qui fait mieux ressortir encore le riche ensemble de cette belle construction.

Les opérations de la bourse ont lieu de une heure à

cinq. Tout le temps que les affaires se traitent, les dames ne peuvent pénétrer dans son enceinte; mais le matin, jusqu'à midi, il leur est permis de monter à la galerie supérieure. Les étrangers sont admis à toute heure à visiter le monument.

FONTAINE DE MOLIÈRE.

(Rue de Richelieu, près la rue Traversière.)

L'érection du monument en l'honneur de Molière, auquel on travaille encore en ce moment, est le résultat d'une décision un peu tardive, il est vrai, et l'illustre père de la comédie française méritait assurément qu'on mît plus d'empressement à lui ériger une statue. Certes, la gloire acquise à la nation par les immortels écrits de ce grand observateur du cœur humain, tout ce que la civilisation et les mœurs ont gagné à la peinture qu'il a tracée d'une manière si originale et si vraie des travers, des vices et des ridicules de la société, aurait dû provoquer plus tôt sans doute l'émission d'un témoignage ostensible de la reconnaissance et de l'admiration publiques.

Toutefois, nous devons dire que déjà, dans plus d'une circonstance, des artistes et des gens de lettres, justes appréciateurs du mérite de Molière, ont offert de souscrire pour qu'il fût élevé une statue à ce grand homme, et, entre autres propositions de ce genre, nous citerons celle faite en 1829 pour que ce monument eût lieu sur la place de l'Odéon. Ce projet fut en effet soumis au ministre de l'intérieur d'alors, qui le rejeta, sous le vain prétexte, assure-t-on, que les places publiques devaient être consacrées uniquement aux monuments à élever aux souverains. On fut dès lors obligé d'y renoncer. Mais enfin, depuis cette époque, une circonstance favorable s'est présentée de réaliser ce projet, et elle a été offerte à l'autorité. Voici comment :

Le conseil municipal de la ville de Paris ayant eu, dans

ces derniers temps, à voter les fonds nécessaires à la construction d'une fontaine monumentale à l'angle de la rue Traversière et de la rue Richelieu, M. Régnier, artiste du Théâtre-Français, eut l'heureuse idée de soumettre à M. le préfet de la Seine, au nom de la Comédie-Française, une demande ayant pour objet d'élever sur le monument projeté la statue de Molière, tant désirée des vrais amis de l'art et des lettres. Il fit observer très-judicieusement à M. le préfet que l'opportunité était telle, que la fontaine dont on venait de décider l'érection se trouvait non-seulement à proximité du Théâtre-Français, mais précisément aussi en face de la maison où l'illustre auteur du Misanthrope et du Tartuffe avait rendu le dernier soupir.

Cette lettre, écrite avec convenance et modestie, fut accueillie on ne peut plus favorablement par le magistrat éclairé, qui lui-même voulut bien se charger d'intervenir auprès du conseil municipal à l'effet d'obtenir la réalisation du projet. C'est ainsi que le monument fut ordonné, et l'on doit en rendre grâce en partie à l'ingénieuse pensée de l'artiste Régnier, homme d'esprit et l'un des interprètes actuels les plus distingués de notre grand auteur.

La fontaine Molière est un morceau riche et élégant, dont la composition ne peut que faire beaucoup d'honneur à son auteur, M. Visconti, architecte distingué, à qui l'on doit déjà plusieurs monuments remarquables, et qui tout récemment vient d'être chargé de l'exécution du tombeau de Napoléon aux Invalides.

Le premier plan de la fontaine Molière se compose d'un piedestal en marbre blanc dont la base repose sur un socle entouré d'un bassin en pierre recevant les eaux jaillissantes lancées par trois têtes de lion; une inscription qui doit être gravée sur le piedestal portera seulement les dates de la naissance et de la mort de Molière. Deux figures allégoriques également en marbre et sculptées par Pradier sont placées de chaque côté du piédestal, que surmonte la statue en bronze du grand poète, représenté assis. La hauteur du piedestal et de la figure est de 8 mètres sur 10 mètres de largeur.

Le second plan est un frontispice en pierre, ayant pour but principal de dissimuler un immense pignon, resté à découvert par les démolitions successives de plusieurs maisons. Il se compose d'un soubassement portant une niche décorée à droite et à gauche de colonnes corinthiennes surmontées de leur entablement. Un fronton circulaire, au centre duquel est un génie couronnant le nom de Molière, termine ce monument, dont le caractère tient de l'époque du grand siècle où vécut l'auteur. Les façades latérales sont du même style. La hauteur totale est de 16 mètres sur 10 mètres de large, et la dépense est portée à 109,176 fr.

Ce monument, nous le répétons, est d'un élégant et gracieux aspect.

Voici maintenant un bon mot qui fut prononcé dernièrement à son occasion, et que nous croyons devoir rapporter. Quelqu'un disait : « Il est fort heureux qu'on ait pu obtenir l'érection de ce monument : car désormais, en voyant Molière, on ne pourra s'empêcher de songer à *La Fontaine*. »

FONTAINE RICHELIEU.

Cette fontaine a été érigée sur l'emplacement où s'élevait jadis l'ancien Opéra, dont la fermeture fut ordonnée en 1820, par suite de l'assassinat du duc de Berry. Le théâtre fut démoli, et à sa place on commença la construction du monument expiatoire qui devait y être élevé en commémoration de ce déplorable événement. Mais la révolution de juillet en arrêta l'entière exécution, et l'on décida même qu'à sa place serait élevée une fontaine monumentale. En effet, en 1835, la chapelle commencée et suspendue fut démolie, et l'on s'occupa de construire la fontaine qu'on y voit aujourd'hui.

Cette fontaine consiste en un vaste bassin en pierre au milieu duquel s'élève un piedestal aussi en pierre, avec des

bas-reliefs en bronze, lequel supporte à son tour un bassin en bronze bordé de têtes d'où jaillissent les eaux, qui retombent en cascades. Au centre sont les figures en bronze des nymphes de la Seine, de la Loire, de la Saône et de la Garonne, lesquelles portent un bassin surmonté d'un pâtre, d'où l'eau s'écoule en retombant sur les figures avant d'arriver jusqu'au grand bassin. La place au milieu de laquelle se trouve cette fontaine est plantée d'arbres, ce qui fait mieux ressortir encore l'élégance du monument.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET GARDE-MEUBLE.

(Rue Bergère et Faubourg-Poissonnière.)

L'école de chant fut fondée en 1784, sous les auspices de M. le baron de Breteuil et sous la direction de Gossec, qui dirigeait les concerts spirituels. On adjoignit à cette école la musique instrumentale et la danse, et en 1786 M. le duc de Duras obtint la formation d'une école spéciale de déclamation pour le Théâtre-Français. Les premiers professeurs de cette école furent Molé, Dugazon et Fleury. De la réunion de ces diverses écoles, et de celle établie rue Saint-Joseph pour les musiciens de l'armée, Napoléon forma le Conservatoire de musique. Sous la restauration, M. de La Ferté, nommé intendant des menus plaisirs et des théâtres royaux, réunit le Conservatoire dans ses attributions. En 1822 M. Chérubini fut nommé directeur du Conservatoire, où il a exercé sans interruption jusqu'à sa mort. Depuis 1832 le Conservatoire est dans les attributions du ministère de l'intérieur. Cet établissement, détaché des menus plaisirs, occupe les trois corps de bâtiment qui entourent la cour donnant sur le faubourg Poissonnière. Celui qui fait face à la porte d'entrée est consacré à l'administration; dans l'aile gauche sont les classes des jeunes gens et le logement des pensionnaires; dans l'aile droite sont les classes pour les femmes.

Les élèves, tant hommes que femmes, sont au nombre de 350 environ. Il y a 65 professeurs et adjoints. Tous les mois il y a une représentation sur le petit théâtre établi à cet effet, et où les élèves qui se destinent au théâtre jouent, à titre d'exercices, diverses pièces de genres différents, ce qui met les élèves à même de se familiariser avec la scène, et d'obtenir ainsi des débuts satisfaisants; et les professeurs eux-mêmes sont plus à portée de juger du mérite réel de leurs élèves et des espérances qu'on en peut concevoir pour l'avenir. Les leçons sont données gratuitement. Douze bourses entières ou pensions à la charge du Gouvernement sont accordées aux jeunes gens qui montrent le plus de dispositions. Il n'en existe pas pour les femmes.

Le mobilier de la Couronne, autrefois conservé dans l'hôtel de la place Louis XV, dit garde-meuble, est maintenant déposé dans une partie des bâtiments dépendant du Conservatoire de Musique.

On peut le visiter avec un billet délivré par M. l'intendant de la liste civile.

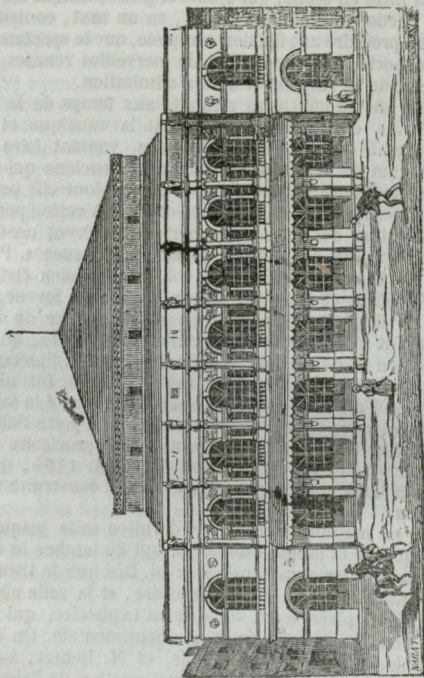
ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

OU LE GRAND OPÉRA.

(Rue Lepelletier.)

Le Grand-Opéra de Paris est incontestablement le plus pompeux, le plus splendide, le plus prestigieux spectacle qu'on puisse voir; aussi est-il constamment le plus recherché des gens de goût, des connaisseurs et des étrangers de distinction; et, de fait, rien ne saurait lui être comparé. Là seulement on peut voir une réunion aussi complète d'artistes du premier mérite soit pour le chant, soit pour la danse, soit pour l'instrumentation; nulle part en effet ne se rencontre une perfection aussi rare dans l'exécution vocale ou instrumentale des accords harmonieux qui s'y font entendre; et, pour la danse, rien ne peut égaler la force, la souplesse, l'élégance des danseurs, et surtout des

danseuses, jointes à tant de grâce, de légèreté, de précision dans tous leurs mouvements; enfin tant de perfection



Grand-Opéra.

et de régularité dans l'ensemble; puis la richesse, la variété des costumes, l'étendue de la scène, le nombre des

personnages ; la complication si bien ordonnée du jeu des machines, la beauté, la fraîcheur des décorations, leur vérité imitative de la nature ; joignez à cela l'entente parfaite de la mise en scène, qui ajoute si puissamment à l'intérêt de l'action dramatique ; tout, en un mot, contribue tellement à produire une illusion complète, que le spectateur, saisi, transporté, à la vue de tant de merveilles réunies, ne peut revenir de sa surprise et de son admiration.

L'origine du Grand-Opéra remonte aux temps de la régence d'Anne d'Autriche, qui aimait la musique et le spectacle, et à qui le cardinal Mazarin, voulant faire sa cour, imagina de faire venir d'Italie des musiciens qui représentèrent devant la reine diverses pièces dont elle parut très-satisfaite. Lambert et Cambert, chargés à cette époque de l'organisation des fêtes et concerts, donnèrent ensuite des opéras français qui eurent le plus grand succès. Plus tard, en 1672, Louis XIV accorda à Lulli, musicien distingué de Florence, et qui avait su se mettre en faveur, le privilège de l'Opéra, et l'année suivante le théâtre du Palais-Royal fut cédé à cette Académie de musique, qui y resta jusqu'en 1763, époque à laquelle eut lieu l'incendie qui consuma entièrement cette salle. L'Opéra fut alors transféré aux Tuileries, où de nouveau le feu prit à la salle, ce qui obligea ce spectacle d'aller s'établir à la porte Saint-Martin, où l'on fit élever à la hâte une salle provisoire qui subsiste encore, et où l'Opéra resta jusqu'en 1794, qu'il vint s'établir dans la salle qu'on lui avait fait construire rue de Richelieu.

L'Opéra se maintint dans cette dernière salle jusqu'en 1820, époque de la fatale catastrophe qui fit tomber le duc de Berry sous le fer assassin de Louvel. Dès lors le théâtre de la rue Richelieu fut fermé par ordre, et la salle abattue, pour faire place à un monument expiatoire, qui depuis s'est converti en une fontaine monumentale. On dut s'occuper alors d'une nouvelle salle, et M. Debret, à qui avait été confiée dans le temps la restauration de l'ancien théâtre, fut chargé de la construction de la nouvelle salle provisoire qu'on se décida à élever sur le terrain de l'an-

ancien hôtel de Choiseul, rue Lepelletier, où nous la voyons aujourd'hui.

La façade principale de ce nouvel édifice a 60 mètres de longueur; elle consiste en diverses arcades formant double vestibule au rez-de-chaussée. On monte aux étages supérieurs et l'on arrive aux divers rangs de loges par six escaliers ayant 8 mètres de large. La salle a 24 mètres de profondeur sur 14 mètres de hauteur. La largeur du théâtre est de 33 mètres environ, et sa profondeur de 30 mètres. Pour ménager le jeu des machines, on a pratiqué sous le théâtre un espace considérable en largeur et en profondeur. Les issues pour l'entrée et la sortie ont été combinées de manière à faciliter l'écoulement du public sans gêne ni entraves aucunes.

Un grand magasin de décorations appartenant au théâtre longe la rue Pinon, et contient tout le matériel du service pour une semaine. La salle, son foyer et la scène elle-même, sont chauffés au moyen d'un appareil à vapeur établi sous le théâtre, ainsi que le service des pompes. Enfin tous les magasins de décorations pour le théâtre sont établis dans un vaste bâtiment rue Richer, dans le terrain duquel on a construit un gazomètre contenant 2,000 pieds cubes de gaz destiné uniquement au service des représentations.

Le gouvernement accorde annuellement à l'Opéra une subvention de 760,000 fr., et en outre paie une somme de 130,000 fr. pour l'acquittement des pensions de retraite accordées aux acteurs, chanteurs et musiciens, après vingt années de service.

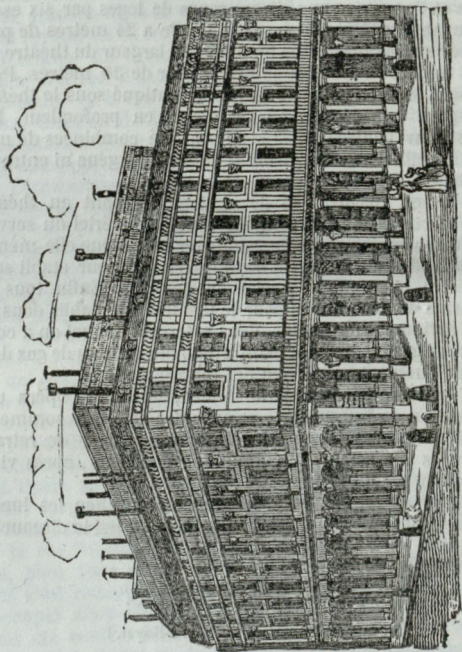
Les représentations de la semaine ont lieu les lundi, mercredi et vendredi, quelquefois même aussi le dimanche.

THÉÂTRE FRANÇAIS.

(Rue de Richelieu, au Palais-Royal.)

Ce Théâtre construit en 1787, est une dépendance

du Palais-Royal, et fut concédé en 1799 aux comédiens français, qui l'occupèrent d'abord sous le titre de théâtre de la République, et ensuite sous celui de Comédie-Française.



Théâtre-Français.

La façade principale, donnant sur la rue Richelieu, se

compose d'un péristyle à douze colonnes d'ordre dorique. L'édifice est entouré au rez-de-chaussée d'une galerie couverte, à pilastres et entrecolonnements, communiquant de toutes parts au Palais-Royal. De cette galerie on pénètre par trois côtés dans un vestibule intérieur orné de la statue en marbre de Voltaire, représenté assis dans un fauteuil. Quatre escaliers conduisent de ce vestibule à l'intérieur de la salle, laquelle, nouvellement restaurée, est riche, élégante et commode. Le théâtre a 23 mètres de profondeur et autant en largeur. L'ouverture de la scène a 13 mètres de large.

On joue sur ce théâtre la tragédie, la haute comédie et le drame.

Nous n'entreprendrons point de remonter à l'origine du Théâtre-Français ni d'en analyser toutes les phases; nous nous abstenons même de toute réflexion sérieuse et étendue sur la partie littéraire et artistique du théâtre; cela nous semble superflu et nous entraînerait trop loin. D'ailleurs, que pourrions nous dire qui n'ait déjà été exprimé jusqu'à satiété, soit comme éloge, soit comme critique? Qui ne sait, par exemple, que depuis Molière jusqu'à nos jours ce théâtre a constamment été le premier théâtre du monde, tant par rapport aux chefs-d'œuvre de nos grands maîtres que sous celui des talents éminents chargés de les traduire sur la scène? Certes, on peut dire avec vérité que la composition de la troupe a été, pendant les trente ou quarante dernières années qui viennent de s'écouler, à l'apogée de sa gloire. Jamais on ne vit en effet réunion plus complète de talents de premier ordre: il suffit, pour n'être pas démenti, de nommer, sans qu'il soit besoin de remonter plus haut, Molé, Fleury, Talma, Grandménil, Dugazon, Dazincourt, Laroche, Michaut, les frères Baptiste, Armand, Damas, Lafont, Monrose, ainsi que mesdames Comtat, Devienne, Mars, Mezerai, Bourgoïn, Georges et Duchénois. Mais le temps, qui ne sait rien respecter, armé contre eux de sa faux destructive, est venu impitoyablement nous les ravir tour à tour jusqu'au dernier. Aussi ce théâtre, après de telles

pertes , n'a-t-il fait que déchoir chaque jour davantage de sa splendeur passée ; et , de fait , aujourd'hui il n'est plus guère que l'ombre de lui-même , et , sauf quelques talents isolés qui s'y font encore remarquer , l'ensemble parfait qui subsistait jadis , et qui faisait tout le charme des représentations , est entièrement disparu ; c'est à peine si la tradition des bons modèles s'est transmise à la génération présente. La preuve la plus évidente de la pénurie qui existe aujourd'hui de grands talents dramatiques , c'est l'engouement extraordinaire dont mademoiselle Rachel est en ce moment l'objet. Assurément cette jeune actrice n'est pas sans talent ; elle possède un très-beau débit qui dénote une grande intelligence ; elle a de l'âme et du sentiment ; mais enfin ces qualités essentielles , tout éminentes qu'elles soient , ne constituent pas encore la grande tragédienne , et jusqu'à cet instant du moins mademoiselle Rachel est à une distance immense de mademoiselle Duchénois. Cependant fit-on jamais pour cette dernière des démonstrations aussi souvent réitérées d'un fol enthousiasme ? recueillit-elle jamais des tributs aussi considérables , aussi onéreux , que ceux prodigués à sa jeune émule ? Pourquoi ? C'est qu'à cet époque le public était habitué à voir chaque jour la scène illustrée par un grand nombre d'acteurs du premier ordre , ce qui faisait reporter sur l'ensemble l'admiration qu'on réserve aujourd'hui pour un seul.

Pour ce qui est de la littérature dramatique , l'abus qu'on a fait depuis quelques années du romantisme introduit dans presque tous les genres de composition a singulièrement contribué à la décadence de l'art. Maintenant on fait bien encore quelques jolies comédies et même des drames qui ne sont point sans intérêt , mais l'ensemble est dépourvu de ces grandes beautés de l'art , de cette régularité parfaite , qui seules constituent l'œuvre du génie , et assurent à leurs auteurs l'assentiment de la postérité. En un mot , on ne voit plus éclore de nos jours que des ouvrages éphémères , qui ont bien par-ci par-là , si l'on veut , le brillant éclat de la rose , mais qui , comme elle aussi , n'ont que la durée d'un matin.

Toutefois, il ne faut désespérer de rien ; il se peut qu'un beau jour ce théâtre, de même que le phénix, vienne à renaître de ses cendres, et acquière de nouveau le grand renom qui l'a tant illustré.

Jusque-là prenons patience, et contentons-nous de ce que nous avons.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE.

(Place des Italiens.)

Ce théâtre est l'ancienne salle Favart, à laquelle vint s'adjoindre dans le temps l'ancienne Comédie-Italienne, et où s'illustrèrent nos premiers auteurs d'opéras comiques et de vaudevilles. Ce fut là aussi que jusqu'en 1783 le fameux Carlin joua ses arlequinades italiennes, fort en vogue à cette époque, et qui depuis ont fait place à un genre plus relevé.

La salle de l'Opéra-Comique est l'une des mieux situées de la capitale et dans le quartier le plus fréquenté pour les affaires et les plaisirs. Isolée des bâtiments qui l'entourent, son aspect en est rendu plus agréable, et les voies de dégagements plus faciles et plus commodes, tant pour la circulation et le stationnement des voitures que pour l'écoulement du public à la sortie du spectacle.

Ce monument, un peu massif, est d'une grande simplicité dans sa construction et entièrement dépourvu d'ornements de sculpture. La façade principale, qui donne sur la place des Italiens plutôt que sur le boulevard, ce qui, du reste, nous semble être un défaut de goût, se compose d'un péristyle à six colonnes ioniques qui en forment la seule richesse architecturale. Les dispositions intérieures de la salle sont au contraire fort élégantes et on ne peut plus avantageuses et commodes pour le spectateur. La forme en est circulaire, et elle se compose d'un pourtour de baignoires et de trois rangs de loges. De toutes parts on voit parfaitement ce qui se passe sur la scène ; les sons

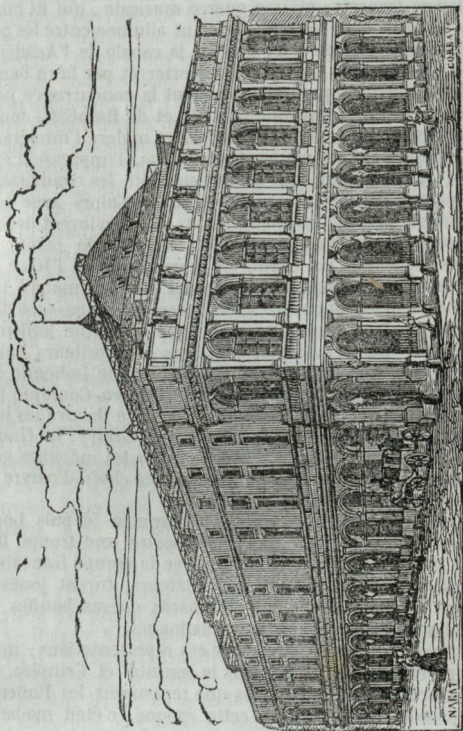
se répercutent d'une manière admirable, et partout l'on est assis dans des stalles disposées à cet effet. Entre chaque loge se trouve aussi un arrière petit salon décoré avec goût, et où, dans les entr'actes, on peut se retirer soit pour causer, dormir ou se rafraîchir, tout aussi commodément que si l'on était chez soi. Toutes ces disposittons sont faites, au surplus, à l'instar des salles d'Italie, et telles qu'elles existaient effectivement au temps où ce théâtre était occupé par la troupe italienne avant l'incendie qui eut lieu en 1838.

Le théâtre de l'Opéra-Comique, comme celui des Français, a beaucoup perdu de son ancien éclat sous le rapport de l'ensemble des talents qui naguère s'y trouvaient réunis. L'époque véritable de sa gloire remonte en effet au temps où il portait le titre de théâtre Feydeau. C'est là, et précédemment à Favart, qu'on vit fleurir l'élite de nos comédiens-chanteurs, tels que Michu, Elleviou, Martin, Gavaudan, Chenard, Saint-Aubin, Lesage, Dozainville, Solier, Gavaut; puis mesdames Gonthier, Saint-Aubin, Dugazon, Crétu, Gavaudan, Scio, Rolando, Caroline et Philis, et successivement Juliet, Paul, Huet, Moreau, Ponchard et Féréol, en compagnie de mesdames Duret, Renaud-Lemonnier, Pradère, Boulanger, Rigaud-Palard et Desbrosses, tous artistes d'un mérite éminent, chargés d'exécuter chaque jour les savantes et gracieuses musiques de Méhul, Grétry, Monsigny, Daleyrac, Champin, Berton, Nicolo, Boyeldieu, et autres grands compositeurs.

Certes, la perte d'un aussi grand nombre de talents supérieurs ne se répare pas facilement; et cependant nous devons dire que ce théâtre n'a jamais périclité entièrement, qu'il s'est constamment tenu au contraire à une certaine hauteur, du moins sous le rapport du chant, par l'acquisition successive de talents très-remarquables, et qui, comme leurs devanciers, sont venus tour à tour charmer les oreilles des nombreux amateurs de la musique française.

THÉÂTRE DE L'OPÉRA ITALIEN.

(Salle Ventadour.)



Ce fut vers l'année 1752 que parut pour la première fois

en France une troupe italienne organisée. Louis XV la fit venir pour amuser la dauphine pendant sa grossesse. Mais les chanteurs italiens furent bientôt l'objet de la jalousie des musiciens français, et une guerre musicale, qui fit beaucoup de bruit dans le temps, s'étant allumée entre les partisans de chacun des deux genres, la cabale de l'Académie royale de Musique finit par l'emporter et par faire bannir de France la musique italienne, dont la concurrence pouvait faire tort à la musique de Lulli et de Rameau, toute-puissante à cette époque. Toutefois, et malgré l'intolérance musicale qui avait repoussé les bouffons, l'impression était reçue, et la comparaison qu'avaient faite les connaisseurs et les gens de goût de notre musique d'alors avec celle des Italiens prépara les changements qui survinrent depuis. La première innovation qui eut lieu fut de revêtir de paroles françaises les chants si harmonieux de l'Italie, et ces traductions eurent le plus grand succès, malgré tout ce qu'elles devaient perdre nécessairement en passant dans une langue bien moins musicale que la langue italienne. Encouragés par ces essais, plusieurs compositeurs nationaux et étrangers firent alors de la musique italienne sur des poèmes français. C'est ainsi que l'Opéra-Comique prit naissance, et que furent composés pour ce théâtre les jolis ouvrages de Philidor, Dunis, Monsigny et Grétry. Le Grand-Opéra lui-même subit une révolution par les mélodies gracieuses et touchantes introduites dans les chefs-d'œuvre de Gluck, de Piccini et de Sacchini.

En 1789, Monsieur, comte de Provence (depuis Louis XVIII), voulut aussi avoir sur son théâtre une troupe italienne pour jouer alternativement avec la troupe française; et, à la grande satisfaction des amateurs, furent joués là pendant quelque temps les charmants opéras bouffes de Paësiello et autres compositeurs distingués.

La révolution vint interrompre ces représentations; mais elles reprirent leur essort sous le consulat et l'empire. Ce fut d'abord au théâtre Louvois que reparurent les Italiens, puis ensuite à l'Odéon. A cette époque, c'était madame Barilli qui était en grande faveur par le charme que produisait sa voix si pure, si suave, si flexible; puis après elle ve-

naît d'abord son mari, excellent bouffe, ensuite Crivelli, Porto, Tachinardi, premiers chanteurs d'alors qui ont laissé de gracieux souvenirs, et qui jouèrent alternativement les principaux ouvrages de Cimarosa,, Paësiello, Martini, Paër, Mozart, et autres compositeurs célèbres.

Depuis, nous avons eu le fameux Rossini, dont les admirables compositions ont occasionné une nouvelle révolution musicale par l'enthousiasme dont elles n'ont cessé d'être l'objet depuis leur première apparition. Nous n'entrerons ici dans aucun détail sur le mérite de ces ouvrages; seulement nous ferons observer qu'il est fort heureux pour l'illustre maestro, aussi bien que pour le public, que la musique aussi délicieuse que savante qu'il nous a donnée tant au Théâtre-Italien qu'au grand Opéra français, ait eu pour interprètes des artistes aussi distingués que ceux chargés jusqu'à ce jour de les exécuter.

Après Rossini, plusieurs compositeurs d'un haut mérite sont aussi venus nous faire admirer leurs œuvres, et parmi eux se sont fait remarquer plus particulièrement Mercadante, Pacini, Donizetti, et surtout Bellini, le savant auteur du *Pirate*, de *Norma* et des *Puritains*, qu'une mort prématurée est venue si tôt enlever aux arts et à ses nombreux admirateurs.

C'est en 1819 que l'Opéra italien commença de donner ses représentations au théâtre Favart, et elles ne cessèrent d'y avoir lieu qu'en 1838, époque où arriva l'incendie qui détruisit cette salle de fond en comble, ce qui obligea les Italiens à se transporter provisoirement à l'Odéon, puis définitivement à la salle Ventadour, où ils sont aujourd'hui. Dans cet intervalle, la salle Favart fut reconstruite, mais cédée à l'Opéra-Comique, ainsi que nous l'avons dit dans l'article qui précède.

Le théâtre Ventadour fut d'abord occupé par les comédiens de la Renaissance, troupe nouvellement formée pour jouer le drame, la comédie et l'opéra comique. Cette salle, qui est fort belle, et pour laquelle rien n'a été épargné a été construite sur l'ancien emplacement du ministère des finances. La façade principale se compose de neuf arcades

à colonnes surmontées d'un étage, où se trouve le foyer, dont les croisées donnent sur la rue des Petits-Champs. Sur le fronton de l'attique sont placées des statues représentant Apollon et les Muses. L'édifice, qui est entièrement détaché des bâtiments qui l'entourent, présente également sur ces trois autres faces des arcades fermées, mais à pilastres. L'intérieur, richement décoré, est à quatre rangs de loges, dont les trois premiers ont des loges grillées dans le renforcement. Le foyer, vaste et commode, est très-richement orné.

Pendant tout le temps que dure la session théâtrale, c'est-à-dire depuis le 1^{er} octobre jusqu'au 31 mars, les représentations ont lieu les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

THÉÂTRE DU VAUDEVILLE.

(Place de la Bourse.)

Le théâtre où se trouve actuellement le Vaudeville est l'ancienne salle des Nouveautés, construite en 1827, et où les comédiens de la rue de Chartres sont venus se réfugier après l'incendie de leur théâtre, arrivé en 1838. Cette nouvelle salle est bâtie avec goût et élégance, et les dispositions intérieures en sont très-commodes.

Depuis déjà un certain nombre d'années le genre du Vaudeville a complètement changé de nature et de forme, et véritablement on ne sait trop pourquoi ce théâtre n'a pas changé son ancien titre; celui de théâtre des Nouveautés, par exemple, lui eût merveilleusement convenu, vu l'opportunité, puisqu'on n'y joue plus guère maintenant que des comédies sérieuses et des drames surchargés de grands airs d'opéra. Que devient, en effet, par de semblables transformations, le vaudeville proprement dit, cette création nationale et caractéristique qui fit dire à Boileau :

Le Français, né malin, créa le vaudeville !

Hélas ! les temps et nos révolutions l'ont tué ; les clameurs de la sombre et farouche politique ont remplacé les grelots de la folie. Maintenant on ne rit plus guère, et nos refrains joyeux ont cessé de se faire entendre. Dans un vaudeville d'à présent, on vous met de la musique savante et prétentieuse à la place de nos jolis couplets et de nos flonflons d'autrefois. Cependant, pour justifier son titre et son origine, le vaudeville doit foisonner de sel attique, de fines et mordantes plaisanteries : car le vaudeville est le frondeur obligé de la vie ordinaire et commune, et doit constamment offrir la peinture exacte des travers et des ridicules du jour ; son véritable emploi enfin est de faire rire, et non pleurer. Nous concevons le vaudeville, nous, tel qu'il existait du temps des Piis, Barré, Radet et Desfontaines ; tel qu'en faisaient avant eux les Panard, les Voise-non, les Favart, Collé, Vadé, Piron ; et tel que depuis l'ont fait Moreau, Francis et Desaugiers, qui tous ont su le renfermer dans son véritable genre. Mais que si vous voulez transformer un vaudeville en drame larmoyant ou quelques comédies de haut style, vous n'obtiendrez plus alors qu'une œuvre informe et d'un genre bâtard, que doivent réprover tout à la fois le bon goût et la raison.

Aussi présumons-nous que, lorsque la gaité française renaîtra avec toutes ses franchises, on sentira le besoin de redonner au vaudeville ses anciennes allures.

THÉÂTRE DU PALAIS-ROYAL.

(Au Palais-Royal.)

Ce théâtre a été reconstruit sur l'emplacement de l'ancienne salle Montensier, dont la troupe, en 1807, alla s'installer sur le théâtre dit *des Variétés*, bâti pour elle à cette époque boulevard Montmartre, à côté des Panoramas.

L'intérieur de la nouvelle salle du Palais-Royal est disposé avec goût, et n'a le plus souvent qu'un seul défaut,

qu'au surplus les autres théâtres voudraient bien qu'on pût toujours leur reprocher, celui d'être trop circonscrit pour les nombreux visiteurs qui chaque soir s'y portent en foule. Il faut dire aussi que ce théâtre est le mieux situé pour attirer le public du Palais-Royal qui tous les jours encombre les restaurants et les cafés, et qui, à l'heure du spectacle, est naturellement disposé à passer là le reste de sa soirée.

Le répertoire de ce théâtre participe à la fois du Vaudeville et des Variétés, et, de plus, s'est enrichi depuis quelque temps d'un nouveau genre qui ne laisse pas que d'exciter vivement la curiosité du public : nous voulons parler de ces monologues chargés qu'on a intitulés *chansonnettes*, et qui sont exécutés dans les entr'actes par des chanteurs exercés qui ont étudié ces sortes d'intermèdes de manière à les rendre fort divertissants.

En général, la troupe du Palais-Royal joue avec beaucoup d'ensemble et d'entrain, et se compose d'artistes dont la plupart sont doués d'un talent très remarquable et bien approprié au genre, ce qui donne à ce théâtre un cachet d'originalité qui lui est propre, et qui depuis longtemps déjà lui a valu une grande vogue.

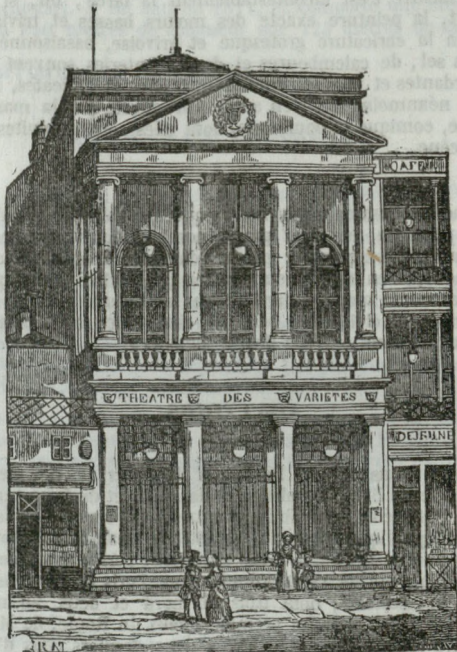
THÉÂTRE DES VARIÉTÉS.

(Boulevard Montmartre.)

Ainsi que nous venons de le dire dans l'article qui précède, ce théâtre fut construit en 1807 pour l'ancienne troupe du théâtre Montensier, qui depuis cette époque s'y est acquis une grande vogue, tant avec les talents qu'elle possédait déjà qu'avec ceux qui sont venus successivement s'y développer d'une manière si remarquable.

C'est là en effet que les Potier, les Vernet, les Odry, concurremment avec Brunet, Tiercelin, Bosquet-Gavaudan, et autres acteurs fort aimés du public, ont fait pendant longues années courir tout Paris. C'est là aussi qu'Arnal fit ses premières armes, et qu'il s'appliqua à conquérir ce

cachet d'originalité si comique qui depuis lui a valu la célébrité dont il jouit si glorieusement aujourd'hui sur le théâtre du Vaudeville, dont il est l'un des plus brillants soutiens.



Le genre de pièces qui se jouaient anciennement aux

Variétés était celui du Vaudeville proprement dit, c'est-à-dire tel que nous l'avons dépeint dans l'article concernant ce théâtre, et tel que nous regrettons qu'on ne l'y joue plus. Mais le genre le plus particulièrement approprié à ce théâtre c'est incontestablement la farce, ou, si l'on veut, la peinture exacte des mœurs basses et triviales, enfin la caricature grotesque et grivoise, assaisonnée de gros sel, de calembourgs et de plaisanteries souvent plus mordantes et plus spirituelles que fines et délicates, mais qui néanmoins ont bien aussi leur attrait par la manière vraie, comique et bouffonne, dont elles sont produites sur la scène.

Indépendamment des monuments et établissements d'utilité publique, en assez grand nombre, dont nous venons de faire, ainsi qu'on a pu le voir, une description assez étendue, il en est plusieurs autres qui méritent aussi qu'on en fasse une mention particulière, mais d'une manière plus succincte. Voici donc, pour ne rien omettre d'essentiel, ceux que nous croyons devoir signaler :

ABATTOIRS.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler au commencement de ce livre des abattoirs de Paris, et de faire remarquer l'utilité de ces établissements sous le rapport de la salubrité publique et de la sécurité des habitants. Comme nous l'avons dit aussi, nous devons ce perfectionnement à Napoléon, qui en 1809 ordonna pour Paris la construction de cinq abattoirs, dont trois au nord et deux au midi, lesquels sont, pour les premiers, ceux du Roule, de Montmartre et de Popincourt; et les deux derniers ceux d'Ivry et de Vaugirard. Tous occupent un vaste espace, et se composent de plusieurs corps de bâtiments dont la con-

struction et les dispositions intérieures méritent d'être vues en détail.

Nous n'avons à nous occuper ici que de celui situé dans le deuxième arrondissement, et qui se trouve à la barrière Rochechouart. Il fut bâti en 1811, et comporte une étendue de 350 mètres de longueur sur 125 mètres de largeur.

C'est l'un des plus remarquables.

GALERIES ET PASSAGES.

Les passages et les galeries se sont multipliés dans Paris depuis quelques années, et ont singulièrement accru le nombre des boutiques pour tous les genres de commerce, depuis les plus simples objets de consommation jusqu'à ceux du plus grand luxe ; plusieurs même de ces passages pourraient rivaliser pour le goût et la richesse avec l'immense bazar du Palais-Royal. Ils ont aussi un avantage précieux sous le rapport de la facilité des communications avec les quartiers dont ils dépendent. Les plus remarquables pour le deuxième arrondissement sont :

Les passages des Panoramas, qui aboutissent à la rue et au boulevard Montmartre, ainsi qu'aux rues Feydeau et Neuve-Vivienne. Ces passages tirent leur nom des Panoramas qui s'y trouvaient sous l'empire, et qui depuis ont été abattus.

La galerie Vivienne et le passage Colbert, qui communiquent de la rue Vivienne à la place des Petits-Pères et à la rue Neuve-des-Petits-Champs, du côté de la place des Victoires.

Le passage Choiseul, débouchant sur le boulevard par la rue de Choiseul.

Puis le passage de la cité Bergère, qui prend dans le

faubourg Montmartre, et conduit rue Bergère; et enfin le passage de l'Opéra, qui conduit du boulevard à la rue Lepelletier, où se trouve le théâtre.

Nous croyons devoir terminer ici notre revue du deuxième arrondissement, et passer de suite à celle du troisième.

GALLERIES ET PASSAGES

Les passages et les galeries se sont multipliés dans Paris depuis quelques années, et ont considérablement augmenté le nombre des passages pour tous les genres de commerce, depuis les plus simples objets de consommation jusqu'à ceux de plus grande luxe; plusieurs même de ces passages pouraient servir à la fois à la vente et à la location avec l'inconvénient de l'un et l'autre, mais un avantage qui nous se rapporte à la facilité des communications avec les quartiers dont ils dépendent. Les plus remarquables pour le deuxième arrondissement sont :

Les passages des Fourniers, qui aboutissent à la rue et au boulevard Montmartre, ainsi qu'aux rues Feytaud et Neuve-Vivienne. Ces passages tiennent leur nom des Fourniers qui y travaient autrefois, et qui depuis ont été supprimés. Les passages de la rue de la Harpe, qui aboutissent à la rue de la Harpe et à la rue de la Vierge, ont été supprimés également. Les passages de la rue de la Harpe, qui aboutissent à la rue de la Harpe et à la rue de la Vierge, ont été supprimés également. Les passages de la rue de la Harpe, qui aboutissent à la rue de la Harpe et à la rue de la Vierge, ont été supprimés également.

III^e JOURNÉE.

Troisième Arrondissement.

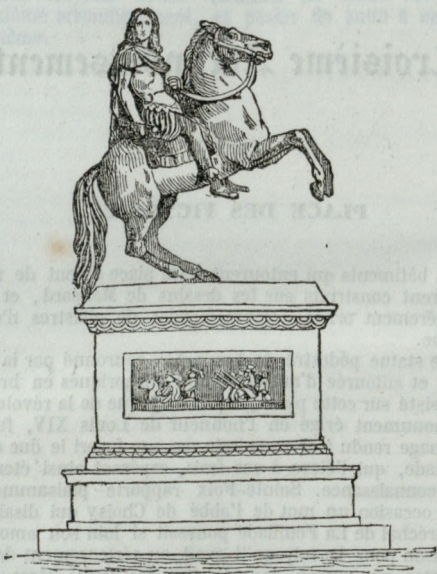
PLACE DES VICTOIRES.

Les bâtiments qui entourent cette place datent de 1686; ils furent construits sur les dessins de Mansard, et sont régulièrement ornés à leurs façades de pilastres d'ordre ionique.

Une statue pédestre de Louis XIV couronné par la Victoire, et entourée d'autres statues allégoriques en bronze, a subsisté sur cette place jusqu'à l'époque de la révolution. Ce monument érigé en l'honneur de Louis XIV, fut un hommage rendu à ce souverain par son favori le duc de La Feuillade, qui l'éleva à ses frais, espérant ainsi éterniser sa reconnaissance. Sainte-Foix rapporte plaisamment à cette occasion un mot de l'abbé de Choisy qui disait que le maréchal de La Feuillade poussait si loin son amour de courtisan pour le roi, qu'il avait eu sérieusement dessein d'acheter un caveau dans l'église des Petits-Pères, avec faculté de le pousser sous terre jusqu'au milieu de la place des Victoires, afin de se faire enterrer précisément sous la statue de Louis XIV, projet qui apparemment ne put s'exécuter, puisqu'il est vrai que le maréchal fut enterré à Saint-Eustache.

Quoi qu'il en soit, cette statue fut abattue et détruite en

1792, et remplacée l'année suivante par une pyramide en planches, sur les quatre côtés de laquelle on avait inscrit les noms des victoires remportées par les armées françaises du temps de la république.



En 1808, Napoléon fit mettre à la place de cette pyramide une statue colossale du général Desaix, laquelle fut à son tour remplacée en 1822 par la statue équestre de Louis XIV qui s'y trouve aujourd'hui, et qui a été exécutée par Bosio.

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE.

Cette église est l'une des plus belles, des plus vastes et des plus monumentales de Paris : l'élevation de ses voûtes, la hardiesse et la délicatesse de sa construction, enfin la majesté de l'ensemble, en font l'un des édifices les plus remarquables en ce genre. Commencée en 1532, elle ne fut entièrement achevée que près d'un siècle après : c'est ce qui fait sans doute que l'architecture pèche par le défaut d'unité, et, de fait, les ordres grecs s'y trouvent confondus avec le style de la renaissance et la forme gothique de ses diverses parties ; d'où résulte un contraste qui nuit essentiellement à l'ordonnance. Toutefois, on admire l'intérieur du chœur pour la beauté de ses sculptures. La voûte de la nef est soutenue par dix piliers parallèles qui s'élèvent en s'amointrissant à plus de 100 pieds du sol, et qui sont interrompus vers le milieu par une galerie à rampes qui fait le tour de l'édifice. Au dessus de la galerie supérieure sont douze croisées garnies de vitraux très-précieux comme dessin et comme couleurs, et qui sont parfaitement conservés. La chaire à prêcher, qui se trouve dans le chœur, est la même que celle qui subsistait anciennement dans Notre-Dame, et que les événements de la révolution ont déplacée.

Une statue en marbre de la Vierge est placée au dessus de l'autel de la chapelle qui lui est consacrée, et qui se trouve au fond de l'église. Cette statue a été exécutée par Pigale. Les côtés de la chapelle sont ornés de très-beaux bas-reliefs, ainsi que d'autres parties de l'église, qui possède aussi des tableaux de prix.

Le buffet d'orgue est très estimé. L'édifice est surmonté de deux tours carrées avec balustrade au sommet.

Comme à Saint-Roch, beaucoup de personnages illustres sont inhumés dans Saint-Eustache ; entre autres mausolées sont ceux du grand Colbert, de Voiture et de Benserade, de Lamothe-Levayer, de Vaugelas, du maréchal de La Feuill-

lade, de l'amiral de Tourville, et du célèbre Chevert, dont l'épithaphe est remarquable par l'énumération qui s'y trouve des grades et distinctions auxquels s'éleva cet homme sans aïeux ni fortune, et uniquement par le seul ascendant de son mérite et des services éminents qu'il sut rendre, ce qui prouve en passant que le défaut de naissance n'était pas toujours un obstacle invincible, même sous le grand roi, pour arriver aux dignités les plus élevées, et que de tous les temps on a su en France aussi bien qu'ailleurs reconnaître et récompenser dignement le mérite partout où il se trouve.

ÉGLISE DES PETITS-PÈRES.

(Place des Petits-Pères.)

La construction de cet édifice date de 1629, et eut lieu d'après l'ordre de Louis XIII, qui en posa la première pierre. Il fut reconstruit depuis, en 1656, sur un vaste plan, et tel qu'il existe aujourd'hui.

Son ordre d'architecture est l'ionique surmonté d'un attique. Cette église n'a point de bas côtés, mais la nef comporte six chapelles richement ornées. L'une d'elles renferme le tombeau de Lulli, enrichi de sculptures et d'ornements allégoriques de la musique, avec une pyramide surmontée du buste de ce musicien.

Il y avait autrefois dans cette église de très-beaux tableaux.

ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-BONNE-NOUVELLE.

(Rue de la Lune.)

Nous dirons fort peu de chose de cette église, qui, sous le rapport monumental, n'a en effet rien de remarquable.

Bâtie récemment sur l'emplacement d'une ancienne église, son portail, d'ordre dorique, ne présente qu'un lourd massif de pierres dépourvu de tout ornement.

L'intérieur, également très-simple, se compose de trois nefs non voûtées, et séparées uniquement par des colonnes d'ordre ionique.

ÉGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

(Place Lafayette.)

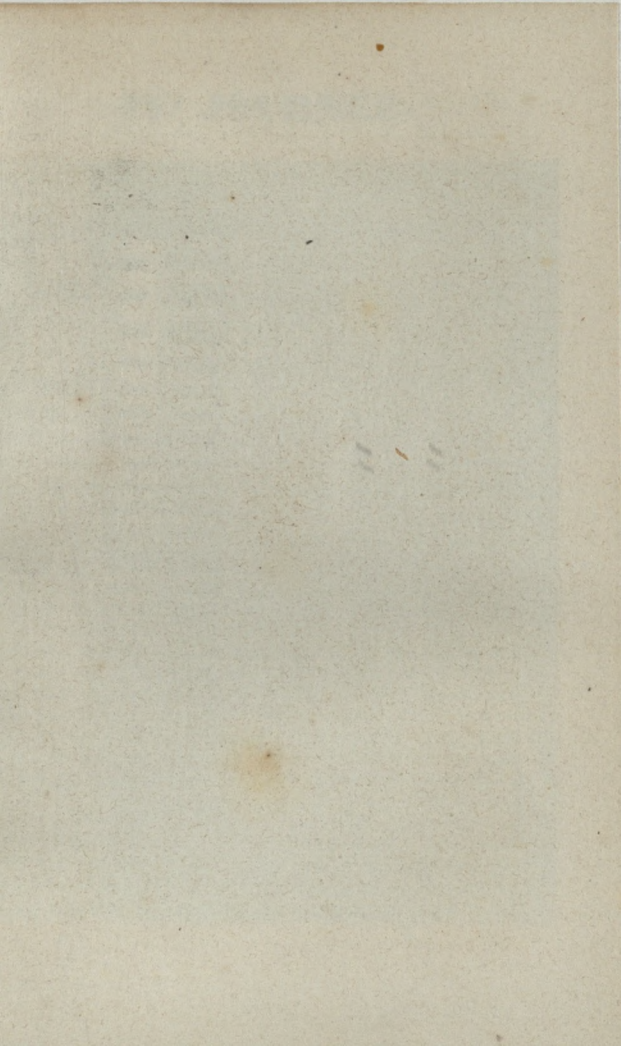
Cette église a été construite sur une éminence que dominait autrefois un belvédér dépendant du clos du couvent de St-Lazare, où se retirait souvent Saint-Vincent-de-Paul.

La base de ce nouveau monument est élevée à plus de 8 mètres au-dessus du sol de la place Lafayette, laquelle déjà s'élève en terrasse sur les quartiers qui l'avoisinent. Deux larges escaliers et de vastes rampes, en pente douce, disposées en amphithéâtre, formant un double fer à cheval, facilitent l'abord du parvis aux piétons et aux voitures. La façade de l'édifice a 37 mètres de largeur, et est précédée d'un porche à six colonnes, d'ordre ionique, ayant une profondeur de trois entrecolonnements.

La porte principale est revêtue de fonte, et offre, dans douze niches, les figures des apôtres, accompagnés d'anges, au milieu d'enroulements de fruits et de fleurs. Les symboles des quatre évangélistes et le Saint-Esprit décorent la frise de l'imposte, au-dessus de laquelle est peinte à fresque, entre deux riches compartiments à jour, la figure du Rédempteur des hommes. Le fronton est destiné à recevoir, entre les statues de la Foi et de la Charité, l'image de Saint-Vincent-de-Paul. Les deux côtés de la colonnade, ou tours carrées, doivent porter chacun un cadran, l'un indiquant les heures, l'autre le quantième du mois. Au-dessus du fronton, entre les deux clochers, règne une vaste terrasse d'où l'œil domine toute la capitale; le parapet, entrecoupé de quatre piédestaux, est décoré des statues des évangélistes, dues au ciseau de MM. Brion, Foyatier, Barre et Valois, deux autres statues de Saint-Pierre et Saint-Paul, par M. Ramey, ornent les niches pratiquées dans les deux clochers.

L'intérieur du monument est divisé en cinq parties par quatre rangs de colonnes. Les deux divisions intermédiaires, les bas-côtés et les deux derniers compartiments renferment les chapelles qui sont au nombre de huit ; au centre est la nef.

L'abside occupe à la fois la largeur de la nef et des deux bas-côtés. Autour de la nef et de l'abside, sur une longueur de 170 mètres, se développe une frise d'environ 3 mètres de haut. Un second rang de colonnes corinthiennes forme, au-dessus des deux parties latérales de la nef, de hautes tribunes et un bel emplacement pour l'orgue ; ce second ordre d'architecture est décoré de médaillons placés sur une frise de deux mètres de hauteur. La longueur intérieure de l'église est de 90 mètres ; la hauteur du plafond de la nef approche de celle des voûtes de nos cathédrales gothiques. Ce plafond est divisé en douze compartiments décorés de caissons en forme de croix et d'étoiles, incrustés en bois de chêne sur sapin, rehaussés par des fonds rouges et azur ornementés en or. De grandes verrières décorent la rosace du grand portail, la chapelle de la Vierge et les huit autres chapelles latérales ; celles de droite représentent la résurrection, Saint-Denis, Sainte-Clotilde et Saint-Charles Borromée ; celles de gauche, le Baptême de Jésus par Saint-Jean, Saint-Martin, Sainte-Elisabeth et Saint-François de Sales ; au-dessus du portail, dans un vitrail d'or, est l'apothéose de Saint-Vincent-de-Paul.





LOUVRE.

IV^e JOURNÉE.

Quatrième Arrondissement.

LE LOUVRE.

Le palais du Louvre est assurément de tous les monuments de Paris celui qui mérite le plus d'être visité. D'abord, sous son point de vue architectural, on peut douter qu'il ait des rivaux, et, sous le rapport des richesses qu'il renferme, on peut affirmer qu'il n'en a point. En effet, là se trouve réunie la collection la plus complète des chefs-d'œuvre de tous les grands maîtres tant anciens que modernes. Cet assemblage si magnifique et si varié des plus riches productions de l'art, le choix si intelligent, si éclairé apporté dans leur classification, leur arrangement, font de ce musée le plus intéressant, le plus curieux de tous ceux qui existent en Europe. Aussi celui qui a parcouru avec attention ces immenses et splendides galeries peut-il se flatter d'avoir vu tout ce que Paris renferme de plus éminemment remarquable. C'est au point qu'en sortant du Louvre le curieux amateur est tellement rassasié du spectacle des merveilles qui viennent de se dérouler sous ses yeux, que rien de ce qu'il aperçoit ailleurs ne lui semble mériter son attention; et véritablement le Louvre est de tous les monuments de Paris celui que l'étranger devrait visiter le dernier, comme étant le plus susceptible d'exciter son admiration et de lui laisser un souvenir impérissable. Malheureusement le voyageur n'a pas toujours le loisir d'arranger à son gré ses promenades et de varier

convenablement ses plaisirs pendant son séjour dans la capitale, qui le plus souvent est trop borné pour lui permettre de longues et laborieuses investigations : aussi la crainte de n'avoir pas le temps nécessaire pour tout voir, tout examiner en détail, fait-elle que l'étranger visite de préférence les lieux désignés comme les plus curieux à connaître, et à ce titre, le Louvre ne peut manquer d'être le premier signalé à la curiosité publique ; et, de fait, voir Paris sans voir le Louvre, c'est, comme on dit, aller à Rome sans voir le Pape, et pour l'étranger ce serait presque une honte, en retournant dans son pays, d'être obligé d'avouer qu'il est venu à Paris, et qu'il n'a point vu le Louvre. Mieux vaudrait, en pareil cas, dissimuler son voyage ; mais ce n'en serait pas moins pour lui l'objet d'un éternel regret : car le Louvre c'est Paris tout entier dans ce qu'il a de plus noble et de plus digne, de plus grandiose et de plus prestigieux ; le Louvre, enfin, est tout à la fois le chef-d'œuvre des monuments parmi tous les chefs-d'œuvre, le temple du goût, le séjour de la science et la gloire des beaux-arts.

Nous allons d'abord esquisser la partie monumentale de ce merveilleux palais, et nous donnerons ensuite une analyse succincte de tous les objets d'art que renferme le musée.

La première construction du Louvre remonte à une époque fort éloignée, et l'on peut dire même incertaine ; ce qu'il y a de positif, c'est que sous Philippe-Auguste ce château servait depuis longtemps de maison de plaisance aux rois de France, et en même temps de forteresse pour défendre la rivièrre des incursions des ennemis, de même que pour contenir les Parisiens en respect ; c'était à proprement parler, comme on le voit, un fort détaché dans le goût de ceux qui s'organisent en ce moment autour de Paris. L'ensemble des bâtiments du Louvre offrait dans son plan un parallélogramme entouré de fossés alimentés par les eaux de la Seine ; ses basses-cours, quelques jardins et la cour principale, contenus dans cette enceinte, en remplissaient la superficie. A cette époque, les bâti-

ments étaient si simples dans leur extérieur, qu'on eût dit de simples murailles percées irrégulièrement de petites croisées les unes au-dessus des autres. Au milieu de la grande cour s'élevait la fameuse tour du Louvre, si célèbre dans l'histoire féodale, et l'effroi des vassaux indociles. Cette tour, construite par Philippe-Auguste, en 1204, devint le centre de l'autorité royale, d'où relevaient les grands fiefs et les grandes seigneuries du royaume. Elle était de forme ronde, entourée par un fossé large et profond, et elle était désignée sous les divers noms de tour Neuve, tour Philippine, forteresse du Louvre, tour Ferraud, etc. Ses murs avaient 13 pieds d'épaisseur vers sa base; sa circonférence était de 144 pieds, et sa hauteur de 66 pieds. Elle communiquait à la cour par un pont construit partie en pierre, soutenu par une arche; l'autre partie composée d'un pont-levis. La tour du Louvre surpassait en hauteur tous les autres bâtiments, avec lesquels elle communiquait par un pont sur le fossé et par une galerie en pierre. Chaque étage était éclairé par huit croisées hautes de 4 pieds sur 3 de large, et garnies d'épais barreaux de fer. L'intérieur contenait plusieurs chambres, une chapelle et un retrait. La tour du Louvre a servi pendant longtemps de prison d'état, et plusieurs des grands personnages des règnes de Charles V et Charles VI y ont été enfermés. Cette tour fut aussi destinée à contenir les trésors des rois. Les bâtiments qui entouraient la cour principale et fortifiaient la grosse tour étaient, ainsi que les clôtures des basses-cours et jardins, surmontés d'une infinité de tours et tourelles de diverses hauteurs et dimensions. Chacune de ces tours avait un nom tiré de sa destination particulière, tels, par exemple, que la tour de l'*Horloge*, de l'*Armurerie*, de la *Fauconnerie*, de la *Grande* et *Petite Chapelle*, la tour de la *Tournelle* et de la *Grand'Chambre du conseil*, la tour de l'*Ecluse*, la tour de l'*Orgueil*, la tour de la *Librairie*, qui était celle où Charles V avait réuni sa bibliothèque, etc. Presque toutes ces tours avaient leurs capitaines ou concierges, qui n'étaient rien moins que de très-hauts et puissants sei-

gneurs du temps. On pénétrait dans le Louvre par quatre portes fortifiées donnant sur chacun des côtés par où l'on arrive encore aujourd'hui dans la cour du Louvre. Dans les bâtiments qui environnaient la cour intérieure il existait plusieurs pièces d'honneur, telles que la grande salle Saint-Louis, la salle neuve du roi, celle de la reine, la chambre du conseil, etc. Là subsistaient aussi diverses cours et basses-cours entourées de bâtiments dits *Maison du four*, de la *Panneterie*, de la *Saucerie*, de l'*Épicerie*, de l'*Arsenal*, etc.

Il paraît qu'en 1539 tous ces bâtiments étaient en assez mauvais état, car depuis longtemps les rois de France n'y logeaient que très-rarement; aussi à cette époque fut-on obligé d'y faire de grandes réparations, afin de pouvoir y loger convenablement l'empereur Charles-Quint. Déjà même en 1528 François I^{er} s'était occupé d'élever sur son emplacement un nouvel édifice, qui fut depuis appelé le vieux Louvre, pour le distinguer des constructions nouvelles.

Le Louvre, tel qu'on le voit aujourd'hui, fut d'abord continué par Charles IX, Henri III et Henri IV. Le gros pavillon fut bâti sous Louis XIII, et sous Louis XIV s'élevèrent une grande partie des bâtiments de la cour, et la fameuse colonnade connue sous le nom de *colonnade du Louvre*. Les travaux, continués pendant quelque temps sous Louis XV, furent abandonnés jusqu'en 1804, époque à laquelle on les reprit, par ordre de Napoléon, sous le règne de qui ils furent presque entièrement achevés.

Nous croyons devoir arrêter ici un instant l'attention du lecteur sur la superbe colonnade dont nous venons de parler, et dont la façade donne sur la place Saint-Germain-d'Auxerrois.

Ce morceau magnifique est le plus beau chef-d'œuvre du grand siècle de Louis XIV, qui produisit tant de merveilles et de si somptueux édifices. Cette façade sans rivale est, comme chacun sait, l'œuvre de Perrault, ce médecin devenu architecte, contre qui Boileau lança tant d'injustes critiques. Ce Perrault était aussi le frère de l'auteur de

Peau-d'Ane et de Barbe-Bleue, qui ont tant amusé notre France, et qui faisaient dire à Lafontaine dans sa naïve et sentimentale bonhomie :

Si Peau-d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

Tant il est vrai qu'on aime à se faire illusion à tout âge, et à bercer son imagination de fantasques et bizarres chimères, et que même l'homme de génie n'en est pas exempt.

Claude Perrault, en donnant le modèle de la grande façade du Louvre, s'éleva au rang des génies de premier ordre en architecture.

Cette façade n'a pas moins de 175 mètres environ de longueur. On admire surtout le parfait ensemble des trois avant-corps et des deux péristyles qui les composent. Dans le soubassement de l'avant-corps du milieu on a pratiqué une porte magnifique de l'effet le plus grandiose, et au-dessus de laquelle est un fronton triangulaire d'une simplicité majestueuse. La cimaise de ce fronton est formée de deux pierres seulement, ayant chacune 18 mètres de longueur sur 2^m, 65 de largeur, quoiqu'elles n'aient que 50 centimètres d'épaisseur. Leur agencement est considéré comme un prodige de l'art ; mais ce qu'on remarque surtout, c'est l'effet admirable que produisent les deux galeries des péristyles derrière ces colonnes corinthiennes, accouplées et portées sur un haut soubassement, qui fait mieux ressortir encore leurs belles et élégantes proportions. Enfin tout cet ensemble d'avant-corps, de péristyle et de colonnes, forme la fameuse colonnade du Louvre, dont le faite se compose d'une terrasse ornée d'une riche balustrade. Sans contre dit, cette façade par l'heureuse harmonie qui existe entre toutes ses parties, le choix et la belle exécution de ses ornements, l'âge économié de leur distribution, et enfin par la majesté de son étendue, doit occuper le premier rang parmi

les plus beaux monuments d'architecture dont Paris puisse se glorifier.

En pénétrant dans la cour du Louvre, on est également frappé de la régularité majestueuse de ces immenses bâtiments qui l'entourent. Une seule des quatre façades ne ressemble point aux trois autres, qui sont aussi de Perrault, et qui du bas en haut sont décorées de colonnes dont les unes sont d'ordre composite, et les autres d'ordre corinthien. Comme la colonnade, ces colonnes ont pour faite une terrasse et une balustrade en pierre. La quatrième façade est d'une date antérieure au règne de Louis XV ; elle fut commencée en 1528, c'est-à-dire cent quarante-deux ans avant les autres corps de bâtiments construits par Perrault, et d'après les dessins de Pierre Lescot : c'est la partie qu'on nomme le vieux Louvre. Il existe un peu de confusion dans cette façade, comme tout ce qui appartient à l'époque de la renaissance ; mais il y a aussi beaucoup de richesse dans les trois étages et les avant-corps ornés de colonnes qui la composent. Les belles sculptures du troisième étage sont dues au ciseau de Jean Goujon. Le gros pavillon central fut construit sous le règne de Louis XIII ; les cariatides qui sont placées dans l'attique, et qui soutiennent le fronton de ce pavillon, ont été sculptées par Sarrazin. Pour répondre convenablement à la magnificence de cet édifice quadrangulaire, il nous semble qu'on aurait dû orner la cour du Louvre d'un dallage en marbre, et on ne lui a pas même fait les honneurs de l'asphalte de la place de la Concorde. Comme au palais d'Aladin, on aura voulu sans doute qu'il existât une imperfection.

MUSÉE DU LOUVRE.

Les musées royaux sont au nombre de quatre, et chacun d'eux est subdivisé en plusieurs parties, selon sa nature et le plus ou moins de salles qu'il occupe.

La première division se compose de toutes les sculptures,

et forme deux classes distinctes, dont l'une comprend les statues, et l'autre les ouvrages modernes. La première classe, désignée sous le titre de musée des Antiques, occupe le rez-de-chaussée de la partie méridionale du bâtiment de l'horloge. Ce musée, qui date seulement de 1797, fut composé en grande partie des statues et autres monuments obtenus par suite des conquêtes de l'armée d'Italie. Il fut ouvert pour la première fois au public en brumaire de l'an 9 de la république (novembre 1800), sous le titre de Musée Napoléon, qu'il conserva jusqu'à la chute de l'empire. Les salles qui lui sont consacrées se distinguent entre elles par des dénominations particulières qui se rapportent aux objets qu'elles renferment, comme par exemple la salle des *Empereurs romains*, la salle des *Saisons*, celle de la *Paix*; puis la salle de *Diane*, du *Centaure*, du *Gladiateur*, de *Pallas*, d'*Hercule*, de *Melpomène*, des *Cariatides*, etc. Toutes ces salles ne contiennent que des ouvrages antiques, et, malgré les pertes considérables que ce musée a faites en 1815 lors du séjour des puissances alliées en France, il s'y trouve encore un très-grand nombre de chefs-d'œuvre, et, de fait, on y voit près de 500 statues ou bustes, environ 200 bas-reliefs, et plus de 250 vases, candélabres, etc., tous du plus grand prix.

La seconde classe des sculptures, ou *musée des Sculptures modernes* et de *la renaissance*, occupe cinq salles aussi au rez-de-chaussée, mais du côté septentrional. Ce musée, créé en 1824, ne contient que des productions des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. L'ancien musée des Petits-Augustins lui a fourni une grande partie des ouvrages qu'il contient.

La deuxième division se compose des tableaux de tous les grands maîtres des diverses écoles qui se trouvent classés dans le grand salon du premier étage, au-dessus du musée des Antiques, et dans la grande galerie qui joint le Louvre aux Tuileries.

La salle des Dessins, qui forme la troisième division, est

dans la galerie dite d'*Apollon*, et renferme une des plus riches collections qu'on puisse voir.

Enfin la quatrième division est composée des Antiques grecques, romaines et égyptiennes, qui occupent neuf salles de plein pied, s'étendant au premier de la façade du Louvre voisine de la rivière; on y arrive par l'escalier à gauche, sous le pérystyle servant d'entrée principale, vis-à-vis de Saint-Germain-l'Auxerrois. Ce musée n'existe que depuis 1827; tous les vases, toutes les médailles, tous les objets antiques rares et précieux, qui s'y trouvent exposés, sont renfermés dans d'immenses armoires d'acajou ornées de glaces.

Toutes les salles du Louvre sont enrichies de peintures allégoriques de nos premiers maîtres modernes.

L'exposition des tableaux et sculptures des artistes français vivants a lieu tous les ans dans les galeries du Louvre. Une galerie provisoire a été ajoutée à cet effet le long de la partie septentrionale de la grande galerie pour le complément de l'exposition des productions annuelles, dont le nombre s'accroît chaque année.

Le musée royal est, comme nous l'avons déjà dit, la plus vaste et la plus riche collection qu'il y ait en Europe. Les tableaux y sont au nombre de plus de 1,250, parmi lesquels on remarque un très-grand nombre de chefs-d'œuvre de toutes les écoles. L'énumération de tous les objets d'art que contient ce travail se trouve contenue dans un volumineux Catalogue que l'amateur peut se procurer en visitant le Louvre.

Le musée est ouvert au public le dimanche, de dix heures à quatre heures. Les étudiants y sont admis depuis le mardi jusqu'au samedi de chaque semaine, et les étrangers peuvent y entrer tous les jours de dix heures à quatre, sur la simple présentation de leurs passeports.

HALLE AUX BLÉS ET FONTAINE MÉDICIS.

(Rue de Viarmes.)

Cet édifice, consacré à l'emmagasinage des grains, est

un vaste bâtiment circulaire dont la première construction remonte à 1662, laquelle eut lieu sur l'emplacement même où se trouvait précédemment l'ancien hôtel de Soissons, qu'avait habité Catherine de Médicis. Cette vaste rotonde voûtée, qui n'a pas moins de 100 m. de circonférence, est percée de 28 arcades, dont six principales servent de passages et aboutissent à autant de rues.

Par suite d'un incendie qui eut lieu en 1802, la coupole, qui était en bois, fut rétablie en fer coulé et recouverte en lames de cuivre, afin de mieux préserver le bâtiment d'un nouveau désastre.

Les greniers, établis au premier étage dans d'immenses galeries, peuvent contenir plus de 30,000 sacs de blés et farines, et sont constamment entretenus pour l'approvisionnement de Paris.

Isolément placé au milieu d'un carrefour, cet édifice est seulement adossé à une colonne d'ordre ionique très-ornée. Cette colonne, fort remarquable, est tout ce qui reste de l'ancien hôtel Soissons. Elle fut élevée en 1572 par ordre de Catherine de Médicis, et disposée de manière à pouvoir s'y livrer à des observations astronomiques, que cette princesse affectionnait beaucoup. Dans le haut de cette colonne a été tracé un méridien d'une exécution fort ingénieuse, et auquel on arrive par un escalier pratiqué dans l'intérieur du monument. Au pied de la colonne jaillit une fontaine publique. On peut visiter l'intérieur et le sommet en s'adressant au portier, qui se tient au nord de l'édifice.

FONTAINE ET MARCHÉ DES INNOCENTS.

(Rue Saint-Denis.)

Comme œuvre d'architecture et de sculpture, la fontaine des Innocents est la plus belle qui existe à Paris; elle est aussi l'une des plus anciennes. Elle fut construite en 1551, sur les dessins de Pierre Lescot, et les riches bas-reliefs dont elle est ornée sont dus au ciseau du célèbre Jean Goujon, le premier sculpteur de son temps,

et, comme on sait, l'une des malheureuses victimes de la St-Barthélemy.

Dans l'origine, cette fontaine était placée au coin de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers ; mais en 1785, lors de la démolition de l'église et du charnier des Innocents, où elle se trouvait adossée, on la transporta au milieu de la place sans que la sculpture en ait aucunement souffert. A cette époque on y ajouta une quatrième arcade, dont la sculpture, faite à l'imitation de celle de Jean Goujon, est de Pajoz. En 1788, on la décora des bassins et des lions qui subsistent aujourd'hui. Ce monument a 46 pieds d'élévation, y compris la coupole, et l'eau qui s'en échappe en magnifiques cascades vient du canal de l'Oureq.

La vaste place qui entoure cette fontaine, et qui est consacrée au marché dit des *Innocents*, fut établie en 1788 sur l'ancien terrain du cimetière, qui y subsistait alors de temps immémorial. C'est sur cette place que se tiennent maintenant les marchands de fruits et de légumes en concurrence avec ceux de la grande halle qui l'avoisine, et où se tiennent plus particulièrement les marchands de comestibles de toutes sortes, près de qui vont s'approvisionner chaque jour tous les pourvoyeurs de Paris.

PLACE DU CHATELET.

FONTAINE DITE DU PALMIER.

La place du Châtelet tire son nom de l'ancienne forteresse de Paris qui y était établie depuis les temps les plus reculés de la monarchie française, et qui y subsista jusqu'en 1812, époque où elle fut entièrement démolie. Cette place est devenue fort belle par les bâtiments qui l'entourent, et surtout par la fontaine monumentale placée dans son milieu, et qui fut érigée en 1807. Cette fontaine consiste en un bassin circulaire de 20 pieds de diamètre, avec piédestal et une colonne au centre de 52 pieds de hauteur. Cette colonne, dressée en l'honneur de Napoléon, repré-



ST GERMAIN L'AUXERROIS.

sente un palmier dont la tête, environnée de ses feuilles, forme le chapiteau, lequel est surmonté d'une figure de Renommée tenant dans chacune de ses mains une couronne. Quatre statues allégoriques sont placées sur le piédestal, et représentent la Loi, la Force, la Prudence et la Vigilance, qui se donnent la main, et forment ainsi le cercle autour de la colonne, dont le fût est partagé par des anneaux en forme de bracelets de bronze doré sur lesquels sont inscrits les noms de plusieurs victoires remportées par les armées de Napoléon.

L'eau qui jaillit de la fontaine s'échappe de chaque angle par une corne d'abondance, et vient retomber dans le bassin.

Les statues du piédestal ont été sculptées par Bosio.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS.

(En face la colonnade du Louvre.)

Cette basilique est particulièrement remarquable par son antiquité. Les historiens en font remonter la première construction à l'année 580, sous le roi Childéric, qui en fut, selon eux, le fondateur. Pillée et dévastée depuis par les Normands, elle fut rebâtie par Robert, fils de Hugues Capet, en 990, et complètement achevée et restaurée en 1427 sous Charles VII. Son beau portail date de 1435. Dans le dix-septième siècle, elle reçut encore de nouveaux embellissements, et successivement jusqu'en 1746. Saint-Germain-l'Auxerrois fut constamment la paroisse des rois de France tant qu'ils habitèrent le Louvre, ce qui explique suffisamment les notables changements qu'elle reçut à diverses époques, et qui en firent la principale richesse; depuis même elle conserva cette prérogative jusqu'à la première révolution, qui naturellement la lui enleva, mais elle lui fut rendue sous la restauration. Toutefois, la révolution de juillet lui valut d'être dévastée à l'occasion d'un service funèbre que le clergé voulut célé-

brer en l'honneur de la famille déchue. Fermée alors pendant plusieurs années, elle ne fut rendue au culte qu'en 1838, après toutefois avoir subi plusieurs changements et réparations, principalement dans son portail, qu'on aurait dû au contraire, selon nous, s'attacher à conserver dans toute son intégrité, comme un monument d'antiquité des plus remarquables.

L'intérieur de cette église se compose de cinq nefs, d'un chœur magnifique, avec une belle grille à hauteur d'appui, et de plusieurs chapelles enrichies dans le temps de très-beaux tableaux de plusieurs grands maîtres. Les piliers gothiques ont été modernisés dans le bas, et de nouveaux ornements de sculpture l'ont encore embellie. La chaire, avec son dôme en forme de couronne royale, est d'un fort bon effet. Le banc d'œuvre, exécuté sur les dessins de Perrault, mérite également de fixer l'attention, et les vitraux peints des croisées sont aussi très-remarquables. Tous ces embellissements, enfin, donnaient autrefois à cette église un aspect imposant et majestueux.

Saint-Germain-l'Auxerrois n'offre plus, sans doute, aujourd'hui, le même attrait que jadis, mais on y admire encore ce qui subsiste de son portique et de sa façade gothique.

La longueur de ce monument est de 80 mètres, et sa largeur de 40.

HOTEL DE LA BANQUE DE FRANCE.

(Rue de la Vrillière.)

Ce bâtiment, qui est l'ancien hôtel de Toulouse, ne présente, comme monument, qu'un intérêt très-secondaire, et, si nous en parlons, c'est uniquement sous le rapport de sa destination présente.

Cet hôtel fut reconstruit en 1720, sur les dessins de Mansard, pour M. le duc de La Vrillière, qui à cette occasion donna son nom à la rue qui passe devant. La grande porte

de la façade qui donne sur la place des Victoires est à pilastres d'ordre ionique surmontés de statues.

Cet hôtel fut cédé en 1811 à l'administration de la Banque de France, qui y fit faire à cet époque des travaux considérables.

Cette banque fut fondée en 1803, sur l'autorisation de Napoléon, pour l'émission de billets payables à vue et au porteur, appelés billets de banque de 500 et de 1,000 fr. Son crédit fut établi sur les principales maisons de banque de Paris, et ses opérations principales eurent pour objet de faciliter l'escompte des effets de commerce à échéances déterminées. La Banque fait aussi des avances sur dépôts de lingots et monnaies étrangères d'or et d'argent; elle opère le recouvrement en compte courant des effets à échéances; elle reçoit en compte les sommes qui lui sont versées par des particuliers et des établissements publics, et acquitte les dispositions faites sur elle. Elle ne peut admettre d'oppositions sur les sommes qu'elle a en compte courant. La Banque a un gouverneur et deux sous-gouverneurs, un conseil de régents et des censeurs. Elle est en outre placée sous l'autorité supérieure du ministre des finances.

Les bâtiments qui entourent la cour d'honneur sont consacrés aux caisses et aux divers bureaux d'échange de billets et d'effets publics.

Le premier étage est occupé par le directeur et les censeurs de la banque.

Le gouverneur habite les appartements de l'aile droite, et l'aile gauche, dont l'entrée donne rue Croix-des-Petits-Champs, est occupée maintenant par les bureaux de la Caisse d'épargnes.

TEMPLE DE L'ORATOIRE.

(Rue Saint-Honoré.)

L'église de l'Oratoire, qui fut fermée lors de la révolu-

tion de 1789 par la suppression des prêtres de cet ordre, fut cédée en 1802 aux protestants réformés, et le service de cette religion s'y fait depuis ce temps tous les dimanches à l'heure de midi pour les Français, et à trois heures pour les Anglais et les Américains.

La construction de cet édifice remonte à l'année 1621. L'architecture en est noble et belle, et tient du style grec.

PONT DU CARROUSEL.

(Qui conduit du Louvre au quai Voltaire.)

Ce magnifique pont, construit en 1834 sous la direction de l'ingénieur Polonceau, se compose de trois arches en fonte sur piles en pierre, et intérieurement remplies de pièces de charpente. Elles sont d'une merveilleuse hardiesse; chaque arche présente cinq travées superposées et roulées. Ce pont a l'air d'être ainsi soutenu par des ressorts de voitures. Du milieu on remarque l'effet pittoresque que produisent les quais de Paris et la Cité. Le sol est en cailloutage, et les trottoirs en bitume Seyssel.

Ce pont sert aux piétons et aux voitures, et l'on paie 5 centimes par personne pour le traverser.

PONT DES ARTS.

(En face le Louvre et l'Institut.)

Ce pont, construit en 1804, est situé entre le palais du Louvre et celui des Beaux-Arts, dont il porte le nom. Il se compose de neuf arches en fer qui supportent le plancher, sur lequel passent les piétons, et qui est bordé par une balustrade en fer. Les piles et les culées sont en pierre et posées sur pilotis. La longueur du pont est de 516 pieds, et sa

argeur de 30 pieds. Les piétons seuls peuvent y passer en payant un droit de 5 centimes.

Ce pont, qui se distingue par son élégance et sa légèreté, est le premier dont les arches aient été construites en fer. Il fut établi aux frais d'une compagnie qui obtint une concession de trente années, et qui ne dépensa pour sa construction qu'environ 900,000 fr.



V^e JOURNÉE.

Cinquième Arrondissement.

ARC DE TRIOMPHE DE LA PORTE SAINT-DENIS.

Cet arc de triomphe, élevé en 1672 par la ville de Paris à la gloire de Louis XIV, est l'un des plus beaux monuments de la capitale; moins grandiose que celui de la barrière de l'Etoile, il n'en est pas moins parfait et majestueux dans son ensemble, et digne en tout du grand roi en l'honneur de qui il fut érigé : car, si de notre temps, et pour exalter les rapides conquêtes de Napoléon, on a cru devoir élever de nombreux monuments qui dussent en perpétuer le souvenir, il ne faut pas oublier qu'avant cet illustre conquérant la France eut aussi à se glorifier de nombreuses victoires remportées sur ses ennemis; et, pour ne citer ici que celles de Louis XIV qui donnèrent lieu à l'érection du monument que nous avons à décrire, il est assurément bien remarquable qu'au début de sa brillante carrière et en moins de deux mois ce prince soit parvenu à se rendre maître de deux provinces entières et à soumettre plus de trente villes qui furent pour jamais réunies à la France. C'est cette rapidité de conquêtes qui

fit dire à Boileau, dans l'une de ses épîtres adressées à Louis XIV :

Grand roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire !

Et cet enthousiasme poétique n'avait assurément rien alors qui dût paraître exagéré, car une campagne aussi glorieuse devait exciter l'admiration de tous. Il est certain que, si Louis XIV eût eu l'humeur aussi envahissante que Napoléon, son historiographe Boileau aurait été obligé de quitter la plume, ne pouvant suffire à enregistrer tant de hauts faits. Quoi qu'il en soit, Louis XIV en fit assez pour qu'on élevât un monument à sa gloire qui pût témoigner à la postérité de la reconnaissance publique. Aussi l'on peut dire que rien n'y manqua, car l'arc de triomphe de la Porte-Saint-Denis est l'un des plus beaux monuments de ce genre qui existent, même parmi ceux de la Grèce et de Rome, qui en ont tant produit.

Cet arc de triomphe fut construit sur les dessins de Blondel, célèbre architecte de cette époque, qui en dirigea tous les travaux. Il a 72 pieds de hauteur, y compris l'attique, et autant en largeur. Il se compose de trois arches, dont celle du milieu, cintrée, a 15 pieds de large sur 30 pieds d'élévation; les arches ou portes latérales n'ont que 15 pieds de haut sur 6 de large. Toutes les sculptures sont du fameux Girardon, et véritablement admirables d'exécution. Deux pyramides sont sculptées dans l'épaisseur des parois du monument, lesquelles sont chargées de trophées d'armes, et terminées par deux globes aux armes de France. Au bas de la face principale sont deux statues colossales et allégoriques représentant, l'une la Hollande vaincue sous les traits d'une femme consternée, l'autre le fleuve du Rhin appuyé sur un lion, et tenant en main une corne d'abondance; le côté opposé représente la prise de Maestricht et plusieurs renommées. Au-dessus de l'arche principale on voit Louis XIV à cheval traversant le fleuve à la nage, et sur la frise est gravée l'inscription suivante : *Ludovico Magno.*

ARC DE TRIOMPHE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

L'arc de triomphe de la porte Saint-Martin fut érigé aussi par la ville de Paris en 1674, deux ans après celui de la porte Saint-Denis, et en commémoration de nouvelles victoires de Louis XIV, qui eurent pour résultat la prise de Besançon, celle de Limbourg, la triple alliance rompue et la défaite des Allemands. Ce monument est loin sans doute d'être aussi parfait que son illustre voisin, mais il ne faut pas croire pour cela qu'il soit dépourvu de tout mérite. Il fut construit sur les dessins de Bullet, élève de Blondel, et sa hauteur totale est de 50 pieds sur une largeur pareille. Il est percé de trois arcades, dont celle du milieu, qui est la plus élevée, est ornée de quatre bas-reliefs de Demarsi et autres sculpteurs du temps, dont l'un représente la ville de Besançon, l'autre la rupture de la triple alliance, et les deux autres la défaite des Allemands par Louis XIV, qui lui-même est représenté sous la figure d'Hercule tenant une massue et terrassant un aigle.

Sur l'attique on lit une inscription latine qui rappelle quelques-unes des victoires du monarque français.

THÉÂTRE DU GYMNASÉ,

(Boulevard Bonne-Nouvelle.)

Ce théâtre, dont le genre est à peu près celui du Vaudeville, fut érigé en 1820, sous les auspices de Madame la duchesse de Berry, qui voulut bien lui donner son nom, et le transformer ainsi en théâtre royal. Longtemps il jouit d'une très-grande vogue, et devint en quelque sorte le théâtre de prédilection de la haute société. Longtemps aussi la troupe fut excellente, bien dirigée, et le genre de pièces du meilleur ton. C'est là que Scribe fit jouer la majeure partie de ses charmants ouvrages, exécutés avec un

ensemble parfait par des acteurs aimés du public, et, entre autres, par Perlet, Ferville, Bernard-Léon, Gonthier, ainsi que mesdames Grévedon, Floriet et Léontine Fay, devenue depuis madame Volnys. Ce théâtre possède encore aujourd'hui l'un de nos premiers comédiens du temps présent, l'excellent Bouffé, dont la verve comique attire chaque soir au Gymnase bon nombre d'amateurs.

Cette salle est ornée à l'extérieur d'un frontispice à colonnes et pilastres d'ordres ionique et corinthien, ainsi que d'un fronton où figurent deux Muses enchâssées dans deux niches. Son intérieur est élégant et sa distribution agréable et fort commode. Le foyer est vaste et très-bien orné.

THÉÂTRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

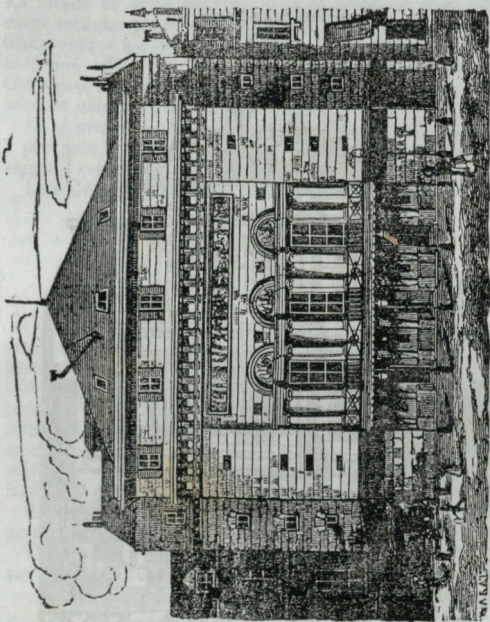
(Boulevard de ce nom.)

Nous avons dit, en parlant de l'Académie royale de musique, que la salle de la porte Saint-Martin fut construite à la hâte en 1781 pour recevoir la troupe du grand Opéra, dont le théâtre, établi au Palais-Royal, venait d'être incendié. Ce fut là, en effet, que l'opéra lyrique subsista jusqu'en 1794, époque où il fut transporté rue de Richelieu, dans la nouvelle salle qu'on y avait élevée exprès pour lui.

La façade du théâtre de la porte Saint-Martin est ornée de huit colonnes doriques supportées par autant de cariatides qui se trouvent au niveau du soubassement; entre les colonnes sont les bustes de Quinault, Lulli, Rameau et Gluck; au-dessus est un vaste bas-relief exécuté par Boquet. Ce théâtre est sans vestibule et pour ainsi dire sans foyer, tant celui qui existe est petit; mais la salle est belle, vaste et commode, et peut contenir environ 1,800 personnes.

Depuis 1794, cette salle a été consacrée presque exclusivement au mélodrame du genre terrible, à la pantomime

et aux ballets , puis à quelques comédies-vaudevilles en un acte ; seulement depuis quelques années le drame régulier et la comédie larmoyante sont venus ennoblir le genre et

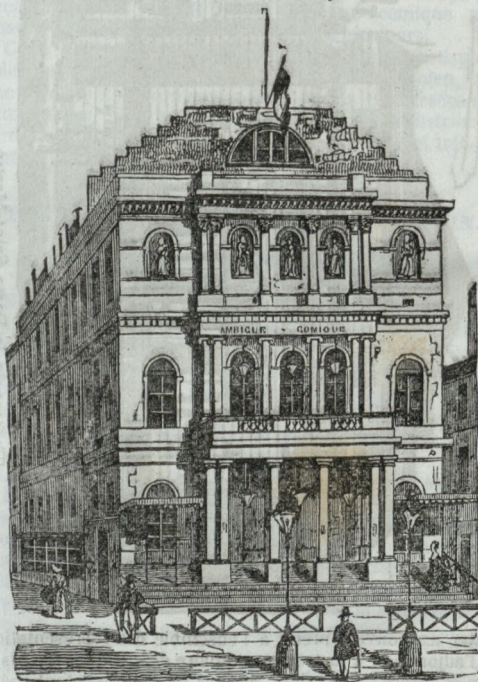


Théâtre de la Porte Saint-Martin,

ajouter un nouvel intérêt à l'ensemble des représentations par l'adjonction à la troupe ordinaire de quelques talents de premier ordre, véritables artistes que se disputent même nos premiers théâtres.

THÉÂTRE DE L'AMBIGU-COMIQUE.

(Boulevard Saint-Martin.)



Ce théâtre était anciennement boulevard du Temple, à côté de la Gaité; mais un incendie, qui eut lieu en 1827,

ayant détruit cette salle, on en construisit une autre sur le boulevard Saint-Martin, dont l'ouverture eut lieu en 1828. La façade de cette nouvelle salle se compose d'un avant-corps soutenu par des colonnes supportant une terrasse qui communique au foyer. Cette façade ainsi disposée est d'un assez bel effet, vue de la partie du boulevard qui mène au Château-d'Eau. L'intérieur de la salle est de forme circulaire, et contient cinq rangs de loges.

Le genre de pièces qu'on joue à l'Ambigu-Comique est à peu près le même que celui de la porte Saint-Martin, et souvent certains drames y attirent la foule.

La salle peut contenir environ 1,900 personnes.

FONTAINE DU CHATEAU-D'EAU.

(Boulevard de Bondy.)

Cette belle fontaine fut érigée en 1811, sur les dessins de Girard. Son aspect est des plus gracieux; sa base est un bassin circulaire dont le rayon est d'environ 13 mètres, et du milieu duquel s'élèvent trois autres bassins surmontés d'une patère d'où s'échappe une volumineuse gerbe d'eau qui retombe en cascades et en nappes d'étage en étage jusque dans le dernier bassin; sur les quatre angles de celui-ci sont placés deux à deux huit lions en fonte qui à leur tour lancent de leurs gueules d'abondants jets d'eau.

Le sommet de la coupe supérieure est élevé de la base du grand bassin d'environ 30 pieds.

Cette fontaine est alimentée par les eaux venues du bassin de la Villette.

HOPITAL SAINT-LOUIS.

(Faubourg du Temple.)

Cet hôpital fut fondé par Henri IV en 1610. C'est assurément l'un des plus beaux, des plus salubres et des mieux

tenus de Paris. En 1802 il reçut encore de nouveaux développements et de notables améliorations. Construit sur un terrain vaste et dans une situation élevée, il est parfaitement aéré, et d'autant plus qu'il est entièrement séparé des maisons voisines par de grandes cours bordées de bâtiments consacrés uniquement au service de l'établissement.

Les bains médicaux de toute nature que renferme l'hôpital St-Louis pour les diverses maladies qui s'y traitent jouissent d'une grande réputation.

On soigne plus particulièrement dans cet hospice les maladies de la peau ; huit à neuf cents lits y sont consacrés aux personnes affectées de la gale, de la teigne, d'ulcères, de dartres, etc. Ces lits sont desservis par des sœurs de la Charité. Cet établissement est ouvert au public les jeudis et dimanches seulement, et pour les étrangers tous les jours.

Les hospices de Paris ont cela d'avantageux : c'est que chacun d'eux, pour la plupart, est uniquement consacré au traitement exclusif de tel ou tel genre de maladies, et que les médecins les plus en renom pour chacune de ces maladies y sont attachés de préférence, ce qui facilite le traitement et en assure plus pertinemment la guérison.

Un conseil général d'administration chargé de la surveillance des principaux hôpitaux est établi parvis Notre-Dame, n° 30, et ses bureaux sont ouverts chaque jour de la semaine de dix heures à quatre heures. C'est là que doivent s'adresser les malades pour obtenir un permis d'admission, après toutefois avoir été examinés, afin d'être dirigés vers l'établissement où la nature de leurs maladies les rend admissibles.

PRISON DE SAINT-LAZARE.

(Rue du Faubourg-Saint-Denis.)

Cette maison ne reçoit que des femmes : elles sont logées séparément, selon la nature des délits. Voici comment elles

sont classées : d'abord celles qui doivent être jugées ou dont la condamnation n'excède pas une année, puis les filles publiques condamnées à un ou plusieurs mois de prison pour infraction aux règlements de police ; enfin les femmes détenues pour dettes. Chaque classe a son infirmerie et des ateliers distincts pour confectionner divers ouvrages à l'aiguille.

Il existe dans la prison une chapelle où tous les dimanches les détenues vont entendre la messe.

Le service intérieur est fait par les sœurs de la Charité.

Cette maison de détention peut contenir environ 900 femmes.

ÉGLISE SAINT-LAURENT.

(Rue du Faubourg Saint-Martin.)

La première construction de cette église date du XIII^e siècle. Rebâtie en 1429, elle fut encore agrandie et restaurée en 1595. Son portail est de 1622. Le plan de l'édifice est régulier, mais simple et sans ornements d'architecture. L'intérieur non plus n'a rien de bien remarquable, si ce n'est toutefois un tableau de Greuze représentant le martyr de saint Laurent.

BARRIÈRE DE LA VILLETTE.

(Faubourg Saint-Denis.)

L'enceinte de l'octroi qui entoure Paris, et qui comprend environ 12,000 toises de murailles, est entrecoupée de 55 barrières qui servent d'entrées à cette immense capitale. La plupart de ces barrières sont autant de monuments d'architecture ; celui de la barrière de La Villette est surtout très-remarquable : construit en 1788 sur les dessins de Le

doux, il offre un plan carré dont les quatre faces présentent un frontispice de 8 pilastres isolés. Sur ce vaste soubassement s'élève une tour massive composée d'une galerie circulaire à quarante colonnes d'ordre dorique formant ensemble vingt arcades. Un second rang de croisées, un entablement et un attique, complètent à l'extérieur tout l'ensemble de cet édifice vraiment imposant.

VI^e JOURNÉE.

Sixième Arrondissement.

ÉGLISE SAINT-LEU.

(Rue Saint-Denis, 184.)

Cette église, dont l'origine remonte au XIII^e siècle, fut restaurée et érigée en paroisse en 1617. Elle fut de nouveau reconstruite et agrandie en 1727. Contrairement aux autres églises, le maître-autel de Saint-Leu est placé à une très-haute distance du sol ; c'est au point que le célébrant semble officier au premier étage. Cette disposition particulière a permis au surplus d'établir au-dessous une chapelle basse, laquelle est dédiée à Jésus-Christ sur le Calvaire.

D'assez beaux tableaux ornent l'intérieur de cette église, peu remarquable, du reste, sous le rapport architectural.

ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS.

(Rue Saint-Martin, 202.)

Érigée en paroisse en l'année 1176, l'église de Saint-Nicolas-des-Champs fut rebâtie en 1420, et agrandie de nouveau en 1576 ; son intérieur même fut encore embelli

quelques années avant la première révolution. Le maître-hôtel est décoré à la grecque, avec attique surmonté d'un fronton. On y voit un tableau qui n'est pas sans mérite, et qui représente l'assomption de la Vierge.



Plusieurs personnages remarquables ont été inhumés

dans cette église, entre autres le poète Viaud, Guillaume Budé, Pierre Gassendi, Mlle de Scudéry, etc.

ÉGLISE SAINTE-ÉLISABETH.

(Rue du Temple, 109.)

L'église Sainte-Elisabeth fut construite en 1626 par les religieuses du tiers ordre de Saint-François, communauté qui fut supprimée en 1790.

Cette église fut agrandie en 1829. Son portail est décoré de pilastres doriques et ioniques, ainsi que son intérieur.

TOUR-SAINTE-JACQUES-DE-LA-BOUCHERIE.

(Rue des Arcis.)

L'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie, dont l'origine remontait à une haute antiquité, fut démolie pendant la révolution de 1789; la tour seule, qui date seulement du règne de François I^{er}, fut conservée et vendue à un particulier, qui s'en servit pour y établir une fonderie. Cette tour, admirée des connaisseurs, est un des monuments les plus élevés de Paris; elle a 52 mètres de hauteur. Il est heureux qu'en aliénant cet édifice on ait imposé à l'acquéreur la condition de le conserver intact : car il eût très-bien pu se faire, sans cela, qu'il fût démoli à son tour, de même que l'église, ce qui aurait été fâcheux, car c'est l'un des beaux restes de l'ancienne architecture. Au surplus, la ville de Paris en a fait l'acquisition en 1836, sans doute à l'effet d'en assurer la conservation.

CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS.

(Rue Saint-Martin, 208.)

Cet établissement vraiment national, et qui n'a point son

pareil en Europe, est incontestablement l'un des plus utiles et des plus recommandables. C'est véritablement la plus belle conquête dont notre première révolution puisse se glorifier et qui fait le plus d'honneur à ses auteurs.

Fondé en 1795 par la convention, le Conservatoire des arts et métiers a pour objet d'offrir une collection complète de tous les modèles possibles d'outils, machines, instruments, propres à faciliter le progrès des arts, de l'agriculture et de l'industrie. Nul brevet d'invention ou même de perfectionnement n'est accordé sans que le dessin original n'en soit déposé par son auteur dans cet intéressant musée; absolument comme à la bibliothèque royale, qui possède un ou plusieurs exemplaires de tous les ouvrages qui s'impriment. En un mot, depuis l'outil le plus simple jusqu'à l'instrument le plus compliqué, l'objet de plus mince valeur jusqu'à celui du plus grand prix, les plus variés enfin dans leur conception et d'une utilité reconnue dans leur application, tout s'y trouve réuni et classé dans d'immenses salles disposées à cet effet, et dans un ordre parfait.

Voici, au surplus, la désignation de ces diverses salles, et la division des objets qu'elles renferment :

1^o La galerie d'entrée, au rez-de-chaussée, consacrée aux machines en grand ;

2^o La salle d'agriculture contenant toutes sortes de modèles d'instruments aratoires et autres ;

3^o La salle de filature, où se trouvent réunis tous les modèles de métiers, dévidoirs, cardes, moulins, etc. ;

4^o La grande galerie, pour tous les instruments propres à l'architecture ;

5^o La galerie des échantillons contenant plus de 400 modèles de toutes sortes ;

6^o La salle de Vaucanson, où sont renfermés les outils, presses, laminoirs, etc. ;

7^o Salle de l'Éventail, contenant les modèles de roues, poids et mesures, instruments de mathématiques, etc. ;

8^o La salle des tours, où sont contenus une foule de modèles de diverses formes ;

9^o Salle sur le jardin pour les objets d'optique ;

10° Salle des outils, modèles de toutes sortes ;

11° Salle de l'horlogerie, contenant deux à trois cents pièces ou articles propres à l'horlogerie ;

12° Enfin le cabinet de physique, le plus riche qui existe, et qui se divise ainsi : la mécanique, l'hydrostatique, la pneumatique, l'acoustique, la pneumatochimie, l'électricité, le galvanisme et l'optique, avec tous les instruments y relatifs.

Il y a, de plus, la salle des dessins, qui en contient une nombreuse collection placée dans divers tiroirs.

Une bibliothèque spéciale, composée uniquement d'ouvrages relatifs aux sciences et aux arts, fait également partie de ce précieux dépôt.

Divers cours gratuits établis depuis 1819 y traitent de la physique, de la géométrie, de la mécanique et de la chimie agricole.

L'entrée des salles a lieu, pour le public, les jeudis et dimanches, de 10 à quatre heures. Les étrangers y sont admis tous les jours, de midi à quatre heures, sur la simple présentation de leurs passeports.

PALAIS DU TEMPLE.

(Rue du Temple, 80.)

Cet édifice fut construit en 1667, sur une partie de l'ancien palais des templiers, lequel occupait une très-vaste étendue sur tous les terrains des quartiers environnants. La façade donnant sur la rue du Temple se compose de huit colonnes ioniques accouplées, au-dessus desquelles ont été placées quatre statues allégoriques. La façade sur la rue est ornée de deux statues représentant la Seine et la Marne. Avant la révolution, on distinguait dans l'enceinte de ce palais l'ancien enclos du Temple, occupé aujourd'hui par le marché au vieux linge.

Il existait autrefois dans le Temple une tour carrée qu'on appelait le donjon du Temple, et qui fut démolie

en 1810. Ce donjon, flanqué de tourelles et élevé de plus de 150 pieds de hauteur, remontait au XII^e siècle, du temps des chevaliers du Temple, dont le palais était une forteresse; souvent aussi dans ces temps reculés ce donjon avait été habité par les rois de France. Depuis il devint bien tristement fameux par l'asile forcé qu'y subit l'infortuné Louis XVI; ce fut là que ce malheureux roi écrivit son testament, dans lequel il pardonnait à ses bourreaux. et qu'il fit ses derniers adieux à sa famille avant de marcher à la mort.

Le Temple est aujourd'hui consacré à une congrégation religieuse.

RUE SAINT-MARTIN.

(Rue de la Croix.)

¶ Ce marché a été construit en 1816 dans l'enceinte du jardin de l'ancien prieuré de Saint-Martin. C'est un parallélogramme de 100 mètres de longueur et de 60 mètres de largeur; il est séparé en deux halles éclairées par des arcades à persiennes.

La fontaine qui s'élève au milieu est due à M. Gois fils.

THÉÂTRE DE LA GAITÉ.

(Boulevard du Temple.)

Le théâtre de la Gaité fut fondé en 1760, sous le titre de théâtre de Nicolet, nom d'un très-habile faiseur de tours fort en vogue à cette époque. C'est depuis la révolution de 1789 que ce théâtre fut désigné sous le titre de théâtre de la Gaité. Mais un incendie qui eut lieu en 1835 le détruisit de fond en comble, ainsi qu'il était advenu au théâtre de l'Ambigu, son plus proche voisin d'alors. La salle de la Gaité fut reconstruite presque immédiatement sur le même emplacement que l'ancienne.

La nouvelle est fort simple dans l'ensemble de sa construction, et sans aucune espèce d'ornements. Le genre de

pièces qu'on y joue est absolument le même que celui de l'Ambigu-Comique.

CIRQUE-OLYMPIQUE.

(Boulevard du Temple.)

Le Cirque-Olympique est un théâtre d'équitation dirigé par les frères Franconi, fils de l'ancien écuyer de ce nom, premier fondateur du Cirque, sous le titre de théâtre de Franconi, lequel a subsisté d'abord sur le boulevard des Capucines, d'où il s'est transporté plus tard rue Monthabor et rue Saint-Honoré, dans l'emplacement où l'on donne aujourd'hui des bals et des concerts; ensuite il alla s'établir faubourg du Temple, où un incendie qui vint consumer la salle obligea les frères Franconi à venir s'installer dans la salle construite par eux boulevard du Temple, et qu'ils occupent depuis cette époque.

La façade de ce théâtre est ornée de colonnes et de statues; on y remarque entre autres deux chevaux fougueux contenus par deux vigoureux écuyers. Ce groupe est évidemment une imitation des chevaux de Marly placés à l'entrée des Champs-Élysées. A son intérieur, la salle est de forme circulaire, très-commode et très-bien distribuée. Elle peut contenir environ 1,800 personnes.

Indépendamment de ce théâtre, les frères Franconi en possèdent un second situé au milieu des Champs-Élysées, et qu'ils y ont fait construire pour toutes les représentations données pendant la belle saison. Cette seconde salle est fort élégante, et, comme celle du boulevard, attire également beaucoup de monde.

Depuis longtemps déjà MM. Franconi ont ajouté à leurs exercices d'équitation et de voltige des pantomimes équestres, des ballets et des mimodrames à grand spectacle, qui ont aussi obtenu beaucoup de succès, et leur attirent habituellement la foule.

Sous le rapport des exercices d'équitation et des évolutions équestres, le Cirque-Olympique est assurément le théâtre

le plus remarquable en ce genre. Là se trouve en effet réuni ce qu'il y a de plus habiles écuyers, soit comme professeurs, soit comme artistes; il en est un entre autres qui se fait plus particulièrement remarquer par ses tours de force et son adresse : nous voulons parler d'Auriol. Cet homme, par sa grâce, sa légèreté, sa gentillesse, la facilité, la souplesse, la vélocité de tous ses mouvements; l'aplomb, la sûreté qu'il sait mettre dans les surprenants tours qu'il exécute, est véritablement si extraordinaire, qu'on le prendrait volontiers pour un sylphe, un de ces fils de l'air qui peuvent à volonté traverser les espaces. Aussi est-il l'objet de l'engouement comme de l'admiration du public.

Ce qui contribue puissamment encore à la vogue de ce théâtre, c'est l'enthousiasme que fait naître la perfection rare qu'on est parvenu à obtenir dans les exercices et évolutions qu'exécutent les chevaux. On est vraiment émerveillé, d'une part, de l'habileté des écuyers qui dirigent leur éducation équestre, de la patience, du tact et de l'adresse dont il leur a fallu faire usage pour se rendre maîtres à ce point de tous les mouvements de l'animal; et, d'autre part, du degré d'intelligence dont il faut que le cheval soit doué pour exécuter avec tant de précision les nombreux exercices auxquels on le soumet, sans que jamais son instinct ne faille ni n'embarrasse la marche souvent très-compiquée de l'ensemble des évolutions.

L'intérêt qu'inspire naturellement le cheval par les éminentes qualités qui le distinguent, et que Buffon d'ailleurs a si bien décrites, s'augmente ici de tout ce que la puissance de l'homme est parvenu à tirer de l'intelligence et de la docilité de ce précieux animal.

THÉÂTRE DE DUMAS,

(Boulevard du Temple.)

Ce théâtre, que l'on construit maintenant sur l'emplacement qu'occupait l'hôtel Foulon, est destiné au drame et au répertoire de M. Alexandre Dumas.

VII^e JOURNÉE.

Septième Arrondissement.

ÉGLISE SAINT-MÉRY OU SAINT-MÉDÉRIC.

(Rue Saint-Martin, 4.)

Cette église fut reconstruite en 1520 sur l'emplacement d'une ancienne chapelle remontant au IX^e siècle, et près de laquelle demeurait et mourut saint Médéric, qui y fut enterré.

L'église actuelle, à laquelle on a fait d'importantes réparations en 1836, est d'une élégante et riche architecture, dans le style gothique. Dans l'intérieur il existe un assez grand nombre de chapelles, dont quelques-unes possèdent de très-beaux vitraux, et sont enrichies de tableaux de plusieurs peintres célèbres.

Le maître-autel ressemble à un tombeau antique, et renferme en-dessous, à ce qu'on assure, la châsse de Saint-Merry.



Les chapelles des croisées sont ornées aussi de colonnes corinthiennes, avec fronton triangulaire.

ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE.

(Rue du Perche, 15.)

Cette église, dépendante d'un ancien monastère de Capucins, fut construite en 1623 sur l'emplacement d'un jeu de paume.

L'architecture en est fort peu remarquable; toutefois, l'intérieur, originairement très-simple, a été orné depuis de statues, de tableaux et de riches candélabres. Il existe entre autres dans le chœur une fort belle statue de saint François-d'Assise en marbre d'Egypte, et représenté à genoux en face de la statue d'un autre personnage également à genoux.

ÉGLISE DES BLANCS-MANTEAUX.

(Rue de ce nom, 16.)

Cette église, bâtie en 1687, est, comme monument, d'une très-faible importance. Elle n'a point de portail, et son intérieur, d'ordonnance corinthienne, a trop de longueur pour si peu de largeur. Les bas-côtés sont aussi très-étroits.

ÉGLISE SAINT-DENIS.

(Rue Saint-Louis, 50, au Marais.)

Cette église est de construction récente, c'est-à-dire qu'elle a été rebâtie en 1828 sur l'emplacement d'une ancienne église, qui datait de 1684. Son architecture est d'un style grec, avec péristyle à quatre colonnes. L'intérieur se compose de trois nefs.

TEMPLE DES PROTESTANTS.

(Rue des Billettes, 18.)

Cette église, bâtie en 1754, dépendait d'un ancien couvent, supprimé pendant la révolution de 1789. Reconstituée en 1808 par la ville de Paris, elle fut livrée au culte luthérien de la confession d'Augsbourg.

Le service de cette communion se fait alternativement en français et en allemand, chaque dimanche et fête, à midi pour les uns, à deux heures pour les autres.

SYNAGOGUE DES ISRAÉLITES.

(Rue Notre-Dame-de-Nazareth, 17.)

Ce temple est d'une construction simple, mais élégante : L'intérieur se compose d'une grande salle entourée de trente colonnes d'ordre dorique, supportant une galerie supérieure où se trouvent les tribunes des femmes. La voûte, à plein ceintre, est percée de dix ouvertures ou lanternes.

Le service commence, les jours de fête et de sabbat, à sept heures et demi du matin, et le soir, en toute saison, à une heure avant le coucher du soleil. Pendant les cérémonies du soir, le temple est éclairé par 31 lampes suspendues entre les entrecolonnes de l'édifice, et par six lustres garnis de bougies.

ARCHIVES DU ROYAUME.

(Hôtel de Soubise, au Marais.)

Jusqu'en 1697, l'hôtel de Soubise avait porté le nom de Guise ; à cette époque seulement il fut acquis par François de Rohan, prince de Soubise, qui, en 1706, le fit reconstruire presque entièrement, d'après les dessins de l'archi-

tecte Lemaire. L'entrée principale du monument donne sur la rue de Paradis ; il est orné de colonnes corinthiennes, de trophées, des armes de Rohan et de Soubise, et de belles sculptures par Coustou. La façade porte un emblème sculpté par le Lorrain ; le vestibule et l'escalier sont peints à l'huile par Brunetti.

Cet hôtel était, selon cette description, l'un des plus beaux édifices du temps. A cette époque, le Marais était le quartier à la mode, comme étant le plus somptueusement bâti. La place Royale était alors la promenade favorite, et les hôtels de Soubise, de Rohan, de Beauvilliers, et tant d'autre d'un nom également illustre, attestent la grandeur dans laquelle vivaient les grands seigneurs du xvii^e siècle.

Tel qu'il est encore aujourd'hui, avec ses souvenirs historiques et les restes de sa splendeur passée, l'hôtel de Soubise mérite une attention particulière. La vaste pièce qui contient les archives du royaume doit, à en juger d'après son étendue, avoir servi aux réceptions publiques ; maintenant elle est rendue méconnaissable par l'immense quantité de papiers dont elle est remplie. Mais ces papiers ont une telle importance, qu'on regrette moins le sacrifice qu'on a fait de la destination première d'une aussi riche localité.

Avant la révolution de 1789, les archives de France se trouvaient disséminées dans divers établissements religieux et édifices publics de la capitale, tels, par exemple, que le Louvre, les Petits-Pères, le palais de Justice, etc. En 1793 elles furent rassemblées par décret de la convention nationale, et transportées aux Tuileries, où le pouvoir d'alors, dans le but sans doute d'arranger convenablement ces précieux documents, en confia la direction au savant archéologue Camus, qui, en régide observateur de l'ordre, sépara la masse des papiers en deux classes distinctes, savoir : les archives judiciaires, qui furent envoyées au Palais de Justice, et les archives domaniales, qui durent rester aux Tuileries, et qui y demeurèrent en effet jusqu'en 1798, époque où Bonaparte les fit transporter au Palais Bourbon, d'où elles furent retirées de nouveau pour être

transférées à l'hôtel de Soubise, où elles sont encore en ce moment.

C'est là, c'est dans cet immense dépôt des secrets de la monarchie, que se trouvent des vérités que l'historien oserait à peine raconter ; là on peut voir enfin une peinture exacte des excès en tous genres nés de la barbarie des temps féodaux, aussi bien que des guerres intestines et des révolutions qui les ont suivis, et qu'aucun chroniqueur ni faiseurs de mémoires n'ont jamais pu faire connaître.

Ces curieux documents de tant d'époques ténébreuses, ce mystérieux assemblage de tant de faits ignorés, s'était considérablement augmenté, sous l'empire, de tout ce que Napoléon avait enlevé à l'Italie dans ses rapides conquêtes, tant à Rome qu'à Venise, à Milan et tant d'autres pays, et dont il s'était emparé pour lui servir de trophée, mais que plus tard il fallut rendre à leurs anciens possesseurs.

Les archives proprement dites, du moins celles déposées à l'hôtel Soubise, et qui sont divisées maintenant en six sections, se composent de l'ancien trésor des chartes, de 80 volumes manuscrits, contenant les actes des différents règnes qui se sont succédé depuis Philippe-Auguste jusqu'à Louis XVI ; d'une infinité de documents tirés de diverses sources, soit de Paris, soit de la province ; d'un dépôt topographique ; des archives domaniales, et d'une excellente bibliothèque d'environ 14,000 volumes, tous ayant trait à l'histoire de France ; enfin, d'une foule de souvenirs et de curiosités de tous les âges, qui, non moins que les monuments écrits, viennent témoigner des progrès de la civilisation nationale.

En 1838, une somme considérable fut votée pour les réparations à faire à l'hôtel Soubise, y ajouter de nouveaux bâtiments, et l'approprier entièrement à sa nouvelle destination.

Le public et les étrangers sont admis chaque jour à visiter cet important établissement, de 9 heures du matin à 3 heures après midi ; mais les manuscrits ne sont communiqués que sur une permission écrite du ministre de l'intérieur.

ADMINISTRATION DU GRAND MONT-DE-PIÉTÉ.

(Rue des Blancs-Manteaux, 18, au Marais.)

Ce vaste édifice, construit en 1786, est entièrement consacré à l'établissement du grand Mont-de-Piété, et au dépôt des effets et marchandises servant de nantissement aux prêts et avances faits aux dépositaires, et qui s'élèvent, pour les articles d'or et d'argent, aux quatre cinquièmes de leur valeur estimative, et aux deux tiers seulement pour les autres objets. L'intérêt prélevé pour ces avances est de 12 pour cent l'an, avec la condition expresse du renouvellement ou du retrait dans l'espace de 14 mois, passé lequel terme les effets déposés sont vendus, sans autre remise, et les bénéfices résultant versés à la caisse des hospices. — Indépendamment du grand Mont-de-Piété, il existe quatre succursales de cet établissement, et qui sont situées comme suit, savoir : rue des Petits-Augustins, rue de la Montagne Sainte-Geneviève, rue de la Pépinière, et au Palais-Royal.

IMPRIMERIE ROYALE.

(Rue Vieille-du-Temple, 89.)

Le bâtiment dans lequel est établie maintenant l'imprimerie royale est l'ancien palais du cardinal de Rohan, construit en 1712.

Dans le principe, l'imprimerie royale, fondée par François 1^{er}, était établie au Louvre ; mais à l'époque de la première révolution elle fut transférée à l'hôtel de Toulouse, où se trouve maintenant la banque de France, et y resta jusqu'en 1809, époque où elle fut installée définitivement dans le local qu'elle occupe aujourd'hui.

Cet établissement est principalement consacré à l'impression des actes du gouvernement et des chambres, et à une grande partie de tout ce qui s'imprime dans les ministères. Cette imprimerie est la plus complète qui existe et

la plus riche en caractères de toutes les langues, surtout des langues orientales, dont elle possède 56 corps de caractères, lesquels comprennent toutes les écritures connues des peuples de l'Asie, anciens et modernes; et dans une proportion à peu près semblable pour toutes les autres langues, tant mortes que vivantes. Le poids de toutes ces fontes s'élève, pour le moins, à 400,000 kilogrammes. En un mot, l'imprimerie royale, par son immense matériel, et la collection si variée, si complète, de ses caractères, passe, à juste titre, pour être la plus importante de l'Europe.

Les imprimeurs de Paris sont autorisés à faire composer et imprimer à l'imprimerie royale la partie des ouvrages qu'ils ont entrepris, dans laquelle se trouveraient des caractères orientaux ou autres qu'elle seule possède.

Le public est admis, les jeudis seulement, de 1 heure à 3 heures, à visiter l'imprimerie royale sur l'autorisation du directeur.

VIII^e JOURNÉE.

Quitième Arrondissement.

PLACE ROYALE.

(Au Marais.)

La place Royale, entourée de bâtiments uniformes, avec galeries couvertes en arcades, fut érigée par Henri IV en 1612 sur une partie de l'emplacement du fameux palais des Tournelles, qu'habitèrent Louis XII et François 1^{er}, et que Catherine de Médicis fit abattre après la mort d'Henri II.

Cette place forme un carré parfait, dont chaque face a 72 toises ou 144 mètres de longueur. En dehors des galeries, elle est pavée d'environ la largeur d'une rue, et le reste est fermé par une grille en fer qui entoure une espèce de jardin, où se trouvent des allées sablées garnies d'arbres touffus et des tapis de gazon, avec bassin à jet d'eau à chacun des quatre angles, et au centre la statue équestre de Louis XIII en marbre blanc, sculptée par Dupaty.

En 1639, le cardinal de Richelieu y avait fait élever une semblable statue, mais en bronze, laquelle fut abattue en 1792, de même que celle de Henri IV sur le pont Neuf.

Elle fut remplacée sous l'empire par une fontaine jaillissante, à laquelle on substitua en 1829 la statue équestre en marbre qui existe aujourd'hui.

Pendant le cour de la révolution, et par un décret de l'an 8, la place Royale changea de nom pour prendre celui du département des Vosges, auquel on voulait faire cet honneur pour avoir bien mérité de la patrie en payant plus promptement que les autres ses contributions, et en fournissant pour les armées 14 bataillons de volontaires. Toutefois, la restauration, qui n'avait point à lui tenir compte d'un pareil dévouement, rendit à la place Royale son ancienne dénomination, qu'elle conserve encore, malgré les réclamations réitérées du département des Vosges.

PLACE DE LA BASTILLE.

COLONNE DE JUILLET 1830.

(sans M. n. A.)

Cette place porte le nom d'une ancienne forteresse construite sur ce terrain, et dont l'origine remontait, suivant les historiens de Paris, à Charles V, qui l'érigea en 1370. Longtemps elle servit de prison d'état, et fut prise, comme chacun sait, par le peuple parisien, le 14 juillet 1789. Par un décret de la convention nationale de l'année suivante, il fut ordonné que cette forteresse serait abattue, et que les pierres provenant de la démolition serviraient à la construction du pont Louis XVI, auquel on travaillait à cette époque. La disparition de la forteresse laissa dès lors une place vide d'une immense étendue, qui depuis n'a cessé de porter le nom de place de la Bastille.

Sous l'empire, Napoléon ordonna qu'une fontaine serait érigée au milieu de cette place, et que ce monument aurait la forme d'un colossal éléphant, dont, au surplus, le modèle en plâtre subsiste encore, on ne sait trop pourquoi, tout à côté du monument nouvellement érigé; il serait pourtant bien temps, ce nous semble, qu'on fit disparaître



COLONNE DE JUILLET.

ce monstrueux plâtras, qui n'a rien que de disgracieux à l'œil.

Sous la restauration, il fut aussi question d'élever un monument sur la place de la Bastille; mais ce projet n'eut pas de suite, et il était réservé seulement à la révolution de juillet de le réaliser; et, de fait, il fut décidé par une loi qu'on érigerait sur cette place une colonne commémorative de cette époque si remarquable, et qu'elle en porterait le nom.

Cette colonne, inaugurée en 1840, est tout en bronze, sur un piédestal carré de marbre blanc, enrichi de bas-reliefs en bronze sur chaque face, et de quatre coqs gaulois aux quatre angles. Le fût est divisé en plusieurs plaques chargées d'ornements et d'inscriptions; le chapiteau, d'ordre composite et fondu d'un seul jet, pèse à lui seul 15,000 kilogrammes; sur la plate-forme est une lanterne à coupole, au-dessus de laquelle est une sphère surmontée d'une fort belle statue de la Liberté en bronze doré.

Quelques personnes pointilleuses et d'une susceptibilité outrée ont prétendu que la *Liberté* était assez peu convenablement placée à la Bastille; mais d'abord la Bastille n'existe plus, du moins sur cette place; et c'est au nom de cette même *Liberté* qu'elle fut abattue dans le temps; ensuite il faut dire que la *Liberté* n'est plus cette déesse farouche qui voulait tout envahir et régner sans partage; en un mot, la *Liberté* s'est singulièrement civilisée; comme nous, elle a marché avec son siècle, et s'est tellement familiarisée avec toutes nos formes de gouvernement, qu'aujourd'hui on peut dire qu'elle est toujours prête à s'accommoder de tout ce qui existe.

La hauteur totale du monument de Juillet est d'environ 50 mètres. Dans le fût est pratiqué un escalier à colimaçon de 210 marches en bronze découpé à jour, avec rampe du même métal. Du haut de la galerie supérieure on jouit d'une vue magnifique de Paris et de ses environs. Le poids total du bronze employé dans ce monument est de 179,500 kilogrammes. La colonne est supportée par un grand arc sous lequel passe le canal Saint-Martin, dont les eaux se

dirigent vers la Seine, au pont d'Austerlitz. Les fondations, ainsi que les caveaux où sont renfermés les restes des victimes de juillet 1830, sont un objet digne d'exciter la curiosité publique. En général, on s'accorde à faire un grand éloge de ce monument sous le rapport de l'art.

HOSPICE DES QUINZE-VINGTS.

(Rue de Charenton, 38.)

Cet hospice fut fondé par saint Louis en 1260, à son retour d'Egypte, et à l'occasion d'un grand nombre de pauvres croisés aveuglés par les sables du désert. L'hospice dut recevoir d'abord 300 personnes, ou quinze fois vingt, qui y furent logées et nourries aux frais de l'état. Aujourd'hui, comme à cette époque, l'hospice renferme 300 aveugles de première classe, lesquels sont nourris, chauffés, habillés, et reçoivent en outre 33 cent par jour; de plus, il y a 120 aveugles de seconde classe qui ne reçoivent point de paie, et d'autres aveugles venus des départements, et qui sont admis pour cause de cécité absolue.

Les aveugles sont logés soit en commun, soit dans de grandes salles, ou bien en ménages particuliers, qui ont chacun leur petite chambre, pour laquelle ils paient une légère rétribution.

Leurs parents peuvent venir les visiter chaque jour.

Cette hospice dépend directement du ministère de l'intérieur.

HOSPICE DES ORPHELINS.

(Rue Saint-Antoine, 124.)

Cet hospice, institué depuis 1792, ne reçoit que les orphelins de l'âge de deux ans jusqu'à douze seulement. Une fois admis, ils sont l'objet des soins les plus pressés

et les plus paternels tant pour leur santé que pour leur instruction et le développement de leur intelligence. Lorsqu'ils sont en âge de s'utiliser, on les met en apprentissage, et on leur fournit tout ce qui est nécessaire pour se faire un état, et s'assurer ainsi plus tard une existence indépendante ; ils sont même, à cet égard, pendant quelques années, ainsi que leurs maîtres, sous une surveillance particulière de l'administration. Rien de plus philanthropique, en un mot, que cette institution ; malheureusement le nombre des enfants admis aux Orphelins, et qui ne s'élève guère au delà de 7 à 800, ne saurait être en proportion avec l'immense population de Paris.

Les hospices sont placés sous la surveillance d'une administration composée d'un conseil général et d'une commission administrative. Le conseil est présidé par M. le préfet de la Seine.

COLLÈGE ROYAL DE CHARLEMAGNE.

(Rue Saint-Antoine.)

On y enseigne les langues anciennes et modernes, la philosophie, les mathématiques, la chimie, la physique, l'histoire naturelle, la géographie, le dessin, etc.

MANUFACTURE DES GLACES.

(Rue de Reuilly, faubourg Saint-Antoine.)

Ce vaste établissement, d'une haute importance, et qui depuis bien longtemps déjà jouit en France d'une grande réputation, emploie un nombre considérable d'ouvriers, occupés uniquement à perfectionner le travail des glaces, dont les principales fonderies sont à Saint-Gobin et à Tourlaville, lesquelles envoient journellement tous leurs produits à la manufacture de Paris pour y recevoir ce dernier et beau

poli qui en fait le principal mérite, et que là seulement ils peuvent acquérir.

On peut visiter cet établissement tous les jours, de deux heures à la nuit, excepté les dimanches et fêtes.

ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE.

(Rue Saint-Bernard, 28, faubourg Saint-Antoine.)

Cette église, construite en 1625, fut agrandie en 1712, et en 1765 on lui adjoignit une chapelle bâtie sur les dessins de Louis, célèbre architecte d'alors. Cette chapelle, d'une fort belle architecture, est enrichie de peintures à fresque par Brunetti ; mais son principal ornement, et qui est placé derrière le maître-autel, c'est une belle descente de croix sculptée par le Lorrain, sur les dessins de Girardon.

L'autel a la forme d'un tombeau antique, et derrière se trouve un grand tableau représentant le Purgatoire, peint par Briard.

L'ensemble de cette chapelle a quelque chose de sévère et d'imposant qui inspire le recueillement.

ÉGLISE SAINT-AMBROISE.

(Rue Saint-Ambroise, 21.)

C'est un assez vaste édifice orné d'un très-beau portail. Bâtie en 1639, cette église fut réédifiée en 1802 ; c'était autrefois l'église des religieuses de l'annonciade du Saint-Esprit, lesquelles furent supprimées à l'époque de la révolution.

L'église renferme plusieurs beaux tableaux de nos grands maîtres.

ÉGLISE SAINT-ANTOINE.

(Rue de Charenton, 38.)

Bâtie en 1701, cette église dépendait de l'hôtel des Mousg

quetaires noirs, qui date de la même époque. C'est maintenant une annexe de l'hospice des Quinze-Vingts. Comme monument, cette église n'a rien de remarquable.

PRISON DE LA ROQUETTE ET DU NOUVEAU BICÊTRE.

(Rue de la Roquette, près le cimetière de l'Est.)

La prison de La Roquette est de construction moderne ; c'est une des plus importantes de Paris, et son aspect n'a rien de repoussant. Bâtie isolément avec tours et tourelles, elle ressemble assez à un ancien château fort des temps féodaux.

On n'y reçoit que les condamnés aux travaux forcés ou à la mort. Chaque prisonnier a sa chambre séparée ; il y a des cachots pour les rebelles et trois cellules pour les condamnés à mort. Cette prison contient environ 300 prisonniers ; il y a de plus les logements du directeur, des surveillants, et agents de la force armée.

Il existe dans la même rue et positivement en face, la prison des jeunes détenus ou du Nouveau-Bicêtre ; elle n'est séparée de l'autre que par la voie publique. Les détenus y sont logés par catégorie, selon leur âge, le degré de leur immoralité ou culpabilité. Ils ne peuvent communiquer tous ensemble qu'aux ateliers, où règne d'ailleurs le silence le plus absolu. Le local a ses divisions séparées par de vastes cours ; au milieu est une belle fontaine entourée d'arbres. Les cuisines, les chauffoirs, sont parfaitement tenus et très-bien aérés. Cette prison peut contenir de 4 à 500 condamnés aux bagnes.

Tous ces bâtiments ont été construits très-solidement et avec un soin tout particulier, et ils ont occasionné une dépense d'environ trois millions.

On compte à Paris, huit prisons principales, et qui ont chacune leur spécialité. En voici l'énumération : Prison, pour les individus mis en accusation, détenus pour dettes,

pour délits politiques ; accusés mis en jugement, accusés condamnés aux travaux forcés ou à la mort, jeunes détenus, femmes détenues. Toutes ces prisons, dont nous donnons l'analyse à chacune de leurs localités, sont sous la juridiction du préfet de police. Il existe en outre une prison militaire sous la juridiction du ministre de la guerre,

On ne peut visiter tous ces établissements qu'avec une permission délivrée à la préfecture de police pour les prisons civiles, ou au ministère de la guerre pour la prison de l'Abbaye.

PONT D'AUSTERLITZ.

(Ou pont du Jardin des Plantes.)

Ce pont, établi en face du Jardin des Plantes, fut commencé en 1801 et achevé en 1806.

Le nom d'Austerlitz lui fut donné à l'occasion de la fameuse bataille de ce nom, laquelle eut lieu en 1805, en Moravie, et fut gagnée par Napoléon sur les armées russes et autrichiennes.

Il se compose de cinq arches en fer fondu, supportées par des piles et culées en pierres de taille, posées sur pilotis. C'est assurément l'un des plus beaux ponts de Paris et des plus élégamment construits ; c'est le second sur la Seine dont les arches aient été construites en fer. Sa solidité est à l'épreuve des plus lourdes voitures. Il est bordé de chaque côté d'un beau trottoir en dalles ; il est de plus éclairé au gaz. Sa longueur est de 400 pieds et sa largeur de 37.— Ce pont a coûté environ 3 millions de francs ; il fut entrepris aux frais d'une compagnie qui doit en faire les réparations pendant 70 ans, et qui en retour doit en percevoir le péage pendant le même temps.

Les voitures y passent moyennant un droit tarifé, et les piétons payent cinq centimes.

CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE.

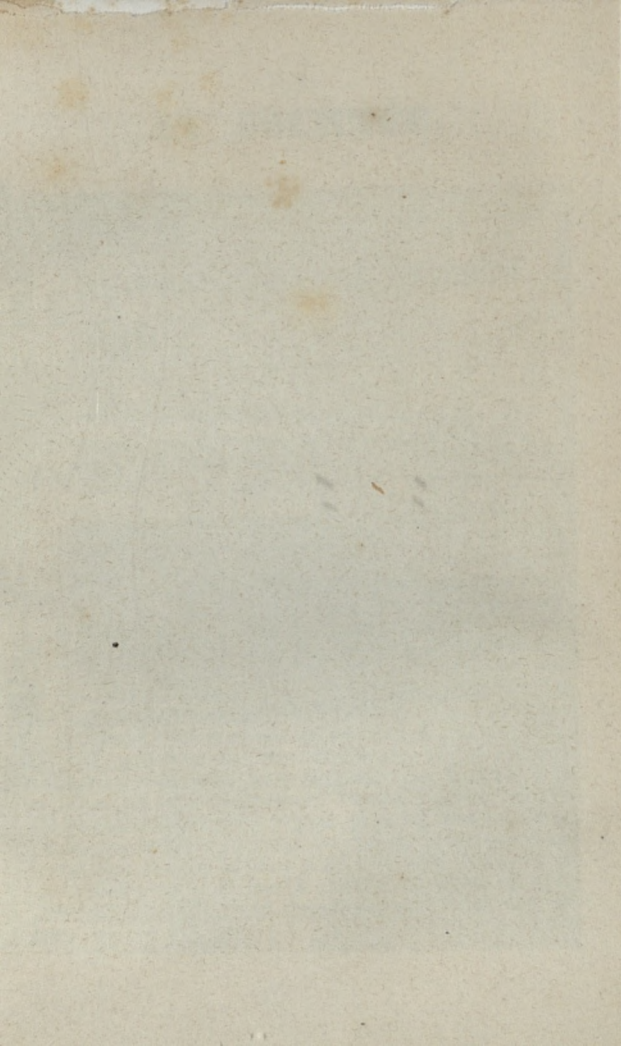
(Près la barrière des Amandiers.)

Anciennement on avait la pernicieuse habitude d'enterrer les morts dans l'intérieur des villes, surtout dans les églises, et cet usage était très-nuisible à la salubrité publique par les exhalaisons méphitiques qui en étaient la conséquence nécessaire. On a beaucoup écrit à cette occasion, et Voltaire, entre autres, protesta avec tant de persistance et de logique, pour en faire apercevoir tous les inconvénients, qu'on sentit enfin la nécessité d'y remédier; aussi, lorsque arriva la révolution, ce fut une des premières réformes qu'elle opéra en ordonnant le transport des inhumations hors des murs de Paris, et véritablement c'est une des améliorations dont il faut le plus lui tenir compte. Ce fut d'abord en 1790 que une loi fut rendue à cet égard par l'assemblée constituante, laquelle désignait trois enclos hors barrière pour y recevoir le corps des trépassés, et chacun d'eux était affecté à quatre arrondissements de Paris. Plus tard, en 1804, Napoléon réorganisa ce service, en ordonnant quatre cimetières, dont deux devaient être établis au nord, ce sont ceux de Montmartre et du père Lachaise; et deux au midi, sous la dénomination de cimetière de Vaugirard et de Ste-Catheriné; ces deux derniers furent formés sous la restauration.

Le cimetière du père Lachaise, ainsi nommé de la maison d'habitation que ce confesseur de Louis XIV y avait possédée dans son temps, est le plus vaste et le plus remarquable de tous ceux de Paris. Situé sur un terrain partie en plaine et partie en sommet, il présente un coup d'œil des plus gracieux et des plus pittoresques. La vue dont on jouit du vaste plateau qui domine la plaine, et qui s'étend sur une grande partie de la ville et des campagnes environnantes, est des plus magnifiques. Enfin cet enclos immense, qui depuis plusieurs années s'est encore agrandi par l'acquisition de terrains adjacents, renferme aujourd'hui plus de 50,000 tombes funéraires, dont la plupart sont au-

tant de monuments précieux sous le rapport de l'art, et qui tous sont ombragés d'arbustes et de fleurs, entourés d'allées sablées et de gazons, entretenus avec le plus grand soin. Aussi ce lieu est-il l'objet constant de la curiosité des étrangers, qui, chaque jour, le parcourent dans tous les sens et dans toutes ses parties. Parmi cette multitude de tombeaux on remarque principalement celui d'Héloïse et d'Abelard, qui date d'une époque si reculée, et qui longtemps a figuré au musée des Petits-Augustins; puis ceux de Molière et de La Fontaine, qui y ont été également transportés; ensuite les tombes de Delille, de Bernardin de Saint-Pierre, de Fourcroy, de Masséna, de Kellermann, Lefèvre, Beuronville, Picard, Désaugiers, Giraudet, Casimir Périer, le général Foy, Talma, M^{lles} Raucourt, Duchénois, etc.; en un mot, de tous les personnages les plus marquants dans tous les genres et dans toutes les conditions, soit comme guerriers, artistes, gens de lettres, magistrats ou savants, dont les noms illustres sont devenus historiques, et dont les monuments sont les plus remarquables par leur architecture et les riches sculptures dont ils sont ornés. Les curieux admirent surtout le fastueux mausolée de la princesse Demidoff, ainsi que ceux de Kellermann, de Masséna, et du général Foy.

Le cimetière est ouvert tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à la nuit.





NOTRE DAME

IX^e JOURNÉE.

Neuvième Arrondissement.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE NOTRE-DAME DE PARIS.

Nous voici arrivé au monument le plus important de la capitale. Entreprendre aujourd'hui d'en faire la description serait assurément une tâche assez difficile, s'il pouvait être question pour nous de prétendre mieux faire que nos devanciers ; mais telle ne saurait être notre intention. On a effectivement déjà tant écrit, tant publié de notices historiques sur notre antique métropole, qu'il est pour ainsi dire superflu d'en parler de nouveau, aussi nous abstiendrions-nous d'y revenir si nous n'y étions en quelque sorte contraint par la nature même de cet ouvrage, et en effet, nos essais analytiques s'étendant à la généralité des monuments de Paris, nous ne pourrions, sans manquer à la mission que nous nous sommes imposée, passer sous silence l'édifice qui mérite le plus qu'on en fasse mention. Toutefois, comme en cette circonstance nous pourrions avoir à craindre de paraître prolix ou trop oiseux, nous nous bornerons seulement à indiquer les choses les plus essentielles à connaître, et renverrons, pour le surplus, le

lecteur aux curieux détails et aux dissertations si savamment et si spirituellement décrites dans le précieux ouvrage de l'illustre auteur de Notre-Dame de Paris.

Saint-Foy rapporte, dans ses Essais historiques, que la première église qui ait existé dans Paris fut bâtie sous le règne de l'empereur Valentinien, vers l'an 375, laquelle s'appelait alors Saint-Etienne, à qui elle était dédiée; et qu'en 522 il n'y avait encore que cette église d'existante dans l'enceinte de la ville, lorsque Childebert, fils de Clovis, en y contribuant par ses largesses, la fit non-seulement réparer, orner, agrandir, mais encore qu'il y joignit une autre basilique qu'il dédia à Notre-Dame. Ce fut sur les fondements de ces deux églises qu'en 1160, sous le règne de Louis le Jeune, on commença de construire sur un plan beaucoup plus vaste la cathédrale que nous voyons aujourd'hui, dont la première pierre fut posée, dit-on, par le pape Alexandre III, qui se trouvait à cette époque réfugié en France; d'où l'on peut conclure que Notre-Dame est, en effet, la plus ancienne église de Paris.

On présume que ce monument fut achevé vers la fin du règne de Philippe-Auguste, en 1223; mais il paraît, au contraire, que ce ne fut guère qu'en 1420, époque où fut seulement achevée la porte rouge du chœur, qui forme le complément de l'édifice; ainsi, selon ce calcul, on y aurait travaillé près de 300 ans.

L'église Notre-Dame a la forme d'une croix latine; malgré son poids énorme, ce vaste édifice est bâti sur pilotis. Son intérieur est de la plus grande magnificence; on admire, en entrant, la hardiesse de ses voûtes, l'ensemble de ses trois nefs, divisées par deux rangs de piliers et d'arcades en ogives, au nombre de 120, et surmontées, à droite et à gauche, de longues galeries ornées de colonnettes aériennes, du haut desquelles on assiste commodément à toutes les grandes cérémonies religieuses qui ont lieu dans cette basilique. Les vantaux des portes latérales sont couverts d'enroulements en fer d'une rare élégance; au-dessus de la porte principale est un superbe buffet d'orgue de 45 pieds de haut sur 36 de large. Le parement

entier de l'édifice est en marbre. La grille qui sépare le chœur de la nef est un chef-d'œuvre de serrurerie. Les bas-reliefs sculptés dans la pierre, au pourtour extérieur du chœur, et qui représentent des sujets pieux, sont très-remarquables sous le rapport de l'exécution. En entrant dans le chœur, tout pavé de marbre, on est frappé de la richesse des ornements et de la beauté des sculptures qui l'entourent; la longueur de cette partie de l'édifice est de 126 pieds sur 45 pieds de large. Les magnifiques boiseries dont ce chœur est revêtu intérieurement, et qui se trouvent placées au-dessus des 26 stalles qui l'entourent, représentent diverses scènes de la vie de Jésus-Christ et de la sainte Vierge. Ces bas-reliefs sont sculptés avec une grande délicatesse et méritent une attention toute particulière, de même que le maître-autel, avec ses marches en marbre de Languedoc, son riche tabernacle, et ses précieux bas-reliefs. Derrière ce maître-autel, on admire aussi la belle descente de la croix en marbre blanc sculptée par le célèbre Coustou; on est frappé surtout à l'aspect plein de douleur et de résignation, si bien exprimées par l'artiste, de la mère du Sauveur, de la physionomie noble et touchante de la tête du Christ; on examine encore avec un vif intérêt les grands tableaux qui entourent le chœur à l'intérieur, et qui sont dus au savant pinceau de Louis de Boulogne, de Hallé, de Lafosse, d'Antoine Coypel, de Philippe de Champagne, et de Jouvenet, surtout le beau tableau de ce dernier désigné sous le nom de *Magnificat*. Enfin, dans l'ancienne chapelle de la Vierge, on s'arrête avec satisfaction devant la belle statue de la Vierge des carmes, qui fut sculptée à Rome par Antoine Raggi surnommé le Lombard.

Les dégradations intérieures qu'avait éprouvées Notre-Dame au temps de la première révolution ont été grandement réparées, d'abord sous Napoléon, à l'époque de son sacre: puis sous la restauration, et de nouveau cette église fut enrichie de dorures, de marbres précieux et de chefs-d'œuvre de sculpture. L'extérieur correspond à la magnificence intérieure: on admire du regard l'ensemble de cette

imposante architecture ; on s'arrête en extase devant la façade principale si richement décorée , et qui s'élève avec tant de majesté à une si grande hauteur. Cette façade est percée de trois grandes portes par lesquelles on pénètre à l'intérieur. Ces portiques , pratiquées sous des voûtures en ogive , sont chargés de divers ouvrages de sculpture représentant plusieurs traits du nouveau Testament. Cette façade est terminée par deux grosses tours carrées qui ont deux cent quatre-vingts pieds de haut : on y monte par un escalier de trois cent quatre-vingts marches, placé dans la tour septentrionale , et l'on communique de l'une à l'autre de ces tours par deux galeries hors d'œuvre, que soutiennent des colonnes gothiques d'une délicatesse surprenante. Du haut de ces tours l'œil plane sur le cours de la Seine, ainsi que sur toute la ville, et l'on jouit alors d'un spectacle magnifique.

Dans la tour du sud on voit le fameux bourdon , que l'on ne met en branle que dans les grandes solennités. Cette cloche , fondue d'abord en 1682 , puis refondue en 1685 , par suite d'un accident survenu , est du poids de trente-deux milliers. Comme on ne saurait mettre en mouvement cette masse énorme pour la faire retentir , on ébranle seulement le battant, qui, en frappant contre les parois de la cloche, produit des sons graves et lugubres qui se font entendre à une grande distance ; se battant pèse neuf cent soixante seize livres, et pour lui donner son élan il ne faut pas moins que les efforts réunis de seize hommes vigoureux. Le bourdon de Notre-Dame fut baptisé en grande cérémonie et eut pour parrain et marraine Louis XIV et son épouse : il reçut les noms d'Emmanuel-Louise-Thérèse. La charpente du comble de Notre-Dame est aussi une chose très-curieuse à voir : le nom de *la forêt*, qu'on lui a donné, est dû à la quantité innombrable de bois de châtaigniers dont elle est composée. Elle a trente-six pieds de long, trente-sept de large et trente de haut ; le tout est recouvert de treize cent trente-six lames de plomb, ensemble du poids énorme de quatre cent vingt milliers. En descendant on voit à la porte même de la tour un bas-

relief représentant un cadavre que les vers parcourent en tous sens, et qu'ils semblent ronger jusqu'à la bouche : c'est le fragment du tombeau d'un chanoine nommé Ives. Ce monument, dont il existe encore d'autres fragments, date du quinzième siècle. En suivant jusqu'au bout du côté de l'église, on arrive à des tombeaux d'un aspect plus moderne : on y voit d'abord celui de l'archevêque du Juigné, représenté à genoux, dans son costume épiscopal; puis celui de l'archevêque Christophe de Beaumont, et le pompeux mais lourd monument élevé au cardinal du Belloy.

En sortant de l'église Notre-Dame on ne peut s'empêcher de jeter un dernier regard sur la partie extérieure de ce pompeux monument, et d'admirer de nouveau sa belle façade; on s'attache surtout à s'expliquer cette foule de curieux bas-reliefs et ces riches sculptures, parmi lesquelles figuraient jadis, dans des niches maintenant vides, les statues des vingt-sept rois de France qui se sont succédés depuis Childebert, fondateur de la basilique, jusqu'à Philippe-Auguste. On examine curieusement aussi les façades latérales, qui ont chacune leur portique, sur lesquels on remarque, entre autres sujets, l'histoire bizarre d'un personnage qui s'est donné au démon.

La longueur extérieure de l'édifice est de quatre cent quinze pieds et sa largeur de cent cinquante pieds.

Enfin l'église Notre-Dame, se trouve entièrement dégagée à présent de tous les bâtiments qui l'obstruaient autrefois; maintenant qu'elle se trouve isolée et placée au milieu d'une promenade agréablement disposée et bien entretenue, le coup-d'œil général peut embrasser de toutes parts cet admirable édifice, et en faire mieux ressortir toutes les perfections; en un mot, la vue extérieure de Notre-Dame a quelque chose de magique qui étonne et impose : la hardiesse, l'élégance de sa construction; la beauté, la richesse de ses nombreuses sculptures; l'ensemble, enfin, de ce gigantesque et majestueux monument, font de lui le chef-d'œuvre de l'art,

et la plus belle basilique de la chrétienté après Saint-Pierre de Rome.

HOTEL-DIEU DE PARIS.

(Parvis Notre-Dame.)

Cet hôpital est le plus ancien qui existe, même en Europe : sa fondation, qui date de 651 à 656, est attribuée à l'évêque saint Landry, qui, dans une circonstance critique, vendit sa vaisselle, ses meubles et jusqu'aux vases sacrés de son église, pour soulager la misère publique.

Philippe-Auguste fut le premier roi qui accorda quelques libéralités à cet hôpital ; après lui, saint Louis le prit sous sa protection spéciale, et lui prodigua les secours ; en 1248, il lui accorda même un droit sur les denrées des marchés publics, droit qu'il exerçait pour lui-même, et, de plus, une foule d'autres dons. Depuis ce pieux monarque, nos plus grands rois de France, ainsi que beaucoup des principaux seigneurs et particuliers de Paris, riches et bienfaisants, contribuèrent à l'agrandissement et au bien-être de cet établissement.

L'Hôtel-Dieu consiste en de vastes bâtiments séparés par un bras de la rivière. Le péristyle d'entrée est orné de colonnes doriques, dans un goût simple et convenable. On est surpris, en pénétrant dans ce lieu consacré à la misère et à la souffrance, de l'ordre admirable et de la propreté qui y règnent. Vingt-trois salles immenses, parfaitement aérées, contiennent environ douze cents lits ; il y a le quartier des hommes et les quartier des femmes, avec une portion de jardin pour chacun des deux sexes.

Les sœurs de l'ordre Saint-Augustin desservent cet hôpital, tenu sur la plus vaste échelle. Rien d'essentiel n'est refusé aux malades, linge, médicaments, bains, bonne nourriture, soins de tous genres, etc. Enfin, lorsqu'on a visité cet établissement dans toutes ses parties, on peut se flatter d'avoir

vu tout ce qu'il y a de plus remarquable à Paris en fait d'hospices.

Le public est admis le jeudi et le dimanche, d'une heure à trois, sur une permission délivrée par l'agent de surveillance.

On admet à l'Hôtel-Dieu les malades et les blessés, à l'exclusion des enfants, des femmes en couches, des incurables, des fous, des vénériens, ainsi que des personnes affectées de maladies chroniques, pour lesquelles des hôpitaux spéciaux sont établis. Cette distinction dans les établissements et dans le traitement des maladies est assurément l'une des plus sages mesures qu'on ait pu prendre pour obtenir le plus prompt soulagement de l'humanité.

ÉGLISE SAINT-LOUIS EN L'ILE.

(Rue et île Saint-Louis.)

La construction de cette église, commencée en 1664, ne fut entièrement terminée qu'en 1725. Elle occupe le terrain où existait précédemment une ancienne chapelle, dont l'origine remontait au XIII^e siècle. Le nouvel édifice, de petite dimension, est d'une architecture fort agréable et très-bien entendue. Le portail est orné de quatre colonnes doriques isolées, avec entablement et fronton. Des pilastres corinthiens décorent les arcades; les sculptures, délicatement travaillées, sont fort belles à l'intérieur; les chapelles des croisées sont heureusement disposées. L'ensemble de l'édifice, enfin, est gracieux et élégant. On y remarque un fort beau tableau de Mignard.

Le clocher, construit en pierres et percé à jour, ressemble assez à un obélisque dont l'effet est bizarre et original.

ÉGLISE SAINT-PAUL ET SAINT-LOUIS.

(Rue Saint-Antoine, 120.)

Cette église passe pour être l'une des plus belles de Pa-

ris. Destinée, dans son origine, à la maison professe des jésuites, elle a la forme d'une croix romaine. Sa construction, qui date de 1627, eut lieu d'après les plans du père Derraud, jésuite, et suivant l'ordre de Louis XIII, qui en posa la première pierre. Elle ne fut entièrement achevée qu'en 1741. Son portail est magnifique : placé au-dessus d'un perron de plusieurs marches, sa hauteur est de 144 pieds ; il est décoré de trois ordres d'architecture superposés, dont les deux premiers sont corinthiens et le troisième composite. L'intérieur est également enrichi d'ornements d'architecture et de sculpture d'un très-bon goût.

La chapelle de la Vierge est entièrement ornée de marbre.

ÉGLISE SAINT-GERVAIS.

(Rue du Monceau-Saint-Gervais, derrière l'Hôtel-de-Ville.)

L'église Saint-Gervais, l'une des plus anciennes de Paris, est aussi l'une des plus importantes sous le point de vue architectural. Son beau portail surtout fait l'objet de l'admiration de tous les connaisseurs, et s'est acquis depuis longtemps déjà une certaine célébrité.

L'origine de cette église remonte à une époque très-reculée ; plusieurs fois rebâtie, sa dernière construction date de 1420, mais elle fut agrandie de nouveau en 1581, et décorée seulement en 1616 de son magnifique portail, dont Louis XIII posa la première pierre. Ce monument fut exécuté sur le plan du célèbre Desbrosses. Il se compose de trois ordres grecs : dorique, ionique, et corinthien, qui se supportent l'un l'autre, et auxquels l'architecte a su donner les plus heureuses dispositions. L'aspect imposant et digne de ce portail, qui n'a pas moins de 156 pieds de haut sur 96 de large, charme l'œil étonné du spectateur ; il est fâcheux seulement qu'on ne puisse jouir de tout l'effet qu'il produirait infailliblement si cet édifice était placé dans un lieu plus convenable, ou du moins entièrement



HÔTEL DE VILLE.

dégagé de tous les bâtiments qui l'entourent et qui en interceptent tout l'optique. L'intérieur, d'un style gothique, est remarquable d'abord par la hauteur et la hardiesse surprenante de ses voûtes. Les vitraux du chœur et de plusieurs chapelles sont d'une grande beauté; on remarque aussi dans la chapelle de la Vierge une fort belle statue du Christ par Cortot, et dans une chapelle attenante un très-beau groupe de personnages représentant une descente de croix, lequel sert de pendant au tombeau du chancelier le Tellier, entouré également de belles sculptures. Plusieurs autres personnages importants sont inhumés dans cette église, entre autres le peintre Philippe de Champagne, le poète Scarron, le savant Ducange, etc

L'église est enrichie aussi de plusieurs peintures de mérite, parmi lesquelles il s'en trouve quelques-unes d'Albert Durer et du Pérugin.

HOTEL-DE-VILLE.

(Place de Grève.)

L'histoire ne dit point où s'assemblait le corps des notables de la ville sous la première ni la seconde race de nos rois ; c'est seulement au commencement de la troisième qu'on les voit se réunir dans une maison de la vallée de misère (aujourd'hui quai de la Mégisserie), appelée la *maison de la marchandise* ; ils se tinrent ensuite au *parloir aux bourgeois*, près le grand Châtelet ; puis encore dans un autre *parloir aux bourgeois* qui se tenait dans une tour de l'enceinte des murailles, près des Jacobins de la rue Saint-Jacques. En 1274, sous le règne de Philippe le Hardi, les membres de ce corps, à qui on avait déjà accordé plusieurs privilèges, furent qualifiés de prévôts et échevins des marchands de la ville de Paris. En 1357, ils achetèrent, pour une somme de 2,880 livres, la maison de Grève, autrement dit la maison aux Piliers, parce que effectivement elle était soutenue sur le devant

par une suite de piliers. Cette maison avait appartenu à Charles V, qui y avait demeuré alors qu'il n'était encore que dauphin, et qui ensuite l'avait donnée à *Jean Dauxerre*, receveur des gabelles, en considération des bons services qu'il en avait reçus. C'est sur les ruines de cette maison, et de quelques autres qui l'entouraient, que l'on commença de bâtir l'Hôtel-de-ville, en 1533, lequel, après une longue interruption, fut continué en 1549, sur les dessins de Dominique Cortone, et achevé seulement en 1605, sous Henri IV. Cet ancien édifice, tel qu'il a existé jusqu'à nos jours, n'était pas sans mérite, mais il a subi de tels changements depuis 1837, on l'a tellement agrandi, embelli de toutes les manières, qu'il n'est vraiment plus reconnaissable. De tout le bâtiment ancien, on n'a conservé que la façade donnant sur la place et les trois corps de logis qui entourent la cour du milieu. C'est maintenant un parallélogramme régulier dont les angles sont terminés par quatre pavillons; les quatre faces principales donnent, à l'ouest sur la place de Grève, à l'est sur l'ancienne rue du Tourniquet-Saint-Jean, au sud sur le quai de la Grève, et au nord sur la rue de la Tixeranderie, à l'alignement de la rue projetée de Louis-Philippe, qui doit partir du Louvre. Le style de l'édifice entier est celui de la renaissance.

Au-dessus de l'ancienne porte d'entrée, qui donne sur la place, est un bas relief en bronze représentant Henri IV à cheval. L'édifice est surmonté d'un campanille où est placée l'horloge de la ville, éclairée la nuit par un réflecteur parabolique. Les appartements du préfet sont au rez-de-chaussée de l'aile droite donnant sur le quai; au premier étage, du même côté, sont les grands appartements de réception, décorés avec un luxe extraordinaire; l'étage supérieur est occupé par les archives de la préfecture. On a construit au-devant de cet aile un jardin circulaire entretenu avec un soin tout particulier, et orné de bassins à jets d'eau; il est de plus entouré d'une grille en fer posée sur un mur d'appui, et qui isole cette partie du bâtiment.

L'aile orientale doit contenir une immense salle pour

les fêtes de la ville, d'autres grandes salles pour les séances du conseil général et de préfecture, ainsi que d'autres réservées aux sociétés savantes.

L'aile sur la rue de la Tixeranderie est entièrement consacrée au service administratif. Le large escalier qui mène aux appartements de réception est d'une grande richesse; les sculptures qui s'y trouvent conservées, ainsi que celles des portiques et de la cour, sont du célèbre Jean Goujon; le vestibule est vaste et bien disposé. Dans la salle dite du Trône est une petite statue équestre de Henri IV; dans la cour est une autre statue représentant Louis XIV; puis dans les niches des façades on a placé des statues d'hommes célèbres dans les fastes de la ville de Paris; enfin tout l'Hôtel-de-Ville doit être entouré de trottoirs et d'une grille, ainsi qu'on l'a déjà fait du côté de la principale entrée.

Les immenses travaux d'architecture qui viennent de s'exécuter, ainsi que ceux qui sont en voie d'achèvement, donnent à ce palais une très-vaste étendue, et en font maintenant par son luxe et son élégance un des principaux monuments de Paris.

Ces travaux ont tous été exécutés sous la direction de MM. Godde et Lesueur, architectes.

Les sommes considérables qu'ont dû coûter ces embellissements, tout ce déploiement de luxe vraiment oriental, témoignent au moins de la richesse de la ville de Paris, et de l'énorme revenu dont elle jouit, lequel dépasse en effet la fortune de plus d'un potentat de l'Europe.

Quoi qu'il en soit, l'ancien Hôtel-de-Ville, considéré seulement sous son point de vue historique, n'en est pas moins un édifice bien remarquable; et, de fait, de combien d'événements fastueux ou déplorables n'a-t-il pas été le témoin ou le théâtre? Là se sont vus tour à tour et dans des circonstances bien diverses, selon les temps, soit de grandes solennités, de brillantes et somptueuses fêtes, de glorieux avénements ou anniversaires, d'augustes naissances ou mariages, ou bien les tumultueuses scènes de nos révolutions populaires, et, par exemple, l'émeute san-

glante des maillotins en 1358, qui fut punie si sévèrement par Charles VI ; les fêtes données à l'occasion du mariage de ce dernier avec Isabeau de Bavière, d'odieuse mémoire, dont on fait dans quelques-unes de nos annales une description si pompeuse ; ensuite, et longtemps après, les guerres de la Fronde, qui donnèrent lieu dans le temps à de si énergiques manifestations ; puis les troubles et les déplorables scènes bien autrement prononcées qui eurent lieu en 1793 ; les fêtes et réjouissances publiques qui leur succédèrent, celles de l'empire et de la restauration, et enfin notre dernière révolution de 1830. Dans le cours de ces divers événements, le bâtiment de l'Hôtel-de-Ville avait nécessairement éprouvé de grandes dégradations, qui du reste, viennent d'être bien fastueusement réparées.

Nous croyons devoir aussi rappeler un ancien usage qui subsista jusqu'à l'époque de notre première révolution : nous voulons parler de la fête de Saint-Jean-Baptiste, qui avait lieu de temps immémorial sur la place de Grève. Voici comment on y procédait :

On dressait au milieu de la place un immense bûcher, et l'on y mettait le feu, après toutefois y avoir jeté plusieurs chats renfermés dans un panier, puis l'on dansait gaîment en rond autour du bûcher, jusqu'à l'entière consommation de ce burlesque sacrifice. Cet usage, dit-on, remontait aux anciens romains, qui effectivement avaient institué, à l'instar des Grecs, des réjouissances publiques en commémoration d'événements importants ou de victoires remportées sur leurs ennemis, lesquelles réjouissances étaient accompagnées de sacrifices où l'on allumait de grands feux pour brûler les victimes. Nos ancêtres eurent toutefois le bon esprit de n'imiter les anciens qu'en conservant seulement les feux de joie, sans avoir à brûler d'autres victimes que quelques vieux chats abandonnés. Quant à l'usage de tirer le canon, qui avait lieu aussi dans ces solennités, il fut depuis réservé pour annoncer la naissance des princes appelés à régner, ou bien quelques importants anniversaires ; c'est, du reste, le meilleur emploi

qu'on puisse en faire, il serait à désirer qu'il n'en eût jamais d'autre.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

(Rue de Sully.)

Cette bibliothèque est l'une des plus riches et des plus intéressantes de toutes celles qui existent à Paris; aussi est-elle journellement fréquentée par un grand nombre de savants et de gens de lettres, qui s'y occupent laborieusement de recherches scientifiques et littéraires. Le fait est qu'elle possède plusieurs collections historiques et des livres curieux qu'on ne trouve point ailleurs; surtout la collection la plus complète qu'on puisse trouver de tous les romans qui ont paru depuis leur origine jusqu'à nos jours, les pièces de théâtre de tous les auteurs, depuis l'époque des mystères et moralités jusqu'en 1789; toutes sortes de poésies des temps anciens et modernes, une foule de manuscrits étrangers et nationaux, et un nombre considérable d'éditions rares d'ouvrages italiens et espagnols.

Cette bibliothèque appartenait dans le principe à M. le marquis de Paulmy, qui la céda en 1781 au comte d'Artois, frère du roi, qui la fit placer à l' Arsenal, et l'enrichit de toute celle de M. le duc de La Vallière, acquise aussi par lui. Elle se compose aujourd'hui d'au moins 180 mille volumes et d'environ cinq à six mille manuscrits.

On y est admis tous les jours de dix à trois heures, sauf à l'époque des vacances, qui ont lieu du 15 au 31 octobre.

PONT AU CHANGE.

Le pont au Change, placé entre la place du Châtelet et le Palais-de-Justice, est le plus ancien pont de Paris; c'est

le premier, du moins, qui fut construit pour établir la communication entre la ville et l'extérieur : aussi remonte-t-il à une époque très-reculée. Mais dans le laps de temps considérable qui s'est écoulé depuis son origine jusqu'à nos jours il eut à subir bien des métamorphoses : souvent détruit ou incendié, il fut plus d'une fois rebâti. En 1629 on le reconstruisit définitivement en pierre de taille d'une solidité à toute épreuve. Il tire son nom des changeurs de monnaies, qui occupaient depuis 1141 presque toutes les boutiques des maisons dont il était chargé, et qui furent entièrement démolies en 1788. Ces maisons, remplacées par d'immenses trottoirs, font de ce pont le plus large de Paris ; il se compose de sept arches, et a 123 mètres de long sur 32 de large.

Les historiens contemporains rapportent qu'à l'entrée d'Isabeau de Bavière un bateleur génois fit tendre une corde, depuis le haut des tours de Notre-Dame jusqu'à une des maisons de ce pont ; qu'il descendit en dansant sur cette corde, avec un flambeau allumé à chaque main ; qu'il passa ensuite entre les rideaux de taffetas bleu à grandes fleurs de lis d'or qui couvraient ce pont, et qu'ayant posé une couronne sur la tête de la reine Isabeau, il reparut en l'air. Ils ajoutent que, comme il était déjà nuit, cet homme fut vu de tout Paris.

On prétend que sous l'empire le fameux acrobate Forioso proposa d'en faire autant au sacre de Napoléon, mais que la permission ne lui en fut point accordée.

PONT D'ARCOLE.

Ce pont fut construit en 1828, et s'appelait alors pont de la Grève, parce que effectivement il conduit de cette place au quai de la Cité. C'est un pont suspendu, dont le passage est réservé aux seuls piétons, qui, pour le traverser, paient un droit de 5 centimes. Il repose sur deux culées en pierre et sur une grande pile placée au milieu de

la rivière, lesquelles supportent le plancher en bois qui seul constitue ce pont.

Le nom d'Arcole lui fut donné en 1830, à l'occasion d'un jeune homme de ce nom, qui, dans les journées de juillet, voulant imiter la bravoure de Napoléon au passage d'Arcole en Italie, s'avança intrépidement à la tête de quelques Parisiens armés pour aller planter son drapeau au milieu du pont de la Grève; mais, moins heureux que le vainqueur d'Italie, il y fut tué, et dès lors, pour honorer sa mémoire, on donna au pont le nom d'Arcole.

PONT NOTRE-DAME.

La première construction de ce pont remonte à 1412. S'étant écroulé en 1499, il fut reconstruit en 1507, et couvert de maisons suivant l'usage de ce temps. Ces maisons furent abattues en 1787, en même temps que cela fut ordonné pour celles existant à cette époque sur le pont au Change et sur le pont Saint-Michel; on conserva seulement près du pont Notre-Dame la machine hydraulique, qui fournit de l'eau à plusieurs quartiers de Paris. Ce pont est élégant dans sa forme et d'une très-grande solidité: il se compose de cinq arches demi-cintrées, et sa longueur est de 121 mètres sur 16 de large. Il communique de la Cité à la rue Planche-Mibraï, dont il portait le nom dans son origine.

Saint-Foix rapporte que ce fut sur ce pont qu'en juin 1590 l'infanterie ecclésiastique de la Ligue fut passée en revue devant le légat du pape. Cette troupe, si bizarrement organisée, se composait de capucins, cordeliers, minimes, jacobins, carmes, feuillants, enfin de toute la monacaille imaginable, qui, la robe retroussée, le capuchon bas, le casque en tête, la cuirasse sur le dos et l'épée au côté, ressemblaient plutôt à une mascarade qu'à une armée disciplinée; ils marchaient tous rangés quatre par quatre. Le fougueux Rose, évêque de Senlis, se trouvait à leur

tête; les curés de Saint-Jacques-de-la-Boucherie de Saint-Côme remplissaient les fonctions de sergents-majors. Quelques-uns de ces militaires improvisés, sans songer que leurs fusils étaient chargés à balles, voulurent saluer le légat par une décharge de leur mousqueterie, et tuèrent maladroitement à côté de lui un de ses aumôniers, certes ne s'attendait pas à pareille fête. Son Eminence, craignant sans doute alors pour elle-même les effets d'un pareil enthousiasme, se dépêcha de donner sa bénédiction, et s'en alla sans se soucier de prolonger plus longtemps son inspection.

PONT SAINT-MICHEL.

Ce pont, qui remonte au XIII^e siècle, fut reconstruit plusieurs fois. Celui qui existe aujourd'hui fut rebâti en 1616 par une compagnie qui en eut l'entreprise et à laquelle on imposa la condition d'y élever 32 maisons qui y subsistèrent jusqu'en 1808, malgré l'injonction de les abattre donnée en 1787 pour ce pont comme pour le pont au Change et le pont Marie. On y substitua des trottoirs et des parapets. Ce pont, qui communique de l'île de la Cité à la rue de la Harpe, se compose de quatre arches à plein cintre; il a 176 pieds de long sur 63 de large.

En outre des ponts dont nous venons de parler, il en est plusieurs autres dans ce même quartier qui ne sont pas non plus sans mérite, mais que néanmoins nous ne ferons qu'indiquer sommairement pour constater leur existence.

PONT MARIE.

La construction de ce pont date de 1614. Jusqu'en 1788 il fut couvert de maisons dont à cette époque on ordonna la démolition. Il communique du quai des Ormes à l'île Saint-Louis; il se compose de cinq arches cintrées, et sa longueur est d'environ 100 pieds sur une largeur de 40.

PETIT PONT EN FER, OU PONT SAINT-CHARLES.

Ce pont, construit en 1606, sur le bras gauche de la Seine, sert de communication entre les deux parties de l'Hôtel-Dieu.

PETIT-PONT.

Ce pont réunit le quartier Saint-Jacques avec la Cité, du côté de l'Hôtel-Dieu. C'est l'un des plus anciens ponts de Paris, et il formait, dans son origine, avec le pont au Change, les deux seules entrées qui existassent pour la vieille Lutèce du temps des Romains. Souvent détruit par des incendies, ou des inondations de la rivière, la dernière construction de ce pont, jusque-là bâti en bois, date de 1719, époque où il fut rétabli en pierre.

PONT DE LA TOURNELLE.

Ainsi nommé d'une ancienne tour qui subsistait depuis le temps de Philippe-Auguste. Sa première construction date de 1614, et la seconde de 1651. Il communique de l'île Saint-Louis au quai Saint-Bernard, et aboutit au pont Marie. Il est bordé de trottoirs et a 120 mètres de longueur sur 15 mètres de largeur.

PONT DE LA CITÉ, OU PONT-ROUGE.

Ce pont fut construit en 1804, en remplacement de l'ancien pont Rouge, placé plus bas, et qui avait été emporté

dans un débordement de la rivière. Il communique de la Cité à l'île Saint-Louis ; il n'a que deux arches en fer ; les culées et les piles , posées sur pilotis , sont en pierre et le cintre en bois. Il est destiné aux piétons seulement , qui paient , pour le traverser , un droit de 5 centimes par personne.

Depuis la construction du pont Louis-Philippe ce pont est supprimé.

PONT LOUIS-PHILIPPE.

Le pont Louis-Philippe a été construit en 1834 ; c'est un pont suspendu avec des câbles en fil de fer , avec une seule pile au milieu ; il traverse les deux bras de la rivière et communique du quai de la Cité au quai de la Grève. Les voitures suspendues peuvent y passer moyennant un péage.

Ce pont n'a rien d'élégant ni de gracieux. Le passage qu'il établit entre les deux îles a rendu presque inutile le pont de la Cité.

PONT AU DOUBLE.

Ce pont est adossé à l'un des murs de l'Hôtel-Dieu ; il date de 1634 et sert de communication entre la rue de la Bûcherie et Notre-Dame.

PONT DE L'ARCHEVÊCHÉ.

Il fut construit en 1827, aux frais d'une compagnie qui perçoit un droit de passage. Il va de la Cité au quai de la Tournelle et joint également le pont Louis-Philippe , dont il est voisin.

PONT DE CONSTANTINE ET PONT DAMIETTE.

Ces deux petits ponts ou passerelles sont destinés aux

piétons, qui paient un droit de 5 centimes. L'un est la continuation de l'autre, et ils communiquent du quai Saint-Bernard à l'île Saint-Louis et au quai des Célestins. Ils sont tous deux fort solidement établis et d'une forme très-élégante.

ANCIEN MARCHÉ AUX FLEURS.

(Quai Desaix.)

Les dispositions de cette localité, avec ses deux modestes mais fort jolies fontaines, faisaient de ce marché l'un des plus beaux et des mieux fournis en ce genre. Il est transporté maintenant au Château-d'Eau, sur le boulevard Saint-Martin.



X^e JOURNÉE.

Dixième Arrondissement.

HOTEL DES MONNAIES.

(Quai de Conti, 8.)

Cet immense bâtiment, construit en 1771, sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Conti, est, par son importance, son étendue et sa situation locale, autant que par son éléance, ses belles proportions architecturales, et la richesse de ses ornements, l'un des établissements les plus remarquables de la capitale.

Sa façade principale, donnant sur le quai, a 360 pieds de long sur 80 de hauteur; elle se compose de deux ailes reliées d'un avant-corps à trois étages de chacun vingt-sept toises de front. L'étage inférieur de l'avant-corps, ou rez-de-chaussée, est percé de cinq arcades avec six colonnes ioniques, lesquelles supportent un entablement à consoles sur un attique orné de festons et de statues allégoriques. La porte du milieu, servant d'entrée principale, est richement décorée de sculptures et de dorures. Sous le vestibule sont six colonnes d'ordre dorique, cannelées. A droite est un magnifique escalier également enrichi d'un grand nombre de colonnes doriques.

L'autre façade, donnant sur la rue Guénégaud, est moins splendide d'ornements que celle du quai Conti, mais répond dignement néanmoins à la régularité de l'ensemble; elle est également ornée de fort belles sculptures.

Le plan de cet édifice comporte huit cours spacieuses entourées de bâtiments ayant chacun leur destination particulière; la cour principale, où l'on arrive par le vestibule d'entrée, a 110 pieds de profondeur sur 92 de largeur, elle est entourée d'une galerie couverte, dont le péristyle, orné de 4 colonnes doriques, conduit à la salle des balanciers. Cette salle, ornée de colonnes d'ordre toscan, a 62 pieds de longueur sur 39 de large. Au-dessus est la salle des ajusteurs, d'une égale étendue. D'autres salles non moins vastes ont aussi leur spécialité, telles que celle des laminoirs, celle du recuit, la salle du blanchiment, et diverses salles du monnayage.

En montant par le grand escalier, on arrive au cabinet de minéralogie, qui occupe au premier étage le pavillon donnant sur la grande façade du quai. Ce cabinet est décoré de vingt colonnes corinthiennes en stuc jaune antique supportant une vaste tribune. Ce cabinet, ainsi que les galeries et d'autres cabinets qui y communiquent, contiennent des échantillons d'une immense quantité de minéraux réunis avec le plus grand soin par Lesage, célèbre naturaliste, fondateur de ce cabinet, et qui le destinait au musée du Jardin des Plantes.

Le salon des médailles, qui se trouve dans la partie des bâtiments donnant sur la rue Guénégaud, possède la collection la plus complète des médailles frappées depuis François I^{er} jusqu'à nos jours. Quoiqu'il existe plusieurs établissements monétaires dans le royaume, il est défendu de frapper des médailles ailleurs que dans celui de Paris. La collection qui s'y trouve est non-seulement, comme nous venons de le dire, la plus complète, mais aussi la plus riche et la plus curieuse de toutes celles qui existent en Europe.

Ce vaste établissement est ouvert au public tous les jours, de dix à deux heures, pour le cabinet de minéralogie, et

pour celui des médailles le mardi et le vendredi seulement, et l'on ne peut visiter les ateliers sans une permission du directeur ou de l'un des administrateurs.

PALAIS DE L'INSTITUT.

(Quai Conti)

L'emplacement qu'occupe cet édifice est celui où existait anciennement l'hôtel de Nesle, à la place duquel le cardinal de Mazarin fit élever le collège des Quatre-Nations, fondé par lui dans le principe pour servir à l'instruction de soixante gentilshommes appartenant effectivement à quatre nations différentes.

Ce collège, qui prit plus tard une grande extension, subsista jusqu'au temps de notre première révolution.

Ce bâtiment, qui fait face au palais du Louvre, est lui-même d'un aspect assez grandiose, et la régularité simple et pittoresque de son ensemble lui donne quelque chose d'imposant qui le fait ressembler à un monument antique. Sa façade se compose d'un avant-corps surmonté d'un dôme et placé au milieu de deux ailes en demi-cercle que terminent deux gros pavillons. Au-dessus du péristyle de l'avant-corps est une horloge éclairée la nuit comme celle de l'Hôtel-de-Ville ou de la Bourse. Les deux ailes de droite et de gauche présentent chacune un portique en arcades à pilastres corinthiens : l'un mène aux salles particulières des diverses Académies et à la bibliothèque Mazarine ; l'autre conduit à l'ancienne église des Quatre-Nations, dont on a fait la salle des séances publiques. Cette salle est ornée de bustes et statues de savants et écrivains les plus recommandables de France.

L'Institut fut fondé en 1795 par la convention nationale, en remplacement de l'Académie française et de celle des inscriptions et des beaux-arts, supprimées en 1793. Ce corps savant tint d'abord ses séances au Louvre, qui prit alors le

titre de Palais des Beaux-Arts, qu'il conserva jusqu'en 1806, époque à laquelle Napoléon donna à l'Institut l'hôtel Mazarin, qu'il occupe encore aujourd'hui, et auquel il donna son nom.

Par une ordonnance royale de 1816, Louis XVIII substitua aux quatre classes de l'Institut quatre Académies distinctes, sous la dénomination 1^o d'Académie française; 2^o d'Académie royale des inscriptions et belles-lettres; 3^o d'Académie royale des sciences; 4^o et enfin d'Académie royale des beaux-arts. En 1832, Louis-Philippe adjoignit à l'Institut une cinquième Académie, sous le titre d'Académie des sciences morales et politiques.

C'est dans cette enceinte, en un mot, que siègent ou ont siégé tout ce qu'il y a de plus illustre parmi les savants, les littérateurs et les artistes de notre belle France.

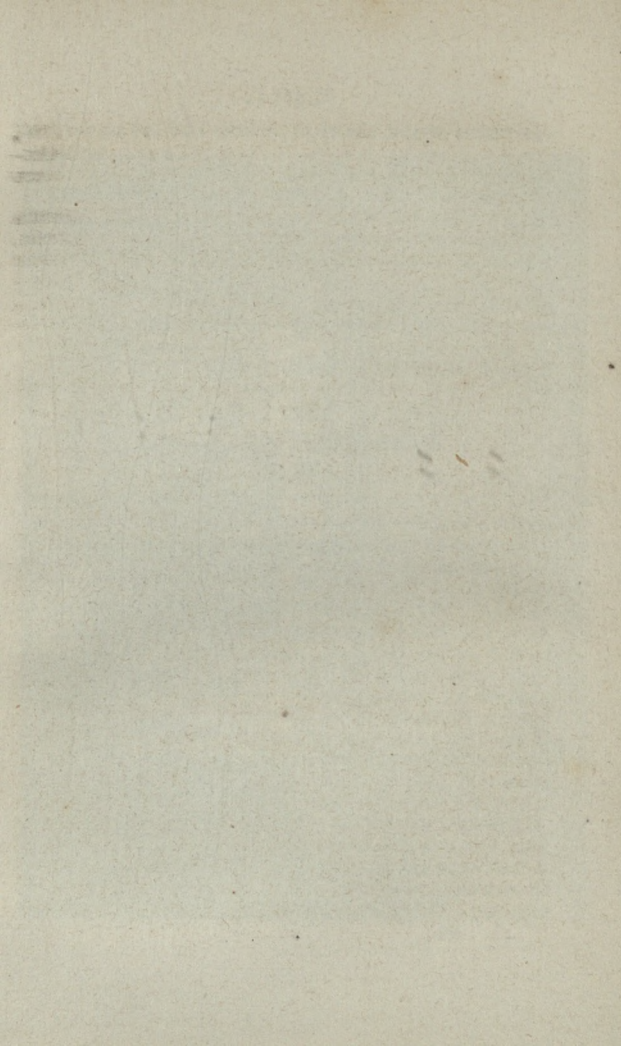
Les séances publiques annuelles des quatre premières classes ont lieu le 1^{er} mai de chaque année; les séances de l'Académie des sciences le premier lundi du mois de novembre; celles de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans le mois de juillet, de l'Académie française le 9 août, et de l'Académie des beaux-arts le premier samedi d'octobre. Il faut obtenir des billets d'entrée pour y assister.

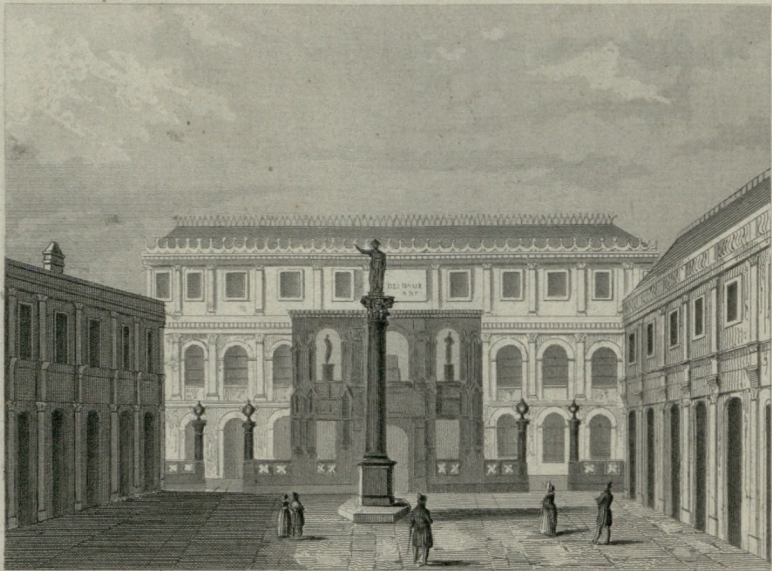
On peut visiter les bâtiments tous les jours, à certaines heures, en s'adressant au concierge.

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

(Au palais de l'Institut.)

Cette bibliothèque, fondée en 1648 par le cardinal Mazarin, est en quelque sorte la première qui ait été ouverte au public, puisqu'en effet la bibliothèque royale ne le fut qu'en 1737. Le cardinal la légua par testament au collège des Quatre-Nations, qu'il avait créé; mais ce ne fut que plus tard, en 1688, que Louis XIV la fit transporter dans





ÉCOLE DES BEAUX ARTS.

le local qui lui était destiné, et qu'elle occupe encore aujourd'hui.

Composée avec soin par le savant Naudé, à qui le cardinal en avait recommandé la formation, cette bibliothèque se compose des livres les plus rares et les plus curieux ; elle possède en outre une collection précieuse et considérable de modèles en bas-reliefs des monuments anciens de la Grèce et de l'Italie.

Le nombre des volumes imprimés, qui d'abord était de 40,000, s'élève aujourd'hui à plus de 100,000, et les manuscrits à environ 4,000.

On peut visiter tous les jours cette bibliothèque de dix à quatre heures, le jeudi excepté.

PALAIS DES BEAUX-ARTS.

(Rue des Petits-Augustins.)

De même que tous les autres ordres religieux existant à cette époque, le couvent des Petits Augustins fut supprimé en 1791. On fit servir alors les divers bâtiments de cet édifice au dépôt des différents objets d'art enlevés aux églises et aux châteaux proscrits et dévastés ; et en cela le gouvernement d'alors agit à peu près comme le fit plus tard Napoléon dans ses guerres d'Italie ; mais du moins celui-ci agissait-il en pays conquis, et pouvait-il à la rigueur s'approprier les dépouilles de ses ennemis vaincus. Au surplus, il en arriva pour le musée des Petits-Augustins ce qu'il advint pour le musée du Louvre, c'est-à-dire qu'après la restauration, Louis XVIII fit restituer aux églises les divers objets d'art qui leur avaient appartenu ; de plus, il ordonna en 1819 que sur le terrain de l'ancien couvent des Petits-Augustins on érigeât le monument qui subsiste aujourd'hui, lequel devait être consacré à l'école des Beaux-Arts pour l'enseignement de la peinture, de la sculpture et de l'architecture, afin de remplacer ainsi les anciennes Académies de peinture et de sculpture fondées par Louis XIV. La première

pierre de ce nouvel édifice fut posée le 3 mai 1820, et il ne fut entièrement achevé qu'en 1839.

Une superbe grille en fer posée sur un mur à hauteur d'appui donne entrée dans une première cour d'honneur, où l'on a placé une colonne d'ordre corinthien en marbre rouge ; c'est de la seconde cour qu'on aperçoit la façade du palais, laquelle a 80 mètres de largeur sur 20 de hauteur. Le rez-de-chaussée est d'ordre toscan, et le premier étage d'ordre ionique, surmonté d'un attique en style de renaissance. Le vestibule est en arcades à colonnes en marbre. Le double escalier qui s'y trouve, et qui conduit au premier étage, est richement orné et incrusté de marbre. Les salles composant le premier étage sont magnifiquement décorées ; c'est là qu'ont lieu chaque année les expositions des ouvrages envoyés par les élèves de Rome. Les galeries du nord sont consacrées aux tableaux, et celles du midi à l'architecture.

Le second étage renferme toutes les compositions qui ont remporté les grands prix de l'Académie des beaux-arts.

Sept professeurs de peinture et cinq de sculpture président les études des élèves de ces deux écoles. Dans celle d'architecture, cinq autres professeurs sont également chargés de diriger les études pour l'enseignement des diverses parties de l'art ; en outre, des cours spéciaux ont lieu par divers autres professeurs. Au mois d'octobre de chaque année, des prix sont décernés aux jeunes élèves de ces diverses écoles.

L'intérieur de toutes ces salles, enrichies de tant d'objets d'art, la beauté de l'édifice lui-même, enfin le goût, l'arrangement, la richesse de l'ensemble, font de ce palais l'un des plus curieux et des plus importants à signaler à l'attention des visiteurs.

Les galeries sont ouvertes au public les mardi, jeudi et dimanche, de midi à quatre heures.

ordonnance de la grande façade, dont la majesté sombre et sévère convient parfaitement à la nature du monument. On pénètre par l'avant-corps dans la cour royale, dont la superficie est d'environ 6,650 mètres carrés, et qu'entourent deux rangs d'arcades superposées. C'est par les galeries qui règnent sous ces arcades que l'on arrive aux cuisines, aux réfectoires et aux dortoirs des Invalides. Les curieux visitent volontiers de préférence les cuisines, afin d'examiner de près les fameuses marmites qui s'y trouvent, et dont le nom est devenu pour ainsi dire proverbial. En voyant les réfectoires et les dortoirs, on a aussi une idée exacte de l'ordre, de la régularité, de la propreté minutieuse même qu'on observe dans ce vaste établissement à l'égard d'un aussi grand nombre d'individus.

En traversant directement la cour royale, on arrive par une porte particulière dans l'intérieur de la grande chapelle, où l'on voit tous les drapeaux conquis sur les ennemis de la France dans tant et de si glorieuses batailles; les voûtes de la chapelle en sont pavoisées dans toute leur étendue.

On voit ensuite le superbe autel, avec son riche baldaquin, surmonté d'un globe posé sur six colonnes torses ornées de pampres et de feuillages dorés, C'est dans la chapelle Saint-Jérôme, qui fait partie de la grande chapelle, que furent provisoirement déposés les restes de Napoléon à leur arrivée de Sainte-Hélène, en attendant l'entier achèvement de la tombe qui doit les recevoir, laquelle doit être placée au milieu du dôme, et surmontée de la statue équestre du héros.

La façade principale de l'édifice, qui est celle de l'église du dôme, donne sur les avenues aboutissant à diverses barrières de Paris. Le portique est d'une grande magnificence; il se compose de deux ordonnances dorique et ionique superposées, et dont la dernière, que couronne un fronton triangulaire, produit un effet merveilleux, à cause du dôme qui s'élève en ce lieu et se dégage dans toute sa

splendeur. Cette façade est assurément pour les connaisseurs la plus belle des deux. Le dôme des Invalides, avec son campanille, que l'on aperçoit de si loin, et qui de tous les édifices de Paris frappe presque toujours le premier la vue des étrangers, est un des chefs-d'œuvre de Mansard, qui mit près de trente ans à le construire; il est couvert en plomb doré, richement sculpté; mais ses dorures, jadis si étincelantes, ont bien perdu de leur éclat; autant vaudrait même qu'elles disparussent entièrement plutôt que d'être si mal entretenues. Ce dôme est sans contredit le plus beau de tous ceux qui existent, et sans rival dans le monde entier par ses coupes et son architecture intérieure.

On est en effet dans l'admiration à la vue intérieure du dôme des Invalides, si légèrement supporté par huit arcades, avec ses trois coupes, dont la première, qui commence sur l'entablement, est ouverte, et laisse apercevoir la dernière dans un lointain fugitif en tout semblable au ciel, qu'elle représente au moment où le fils de Dieu reçoit saint Louis au milieu de ses Anges. D'autres peintures à fresque, œuvres des plus grands maîtres, fixent également l'attention soit aux voûtes du sanctuaire, soit à celles des six chapelles qui l'accompagnent. Les tombeaux de Turenne et de Vauban, placés en face l'un de l'autre, frappent aussi la vue par leur gravité monumentale. Diverses autres peintures et sculptures du plus haut mérite complètent la richesse intérieure des ornements de cette église.

On peut faire, si l'on veut, une ascension vers le dôme moyennant une légère rétribution accordée aux Invalides chargés du soin de vous y conduire, et où l'on arrive par une petite porte et un escalier tournant qui vous mène jusqu'à la lanterne du dôme, où, une fois arrivé, vous pouvez jouir de l'une des plus belles vues de Paris et de ses environs.

On peut également visiter dans les combles des bâtiments de droite une assez grande quantité de plans en relief et très-exacts des principales places fortes de France, collection précieuse et très-intéressante; seulement, pour

y être admis, il faut obtenir une permission du gouverneur.

L'hôtel des Invalides est sous la surveillance spéciale du ministre de la guerre. Le plus ancien des maréchaux de France en est ordinairement gouverneur. Son conseil d'administration est composé de militaires des plus hauts grades et d'autres personnages éminents. Les plus habiles médecins de l'armée y traitent les malades, et les sœurs de la Charité les soignent; enfin chaque jour dans cet honorable asyle 4 ou 5 mille vieux guerriers sont l'objet des soins les plus empressés.

L'entrée de l'hôtel a lieu tous les jours, de dix à quatre heures.

ÉCOLE MILITAIRE.

(Vis-à-vis le Champ-de-Mars.)

Ce vaste édifice fut érigé en 1751, par ordre de Louis XV, à l'effet d'y établir une école en faveur de 500 enfants de nobles familles, mais sans fortune ou dont les pères étaient morts sur les champs de bataille, et qui devaient y recevoir une éducation militaire. La construction du monument est d'une fort belle ordonnance, très-régulière et très-riche d'ornements. Son isolement des bâtiments d'alentour et sa situation pittoresque lui donnent un très-riant aspect, surtout lorsqu'on l'aperçoit du pont d'Iéna ou du Champ-de-Mars, dont l'admirable étendue en fait mieux ressortir encore toutes les beautés.

L'avant-corps de la façade donnant sur le Champ-de-Mars est décoré de dix colonnes d'ordre corinthien, qui embrassent toute la hauteur des deux étages, et supportent un attique orné de bas-reliefs, derrière lesquels s'élève un dôme qui couronne l'édifice : dans ce dôme existe un observatoire qui y fut établi en 1788.

Le vestibule du rez-de-chaussée de ce principal corps-de-logis est orné de colonnes doriques, et conduit à la

cour royale, où se trouvait anciennement une statue pédestre de Louis XV. A droite du vestibule est un fort bel escalier qui conduit aux grands appartements ; à gauche est la chapelle. Au premier étage est la salle du conseil, ornée de peintures allégoriques.

Les autres parties de ce bâtiment, séparées par plusieurs cours, étaient consacrées dans le principe au logement des élèves et des professeurs, aux salles d'étude et aux divers services de l'École. Dans l'une des cours existe une machine hydraulique de l'ingénieuse invention des sieurs Laurent et Gilleron, laquelle est posée sur quatre grands puits couverts, et sert à fournir de l'eau en abondance, par des conduits en plomb, dans toutes les parties de l'établissement.

La grande entrée du côté de la campagne est fermée d'une grille avec fossé, en avant duquel a été plantée une fort belle avenue qui conduit jusqu'à la rue de Sèvres.

Tout le temps de la révolution l'École Militaire a servi de caserne et de magasin de farine ; sous l'empire elle fut affectée à la garde impériale, sous la restauration ce fut la garde royale qui l'occupa, et depuis 1830 elle sert encore de caserne à un régiment de cavalerie.

Le public n'est admis à visiter cet édifice qu'avec une permission du commandant de la première division militaire, dont l'hôtel est rue de Lille, n° 1.

LE CHAMP-DE-MARS.

Le Champ-de-Mars est un immense carré long d'une étendue d'au moins 900 mètres en longueur et de 350 en largeur, sa circonférence est d'environ mille toises ; il se prolonge depuis l'École Militaire jusque vers les bords de la Seine au pont d'Iéna ; il est entouré de fossés et de larges avenues à double rangée d'arbres, et bordé d'une terrasse en talus.

Le Champ-de-Mars rappelle par son nom les anciennes assemblées militaires des premiers Francs, nos aïeux. Avant

la révolution de 1789 il servait aux exercices des élèves de l'Ecole Militaire et aux manœuvres de divers régiments d'infanterie.

Depuis, il est devenu célèbre par les cérémonies politiques et les fêtes révolutionnaires dont il fut le théâtre. La plus mémorable de toutes est la fédération du 14 juillet 1790, où tout Paris, dans son enthousiasme en délire, voulut assister pour être témoin du serment que l'infortuné Louis XVI allait prêter à la nouvelle constitution qui devait renverser la monarchie. Pendant tout le cours de la révolution on y célébra successivement les anniversaires du grand jour de la Fédération, celui du 10 août, les fêtes de la Raison et de l'Être-Suprême, etc.

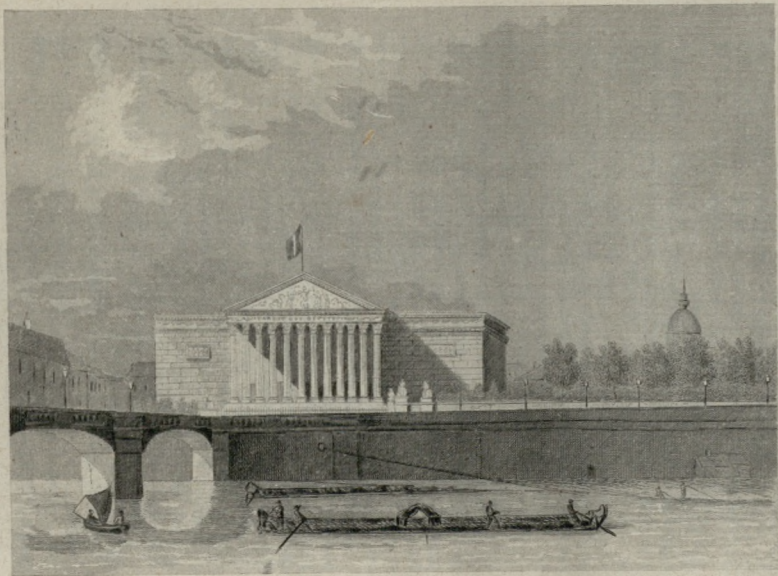
Puis, plus tard, en 1815, il devint aussi le théâtre du fameux champ de mai, qui, comme le fit observer plaisamment un petit journal du temps, fut ordonné en avril pour avoir lieu au Champ-de-Mars dans le mois de juin, cérémonie, du reste, qui parut alors passablement burlesque, et qui malheureusement devait avoir des suites si funestes.

Maintenant le Champ-de-Mars est consacré uniquement, *en ce genre*, aux manœuvres et aux grandes revues militaires; mais sa destination la plus remarquable est de servir d'hippodrome aux courses annuelles de chevaux qui ont lieu vers le mois de septembre pour le concours et la distribution des prix.

PALAIS DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

(Rue de l'Université, 116.)

Ce palais fut construit en 1722 pour la duchesse de Bourbon; il devint ensuite la propriété du prince de Condé, qui y fit faire de grandes améliorations, et s'en servit comme de maison de plaisance. Restée sans maître à la révolution de 1789, cette propriété fut affectée en 1795 au conseil des cinq-cents, auquel succéda sous l'Empire le



CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

corps législatif, qui lui-même fit place en 1814 à la chambre des députés, qui a continué jusqu'à ce jour d'occuper cet édifice.

C'est de 1804 que date le péristyle qui fait face au pont Louis XVI et à la Madeleine.

La principale entrée donne sur la rue de l'Université, celle sans contredit la plus belle des deux, et même de tout ce quartier, si riche en brillants hôtels. Sa porte heureusement placée au centre d'une colonnade corinthienne, aboutit à deux beaux pavillons. Sa cour, vaste et entourée de constructions d'un bel effet, se termine à un portique de colonnes cannelées servant d'introduction à la salle des séances. Tout l'ensemble de cette façade, en un mot, paraît digne du monument entier et de l'emploi important auquel on l'a destiné.

La façade qui donne sur le quai est remarquable aussi par un majestueux portique à douze colonnes d'ordre corinthien, assises sur un haut et large perron de trente marches, et couronnées d'un fronton triangulaire orné de sculptures allégoriques. Sur le stylobate du grand ordre on a également placé deux statues représentant Minerve et Thémis. Ces deux statues donnèrent lieu dans le temps à un mauvais plaisant de dire qu'à la Chambre des députés on avait cru devoir mettre à la porte la Sagesse et la Justice. Les statues colossales qui se trouvent au bas et en avant du portique, sont celles de Sully, Colbert, l'Hôpital et d'Aguesseau. On eût mieux fait sans doute aussi, selon la critique, de placer ces grands personnages dans l'intérieur de la chambre, afin que nos ministres et nos parlementaires, les ayant constamment sous les yeux, pussent mieux se pénétrer encore des beaux exemples qu'ont laissés ces illustres hommes d'état.

A l'intérieur, la salle des séances est de niveau avec la plate-forme du péristyle; elle est éclairée le jour par en haut, et le soir par un lustre magnifique. Cette salle se développe en demi-cercle, avec six banquettes à dossiers pour les députés placés en amphithéâtre autour de l'hémicycle; elle est garnie en outre d'une colonnade et de tri-

bunes destinées aux différents corps de l'état ou à de hauts personnages, ainsi qu'aux journalistes et au public ; des peintures et des bas-reliefs complètent l'ornement de cette salle. Au centre est la fameuse tribune aux harangues, où, dans des circonstances si diverses, ont été prononcées tour à tour tant et de si belles paroles et tant de fastidieux discours ; derrière cette tribune est placé le bureau du président.

Les délibérations de cette chambre, les séances souvent fort animées, selon l'importance des questions qui s'y traitent, la divergence obligée des opinions qui s'y manifestent, le contraste remarquable enfin de toutes ces physionomies parlementaires, présentent souvent un coup d'œil fort piquant pour l'observateur, et surtout pour l'étranger, toujours avide d'un semblable spectacle. Aussi chaque jour de toute une session des chambres les tribunes publiques sont-elles envahies par un grand nombre d'amateurs de ces curieux débats.

La salle des Conférences, celle des Gardes, la salle des Pas-Perdus et des Distributions, la bibliothèque, et les salles où se réunissent les bureaux, sont toutes remarquables par l'élégance de leurs ornements et par les belles et riches peintures qui les décorent.

Le président de la chambre occupe l'ancien palais Bourbon, qui est attenant, et dont les beaux jardins s'étendent jusque vers le boulevard des invalides.

L'intérieur du palais de la Chambre des députés peut être visité tous les jours par les étrangers, en s'adressant au concierge ou à la questure.

PALAIS DU QUAI D'ORSAY.

Commencé sous l'empire et destiné au ministère des affaires étrangères, ce palais a été achevé sous le règne de Louis-Philippe. Il se compose d'une vaste cour entourée de magnifiques bâtiments, et de deux autres cours plus pe-

tites. La principale façade, qui donne sur la rivière, présente une longue ligne de fenêtres formées par des arcs sous une colonnade toscane ; au-dessus est un même nombre de fenêtres et de colonnes d'ordre ionique. La grande cour est entourée par une double série d'arcades italiennes et de galeries ; aux quatre angles de cette cour sont quatre beaux escaliers ; l'escalier d'honneur est magnifique. Le palais d'Orsay est occupé par le Conseil d'état et par la Cour des comptes. L'entrée principale est par la rue de Lille.

PALAIS DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

(Rue de Lille, 70.)

Ce bel édifice, construit en 1786, fut destiné dans le principe à la demeure du prince de Salm-Salm. Acquis par Napoléon en 1804, il fut donné par lui à l'ordre de la Légion-d'Honneur, et depuis cette époque les bureaux de la Chancellerie y sont établis.

Ce bâtiment est d'une fort belle ordonnance d'architecture, très-riche d'ornements et de sculptures. La porte d'entrée présente un arc de triomphe décoré de colonnes ioniques, de bas-reliefs et de statues. Deux galeries du même ordre placées à droite et à gauche conduisent à deux pavillons en avant corps où se tiennent les bureaux. Un péristyle d'ordre ionique, orné de bustes, règne autour de la cour ; sa façade est relevée de colonnes corinthiennes. Du côté du quai d'Orsay, il existe au centre un pavillon circulaire décoré de colonnes du même ordre, lesquelles supportent une balustrade ornée de six statues. Les appartements sont décorés avec goût et élégance ; le salon principal est en forme de rotonde circulaire, au devant de laquelle se trouve un beau jardin avec terrasse donnant sur le quai.

Les bureaux de la chancellerie sont ouverts au public de deux à quatre heures.

Il n'est besoin, pour visiter l'édifice, que de s'adresser au concierge.

MUSÉE ROYAL D'ARTILLERIE.

(Place Saint-Thomas-d'Aquin.)

Ce Musée se compose d'une vaste et riche collection d'armes, d'armures et de machines de guerre, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il s'y trouve aussi les plans en relief des forteresses de France les plus remarquables.

Ces diverses collections se trouvent réparties et classées dans cinq grandes galeries, dont l'une contient les anciennes armes défensives, telles qu'armures, casques, boucliers, cottes de mailles, etc. ; et dans les quatre autres les armes offensives, les modèles de tous les systèmes d'artillerie et de tous les instruments qui s'y rattachent. Ce qu'il y a de plus précieux en fait d'armes à feu, soit par la beauté du travail, la richesse des ornements, ou par la singularité des formes et l'importance du travail, est renfermé dans trois grandes armoires vitrées, placées dans ces mêmes galeries ; puis les modèles de tous les affûts, bouches à feu, machines et voitures en usage dans l'artillerie depuis les premiers temps de leur introduction à la guerre jusqu'à nos jours, sont également exposés aux regards du curieux visiteur.

Lors de la révolution de juillet, un grand nombre d'armes précieuses furent enlevées par la multitude guerroyante qui cherchait partout des armes, et qui, sans scrupule, vint les prendre au Musée d'artillerie, comme elle le fit chez tous les armuriers et dans les magasins des théâtres, ce qui mit beaucoup de désordre dans les riches collections du Musée, désordre qui, au surplus, fut réparé depuis par les soins du directeur de cet établissement, qui parvint à retrouver une partie de ces armes.

Le Musée est ouvert au public le jeudi et le samedi de

chaque semaine, de midi à quatre heures, sur permission du directeur.

EGLISE SAINT-THOMAS-D'ACQUIN.

(Place de ce nom.)

Ce n'était originairement qu'une chapelle, sur l'emplacement de laquelle on construisit en 1683 l'église actuelle, qui ne fut entièrement achevée qu'en 1740. Elle appartenait aux Jacobins réformés. Son portail offre une double ordonnance de colonnes doriques et ioniques superposées, mais d'une proportion grêle et mesquine. De grands pilastres corinthiens décorent l'intérieur, et soutiennent une corniche enrichie de moulures. Les sculptures en bois qui se trouvent dans le chœur sont d'un beau travail; les peintures à fresque du plafond sont de Lemoine, et représentent la Transfiguration. Sur le maître-autel est un fort beau tableau de Guillemot, représentant une Gloire environnée de nuages et de chérubins, et d'où s'échappent des rayons lumineux. Dans la Chapelle à droite est une statue de la Vierge, et dans celle de gauche une statue de saint Vincent-de-Paule.

ÉGLISE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

OU DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

(Rue du Bac, 120.)

Cet édifice, fondé en 1603, appartenait au couvent des Missions étrangères., institué pour la propagation de la foi chrétienne chez les infidèles. Reconstituée en 1683, l'église est très-ornée; le maître-autel est décoré d'un bas-relief représentant la Foi, l'Espérance et la Charité; on y remarque aussi une chapelle basse qui a trois autels.

Cette église est desservie par le supérieur des missionnaires lazaristes, qui ont des relations jusqu'en Chine.

ÉGLISE SAINT-PIERRE-DU-GROS-CAILLOU,

(Rue Saint-Dominique.)

Cette église, fort simple, a été construite en 1822. Son portail est à colonnes d'ordre toscan; celles qui existent dans l'intérieur sont du même ordre; le reste est peu remarquable.

ÉGLISE DE L'ABBAYE-AUX-BOIS.

(Rue de Sèvres, 16.)

L'Abbaye-aux-Bois était un ancien couvent de religieuses de l'ordre de Cîteaux, supprimé en 1790. Son nom lui vient de ce qu'en 1207, époque de sa première fondation, le couvent, érigé dans le diocèse de Noyon, fut bâti au milieu des bois. L'église construite rue de Sèvres ne remonte qu'à 1718. Elle n'offre rien de bien saillant, si ce n'est plusieurs tableaux qui la décorent à l'intérieur, et parmi lesquels on remarque un fort beau Christ peint par Lebrun.

PUITS ARTÉSIEN.

(A l'Abattoir de Grenelle.)

Le forage de ce puits a été commencé le 1^{er} janvier 1834, sous la direction de M. Mulot, ingénieur. Le 26 février 1841, la sonde, après avoir traversé successivement des couches de terre d'alluvions, de sable et un banc de craie d'une puissance extraordinaire, parvint à la partie supérieure des sables dépendant de la formation du grès vert, et rencontra une nappe d'eau abondante, qui donne à 33 mètres 50 centimètres au-dessus du sol, jusqu'à 800 litres par minute, d'une eau de bonne qualité, dont la température est de 28 centigrades. On estime que la puissance d'ascension

égale 50 atmosphères, c'est-à-dire 50 fois la force qui fait monter l'eau à 33 mètres dans un tube vide. Le puits de Grenelle, dont le diamètre est de 50 centimètres à l'orifice et de 17 à l'autre extrémité, a été foré à 548 mètres de profondeur ; il est tubé en tôle galvanisée très-forte, jusqu'à 539 mètres. La nappe d'eau qui le nourrit se trouve à 517 mètres au-dessous du sol, et bien au-delà du fond même de la mer, prise aux côtes de la Manche.

ÉGLISE SAINTE-VALÈRE.

(Rue de Grenelle-Saint-Germain, 142.)

C'est une très-petite église sans ornements, fondée en 1704 pour un couvent de filles pénitentes.

HOSPICES DES MÉNAGES.

(Rue de la Chaise, 28.)

Cette maison est l'ancien hôpital des Petites-Maisons. Elle sert maintenant de refuge aux ménages pauvres ou aux individus veufs ou célibataires d'un âge avancé dont les ressources sont très-bornées, et qui, moyennant une modique pension, peuvent y finir tranquillement leur carrière. Les hommes, pour y être admis, doivent avoir au moins 70 ans, et les femmes 60. Le prix payé une fois pour toutes est de 1,000 fr. pour être logés dans des dortoirs, et de 1,600 fr. pour habiter une chambre particulière. Chaque jour ils reçoivent une livre un quart de pain ; tous les dix jours on leur donne une livre de viande crue et 3 francs en argent ; tous les ans une voie de bois à chacun et deux voies de charbon.

L'établissement contient de 6 à 700 lits, dont 250 répartis dans quatorze dortoirs, et le reste placé dans des logements particuliers.

La maison est desservie par les sœurs de la charité.
Tous les jours les étrangers sont admis à la visiter.

HOPITAL DES ENFANTS MALADES.

(Rue de Sèvres.)

Cette maison fut d'abord consacrée à des orphelins ; mais depuis 1802 on l'a convertie en un hôpital où l'on ne reçoit que les enfants au-dessous de 15 ans. Plus de 600 peuvent y être admis et soignés.

HOPITAL MILITAIRE DU GROS-CAILLOU.

(Rue Saint-Dominique , 212.)

Cet hôpital est on ne peut plus circonscrit, et contient à peine cent malades ; mais le plus grand ordre et la plus grande propreté y sont observés. Les soins et le traitement y sont supérieurs à tous ceux des autres établissements de ce genre.

FONTAINE DE GRENELLE.

(Rue de Grenelle-Saint-Germain , 57.)

Cette fontaine est assurément l'une des plus belles de Paris. C'est en effet le chef-d'œuvre de Bouchardon, qui lui-même en a fait non-seulement les dessins, mais sculpté toutes les figures et tous les bas-reliefs, ainsi qu'une partie des ornements. La composition en est on ne peut plus ingénieuse et riche, et l'effet qu'elle produit est des plus séduisants. Sa façade s'élève sur un plan demi-circulaire ; au milieu est un avant-corps composé de quatre colonnes ioniques accouplées et couronnées d'un fronton. La principale figure, assise sur un piédestal et couverte d'une draperie, est celle de la ville de Paris, ayant à sa droite et à sa

gauche, mais placées un peu plus bas, deux autres statues représentant la Seine et la Marne, lesquelles viennent lui faire hommage des diverses productions de toutes les saisons, représentées à leur tour par quatre figures allégoriques. Au-dessus sont exécutés de très-beaux bas-reliefs analogues.

Ce monument fut achevé en 1739. Longtemps la fontaine resta inactive ; mais, depuis qu'elle est alimentée par la pompe à feu du Gros-Caillou, elle fonctionne sans interruption, et fournit de l'eau abondamment à tout le quartier.

canche, mais placées un peu plus près, deux autres éta-
lues représentant la Seine et la Marne, lesquelles viennent
lui faire hommage des diverses productions de toutes les
régions, représentées à leur tour par quatre figures allégo-
riques. Au-dessus sont exécutés de très-beaux bas-reliefs
analoges.

Ce monument fut achevé en 1730. Longtemps la fon-
taine resta inactive; mais, depuis qu'elle est alimentée
par la pompe à feu de Gros-Caillois, elle fonctionne sans
interruption, et fournit de l'eau abondamment à tout le
quartier.

HÔTEL MILITAIRE DE GROS-CAILLOIS

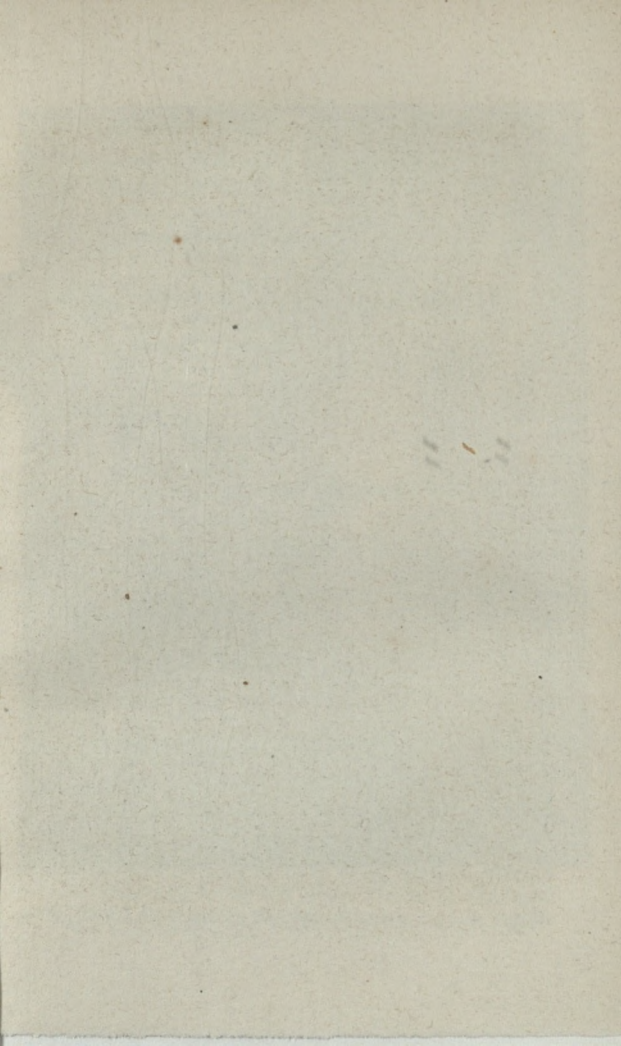
(Voir l'illustration page 190.)

Cette fontaine est située dans le quartier de la Chapelle, à
Paris. Elle fut élevée en 1730, sous le règne de Louis XV, par
l'architecte de l'époque, l'abbé de la Chapelle. Elle est alimentée
par la pompe à feu de Gros-Caillois, qui est située à environ
un kilomètre de là.

FONTAINE DE LA CHAPPELLE

(Voir l'illustration page 191.)

Cette fontaine est située dans le quartier de la Chapelle, à
Paris. Elle fut élevée en 1730, sous le règne de Louis XV, par
l'architecte de l'époque, l'abbé de la Chapelle. Elle est alimentée
par la pompe à feu de Gros-Caillois, qui est située à environ
un kilomètre de là. Elle est alimentée par la pompe à feu de
Gros-Caillois, qui est située à environ un kilomètre de là.
Elle est alimentée par la pompe à feu de Gros-Caillois, qui est
située à environ un kilomètre de là. Elle est alimentée par la
pompe à feu de Gros-Caillois, qui est située à environ un
kilomètre de là. Elle est alimentée par la pompe à feu de
Gros-Caillois, qui est située à environ un kilomètre de là.





PALAIS DE JUSTICE.

XI^e JOURNÉE.

Onzième Arrondissement.

PALAIS DE JUSTICE.

Le Palais-de-Justice, situé dans la Cité, est, par l'antiquité de certaines de ses parties, par les souvenirs historiques qu'il rappelle, ainsi que par le mouvement et les mœurs toutes spéciales du quartier qu'il occupe, un des monuments les plus curieux de la capitale.

Hugues Capet, premier roi de la troisième race, y fixa sa demeure, ainsi que tous ses successeurs jusqu'à Charles V, qui l'abandonna en 1364 pour aller habiter l'hôtel Saint-Pol, qu'il avait fait construire. Le Palais de Justice, ainsi appelé d'abord parce que les anciens rois rendaient eux-mêmes la justice dans leur palais, n'était dans le principe qu'un assemblage de grosses tours communiquant les unes avec les autres par des galeries. Cette demeure fut restaurée et considérablement augmentée par saint Louis et ses successeurs. Les deux tours dont on aperçoit les toitures en cône du côté du quai, et qui servent maintenant de principale entrée à la prison dite *de la Conciergerie*, datent du règne de Philippe-Auguste. La tour carrée

connue sous le nom de tour de l'Horloge, et qui s'élève sur la même ligne à l'angle du Palais, appartient à l'ancienne architecture. C'est au bas extérieur de cette tour qu'à été appliqué pendant fort longtemps le thermomètre de l'ingénieur Chevalier, guide assuré de la température pour tous les oisifs de Paris. La tour renferme encore cette fameuse horloge fabriquée en 1370 par un Allemand, que Charles V fit venir tout exprès; c'est la première de cette dimension que l'on ait vue à Paris. La lanterne de cette tour contenait aussi jadis le fameux beffroi ou cloche d'alarme appelée *tocsin*, et qui avait le privilège exclusif de n'être mise en branle qu'à l'occasion de la mort des rois ou de la naissance de leur fils aîné. Cependant on la fit déroger une fois à cet usage unique dans une circonstance bien déplorable, ce fut le 24 août 1572, pour donner le signal du massacre de la Saint-Barthélemy. Cette cloche, ainsi que beaucoup d'autres, fut détruite à la révolution de 1789.

Autrefois, dans la grande salle du Palais, qui subsista jusqu'en 1618, époque où elle fut incendiée, les rois recevaient les ambassadeurs, donnaient des festins d'apparat et célébraient les noces des princes et princesses du sang royal. Elle était ornée des statues des rois qui avaient régné en France depuis l'origine de la monarchie. A l'un des bouts de cette magnifique salle était une immense table de marbre dont le nom est devenu fameux, et qui était destinée aux festins royaux : les empereurs, les rois, les princes du sang, les pairs du royaume et leurs femmes, eurent longtemps seuls le privilège d'y manger. Plus tard elle servit de théâtre, ou pour mieux dire de tréteaux, aux représentations des mystères et *sottises* de la mère folle et du prince des sots, ainsi qu'aux farces et bouffonneries satiriques des clercs de la basoche.

La nouvelle grande salle du Palais, que l'on appelle aujourd'hui la salle des Pas-Perdus, fut reconstruite immédiatement après l'incendie de la première, et terminée en 1622.

Jusqu'en 1787, l'entrée du Palais consistait en deux pe-

tites portes assez semblables aux guichets d'une prison qui s'ouvraient sur la sombre et tortueuse rue de la Barillerie, réceptable d'immondices et de misères.

« En mars 1599, dit Saint-Foix, le parlement fit faire un montoir de pierre dans la cour de Mai pour que les anciens présidents et conseillers pussent remonter plus aisément sur leurs chevaux ou sur leurs mules en sortant de l'audience. Un conseiller offrait alors la croupe de son cheval à son confrère, comme il lui offre aujourd'hui une place dans son carrosse. » Puis il ajoute : « Il nous paraît à présent fort singulier de voir deux magistrats en robe et en rabat sur la même monture, comme les fils d'Aimon. Cela n'était pas fastueux, sans doute, mais nous avons en même temps une preuve bien auguste de la courageuse fermeté qui régna dans les délibérations lorsqu'il fut question de défendre les droits du sang de nos souverains. Représentons-nous Paris, en effet, livré au fanatisme et aux seize, qui ne respiraient que massacres et nouveaux assassinats ; considérons alors le Parlement, sans secours et sans défense, environné de ces hommes de sang : il brave leur fureur, rien ne l'intimide, et il rend cet arrêt du 28 juin 1593, pour l'observation de la loi salique, qui sauve l'état en nous rendant au meilleur des rois. Qu'on lise enfin toutes nos histoires, on n'y verra point d'action qui marque davantage un dévouement sans bornes au bien de la patrie et aux lois de la justice et de l'honneur. »

A présent l'entrée du Palais de Justice est magnifique ; les bâtiments qui encombraient la rue et la place de la Barillerie ont disparu, et devant la façade, rajustée à la moderne, est une cour spacieuse fermée par une superbe grille en fer ornée de piques dorées, comme aux Tuileries, et remarquable par la richesse de ses détails. La façade est ornée de colonnes doriques et de figures allégoriques représentant la Justice, la Prudence et la Force. Un grand et superbe escalier conduit à la grande salle des Pas-Perdus, la plus vaste qui existe en France. Si cette salle n'offre plus cet intérêt que lui donnaient son antique

splendeur et sa table de marbre, c'est toujours néanmoins une pièce imposante par son étendue, et remarquable par sa destination présente. Elle a 222 pieds de long sur 80 de large, et se divise en deux nefs par un rang de colonnes et d'arcades qui supportent les voûtes en pierre de taille; elle est éclairée par de grandes fenêtres aux extrémités des nefs, et par des œils-de-bœuf dans la voûte; elle est ornée de la statue en pied de Malherbes, fort bien sculptée et majestueuse par sa simplicité. Cette salle est le rendez-vous obligé des procureurs, des avocats et avoués en robes, qui incessamment la parcourent, en compagnie des malheureux plaideurs qui s'attachent à leurs pas, et de la foule de curieux, que le désœuvrement attire. Sur les différentes portes qui conduisent aux divers tribunaux sont inscrits leurs noms respectifs. La plus considérable de ces cours de justice est la Cour de cassation, qui se tient sur l'emplacement de l'ancienne salle Saint-Louis. Cette pièce était une salle de cérémonie du temps de Louis XII, qui la fit réparer, décorer et richement dorer, à l'occasion des fêtes publiques qui eurent lieu lors de son mariage avec la belle duchesse de Suffolk, sœur de Henri VIII. On répara de nouveau cette salle sous Louis XIV, et elle fut enrichie de bas-reliefs représentant ce prince entre la Justice et la Vérité, deux déesses qu'assurément il ne consultait pas tous les jours,

La salle des enquêtes, le tribunal de police correctionnelle, la Cour d'assises et de justice criminelle, n'ont rien qui les distingue des autres tribunaux.

Après avoir visité les diverses Cours de justice, si peu connues des étrangers, et qui certes méritent de l'être, il ne faut pas oublier de visiter aussi le dépôt des *archives judiciaires*.

La partie de l'immense bâtiment destinée à cet usage se compose de trois longues galeries placées immédiatement sous le toit et au-dessus de la grande salle. On y arrive par un escalier tournant et difficile à monter. L'aspect de ce lieu triste et sombre, l'air épais et presque méphitique qu'on y respire, le silence mystérieux, en un mot, qui

règne dans ce vaste dépôt des crimes et des malheurs les plus déplorables, et dont les témoignages multipliés se trouvent entassés sur des tablettes en rouleaux de parchemins étiquetés; tout ce monceau d'iniquités enfin vous inspire d'abord une sorte de répugnance et d'effroi, bien plus encore qu'un sentiment de curiosité,

Ces archives sont une immense collection de papiers et de registres classés et arrangés dans un ordre admirable, ce qui prouve au moins le temps que l'on a dû employer à ce travail dans ce triste lieu, semblable en quelque sorte, par sa position sous les toits, aux fameux plombs des prisons de Venise.

Là se trouve consignée et entassée une partie des secrets de l'histoire, accumulés d'âge en âge et ignorés pour la plupart de la postérité. Parmi ces documents précieux on remarque le jugement de Jean Châtel, premier assassin de Henri IV; puis les procès de Ravillac et de Damiens, coupables du même crime, et qui subirent la même peine. Les noms seuls de ces grands criminels navrent le cœur et font naître la terreur dans l'âme; on frémit surtout lorsqu'on songe que le meilleur des rois s'est trouvé deux fois lui-même en butte à un fer assassin. Tout auprès des pièces du procès de Damiens se trouve une vieille boîte contenant l'habit que portait ce régicide lorsqu'on le conduisit au supplice; dans la même boîte a été renfermé depuis l'échelle de corde si ingénieusement fabriquée par le comte de Latude pour s'échapper de la Bastille. Voilà, certes d'assez singulières reliques.

Le procès de l'innocent et infortuné Calas et de sa famille, de ces malheureuses victimes d'un fanatisme impitoyable, se trouve également faire partie de ces archives. Une foule de procès non moins curieux, et qui tiennent une place importante dans les causes célèbres ou dans d'autres publications historiques, se trouvent ici consignés avec toutes les pièces à l'appui.

En sortant de ces archives du crime, on éprouve une sorte de malaise qui vous fait sentir le besoin de respirer un autre air; le mieux alors est de monter tout à fait sur les

combles, d'où l'on découvre dans un atmosphère respirable le plus beau panorama de Paris. Vu dans tout son ensemble, avec ses monuments de tous les âges et ses riantes perspectives, ce spectacle flatte et réjouit vos regards, et vous distrait des impressions pénibles que vous veniez d'éprouver un moment auparavant.

ÉGLISE DE LA SAINTE-CHAPELLE DU PALAIS.



Ce monument historique est l'un des plus curieux restes

de l'art, tel du moins qu'il existait au XIII^e siècle. Ce fut en 1242 que Saint-Louis, dans sa pieuse munificence, fit construire au milieu de son palais la Sainte-Chapelle, pour y renfermer, comme dans une chasse précieuse, une grande quantité de saintes reliques qu'il avait acquises à grands frais de l'empereur Baudouin. L'édifice fut construit en moins de trois ans, sur les dessins de Pierre de Montereau, fameux architecte du temps.

Ce qu'on admire dans la Sainte-Chapelle, c'est la légèreté presque aérienne de sa construction, la magnificence de ses vitraux, dont les dessins et les couleurs, parfaitement conservés, sont presque une merveille en ce genre. Ces vitraux sont entrecoupés de distance en distance par des groupes de colonnes s'élevant pour supporter la voûte et donner naissance aux nervures. Il fut un temps où la Sainte-Chapelle était surmontée d'une flèche aussi élégante que le reste du monument, mais elle fut brûlée en 1630, et ce fut en vain que les architectes du siècle de Louis XIV épuisèrent leur science pour la remplacer, et, chose étrange pour un siècle qui vit fleurir tant d'hommes de génie en ce genre, l'ouvrage commencé fut détruit comme indigne de ce monument.

Eh bien, ce qu'on ne put faire même sous le grand roi, il paraît qu'on veut le tenter de nos jours : car la Sainte-Chapelle, en ce moment, est en pleine réparation, et elle ne tardera pas, assure-t-on, à reparaitre complète et telle que saint Louis la fit élever. Ce gracieux vaisseau, dont l'intérieur entièrement dépouillé et dégradé par l'ignoble emploi qu'on en a fait pendant la révolution, n'aurait maintenant que peu d'attraits, pourrait donc en effet reparaitre de nouveau avec ses voûtes d'azur parsemées d'étoiles d'or, encadrées dans des nervures richement peintes, et retombant sur des colonnes recouvertes de dorures aux tons mats dont le calme contribuerait, comme jadis, au rayonnant effet des vitraux ? C'est assurément plus qu'on aurait dû l'espérer ; mais ce qu'on aura peine à nous rendre, c'est ce petit ordre de soubassements éclatant de dorures et d'incrustations de verre, dont la ri-

chesse se mêlait à la splendeur du maître-autel, étincelant de pierreries. Tout ce que l'art et la nature ont produit de plus précieux, de plus rare, se trouvait en effet renfermé autrefois dans le trésor de la Sainte-Chapelle. Là se voyaient encore un modèle de la chapelle, en vermeil enrichi de pierres précieuses, et contenant les reliques acquises par saint Louis; une immense croix du même métal dans laquelle était inscrusté un morceau de la vraie croix donné par Henri III; puis encore et surtout ce précieux produit de l'art et de la science, le fameux Camée, dit l'*agate* ou *onix*, le plus grand qui existe, à ce qu'on assure, et qui représente l'empereur Auguste, objet d'un prix inestimable.

A défaut du spectacle de toutes ces merveilles, qu'il serait impossible maintenant de pouvoir réunir, l'attention du curieux visiteur de ce précieux monument peut toujours se reposer avec le plus vif intérêt sur les détails extérieurs de son architecture, et admirer son superbe escalier, du haut duquel nos anciens rois criaient *liesse* au peuple.

Dans le principe, les ecclésiastiques voués au service de la Sainte-Chapelle étaient tous de haut rang et comblés des biens de l'église. Plus tard, le maître chapelain reçut le titre d'archi-chapelain, avec la mitre, l'anneau et la puissance des évêques. Une pierre sur laquelle est gravée une croix indique encore la place du fameux lutrin qui fut l'objet du plus original et du plus heureux poème de Boileau; le pupitre lui-même a été transporté à Saint-Denis.

[PONT NEUF ET STATUE DE HENRI IV.]

Le pont Neuf, qu'on pourrait à bon droit qualifier de vieux pont, puisqu'en effet sa construction remonte au règne de Henri III, est incontestablement le plus passager de tous ceux qui subsistent sur la Seine; il existe même

à cet égard un vieux dicton parisien qui prétend qu'autrefois et à tel instant du jour que ce fût on était certain de rencontrer sur ce pont, en le traversant, au moins un cheval blanc, un militaire et un abbé, tant la foule de gens de toute sorte et de tous les états y était constante. Le fait est qu'anciennement le pont Neuf était le rendez-vous habituel des charlatants, des faiseurs de tours, des marchands ambulants, ainsi que des oisifs et des filous. Aujourd'hui que la population est devenue plus considérable, on ne saurait dire jusqu'à quel point, sauf les abbés, on pourrait étendre cette remarque.

Ce pont réunit les deux rives de la Seine, et établit la communication la plus active entre tous les quartiers et les innombrables rues les plus populeuses de Paris qui avoisinent ce passage. Il fut commencé en 1578, et terminé seulement en 1604, à cause de la longue interruption occasionnée par les troubles de la Ligue. Il est établi sur les deux bras de la rivière, et se compose de douze arches circulaires. Sa longueur totale est de plus de 333 mètres, et sa largeur d'environ 27 mètres. Tout le long des deux parapets de droite et de gauche, et sur les larges trottoirs surexhaussés, sont établis des boutiques et des marchands de toutes sortes. Le terre-plein qui se trouve au milieu du pont était autrefois une petite île appelée l'Île-aux-Vaches. C'est là qu'eut lieu en 1304 le supplice de Jacques Molay, grand-maitre des Templiers.

La statue de Henri IV, établie sur ce terre-plein, fut érigée en 1818, pour remplacer celle qu'y avait fait élever dans le temps la veuve de ce prince, Marie de Médicis, et qui y subsista jusqu'en 1793, époque au elle fut abattue avec tant d'autres. Louis XVIII fit couler la nouvelle statue avec le bronze de la statue impériale de Napoléon, qui avait été renversée de la colonne de la place Vendôme lors de l'invasion des armées alliées en 1815. Quatre boîtes en plomb contenant la Henriade de Voltaire, l'histoire de Henri IV par Péréfixe, et les mémoires de Sully, furent renfermées et scellés dans le ventre du cheval. On a prétendu depuis qu'une statuette en bronze de Napoléon, modelée sur son

ancienne statue impériale, y avait été également renfermée subtilement et à l'insu des autorités d'alors. Ce fait est plus que douteux : car il eut été inconvenant et même injurieux, aussi bien pour Napoléon que pour Henri IV. On avait d'ailleurs assez d'autres moyens de perpétuer le souvenir de l'empereur sans être obligé de recourir à celui-là ; mais les faiseurs de contes n'y regardent pas de si près. Les bas-reliefs en bronze qui sont sur le piédestal représentent Henri VI faisant introduire des vivres dans Paris pendant qu'il en faisait le siège, et l'on y voit aussi les notables de la ville lui en présenter les clefs après la reddition. Le modèle de ce monument est dû au ciseau du sculpteur Lemot.

Il existait aussi autrefois sur le pont Neuf une pompe appelée la Samaritaine, à cause de la pécheresse de Samarie, représentée sur un bas-relief appliqué à cette construction, au haut de laquelle on avait également placé une sonnerie à musique, qui, par son carillon assez original, avait acquise une sorte de célébrité.

Ce pont, tout entier construit en pierre de taille, est de la plus grande solidité et d'une fort belle exécution. De chacun des côtés du trottoir on remarque avec satisfaction l'effet pittoresque que produit la vue des quais, qui se prolongent dans une étendue presque infinie pour l'œil ; l'aspect de tous ces ponts qui se dessinent gracieusement dans le lointain, ainsi que cette masse énorme et si variée de riches bâtiments, d'édifices et de palais qu'on aperçoit de toutes parts, et enfin le mouvement incessant de cette immense population aux allures si diverses, forment un ensemble des plus curieux, surtout pour les étrangers, si peu habitués en général à jouir d'un tel spectacle.

MARCHÉ SAINT-GERMAIN.

(Faubourg Saint-Germain.)

Ce marché fut construit en 1818, sur les dessins de l'ar-

chitecte Blondel : c'est l'un des plus vastes, des plus comodes et des plus élégants de Paris. La division des halles pour chaque nature de denrées ou comestibles est des mieux entendues, et présente un ordre et une symétrie parfaites. Les quatre faces du marché, donnant sur quatre rues différentes, sont éclairées par vingt-huit croisées et portes fermées de grilles. Sa longueur est d'environ 92 mètres, et sa largeur de 75. Plus de 400 marchands y ont chacun leur étalage. Au milieu de la cour intérieure se trouve la fontaine qui existait jadis place Saint-Sulpice, et que depuis on a transportée au marché Saint-Germain ; une autre fontaine est placée près des boucheries, ainsi qu'un vaste puits. Une fort belle statue allégorique sculptée par Milhomme et représentant l'Abondance complète la belle ordonnance de ce marché.

ÉGLISE SAINT-SULPICE,

(Place de ce nom.)

Cette église est grande et belle, et surtout fort remarquable par la richesses de ses ornements. Fondée en 1645 sur l'emplacement d'une ancienne chapelle dont la construction remontait au XIII^e siècle, ce fut Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, qui en posa la première pierre. Les travaux ayant été longtemps suspendus, le chœur et les bas-côtés ne furent terminés qu'en 1672. Interrompus de nouveau par manque d'argent, on ne put les reprendre qu'en 1718, époque où le curé Languet, à force de quêtes et de sollicitations, parvint à réunir assez de fonds pour poursuivre l'achèvement de ce nouvel édifice. Toutefois, ce ne fut guère qu'en 1736 que la nef put être entièrement construite. Le portail, commencé en 1733, fut terminé en 1745 ; on l'éleva sur les dessins de Servandoni, architecte fort habile, qui dans ce portail produisit un chef-d'œuvre admiré de tous les connaisseurs. Il se compose principalement de deux ordres d'architecture, le dorique et l'ionique,

parfaitement agencés et d'une entente admirable. Aux extrémités sont deux corps de bâtiments carrés servant de base et de support aux deux tours qui surmontent l'édifice. La longueur de ce superbe monument est de 112 mètres, et la plus haute élévation des tours de 70 mètres.



Ces deux tours, d'inégales hauteurs, furent construites après coup : l'une, celle du nord, date de 1749; l'autre, celle du midi, de l'année 1777. La première est la moins élevée, et, en outre, est de forme différente, c'est-à-dire qu'elle est moitié octogone et moitié circulaire, défaut dont on ne saurait rendre responsables les architectes Maclaurin et Chalgrin, qui les ont construites, mais bien Mon-

seigneur l'archevêque de Paris d'alors, qui ne voulut pas qu'aucune autre église que la Métropole pût posséder deux tours identiques.

Les ornements intérieurs de Saint-Sulpice sont magnifiques, et répondent parfaitement aux beautés extérieures. Le chœur est entouré de sept arcades ornées de pilastres corinthiens ; il est enrichi en outre de douze statues en bronze représentant les Apôtres, par Bouchardon. L'autel principal, placé entre la nef et le chœur, est en marbre blanc, avec ornements dorés d'or moulu. La disposition générale de cet autel est grande et magnifique ; il est entouré d'une riche balustrade en bronze et en marbre, qui en défend l'entrée. L'œil est frappé de la belle ordonnance de la chaire à prêcher, gracieusement exhaussée par un double escalier entre deux piliers. On se rappelle sans doute que cette chaire fut brillamment occupée dans le temps, lors des conférences de M. l'abbé Frayssinous, devenu depuis évêque d'Hermopolis.

On admire aussi la chapelle de la Vierge, tout en marbre blanc, sculptée par Pigale, elle est placée au rond-point de l'église, et sa coupole, peinte à fresque par Lemoine, représente l'Assomption de la Vierge. Le jour mystérieux qu'elle reçoit du haut d'une niche qui s'y trouve pratiquée est d'un effet très-pittoresque.

Plusieurs autres chapelles se font également remarquer par leurs belles peintures : l'une d'elles, placée à droite de la porte d'entrée, possède une descente de croix par Abel de Pujol, et qui est très-estimée, de même que les deux tableaux à fresque qui ornent la chapelle Saint-Maurice. Dans une autre on voit le mausolée du premier curé de cette paroisse, M. Languet de Cergy. Près de la sacristie on remarque aussi les statues de saint Pierre et de saint Jean l'évangéliste, par Pradier ; dans une autre chapelle est encore un fort beau tableau représentant saint Michel terrasant Lucifer, d'après Raphaël, par Mignard. Nous citerons encore la chapelle de Saint-Vincent-de-Paule comme digne de fixer l'attention par sa peinture à fresque de Guillemot ; puis enfin une foule d'autres peintures et sculptures fort

estimées, et qui se trouvent répandues çà et là dans l'église avec profusion.

A l'entrée de la nef sont deux bénitiers fort curieux comme se composant uniquement de deux coquillages énormes donnés à François I^{er} par la république de Venise ; ils sont supportés par deux rochers en marbre blanc sculptés par Pigale. La tribune, où est placé le buffet d'orgue, est soutenue par des colonnes d'ordre composite.

Une ligne méridienne qui subsiste depuis 1743 a été tracée sur le pavé, près l'une des croisées, avec les douze signes du zodiaque. Sa longueur est de 58^m,60 ; elle aboutit verticalement à un obélisque de marbre blanc de 8^m,33 de hauteur. Cette méridienne a pour objet principal de fixer l'équinoxe du printemps.

Enfin deux télégraphes placés sur les deux tours servent à correspondre avec les autres télégraphes de la ville.

Il existe aussi une église souterraine très-remarquable par son étendue ; on y voit encore une partie des anciens piliers de la chapelle primitive, ce qui prouve en même temps combien le sol tend toujours à s'élever. La même remarque subsiste au surplus pour Notre-Dame-de-Paris, où l'on arrivait anciennement par un escalier de douze à quinze marches, qui maintenant sont enfouies dans la terre.

Le séminaire de St-Sulpice est attenant à l'église, et donne sur la place du parvis.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS.

(Place de ce nom.)

C'est l'ancienne église de l'abbaye de ce nom fondée en 558 par Childebert, fils de Clovis. Elle n'a rien de bien remarquable, si ce n'est toutefois son antiquité reculée et les vicissitudes qu'elle eut à subir dans le grand nombre de siècles qu'elle a vu s'écouler.

Quoique défendue dès son origine par plusieurs tours dont elle était flanquée, et par les fossés remplis d'eau qui l'en-

touraient, ce qui, du reste, la faisait ressembler bien plus à une citadelle qu'à un édifice religieux, elle n'en fut pas moins pillée, dévastée, incendiée par les Normands à plusieurs reprises différentes. Reconstituée et réparée plusieurs fois, elle fut de nouveau dégradée à la révolution de 89, et convertie en une fabrique de salpêtre, qui subsista jusqu'en 1824, époque à laquelle Charles X la fit restaurer, pour être rendue de nouveau au culte catholique.

La longueur de l'édifice est d'environ 100 mètres, et sa largeur de 23. L'intérieur présente une nef, séparée à droite et à gauche par cinq piliers formant chacun un massif de quatre colonnes de diverses dimensions. Vers le milieu existe un grand autel, un autre à l'extrémité du chœur et un troisième derrière. Le chœur est entouré de colonnes isolées qui supportent des colonnes à plein cintre. Toutes les fenêtres sont en ogives. Deux tours pyramidales sont au côté oriental, et une troisième à l'entrée de l'église.

Parmi les tombeaux que renferme cette enceinte, on remarque plus particulièrement ceux de Descartes et de Boileau.

Il y avait anciennement à Saint-Germain-des-Prés, de même qu'à Notre-Dame et à la Sainte Chapelle du Palais, une chapelle réservée pour les personnes de distinction, et une autre chapelle affectée seulement aux gens du peuple. Il n'est pas besoin de dire que cet usage ne subsiste plus.

ÉGLISE SAINT-SEVERIN.

(Rue Saint-Severin.)

Cette église était originellement un petit oratoire sous l'invocation de saint Clément. Détruite en grande partie par les Normands au ix^e siècle, elle ne fut reconstruite et érigée en paroisse qu'en l'année 1347. C'est un édifice gothique d'une architecture très-remarquable. Le vaisseau intérieur est d'une hardiesse et d'une légèreté qui font l'admiration des connaisseurs. Son portail est également fort beau. Le

maître-autel est surmonté d'un baldaquin que supportent huit colonnes de marbre ornées de bronze doré.

PALAIS DU LUXEMBOURG OU DE LA CHAMBRE DES PAIRS.

(Rue de Vaugirard, vis-à-vis la rue de Tournon.)

Voici encore un monument historique d'une haute importance et qui doit fixer l'attention du visiteur étranger d'une manière toute particulière, tant par la beauté de son architecture, sa vaste étendue, la richesse de ses ornements et les précieux objets d'art qu'il renferme, que par la multitude des souvenirs qu'il rappelle et qui s'y rattachent : car, ainsi que beaucoup d'autres palais dont nous avons parlé, il a aussi bien des fois changé de maîtres, et a été souvent le théâtre de grands événements politiques.

C'était originairement l'hôtel Luxembourg, dont Marie de Médicis, régente de France et mère de Louis XIII, fit l'acquisition en 1612, avec quelques autres terrains environnants, sur l'ensemble desquels elle fit élever le palais actuel, lequel fut construit d'après les dessins de Jacques Desbrosses. Cette reine le légua ensuite à son second fils, Gaston de France, qui lui donna le nom de palais d'Orléans. En 1672 il passa ensuite à la duchesse d'Alençon, qui en fit don au roi en 1674. Sous la régence du duc d'Orléans il appartint à la duchesse de Berry, fille de ce prince, et qui en fit le théâtre de toutes ses galanteries. Depuis il passa à la duchesse de Brunswick, puis à la reine douairière d'Espagne, à la mort de qui il rentra dans le domaine de la couronne. Il fut donné plus tard par Louis XVI au comte de Provence, son frère (devenu depuis Louis XVIII), lequel l'habita jusqu'à l'époque de son émigration.

Sous le régime de la terreur, cette riche demeure fut convertie en prison. En 1795 le Directoire s'y installa, puis au 18 brumaire il fut successivement occupé par le consulat et a le sénat conservateur ; enfin, depuis la Restauration, il a pris le nom de Palais de la Chambre des pairs, qu'il

porte encore aujourd'hui. Voilà, certes, une filiation passablement bizarre et qui présente d'étranges anomalies, ce qui prouve en même temps jusqu'à quel point les révolutions sociales se jouent des fortunes et des destinées humaines.

Le plan de ce palais forme un carré d'une majestueuse régularité; on admire la beauté de son architecture et la richesse de ses détails. La cour de la principale entrée, donnant sur la rue de Tournon, a 120 mètres de long et 70 de large; la façade, de ce côté, forme une terrasse, au milieu de laquelle est un pavillon d'ordre toscan et d'ordre composite, surmonté d'un dôme orné de statues. Aux deux extrémités de la terrasse sont deux autres pavillons liés par deux ailes au principal corps de bâtiment. La façade sur le jardin diffère peu de celle donnant sur la rue; seulement les trois corps de bâtiments sont liés entre eux par deux galeries à deux étages; le pavillon du milieu, ou de l'Horloge, a sa partie supérieure ornée de deux figures allégoriques. Depuis 1837, des constructions nouvelles ont considérablement agrandi l'intérieur de ce palais, surtout du côté du jardin. Dans l'aile droite de la cour d'entrée se trouve le grand escalier d'honneur, remarquable par sa magnificence; il est orné d'un beau rang de colonnes ioniques, entre lesquelles sont des trophées d'armes et des statues de plusieurs généraux illustres. Au bas de cet escalier est le charmant groupe de Psyché et de l'Amour, par Delaistre. Au premier étage est la salle des Gardes, celle d'Hercule; puis la salle des Messagers d'état et celle des Conférences, toutes ornées de peintures et de statues de nos meilleurs artistes. Viennent ensuite la galerie des Archives, la salle du Trône, une vaste bibliothèque, les bureaux de la Chambre, et enfin la nouvelle salle des Séances, placée dans l'avant-corps du milieu. Cette salle, semi-circulaire, est entourée de colonnes corinthiennes qui soutiennent la voûte, ornée de peintures en grisaille; dans les entrecolonnements sont placés des statues et des bustes de grands orateurs et de grands hommes de guerre des temps anciens et modernes. Derrière ces entrecolonnements sont les tribunes publiques.

Les pairs de France sont placés sur des fauteuils s'élevant en amphithéâtre. Au milieu, du côté de la salle opposé à l'hémicycle, le fauteuil du président et le bureau des secrétaires sont placés dans un léger enfoncement semi-circulaire ; devant eux est la tribune des orateurs. La tenture de la salle est en velours bleu ; les parois sont sculptées en bois de chêne. Les tribunes, richement ornées, sont parfaitement en harmonie avec le reste.

La nuit, cette salle est éclairée par un lustre magnifique qui descend, comme dans un théâtre, tout resplendissant d'une lumière éclatante. Enfin rien n'a été épargné dans les embellissements de la nouvelle salle, qui, avec les autres travaux d'agrandissement du Palais et de ses dépendances, ont occasionné une dépense d'au moins trois millions.

Au centre de la cour du Palais est l'entrée des appartements du grand référendaire ; on y pénètre par un vaste péristyle, à droite duquel sont les appartements de réception ; à gauche est la chapelle du Palais, ainsi que les beaux appartements de Marie de Médicis, parfaitement conservés, de même que leurs belles peintures de Rubens, du Poussin et de Philippe de Champagne.

Dans les appartements de l'aile orientale de la cour a été placée la galerie des tableaux, où se trouvaient anciennement ceux de Rubens représentant l'histoire allégorique de cette reine, et qui font partie maintenant de la grande galerie du Louvre. Les tableaux actuels sont ceux acquis par le roi, et qui tous sont dus au pinceau de nos grands artistes français.

Le jardin du Luxembourg n'avait pas, dans le principe, l'étendue qu'il a acquise depuis par l'acquisition qu'on a faite de terrains dépendants de l'ancien couvent des Chartreux, et qui ont permis de lui donner les beaux développements qu'il possède aujourd'hui, et qui en font une promenade magnifique.

Au centre du parterre qui fait face au Palais est un très-beau bassin octogone qui repose agréablement la vue ; à gauche est une terrasse ombragée qui se prolonge jusque

vers la rue d'Enfer; à droite est une vaste promenade garnie d'arbres touffus qui mène à la rue Madame et à celle de l'Ouest. Une large et longue avenue à double rang d'arbres part du bassin et conduit à l'Oratoire. Cette avenue est terminée par une grille en fer assise sur un mur d'appui, et qui forme l'entrée de ce côté du jardin. Bon nombre de statues sont répandues çà et là dans cette vaste enceinte, et en complètent l'ornement.

A la droite de l'avenue, en partant du bassin, est la pépinière du Luxembourg, qui comprend un assez vaste terrain, et à gauche est le jardin botanique de l'École de Médecine. Il existe aussi une orangerie, qui se trouve auprès du Petit-Luxembourg.

Ce jardin, pris dans son ensemble, était naguère un des plus beaux qu'on pût voir. Sans avoir le mérite du jardin des Tuileries, dont la belle ordonnance en fait un chef-d'œuvre en ce genre, il n'en est pas moins admirable, et plaît davantage encore par sa variété et ses dispositions locales. Là, en effet, l'on jouit d'un calme parfait et d'un doux repos qui portent à la méditation; en un mot, son isolement du grand monde lui donne un charme indéfinissable qui n'appartient qu'à lui. Aussi, dans les beaux jours, les vieux rentiers viennent-ils s'y reposer sous l'ombrage, jouir de l'air pur et balsamique qu'on y respire, et deviser entre eux de la politique du jour et du temps passé. Les marmots, conduits par leurs bonnes, viennent y prendre aussi tous leurs ébats. On y voit le poète s'y promener isolément pour rêver plus à son aise à quelque ode de sa composition ou à quelque épître à Chloris; l'acteur y vient apprendre ses rôles, et enfin la jeune fille avec l'étudiant s'y donnent des rendez-vous d'amour.

Le palais du Luxembourg est ouvert tous les jours aux étrangers, qui, sur le simple vu de leurs passe-ports, sont admis à visiter les appartements lorsqu'il n'y a point de séance à la chambre, de même que la galerie des tableaux, de dix à quatre heures, excepté le lundi. Cette galerie est entièrement publique le dimanche aux mêmes heures.

THÉÂTRE DE L'ODÉON, OU SECOND THÉÂTRE FRANÇAIS.

(Place de l'Odéon.)



Ce théâtre depuis son origine, a subi bien des métamorphoses : d'abord Théâtre Français, il devint dans la révolution théâtre de la République, puis théâtre de l'Impératrice sous l'empire, ensuite Théâtre-Italien, puis enfin théâtre de l'Odéon ou second Théâtre-Français. Construit pour la première fois en 1779, il fut incendié en 1799. Rebâti en 1807, il fut brûlé de nouveau en 1818, et reconstruit en 1820 tel qu'il existe aujourd'hui. La salle actuelle est incontestablement l'une des plus belles qu'on puisse voir : entièrement isolée de tous les bâtiments qui l'entourent, et placée au milieu d'une fort belle place, son

aspect est magnifique. La façade principale se compose d'un péristyle à huit colonnes d'ordre dorique ; trois galeries publiques percées de 46 arcades qui se lient avec le porche en forment le pourtour ; le côté du Luxembourg est garni de boutiques. Du vestibule, qui a peu d'étendue, partent deux beaux escaliers qui mènent à l'intérieur de la salle. Cette salle est vaste, commode et décorée avec goût ; elle peut contenir environ 1,800 personnes. Le foyer est aussi très-élegant.

L'Odéon est maintenant une succursale du Théâtre Français, où l'on joue alternativement la tragédie, la comédie et le drame.

HOTEL DE CLUNY,

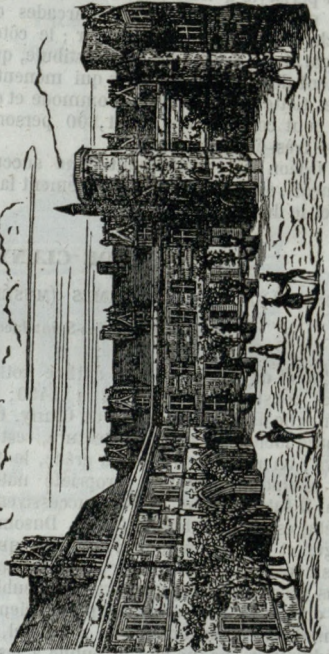
RÉUNI AU PALAIS DES THERMES (MUSÉE DUSOMMERARD).

(Rue des Mathurins-Saint-Jacques.).

L'hôtel de Cluny est un édifice gothique dont la première construction remonte à 1490 ; c'est la résidence habituelle des anciens abbés de Cluny. Ce monument, très-remarquable par son architecture, est parfaitement conservé ; on admire surtout la grâce, le fini et la légèreté de ses sculptures. Devenu propriété nationale à la révolution, il fut aliéné, et passa successivement à divers propriétaires, dont le dernier fut M. Dusommerard, savant distingué et grand amateur d'antiques, qui dépensa des sommes considérables à former la collection la plus rare et la plus précieuse d'objets d'art, de meubles, d'ustensiles et de curiosités des temps les plus anciens, et qu'il rassembla dans divers appartements de son hôtel, où jusqu'à sa mort il admettait chaque jour le public à les visiter, et où il accueillait chacun des visiteurs avec un empressement tout aimable et une politesse exquise.

Ce cabinet est assurément l'un des plus curieux de l'Europe. Il est maintenant propriété publique, sous le titre de Musée Dusommerard.

On peut le visiter le dimanche de midi à 4 heures, ou



Hôtel de Cluny.

la semaine, avec un billet délivré par le Directeur des Musées royaux.

PALAIS DES THERMES.

RÉUNI A L'HÔTEL DE CLUNY.

(Rue de la Harpe, 53.)

Ce qu'on nomme palais des Thermes ne présente plus aujourd'hui que quelques ruines d'un ancien édifice romain qui ne peuvent avoir d'autre mérite que celui qui se rattache à leur antique splendeur. Les Thermes furent, à ce qu'assurent les historiens, bâtis par Constance Chlore, père de Constantin. Ce qu'il y a de certain, c'est que son petit-fils Julien habita ce palais, ainsi qu'il le dit lui-même dans l'un de ses ouvrages, le *Misopogon*, et que, de plus, il y fut proclamé empereur. Depuis, tous les rois de France jusqu'à la troisième race y firent leur résidence. Vers cette époque, les jardins et appartements, abandonnés, ne servaient plus, dit Saint-Foix, que d'asyles mystérieux aux plaisirs de quelques femmes galantes qui n'osaient pas donner de rendez-vous chez elles.

Les édifices et les cours de ce palais étaient d'une immense étendue ; ils occupaient tout l'espace qui existe entre la rue de la harpe et la rue Saint-Jacques, depuis la rue du Foin jusqu'à la place de la Sorbonne ; son parc et ses jardins s'étendaient, d'un côté, jusqu'à la montagne Saint-Genève, et de l'autre, jusqu'où se trouve l'abbaye Saint Germain-des-Prés.

Les restes de ce palais, annexés comme il vient d'être dit à l'hôtel de Cluny, font partie des dépendances du musée Dusommerard.

LA SORBONNE OU L'UNIVERSITÉ.

(Rue et place Sorbonne.)

Sur l'emplacement de l'ancien collège fondé en 1250 par Robert Sorbon, le cardinal de Richelieu fit construire en 1629 l'édifice qui subsiste aujourd'hui ; c'est même dans

l'église de la Sorbonne qu'est le tombeau de ce fameux cardinal.

Les facultés de théologie, des sciences, des lettres et de droit, qui siègent à la Sorbonne, y tiennent leurs cours et y délivrent des diplômes de bacheliers et de docteurs aux élèves qui ont satisfait aux conditions exigées par l'Université. Des professeurs du plus grand mérite sont attachés à ces diverses facultés, et leurs cours public y attirent une grande affluence de curieux et d'étrangers.

ÉCOLE DE MÉDECINE.

(Rue de l'École-de-Médecine.)

Cet édifice fut commencé en 1769, et terminé en 1786. Il se compose de quatre corps de bâtiments qui environnent une cour spacieuse. Le perystyle est formé de quatre rangs de colonnes ioniques ; un autre péristyle de six colonnes corinthiennes est surmonté d'un fronton triangulaire sur lequel sont sculptées des figures allégoriques. L'amphithéâtre peut contenir 1,200 personnes ; il est décoré de peintures à fresque et orné des bustes de Lamartinière et de la Peyronie. La salle d'assemblée possède un beau tableau de Girodet représentant Hippocrate refusant les présents qui lui sont offerts par les ambassadeurs du roi de Perse. Cette salle est ornée en outre de bustes d'anatomistes et de chirurgiens devenus célèbres.

Une bibliothèque d'environ 30,000 volumes est placée dans l'aile gauche du bâtiment ; elle est ouverte au public les lundis, mercredis et vendredis de chaque semaine, de dix heures à deux.

Cette école possède aussi un très-beau cabinet d'anatomie comparée, digne de fixer l'attention des curieux.

Un cabinet de physique, des salles de dissection et des hospices de clinique, dépendent de ce bel établissement, où vingt-trois professeurs enseignent toutes les parties de l'art de guérir.

Le jardin botanique de la faculté de médecine est rue d'enfer, 46.

MUSÉE DUPUYTREN.

Sous le nom de musée Dupuytren, on a formé, dans les bâtiments consacrés à la clinique de l'école de Médecine, un superbe cabinet d'anatomie pathologique. On y voit un grand nombre de pièces injectées, des morceaux d'ostéologie patologique très-beaux ; des imitations en cire des diverses maladies chirurgicales, et particulièrement de maladies syphilitiques. Ce musée a été fondé par le célèbre Dupuytren. L'entrée est dans la rue de l'École-de-Médecine, en face la rue Hautefeuille. Il est ouvert tous les jours, de 10 heures à 3 heures.

COLLÈGE ROYAL SAINT-LOUIS.

(Rue de la Harpe .)

On enseigne dans cet établissement les langues anciennes et modernes, la philosophie, les mathématiques, la chimie, la physique, l'histoire naturelle, la géographie, le dessin, etc.







PANTHÉON.

XII^e JOURNÉE.

Douzième Arrondissement.

PANTHÉON OU ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE.

(Rue Saint-Jacques, place du Panthéon.)

La construction de l'église actuelle de Sainte-Geneviève fut commencée en 1757, sur l'emplacement de l'ancienne abbaye de Sainte-Geneviève. Louis XV en ordonna l'érection d'après les beaux desseins de Soufflot, et en posa la première pierre en 1764. Cet édifice est sans contredit le plus beau monument des temps modernes. Consacrée, par décret de l'assemblée constituante du 4 avril 1791, à recevoir les cendres des grands hommes de France, cette église prit le nom de Panthéon. C'est à Mirabeau, mort dans cette même année, que furent décernés les premiers honneurs de cette sépulture. Ce fut ensuite le tour de Voltaire et de J.-J. Rousseau, dont les restes y furent transportée en grande pompe. Sous l'empire, cette église fut rendue au culte, tout en conservant son nom de Panthéon et sa destination, que Napoléon étendit toutefois aux titres et aux dignités qu'il avait créés ; aussi suffisait-il alors d'être grand officier de l'empire ou sénateur pour obtenir une

sépulture qu'on avait voulu dans le principe n'accorder qu'au vrai mérite. Il faut dire néanmoins que parmi ceux qui obtinrent cet honneur plusieurs en étaient dignes, tels, par exemple, que le maréchal Lannes, qui l'avait mérité à si juste titre par ses exploits; de même que le célèbre navigateur Bougainville et le grand géomètre Lagrange, dont le talent, le dévouement et le savoir, sont non moins recommandables.

Le plan de l'église Sainte-Geneviève est une croix grecque formant quatre nefs qui se réunissent à un centre commun, où le dôme est placé. Ce plan, y compris le péristyle, a 113 mètres de longueur sur 85 de largeur. Sa face principale se compose d'un perron de onze marches et d'un portique fait sur le modèle du Panthéon de Rome. Elle offre six colonnes de front, et en possède vingt-deux dans son ensemble, dont dix-huit sont isolées, et les autres engagées dans le mur. Toutes ces colonnes sont d'ordre corinthien et cannelées; leur hauteur est de 20 mètres, y compris la base et le chapiteau; leur diamètre est d'environ 2 mètres. Elles supportent un fronton au milieu duquel est placée une figure allégorique, le front ceint d'une couronne étoilée: c'est le génie de la Patrie distribuant des couronnes à tous ceux qui l'ont honorée et servie par leurs vertus, leurs talents et leur courage. A ses pieds sont assises l'Histoire et la Liberté: l'une inscrit sur ses tablettes les noms des hommes illustres, l'autre tresse les couronnes que la Patrie décerne; à droite sont les illustrations civiles, à gauche les illustrations militaires; d'un côté Malherbes, Fénelon, Mirabeau, Cuvier, Laplace, Monge, Carnot, Manuel, David; de l'autre, Bonaparte, un vieux grenadier et le petit tambour d'Arcole; enfin dans les angles quelques jeunes gens, parmi lesquels on distingue des élèves de l'école Polytechnique. Ce fronton, dans l'origine, représentait en bas-relief une croix entourée de rayons divergents et d'Anges adoreurs sculptés par Coustou; mais, cette église ayant changé de destination, on crut devoir substituer aux divers signes qui caractérisaient une basilique de chrétiens les symboles de la liberté.

Aussi la façade de l'église éprouva-t-elle plusieurs changements notables : sur la frise fut placée d'abord en grands caractères de bronze l'inscription suivante :

AUX GRANDS HOMMES, LA PATRIE RECONNAISSANTE.

Mais en 1822 on fit disparaître cette inscription, qui n'a reparu que depuis la révolution de juillet, ainsi que les personnages sculptés sur le fronton, et dont nous venons de faire la description, lesquels sont dus au ciseau de David.

L'intérieur du Panthéon se compose de quatre nefs qui aboutissent au dôme, et sont séparées par un rang de colonnes d'ordre corinthien, cannelées, dont la hauteur est de 13 mètres environ; elles sont au nombre de 130, et supportent un entablement dont la frise est ornée de festons à enroulements découpés en feuilles; au-dessus est une balustrade. Les plafonds des nefs sont d'une élégante simplicité.

Toutes les sculptures et ornements qui se rapportaient à la première destination de ce temple ont été supprimés, de même que ceux du fronton extérieur, pour faire place à des sujets analogues au nouvel emploi ordonné par l'assemblée nationale.

Le dôme intérieur s'élève au centre des quatre nefs; son diamètre, pris à l'endroit de la frise, est de 21 mètres environ. Au-dessus de l'entablement s'élève un péristyle de seize colonnes corinthiennes. Dans les entrecolonnements s'ouvrent seize croisées; au bas de ces croisées sont des tribunes, auxquelles on arrive par une galerie circulaire. Le dôme est composé de trois coupoles, dont la première prend naissance au-dessus de la colonnade; elle est décorée de caissons octogones et de rosaces; dans son milieu est une ouverture circulaire de 10 mètres de diamètre d'où l'on aperçoit la seconde coupole, fort bien éclairée, et sur la voûte de laquelle Gros a peint à fresque sous la Restauration l'apo-

théose de Ste-Génviève, peinture admirable de composition comme d'exécution.

Le dôme extérieur présente d'abord au-dessus des combles un vaste soubassement carré à pans coupés où viennent aboutir quatre forts arcs-boutants, sur lesquels sont pratiqués les escaliers découverts qui servent à monter au dôme. Sur ce soubassement, dont la partie supérieure est élevée de 34 mètres au-dessus du grand perron du porche, est un second soubassement circulaire de 4 mètres de hauteur, au-dessus duquel s'élève une colonnade également circulaire, laquelle se compose de trente-deux colonnes corinthiennes de 12 mètres de hauteur, et supporte un entablement couronné par une galerie découverte pavée en dalles. Ce péristyle est divisé en quatre parties par des massifs en avant-corps correspondant aux quatre piliers du dôme, et dans lesquels on a pratiqué un escalier à vis. Derrière ce péristyle, le mur de la tour du dôme est percé par douze grandes croisées qui correspondent aux entrecolonnements de l'intérieur. Au-dessus du péristyle est un attique formé par l'exhaussement du mur circulaire de la tour du dôme ; sa hauteur est de 6 mètres ; il est percé de seize croisées en arcades garnies de vitraux en fer. Sur le socle de la corniche de cet attique s'appuie la grande voûte, formant la troisième coupole du dôme, qui a un balcon circulaire et une lanterne également circulaire ornée de huit colonnes, percée de six croisées en arcades, et s'élevant au-dessus du dôme d'environ 9 mètres. Au-dessus de cette lanterne doit être élevée une statue de l'immortalité, afin de remplacer la croix abattue. La hauteur de la première coupole, prise depuis le pavé jusqu'au bord de son ouverture, est de 59 mètres. La hauteur du sommet de la seconde coupole, à partir du même point, est de 70 mètres. La troisième coupole, depuis le dessus de l'attique, est de 24 mètres ; de sorte que la hauteur totale de l'édifice, depuis le sol du perron de l'entrée principale jusqu'à la cime de la lanterne, est de 94 mètres.

Les caveaux souterrains embrassent toute l'étendue de l'édifice. Le sol est à 6 mètres au-dessous de la nef supérieure ; sur l'un des côtés est une chapelle. Vingt piliers

servent de support. La coupe des pierres, le caractère mâle et l'harmonie des parties de cette vaste construction souterraine, ne laissent rien à désirer sous le point de vue de leur solidité. Ces caveaux contiennent une quarantaine de tombeaux. On y arrive par deux escaliers placés à l'entrée d'un étroit portique fermé de grilles, et qui se trouve derrière le temple.

Telles sont les dispositions et l'ordonnance de ce vaste monument, dont le dôme, dominant Paris à une grande distance, témoigne de son importance et de sa splendeur.

L'intérieur de l'édifice, par la multitude et la richesse de ses ornements, mérite aussi une attention sérieuse de la part des étrangers, qui ne peuvent manquer de vouloir le visiter. Nous devons les prévenir que, pour mieux jouir de l'aspect total de ce chef-d'œuvre de l'art, il est nécessaire de monter au balcon établi sur le bord supérieur de la première coupole.

On peut visiter tous les jours le Panthéon, de dix heures à quatre ; il ne faut pas négliger non plus de visiter le dôme, du haut duquel on jouit de la vue la plus magnifique de Paris et de ses environs.

COLLÈGE ROYAL HENRI IV.

(Rue Clovis.)

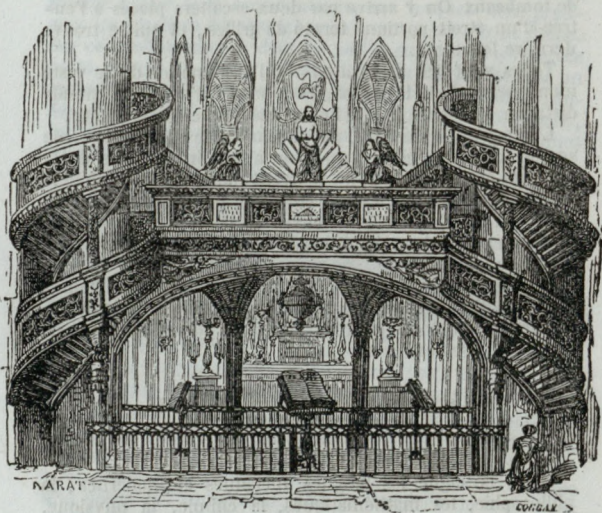
On y enseigne les langues anciennes et modernes, la philosophie, les mathématiques, la chimie, la physique, l'histoire naturelle, la géographie, le dessin, etc., etc.

ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT.

(Rue de la Montagne-Sainte-Geneviève.)

Cette église est d'une origine fort ancienne ; elle remonte au règne de Clovis. On la reconstruisit presque entièrement sous le règne de François I^{er}, en 1537, et depuis elle fut

restaurée et agrandie plusieurs fois. C'est un édifice cruciforme ; son architecture, qui est du style de la renaissance, est remarquable par sa hardiesse et par sa singularité ; la partie du rond-point est digne surtout de fixer l'attention :



les voûtes sont très-élevées et soutenues par des piliers d'une maigre apparence et sans chapiteaux, mais partagés à la moitié de leur hauteur par une galerie dont la coupe est gracieuse et très-bien entendue. Aux deux extrémités sont deux tourelles à jour de forme élégante et très-délicate qui s'élèvent d'environ 10 mètres au-dessus du sol, et renferment les deux escaliers qui mènent à la galerie. Ces escaliers, également à jour, sont très-curieux ; leur architecture étonne

par la hardiesse et la science qu'il a fallu déployer dans leur construction. L'extrémité orientale de l'église est octogone ; des chapelles correspondant aux arcades règnent autour de l'intérieur. Le chaire est un chef-d'œuvre de sculpture en bois. Le maître-autel, entièrement en marbre, est décoré avec richesse et élégance ; derrière cet autel quatre colonnes d'ordre toscan supportent une châsse ayant la forme d'une église gothique, où sont renfermées, dit-on, les reliques de sainte Geneviève. Dans une chapelle à gauche du chœur est l'ancien tombeau de cette patronne de Paris. L'intérieur de l'église est enrichi aussi de fort beaux tableaux. Les vitraux, qui sont du xvi^e siècle, méritent de fixer l'attention par la vivacité de leurs couleurs.

Cette église renfermait autrefois un grand nombre de tombeaux d'hommes illustres, parmi lesquels on remarquait entre autres ceux de Blaise Pascal, de Jean Racine, de Lesueur, peintre ; de Lemaistre de Sacy et du célèbre botaniste Tournefort.

ÉGLISE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET.

(Rue Saint-Victor.)

Cette église fut construite en 1659, sur l'emplacement d'une ancienne chapelle fondée en 1230. Elle ne fut terminée qu'en 1709, et son portail même est resté inachevé. L'intérieur est orné de pilastres d'ordre composite. Le chœur est pavé en marbre. On remarque sur le maître-autel une fort belle Gloire. Cette église possède aussi plusieurs tableaux très-estimés,

Le tombeau de la mère du fameux peintre Lebrun est placé dans la chapelle Saint-Charles ; les restes du poète Santeuil y ont été transportés en 1818, avec son épitaphe par Rollin.

ÉGLISE SAINT-MÉDARD.

(Rue Mouffetard.)

Cet édifice, bâti en 1163, fut réparé et agrandi à plu-

sieurs époques différentes, et en dernier lieu en 1784, par Petit-Radel; aussi présente-t-il plusieurs genres d'architecture, qui, du reste, n'ont rien de bien remarquable. Ce qui distingue plus particulièrement cette église, c'est qu'elle renferme le tombeau du fameux diacre Paris, qui après sa mort donna lieu à tant de scandale, et excita, comme on sait, tant de convulsions et de si étranges miracles. Cette tombe est placée derrière le chœur, dans un petit cimetière élevé un peu au-dessus de terre. Le père Nicole, ainsi que le jurisconsulte Patru, y sont également inhumés.

ÉGLISE SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS.

(Rue Saint-Jacques.)

Cette église, érigée en 1566, était précédemment une chapelle d'hospitaliers. Sous son point de vue architectural, rien ne nous a paru mériter une mention particulière.

COLLÈGE ROYAL DE LOUIS-LE-GRAND.

(Rue Saint-Jacques.)

On y enseigne les langues anciennes et modernes, la philosophie, les mathématiques, la chimie, la physique, l'histoire naturelle, la géographie, le dessin, etc.

JARDIN DES PLANTES.

(Quai Saint-Bernard, en face le pont d'Austerlitz.)

Ce magnifique établissement fut fondé par Louis XIII, qui en nomma intendant Guy de La Brosse, son médecin ordinaire. Ce ne fut d'abord qu'un jardin botanique, auquel on adjoignit successivement diverses branches de l'histoire

naturelle. Agrandi sous Louis XIV, il devint, dès le commencement du règne de Louis XV, et sous l'intendance de Dufay, d'une haute importance. Buffon, désigné par celui-ci pour lui succéder, fut nommé en 1739 : dès lors le jardin du roi acquit en peu d'années tout l'accroissement et tous les développements dont il jouit aujourd'hui. Buffon mit toute sa gloire à étendre et enrichir ce noble et utile établissement. Ce savant naturaliste y rassembla de toutes les contrées de l'univers les productions les plus variées de la nature ; par lui furent créés ce musée, ces galeries, ainsi que ces admirables serres chaudes, où les diverses températures propre à chaque nature de plantes sont si ingénieusement combinées ; toutes ces dispositions enfin, cet ordre, cet arrangement si admirable, qui en font depuis cet instant l'objet de l'admiration de la France et de l'étranger : tout cela lui est dû. Nulle autre part dans le monde. en effet, on ne peut trouver autant de merveilles réunies. Toutes les branches de l'histoire naturelle, toutes les richesses des trois règnes de la nature s'y trouvent rassemblées dans un ordre parfait, et des cours tenus par des savants illustres font de cet établissement le véritable sanctuaire de la science, et qui s'enrichit encore chaque jour de nouveaux trésors acquis par le gouvernement au moyen d'agents instruits qu'il fait voyager dans toutes les parties du monde. Aussi toutes les espèces de plantes, depuis le plus mince arbrisseau jusqu'au royal cèdre du Liban, s'y trouvent-elles représentées, soit par un, soit par plusieurs individus de chacune, et qui sont plantés dans des terrains appropriés à leur température indigène ; puis des inscriptions latines et nominatives s'y trouvent placées de manière à en rendre la connaissance facile et familière aux savants de tous les pays.

Cet établissement contient en outre une superbe salle d'anatomie comparée, puis une ménagerie nombreuse et des plus variées d'animaux vivants, les uns placés dans de grandes cages, d'autres dans des loges suffisamment spacieuses pour les contenir à l'aise, et d'autres enfin parqués dans de vastes enclos disposés avec art et dans un goût

parfait. Dans des bâtiments séparés sont placés ensuite d'immenses collections de minéraux et d'animaux empailés ; puis enfin une superbe bibliothèque scientifique, des laboratoires et un magnifique amphithéâtre, composent le musée d'histoire naturelle. Aucune espèce d'animaux n'y est omise ; on y voit même ceux anté-diluviens dont la découverte est due au célèbre Cuvier, qui les a si savamment analysés, et dont il a constaté l'existence par des fragments d'ossements fossiles retrouvés dans les entrailles de la terre.

Le Jardin des Plantes, considéré seulement comme promenade, est, par son étendue immense, son arrangement et la richesse de ses plantations, l'une des plus agréables qu'on puisse fréquenter.

Nous n'entrerons dans aucun détail relatif à la construction des bâtiments, qui, ne présentant rien de remarquable sous le rapport de leur architecture, n'ont d'importance réelle que celle que leur donne leur destination.

Le Jardin est ouvert tous les jours du matin jusqu'au soir. Les animaux sont visibles seulement de onze heures à trois. Le public n'est admis au cabinet d'histoire naturelle que le mardi et le vendredi, de trois heures à la nuit. Les étrangers peuvent le visiter tous les jours, sur l'exhibition de leurs passe-ports ou avec des billets de l'un des administrateurs ou professeurs.

HALLE AUX VINS.

(Quai Saint-Bernard, près le Jardin-des-Plantes.)

Cet établissement est situé sur l'emplacement de l'ancienne abbaye Saint-Victor ; il occupe une superficie de 134,000 mètres carrés, et il est disposé pour recevoir et emmagasiner environ 200 mille pièces de vin. Sa construction date de l'année 1807. Sa façade a 360 mètres de longueur ; sa profondeur est de 88 mètres. Une fort belle grille d'une vaste longueur lui donne sur le quai un très-riant aspect. Deux pavillons placés sur les côtés de la façade

sont occupés par l'administration et par les bureaux de surveillance pour l'entrée et la sortie.

L'intérieur se compose de cinq grandes masses de bâtiments qui servent de halles et de celliers ou magasins. Ces derniers sont au nombre de cinquante. Cet établissement sert, en un mot, d'entrepôt général au commerce des vins de Paris.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

(Rue Descartes, 71, montagne Sainte-Genève)

Cette école fut fondée en 1795. Sa destination est de former des élèves pour les services de l'artillerie de terre et de mer, pour le génie militaire; des ingénieurs des ponts et chaussées, de la marine royale, des mines, poudres et salpêtres. 300 élèves dirigés par d'habiles professeurs y deviennent des sujets distingués. La durée du cours complet d'instruction est de deux ans. Chaque élève paie 1,000 fr. de pension, et porte un uniforme. Cette école est placée sous l'autorité du ministre de la guerre. Douze professeurs y sont attachés et y font des cours réguliers.

Pour visiter l'intérieur de l'établissement, il faut en obtenir la permission de M. le sous-gouverneur.

HÔPITAL DE LA SALPÊTRIÈRE.

(Boulevard de l'Hôpital.)

La fondation de cet hôpital date de 1632; il fut destiné dans le principe à servir de maison de détention pour les mendiants et les vagabonds. Depuis il a été affecté spécialement aux femmes indigentes, infirmes et âgées, ainsi qu'aux aliénés et aux épileptiques. Cet hôpital est le plus considérable de Paris: ses bâtiments sont immenses, il occupe, avec les cours et jardins, une superficie d'environ 410 mille mètres carrés. On y arrive par deux magnifiques chaussées

plantées d'arbres, l'une qui commence à la route de Fontainebleau, et l'autre qui s'étend de la rue Poliveau jusqu'à la Seine. L'intérieur a l'aspect d'une ville tout entière, ayant ses rues, ses places, sa promenade et son église, avec une population de 6 à 7,000 habitants. Sa façade se compose de deux grands corps de bâtiments, avec pavillon de chaque côté présentant une surface de 200 mètres. L'église consiste en un dôme octogone percé de huit arcades qui aboutissent à autant de nefs, dont quatre sont terminées par des chapelles. Le maître-autel, placé au milieu du dôme, est aperçu des différents points de l'église.

Le plus grand ordre et la plus grande propreté sont observés dans cet hospice, qui mérite assurément l'attention des curieux. Il est ouvert au public les dimanches et jeudis, d'une heure à quatre, et tous les jours aux mêmes heures aux étrangers.

HOPITAL MILITAIRE DU VAL-DE-GRACE ET SON ÉGLISE.

(Rue du Faubourg-Saint-Jacques, 277.)

Le Val-de-Grâce est une ancienne abbaye de religieuses fondée en 1621 par Anne d'Autriche. Plusieurs architectes après Mansard en achevèrent la construction, ce qui sans doute à beaucoup contribué au défaut de régularité qu'on remarque dans l'ensemble de ce monument. Quoi qu'il en soit, l'église est encore une des plus belles de Paris, et son dôme l'un des plus importants et des plus élevés. Le grand portail est placé au-dessus d'un escalier de seize marches, et se compose de huit colonnes isolées d'ordre corinthien, avec niches et fronton. L'intérieur présente une nef, séparée des bas-côtés par des arcades et des pilastres cannelés d'ordre corinthien. La voûte est chargée de bas-reliefs très-remarquables sous le rapport de l'exécution. Le maître-autel est surmonté d'un magnifique baldaquin supporté

par six colonnes torses de marbre noir et d'ordre composite, avec ornements en bronze doré; d'autres ornements de l'église sont non moins riches et élégants; mais le plus important c'est la peinture à fresque exécutée par Mignard dans l'intérieur du dôme. Ce morceau est le chef-d'œuvre qui fait le plus d'honneur à cet artiste célèbre. Cette composition admirable représente le séjour des bienheureux, où figurent, sans qu'il y ait confusion, plus de 200 personnages, dont la plupart n'ont pas moins de 16 à 17 pieds de haut.

L'hôpital militaire est placé dans l'intérieur de l'ancien couvent, dont les salles sont nombreuses, vastes et commodes; elles peuvent contenir environ 1,500 malades. Cet hôpital est parfaitement tenu, et les malades soignés par les premiers médecins de Paris.

Le public n'est point admis à visiter cet établissement.

MANUFACTURE ROYALE DE TAPISSERIES DES GOBELINS.

(Rue Mouffetard, 270.)

L'origine de cet établissement remonte à 1450. Jean Gobel, qui lui a donné son nom, en fut le fondateur, mais uniquement alors pour la teinture.

Sous Louis XIV, il reçut de grands perfectionnements, et la direction en fut donnée par Colbert au célèbre peintre Lebrun : dès lors cette manufacture acquit le plus haut point de perfection. On a peine à concevoir en effet comment on a pu parvenir par un simple tissage à reproduire avec une aussi parfaite exactitude les effets de la peinture avec toute sa pureté et la finesse du coloris. Aussi la réputation de cet établissement, unique dans son genre, est-elle devenue européenne, et excite-t-elle au plus haut degré la curiosité du public; chacun veut voir et exami-

ner soi-même le résultat merveilleux de cette fabrication.

Les ateliers et le salon d'exposition des tapisseries des Gobelins sont ouverts au public et aux étrangers le mercredi et le samedi, de deux heures jusqu'au soir, sur la présentation de billets délivrés par M. l'intendant de la liste civile.

INSTITUTION ROYALE DES SOURDS-MUETS.

(Rue Saint-Jacques, 254.)

L'institution des Sourds-Muets est due à une ingénieuse pensée conçue par l'abbé de l'Épée, laquelle eut pour objet de suppléer à l'absence de deux sens précieux chez les malheureux êtres qui en sont privés, de remédier ainsi au sort affreux qui les isole de la société, et d'obtenir enfin, par la méthode qu'il imagina, que des sourds-muets pussent au moins communiquer entre eux et se transmettre leurs pensées par l'échange combiné d'une foule de signes dont il sut former une langue spéciale fort intelligible. C'est à cette œuvre d'humanité que cet homme bienfaisant consacra toute son existence; c'est ainsi qu'avec le plus noble désintéressement et la plus courageuse persistance il parvint d'abord à instruire à ses frais 40 élèves sourds-muets qui lui durent une nouvelle vie.

Le gouvernement, à qui il s'adressa pour obtenir de pouvoir étendre sa méthode à un plus grand nombre d'élèves, finit par reconnaître toute l'importance d'une telle institution, et des fonds lui furent accordés pour qu'il pût lui donner plus de développement. C'est de cette époque que l'institution des sourds-muets fut fondée, d'abord sous la direction de ce respectable abbé, auquel succéda le non moins respectable abbé Sicard, à qui cet établissement est redevable de plusieurs améliorations et perfectionnements.

On y reçoit gratuitement cent élèves de dix à quinze ans

pour six années seulement ; on y admet aussi ceux qui sont en état de payer une pension, fixée pour les garçons à 900 fr., et à 800 fr. pour les filles.

A la fin de chaque mois il y a des exercices auxquels peuvent assister les étrangers munis d'une autorisation de M. le directeur.

OBSERVATOIRE.

(Rue Cassini, 1, en face du Luxembourg.)

Ce monument fut érigé en 1667, par ordre de Louis XIV, et d'après les dessins de Claude Perrault. Il est tout entier en pierres de taille ; aucune pièce de bois ni de fer n'est entrée dans sa construction. L'édifice est d'une belle ordonnance d'architecture, et toutes ses parties parfaitement appropriées à sa destination. La masse principale présente un carré auquel sont adjointes des tours octogones. Les deux faces latérales de ce carré sont parallèles et les deux autres perpendiculaires au méridien tracé sur le pavé d'une grande salle placée au centre du bâtiment, lequel est surmonté d'une plate-forme élevée de 27 mètres au-dessus du sol, et qui sert journellement aux expériences astronomiques. Du côté du nord est un avant-corps où se trouve la porte d'entrée. Au centre du bâtiment on a pratiqué à travers toutes les voûtes des ouvertures qui se prolongent jusqu'au bas des caves. Ces caves ont une profondeur égale à l'élévation de l'édifice, et l'on y descend par 360 marches. Elle servent à mesurer les divers degrés d'accélération de la chute du corps, ainsi qu'à la vérification des grands baromètres ; elles sont également employées à des expériences de physique, principalement à celles relatives à la température atmosphérique du globe.

Le reste de l'établissement est divisé en logements particuliers et en salles appropriées aux diverses expériences astronomiques.

Ouvert tous les jours, excepté le dimanche, de neuf à quatre heures.

CATACOMBES.

Les Catacombes sont d'anciennes et immenses carrières qui, dans l'origine, souvraient uniquement sur les bords de la rivière, du côté du faubourg Saint-Marcel, mais qui, allant toujours s'agrandissant par la suite des temps, finirent par s'étendre sous la plaine de Montrouge et jusque sous une grande partie de la ville de Paris. Pendant plusieurs siècles, ces carrières furent exploitées sans aucune surveillance et à la seule convenance des extracteurs, et l'on en tira toutes les pierres qui servirent successivement à l'édification de la plupart de nos monuments; aussi toutes les maisons et édifices des faubourgs Saint-Germain et Saint-Jacques sont-ils fondés sur le vide produit par ces continuelles extractions, et pour ainsi dire suspendus sur un abîme. Toutefois, plusieurs affaissements de maisons de ces divers quartiers ayant eu lieu, l'attention du gouvernement fut éveillée, et en 1776 il ordonna des visites et nomma une commission à l'effet de remédier au danger présent, et de prévenir pour d'autres temps de plus grands désastres.

Ce fut à cette occasion que l'idée vint à M. Lenoir, lieutenant de police d'alors, de convertir ses immenses cavernes en catacombes, et d'y rassembler tous les ossements encombrés depuis des siècles dans les églises et dans les cimetières de Paris, et contre l'insalubrité desquels on s'était déjà tant de fois récrié. Ce magistrat ne tarda pas à en provoquer la mesure. Ce projet fut exécuté, et s'étendit non-seulement au cimetière des Innocents, mais à tous les autres existant dans l'intérieur de Paris, lesquels furent supprimés et dont les débris furent transportés aux Catacombes. C'est ainsi que plusieurs générations de nos aïeux sont venues s'y engloutir. L'ordre le plus parfait fut observé dans l'arrangement et la classification de ces singulières dépouilles; les ossements sont symétriquement superposés, et forment des pans alignés au cordeau entre les

pilliers qui soutiennent les voûtes des galeries. Des inscriptions placées de distance en distance indiquent de quel cimetière ou de quelle église ces diverses masses ont été extraites. D'espace en espace on lit aussisur les murailles une foule de sentences sur le néant des choses de la vie, et qui sont tirées pour la plupart des livres de morale d'auteurs anciens et modernes , ou qui ont été improvisées sur les lieux mêmes par quelques visiteurs, que l'aspect de ce lieu funèbre aura subitement inspirés.

Ces innombrables souterrains occupent sous le sol de Paris une surface d'au moins 600,000 mètres, et ils se subdivisent en s'enchaînant de tant de manières, qu'ils forment entre eux un véritable dédale inextricable, d'où l'on sortirait difficilement sans l'assistance des gardiens chargés de vous y conduire.

Les Catacombes ont trois entrées principales : la première au pavillon occidental de la barrière d'Enfer, la seconde à la Tombe-Issoire, et la troisième dans la plaine de Montrouge. La première est celle par où l'on entre le plus fréquemment.

Pour obtenir la permission de les visiter, il faut s'adresser à M. l'ingénieur en chef des domaines, rue de l'Université, n° 29.

XIII^e JOURNÉE.

Arrondissement de St-Denis.

Maintenant que nous avons donné l'analyse raisonnée de tous les monuments, édifices et établissements publics de Paris qui méritent le plus d'attirer les regards et de fixer l'attention des étrangers, nous croyons devoir ajouter, pour compléter cet ouvrage, une description succincte de quelques uns de ses environs, qui, non moins que l'intérieur de la ville, sont dignes d'être vus : car toutes les beautés de Paris ne sont pas uniquement renfermées dans ses murs ; ses alentours y sont pour une grande part, et l'on peut dire même qu'aucune autre capitale de l'Europe ne possède d'aussi splendides, d'aussi variés et d'aussi curieux entourages que ceux dont nous allons essayer de donner une courte analyse.

Indépendamment des douze arrondissements qui composent Paris, il existe pour le département de la Seine deux autres arrondissements ruraux, dont les chefs-lieux sont Saint-Denis et Sceaux. Nous décrirons d'abord les lieux les plus remarquables de ces arrondissements, dont chacun nous fournira la matière d'une journée, et nous consacrerons la dernière aux villes de Versailles, Saint-Germain, Saint-Cloud et Meudon, qui sont les plus rap-

prochées du département de la Seine, et dont les palais ont été ou sont encore des résidences royales.

SAINT-DENIS.

La ville de Saint Denis, par elle-même, n'offre que peu d'intérêt ; mais elle devient l'une des plus remarquables par son antiquité, par les souvenirs historiques qu'elle rappelle, et surtout par son église, qui renferme les tombes de tous les rois de France des trois races, depuis Clovis jusqu'à Louis XVIII.

A la place où se trouve cette église subsistait en 240 une chapelle construite à cette époque pour y recevoir les restes de saint Denis et de ses deux compagnons, saint Rustique et saint Eleuthère, décapités tous les trois sur le Montmartre comme propagateurs de la foi chrétienne. Cette chapelle devint un oratoire, où en 580 Chilpéric fit enterrer l'un de ses fils. Quelque temps après Dagobert transforma cet oratoire en une église magnifique ; il agrandit aussi le monastère, et le combla de biens et de richesses, il y fut même enterré en 638. C'est depuis cette époque que l'église Saint-Denis devint le tombeau privilégié des rois de France, qui tous à l'envi contribuèrent successivement à enrichir cette abbaye qui devait recevoir leurs cendres.

Ce fut en 1130 que l'abbé Suger fit élever le portail, le vestibule et les tours de l'église actuelle, ainsi que les caveaux souterrains qui renferment les sépultures. La partie inférieure du portail est ornée de sculptures d'une fort belle exécution, quoique bizarrement conçues. La nef, ordonnée par saint Louis, ne fut achevée qu'en 1281, sous Philippe le Hardi. Cette nef est magnifique, et présente ces formes légères et élégantes qui distinguent si éminemment les constructions de cette époque ; le plan est aussi parfaitement ordonné, et les chapelles qui entourent cet intérieur produisent le meilleur effet. Les grilles qui en-

vironnent le chœur sont du plus beau travail. Cette église est en outre enrichie de tableaux de grands maîtres, d'ornements et de sculptures parfaitement exécutés.

On descend dans les caveaux par deux escaliers latéraux. Les souterrains sont distribués en petites voûtes ouvrant sur une galerie circulaire à arcades soutenues par des colonnes dont les chapiteaux sont ornés de bas-reliefs. Ces voûtes, qui furent profanées dans la révolution, renferment les cénotaphes des rois, classés chronologiquement, et consistent, pour la plupart, en statues couchées sur des pierres tumulaires.

Les bâtiments de Saint-Denis sont remarquables par leur étendue et leur belle construction. La façade principale est ornée d'un grand fronton enrichi de sculptures très-estimées. Ces bâtiments sont occupés aujourd'hui par l'institution des orphelines de la Légion-d'Honneur, au nombre de 400 jeunes filles, toutes parentes ou enfants de légionnaires, et qui y sont élevées aux frais de l'état, depuis l'âge de six à douze ans jusqu'à dix-huit ans révolus.

SAINT-OUEN.

Le village de Saint-Ouen offre l'un des plus beaux sites des environs de Paris, et peut-être de la France. Il est situé au milieu d'une plaine riche et bien cultivée sur la rive droite de la Seine, à 4 kilomètres de Paris. Il paraît que le roi Dagobert y fixa sa demeure : du moins une pierre carrée, déterrée sur les lieux en 1750, portait en langue gothique cette inscription : *Ici était la maison de Dagobert*. Là s'est élevé depuis l'édifice de la *Noble-Maison*, érigé par le roi Jean, qui y plaça en 1351 le chapitre militaire et chevaleresque de l'*Etoile*, de cette troupe de 500 gentilshommes qui, sous le titre de chevaliers de Malte, ont été l'élite guerrière de toutes les nations. Leur assemblée annuelle avait lieu le jour de Notre-Dame d'août, dans la grande salle de la *Noble-Maison*.

Le roi Jean résida souvent à Saint-Ouen, et plusieurs de ses édits sont datés du noble séjour. En 1374 ce château devint la propriété du dauphin, petit-fils du roi Jean, depuis Charles VI, qui l'embellit à grands frais, et en fit sa résidence favorite. En 1482 la Noble-Maison fut donnée par Louis XI aux moines de Saint-Denis, afin d'obtenir d'eux des prières pour la prolongation de ses jours, lesquelles ne furent point exaucées, car il mourut cette même année. Louis XIII fit don de la seigneurie de Saint-Ouen au comte d'Evreux, qui fit bâtir un château en face du pavillon que l'on appelle encore le pavillon de la reine Blanche. Saint-Ouen appartint ensuite à un chancelier de Monsieur, frère de Louis XIV, lequel y donna des fêtes si brillantes, qu'elles furent comparées aux célèbres fêtes de Gentilly. Plus tard, ce château échut à M^{me} de Pompadour, qui y dépensa en embellissements des sommes considérables, et en fit un séjour enchanteur. Mais une plus haute distinction devait honorer le château de Saint-Ouen : ce fut là que Louis XVIII séjourna le 2 mai 1814, veille de son entrée à Paris, et qu'il signa la déclaration dite de Saint-Ouen. Quelque temps après ce château fut vendu et démoli, et sur ses ruines fut élevé un autre édifice magnifique qui pouvait rivaliser pour le moins avec la résidence somptueuse de M^{me} de Pompadour. La nouvelle propriétaire de cette splendide demeure était encore avant 1830 M^{me} la comtesse du Cayla, qui y donna aussi de très-brillantes fêtes.

Il est dans les environs un château non moins élégant et riche, tout aussi heureusement situé, et qui toutefois eut une destinée bien différente : nous voulons parler de la propriété de M. Ternaux. Ce fut d'abord la belle villa du prince de Rohan, puis la résidence de M. de La Borde, valet de chambre de Louis XVI, duquel M. Necker l'acheta. Cette brillante demeure devint alors le rendez-vous des beaux-esprits qu'y rassembla M^{me} Necker, dont c'était la manie. C'est là que son mari préluda à devenir ministre, par son fameux compte rendu, et qu'il jouit plus tard de de tout l'orgueil du triomphe réservé à son renvoi ; c'est-là

enfin que leur fille, devenue depuis la célèbre M^{me} de Stael, donna, dès l'âge le plus tendre, les signes non équivoques de ce génie qui devait la placer plus tard au rang de nos premiers littérateurs.

Cette belle résidence était en effet autrefois bien remarquable par sa construction, ses points de vue et ses jolis jardins baignés par la Seine. Lorsque M. Ternaux en devint propriétaire, il y fonda des établissements industriels, tels que lavoir et apprêts pour laines; puis on y parqua un troupeau de chèvres du Thibet, qui devait fournir la matière à fabriquer ces beaux châles d'une haute importance commerciale, et qui forment l'article le plus important de la toilette de nos dames. Au milieu des bosquets fleuris de cet oasis on voyait aussi ces vastes silos ou galeries souterraines devant former des greniers d'abondance, où l'expérience a prouvé en effet qu'en suivant ce nouveau procédé, le grain peut être gardé pendant plusieurs années dans un état de parfaite conservation.

NEUILLY.

En quittant Saint-Ouen et en prolongeant sa promenade sur les bords de la Seine, en remontant la rivière par la rive gauche jusque vers Neuilly, on peut jouir du riant spectacle que présente à la vue l'aspect d'une multitude de maisons de plaisance et de campagnes fleuries qui bordent cette route, et dont la variété, l'élégante distribution, la situation pittoresque, produisent un effet enchanteur. Plus on se rapproche du pont de Neuilly, et plus ce beau spectacle s'agrandit, se développe et devient majestueux : d'un côté la perspective des jolies maisons de Courbevoie, qui s'étendent dans la plaine et sur les hauteurs, et sur la rive opposée le beau point de vue du château de Neuilly, vaste et riche propriété où rien n'a été épargné pour en faire le plus agréable séjour; à l'autre extrémité du pont s'étend à droite et à gauche le beau village de Neuilly.

Neuilly est d'une date récente. Élégamment et réguliè-

rement bâti, sa population est d'environ 6,000 âmes. Construit dans une très-belle situation, il s'étend fort avant dans l'avenue qui conduit à la barrière de l'Étoile : d'un côté une vaste plaine, parsemée çà et là de fort belles maisons, et de l'autre le bois de Boulogne, dont plusieurs entrées donnent sur l'avenue.

Le château de Neuilly date du règne de Louis XV, et appartient d'abord à M. D'Argenson ; il devint ensuite la propriété de M. de Sainte-Foix, qui le céda à M. de Montesson. Depuis la révolution il changea souvent de maître : il passa d'abord à M. de Talleyrand, puis au prince Murat et à la princesse Borghèse. Aujourd'hui il est habité par le roi Louis-Philippe et sa famille, qui en font leur résidence pendant la belle saison. Ce château fut construit sur les dessins de Carteau ; il est très-remarquable tant par son architecture que par la beauté de son parc, de ses jardins ; la belle ordonnance, le luxe, le goût et la richesse de ses appartements et des peintures qui les décorent. Depuis quelques années surtout il a été considérablement agrandi et embelli. Maintenant les jardins, devenus plus vastes, se prolongent jusqu'à la Seine ; plusieurs îles boisées et parfaitement disposées les entourent et ajoutent un charme de plus aux nombreux agréments de ce séjour enchanteur d'où l'on a en perspective les riants points de vue qui l'entourent de toutes parts.

Nous ne saurions oublier dans ce tableau le superbe pont de Neuilly ; c'est assurément l'un des plus beaux et des plus remarquables qui existent, non-seulement en France, mais en Europe. Sa longueur est de 225 mètres, et sa largeur de 15 mètres, y compris les trottoirs. Il est d'une régularité parfaite. Cinq arches de 40 mètres d'ouverture et de 10 mètres de hauteur le supportent. Ces arches, surbaissées, sont d'une courbure surprenante que jusqu'ici on n'a point encore imitée. Ce pont a été bâti tout en pierres de Saillancourt taillées avec un tel soin, qu'elles semblent ne faire qu'un seul et même morceau ; la plupart ont de 13 à 15 mètres cubes, et le parapet en offre qui ont jusqu'à 11 mètres de long. La grandeur des arches, la beauté de leur courbure,

l'exact nivellement des parties dans toute leur longueur, le choix des matériaux, la noble simplicité de l'ensemble et le soin apporté dans l'exécution, assurent à ce pont le premier rang parmi les monuments de ce genre.

On remarque aussi dans les environs plusieurs propriétés fort élégantes et gracieusement situées, entre autres la maison de campagne connue sous le nom de maison de St-James, dont l'aspect est des plus pittoresques; puis de toutes parts des routes, des promenades, des jardins magnifiques, qui s'étendent à perte de vue dans les campagnes environnantes.

l'exact nivellement des parties dans toute leur longueur, le choix des matériaux, la noble simplicité de l'ensemble et le soin apporté dans l'exécution, assurent à ce pont le premier rang parmi les monuments de ce genre.

Le pontage ainsi dans les environs plusieurs propriétés fort étendues et généralement situées, entre autres, la maison de campagne connue sous le nom de maison de St-James, dont l'aspect est des plus pittoresques; puis de longues parties des routes, des promenades, des jardins particuliers, qui s'étendent à perte de vue dans les campagnes

la
de roi
dence
les-

XIV^e : JOURNÉE.

Arrondissement de Sceaux.

SCEAUX.

Sceaux est le chef-lieu de la deuxième sous-préfecture du département de la Seine. C'est une petite ville dont la population n'excède pas 1,500 habitants. Elle n'offre rien de remarquable par elle-même; mais elle possède un château qui n'est pas sans intérêt, quoiqu'il ne soit plus, à beaucoup près, ce qu'il était autrefois. Ce château fut construit par Colbert sur les ruines de l'ancien château de Tremes, acquis par lui en 1670. Ce nouvel édifice fut décoré de belles sculptures exécutées par Pujet et Girardon, les deux premiers sculpteurs du temps, et enrichi de peintures du célèbre Lebrun. Le fameux Lenôtre, qui fit les jardins de Versailles et des Tuileries, fut chargé de la distribution et de l'embellissement du parc : c'est assez dire qu'il en fit un lieu de délices.

En 1700 ce château fut acheté du fils de Colbert par le duc du Maine, qui le fit agrandir, et qui dépensa beaucoup d'argent à son embellissement. Ce prince avait du goût, de

l'instruction, et aimait les arts et la magnificence. Son château devint dès lors un séjour enchanteur où furent admis les savants, les gens de lettres et les littérateurs, tous les hommes les plus distingués enfin de ce siècle qui en a tant produit, et dont le duc et la duchesse du Maine aimaient à s'entourer. C'est là que Fontenelle, Chaulieu, Voltaire, Lamotte-Houdard, Saint-Aulaire, et tous les beaux-esprits de cette époque, se firent remarquer par l'agrément de leur conversation, et qu'ils venaient faire hommage aux maîtres de la maison, devant une société d'élite, des gracieuses et spirituelles productions de leur esprit.

En 1775 le duc de Penthièvre, ce vertueux fils du duc du Maine, dont la vie entière fut marquée par tant d'actes de bienfaisance, se complut, comme son père, à recevoir dans sa terre de Sceaux tous les hommes de mérite de son temps, parmi lesquels il distingua plus particulièrement le sentimental et gracieux Florian, qui devint pour ainsi dire le commensal du château, où il composa ses meilleurs ouvrages, et où même il mourut en 1794.

La révolution, armée de sa faux tranchante et dévastatrice, vint tout anéantir dans cette magnifique et paisible résidence. Le château fut vendu, démoli presque entièrement, et tout le reste livré à l'agriculture. Toutefois, le maire du lieu, ainsi que quelques riches particuliers voisins, firent depuis l'acquisition de la partie du parc où se trouvait jadis l'orangerie. Ce lieu, embelli par le soin des nouveaux acquéreurs, devint un jardin public où pendant la belle saison se tient le bal champêtre le plus fréquenté et le mieux composé des environs de Paris.

FONTENAY-AUX-ROSES.

A peu de distance de Sceaux se trouve le charmant village de Fontenay-aux-Roses, fort agréablement situé sur le penchant d'une colline, et ainsi appelé de la grande quantité d'arbustes qu'on y cultive et qui pour la plupart

sont des rosiers. Dans la belle saison, toutes les promenades environnantes sont bordées d'une haie de rosiers ; les champs ainsi que les murs des maisons en sont couverts, ce qui au printemps embaume l'air et donne à ce village le plus riant aspect. Les habitants s'y livrent également à la culture de la vigne et des fraisiers, ce qui est pour eux, dans l'ensemble, une branche d'industrie assez lucrative. Aussi l'agréable situation de ce village, son charmant paysage, ont-ils donné lieu déjà depuis longtemps à l'établissement d'une foule de maisons de campagne toutes plus ravissantes les unes que les autres. L'une des plus remarquables, et qui subsiste encore, fut habitée par le facétieux poète Scarron, auteur du Roman comique, et devenu bien plus fameux encore par sa qualité de premier mari de madame de Maintenon. Là naquit aussi en 1639, le gracieux abbé de Chaulieu, dont la muse légère rappelle si bien le genre de Tibulle et d'Horace.

BERCY.

Bercy est un grand village qui pourrait à bon droit passer pour une ville considérable, à en juger par l'immense étendue de son commerce. C'est là qu'est en effet l'entrepôt de tous les vins qui arrivent par la Haute-Seine, et où viennent s'approvisionner la plupart des maisons de Paris. Aussi toute la partie qui s'étend depuis la barrière de la Rapée jusque vers la plaine des Carrières est-elle couverte de magasins et de caves dont les bâtiments, construit sur les bords de la Seine, forment sur ce quai prolongé l'un des plus beaux ports de Paris, lequel communique, à partir de la barrière, avec la rive gauche du fleuve par un très-beau pont suspendu.

En 1820 un horrible incendie vint détruire une grande partie de tous ces bâtiments, et les vins, l'eau-de-vie, les huiles, toutes matières si inflammables, donnèrent en moins d'un instant une telle activité au feu, qu'il devint

impossible dans le premier moment, malgré tous les efforts imaginables, de pouvoir en arrêter les progrès. Tout fut consumé; c'était véritablement un spectacle affreux. Ce ne fut guère que dans la matinée du lendemain que l'on put se rendre maître du feu. Mais le mal était fait : plus de 40,000 pièces de vin, d'eau-de-vie et d'esprit, furent détruites; les papiers et les registres seuls de l'entrepôt purent être sauvés. La perte fut évaluée à 10 millions pour le moins. Cet événement sinistre ruina un grand nombre de négociants, ce qui n'empêcha pas toutefois les maisons de Bercy d'être reconstruites et les dommages réparés en assez peu de temps; et aujourd'hui cet entrepôt est encore l'un des plus importants établissements de ce genre que l'on connaisse; ce qui prouve en même temps combien Paris offre de ressources, et combien l'industrie commerciale y est active et laborieuse.

Il existe à Bercy un très-beau château construit dans une position agréable et au milieu d'un parc qui n'a pas moins de 900 arpents, et qui se trouve baigné d'un côté par les eaux de la Seine. Près de là est aussi le petit château de Bercy, maison de campagne fort agréable, quoique le parc ait été transformé en magasin.

Indépendamment du commerce des vins, Bercy renferme aussi d'autres branches de commerce, telles par exemple que bois à brûler, bois de charpente, de menuiserie et de charronnage, dont les chantiers servent en grande partie à l'approvisionnement de Paris.

La population est d'environ 4,000 âmes.

CHARENTON.

Ce bourg est situé sur l'un des points les plus agréables des environs de Paris, au bord de la rive droite de la Marne, et à l'endroit même où cette rivière vient se confondre avec la Seine. Charenton se divise en deux communes, dont l'une porte le nom de Charenton-le-Pont, à cause de son

pont posé sur la Marne, et qui date d'une époque déjà très-reculée ; l'autre commune s'appelle Charenton-Saint-Maurice. La distance de Paris à ces deux villages est de 8 kilomètres, et leur population d'environ 3,500 habitants. De charmantes maisons de campagne les environnent : l'une des plus remarquables est celle qui appartient à la belle Gabrielle d'Estrées, et que l'on voit à gauche sur la route, à l'entrée du bourg en arrivant de Paris.

Charenton-Saint-Maurice est remarquable en outre par la célèbre maison de santé qui y est établie pour le traitement des aliénés. Les dispositions intérieures de cet établissement sont vraiment admirables ; le spectacle des infortunés qu'on y soigne n'a rien là de repoussant, et l'ordre y est si parfaitement établi, que le visiteur peut douter le plus souvent qu'il est en présence de gens qui ont perdu la raison. D'ailleurs il en est beaucoup qui n'ont que de légères atteintes de folie, et pour ainsi dire imperceptibles à l'œil qui n'est point exercé. D'ailleurs les douceurs de la vie, les nombreuses distractions qui leur sont prodiguées, l'air pur qu'ils respirent dans les beaux et vastes jardins de l'établissement, contribuent puissamment à adoucir leur caractère et à leur rendre la vie douce et agréable. Cette maison peut recevoir environ 400 individus des deux sexes. Des agrandissements et de nombreux embellissements ont été ajoutés aux bâtiments construits sur une colline, au bas de laquelle la Marne roule tranquillement ses eaux. De toutes parts s'offre une vue ravissante ; l'air y est pur et balsamique ; les enclos y sont vastes ; les jardins charmants et parfaitement entretenus. Les caves, bâties à une immense profondeur, sont une chose très-curieuse et qu'on admire pour la hardiesse de leur construction. Ces caves sont disposées pour recevoir au moins 1,500 pièces de vin ; elles sont divisées en quatre nefs de chacune de 100 mètres de long sur 5 de large et 4 de hauteur. Le jour s'y introduit par quatre lanternes en forme de puits.

Tous les jours les étrangers peuvent visiter cet établissement.

VINCENNES.

Vincennes est devenu fameux par sa forteresse. C'est aussi le lieu le plus fréquenté des Parisiens dans la belle saison pour les belles promenades qu'offrent ses environs, et surtout le bois qui porte son nom. On arrive à Vincennes par une longue et superbe avenue qui commence à la barrière du Trône, et qui elle-même est une promenade magnifique.

Le château de Vincennes fut souvent habité par nos rois. Il doit son origine à Philippe-Auguste, qui fit entourer le bois d'épaisses murailles, et construire à son extrémité une maison de plaisance, afin de se livrer plus commodément aux plaisirs de la chasse. Louis IX visita souvent ce manoir, qui lui plaisait fort, et où, s'asseyant dans le bois au pied d'un chêne, il accueillait volontiers tous ceux de ses sujets qui venaient réclamer sa justice. Philippe-le-Hardi, fils de ce saint roi, augmenta le parc de Vincennes par plusieurs acquisitions de terrains, et l'entoura d'une nouvelle clôture.

En 1337 Philippe de Valois fit raser ce manoir, et ordonna la construction du donjon qui existe aujourd'hui. Charles V habita souvent Vincennes, et c'est à lui qu'on doit la sainte chapelle du château, qui est un morceau admirable. Louis XI eut aussi une prédilection marquée pour cette demeure, mais ce fut pour en faire une prison d'état. Ce despote aimait à voir près de lui ses victimes : là comme au Plessis-lez-Tours et à la Bastille il était bien plus certain qu'elles ne lui échapperaient pas. Les successeurs de Louis XI, moins jaloux sans doute d'avoir un pareil voisinage, abandonnèrent Vincennes, du moins jusqu'à Charles IX, qui vint y terminer ses jours tristes, languissants et empoisonnés par le remords depuis le massacre de la Saint-Barthélémy. Marie de Médicis, qui elle aussi avait une sorte d'affection pour Vincennes, y ordonna de grands embellissements : c'est à elle qu'on doit la belle galerie qui subsiste

encore. Louis XIII, son fils, ajouta aux nouvelles constructions les deux corps de logis qui sont au midi, et qui ne furent achevés que sous le règne de Louis XIV.

Malgré les fréquents séjours des rois à Vincennes, le donjon n'en resta pas moins depuis Louis XI une prison d'état. De très-hauts personnages y furent enfermés à diverses époques. Parmi eux nous citerons d'abord le prince de Condé, dont Marie de Médicis crut ainsi devoir s'assurer; elle voulait par ce coup d'état hardi assurer pour longtemps encore sa régence, et imposer à ses ennemis en déjouant leurs projets hostiles contre son autorité. Le cardinal de Richelieu y fit renfermer aussi plusieurs de ses victimes: le maréchal Ornano y mourut en 1721; le duc de Vendôme y resta quelque temps; plus tard ce fut le tour de Mirabeau, ainsi que d'une foule d'autres hommes illustres. Sous Louis XVI on n'y enferma personne; mais sous l'empire cette forteresse redevint prison d'état. Le prince de Polignac y fut enfermé une première fois, puis l'infortuné duc d'Enghein, qui, par un guet-apens abominable, y fut transféré, jugé la nuit même par d'infâmes sicaires, et fusillé le lendemain, au mépris du droit des gens et de toute humanité; déplorable effet de l'ambition d'un parvenu! Napoléon voulait par cet attentat horrible établir une barrière infranchissable entre lui et la légitimité; il y crut sa politique engagée, et il ne commit qu'un crime inutile, d'autant plus odieux qu'il s'attaquait à un prince du caractère le plus noble et le plus digne, comme au guerrier le plus instruit et le plus valeureux. Mais cet homme ne sut rien respecter: c'est une tache indélébile à sa gloire dont rien ne saurait le laver. Enfin à la révolution de juillet les ministres de Charles X y furent détenus après leur condamnation, et ils y restèrent jusqu'au moment de leur translation au fort de Ham.

Le château de Vincennes est une forteresse pour ainsi dire inexpugnable. Le brave Daumesnil, gouverneur de cette place lors des deux invasions étrangères, refusa chaque fois de la remettre aux armées alliées, et par cette fermeté héroïque il sut conserver à la France l'immense

matériel qu'elle contenait. Nommé de nouveau gouverneur de Vincennes, depuis 1830, le général Dumesnil y est mort en 1834.

La disposition générale de l'édifice forme un parallélogramme d'environ 170 toises de longueur sur 100 de largeur. Des dix tours carrées qui le composent, et qui toutes servaient anciennement de prison, la seule qui soit restée intacte c'est le donjon. Ce donjon est entouré d'une enceinte et de fossés d'une profondeur de 13 mètres ; il est flanqué de quatre tourelles et a cinq étages, dont chacun se compose d'une vaste salle carrée, avec un pilier en pierre au milieu soutenant la voûte et une grande cheminée. Chaque tourelle forme aux angles de la grande salle une chambre avec cheminée. Une galerie extérieure entoure le quatrième étage. Le comble, qui termine le cinquième étage, forme une terrasse qui domine au loin dans la plaine. Les murs de ce donjon, qui ont 5 mètres d'épaisseur, ont été si solidement construits, qu'ils ne présentent encore aucune dégradation.

La sainte chapelle est, comme nous l'avons dit, un édifice gothique des plus remarquables, autant par la finesse et la légèreté de sa construction que par la richesse de ses ornements. On admire encore les restes de ses beaux vitraux, peints par Cousin sur les dessins de Raphaël. La sainte chapelle a été nouvellement restaurée et embellie. L'autel est surmonté d'un très-beau baldaquin. Le monument élevé à la mémoire du duc d'Enghein est un beau morceau de sculpture exécuté par Deseine.

Dans la cour dite *cour royale* sont deux grands bâtiments modernes renfermant de vastes appartements richement décorés et une salle d'armes magnifique. Les façades sont d'ordre dorique, en pilastres qui embrassent deux étages, et sont surmontées d'un attique avec vases à l'aplomb des pilastres. Ces deux bâtiments sont réunis à leur extrémité par deux murs en galeries découvertes. La porte de cette cour du côté du bourg est décorée intérieurement de quatre colonnes toscanes ; en face est la porte qui donne entrée sur le parc.

Dans le fossé qui est du côté de l'esplanade, à droite du pont-levis, est une colonne en granit rouge élevée sur une base de marbre noir, avec une inscription latine qui rappelle que là est tombé le duc d'Enghien, et un peu plus loin est une croix de pierre placée sur la fosse où son corps est resté quinze ans enseveli. Un saule pleureur ombrage ce monument. Les restes mortels du prince ont été déposés dans une salle basse du pavillon du milieu faisant face au bois. Sur ce cercueil est une inscription qui indique son âge et le jour de sa mort, qui eut lieu le 51 mars 1804.

Le bois de Vincennes, contigu au bourg et au château, est d'une étendue de 1,477 arpents. Vers son centre, où aboutissent neuf routes différentes, on a placé un obélisque surmonté d'un globe et d'une aiguille dorée, avec deux écussons portant des inscriptions indiquant que les nouvelles plantations ont eu lieu en 1731. Ce bois offre une multitude de promenades charmantes qui aboutissent à des villages non moins gracieux et pittoresques, tels que Saint-Mandé ; Nogent, Saint-Maur, etc., où chaque dimanche de la belle saison vient s'ébattre une foule d'habitants de la capitale, du moins en a-t-il été ainsi jusqu'à présent. Mais aujourd'hui qu'on fait rentrer le donjon de Vincennes dans le système des fortifications de Paris, et qu'on dispose cette forteresse pour être l'une des plus formidables en l'entourant de troupes, de baraquements, d'entrepôts d'artillerie, d'ateliers de fabrication et de magasins de fourrages et de munitions de guerre de toutes sortes, ce côté du bois va devenir impraticable, et, pour jouir de tout son charme, il faudra prolonger sa promenade au loin, du côté de Saint-Maur et de Nogent, dont la situation est effectivement la plus agréable des environs de Paris.



XV^e JOURNÉE.

—

DESCRIPTION DE QUELQUES ANCIENNES DÉPENDANCES ROYALES.

ENVIRONNANT PARIS.



VERSAILLES.

Si Paris est effectivement la plus belle ville de l'Europe, Versailles peut à juste titre aussi passer pour en être la plus jolie. D'abord sa situation est des plus agréables, et l'air qu'on y respire des plus salubres ; ensuite elle est presque entièrement bâtie avec goût , élégance et une régularité parfaite ; toutes ses rues principales ont été alignées au cordeau , et cela s'explique. Construite presque spontanément et en vue de loger tous les gens de la cour qui venaient s'y fixer en même temps que le roi, la ville dut s'en ressentir, et par conséquent s'élever sur un plan uniforme : car l'origine de Versailles proprement dit ne remonte pas au-delà de la création du château et de ses vastes dépendances que Louis XIV venait d'ordonner. En effet, sous Louis XIII, cette ville n'était encore qu'un pau-

vre village entouré de bois et de marais , et qui servait uniquement de rendez-vous de chasse , pour celles du moins qui avaient lieu assez fréquemment dans les forêts voisines de Saint-Germain et de Rambouillet. Toutefois, ce prince y fit faire quelques constructions, et entre autres un pavillon qui lui servit souvent d'habitation au retour de la chasse. Mais c'est à peu près là tout ce qu'était Versailles lorsque Louis XIV , en 1660 , conçut le projet d'élever sur cet emplacement le magnifique palais qui subsiste aujourd'hui, et qu'il vint habiter avec toute sa cour presque aussitôt après son entier achèvement. Cette circonstance fut cause, comme nous venons de le dire, que les seigneurs et courtisans qui fréquentaient journellement la cour élevèrent à l'envi les riches et somptueux hôtels que l'on voit dans la ville, et qui lui donnèrent cet air de grandeur et de magnificence dont elle a joui si longtemps. Le fait est que depuis Louis XIV jusqu'aux dernières années du règne de Louis XVI, Versailles fut constamment le séjour de tout ce qu'il y avait de gens titrés et de personnages marquants, soit par leur naissance, leur fortune ou leurs charges, tant étrangers que nationaux ; ce qui donnait à cette ville une activité, un mouvement, un déploiement de luxe extraordinaires, et qui attirait une affluence telle, que la population s'en élevait alors à plus de 100 mille âmes, tandis qu'aujourd'hui c'est à peine si l'on y compte 12,000 habitants. Aussi Versailles, triste et languissant, n'est-il plus que l'ombre de lui-même, et ressemble-t-il à une ville déserte plutôt qu'à une cité riche et florissante.

Versailles se divise en deux beaux quartiers, naturellement séparés l'un de l'autre par la superbe place d'armes qui fait face au château. L'un de ces quartiers, celui de la Paroisse, se distingue d'abord par son église, qui est un port bel édifice, riche d'architecture et d'ornements, puis par les rues qui l'avoisinent, toutes larges et bien percées, principalement celle de la Paroisse, qui mène au grand marché, celle de la Pompe, où se trouvaient jadis les écuries de la reine, et au centre de laquelle est située la jolie

place Dauphine, qui forme un très-beau carrefour, et où l'on a placé récemment la statue du général Hoche ; et enfin la belle rue du Reposoir, si riche de beaux hôtels, et qui s'étend depuis le château jusqu'aux boulevarts, ayant d'un côté le théâtre et la belle entrée du parc par la ville, appelée grille du Dragon. Les deux boulevarts dits du *Roi* et de la *Reine* sont eux-mêmes deux promenades magnifiques bordées dans toute leur étendue de fort jolies maisons et garnies de plusieurs rangées d'arbres.

Le quartier Saint-Louis est aussi très-remarquable par la beauté de ses principales rues et par les points de la ville auxquels elles aboutissent, comme par exemple la rue Satory, où se trouve la belle église Saint-Louis, et qui se prolonge jusqu'à l'entrée du bois qui porte son nom ; puis la superbe rue de l'Orangerie, qui mène à la grille du parc donnant sur la route de Saint-Cyr. et à l'entrée de laquelle on aperçoit d'un côté cette magnifique orangerie considérée comme un chef-d'œuvre de l'art, et de l'autre la superbe pièce d'eau des Suisses, avec les ravissants points de vue qui l'entourent.

Rien de beau non plus, rien de majestueux comme l'entrée de Versailles par la belle avenue de Paris ; l'on ne peut s'empêcher, lorsqu'on y arrive pour la première fois, de rester en extase à l'aspect de cette imposante et magnifique place d'armes, si richement entourée d'édifices. Et d'abord, ce sont ces élégants et vastes bâtiments, anciennement consacrés aux écuries du roi, et dont on a fait depuis des casernes ; puis en face l'une des belles façades du château, précédée de la grande cour d'honneur, si richement ornée, et sur l'un des côtés la somptueuse chapelle, vue extérieurement, et près de laquelle sont les arcades voûtées servant d'entrée publique aux jardins intérieurs du parc ; tout cet ensemble enfin forme un spectacle qu'on ne peut se lasser d'admirer.

Mais ce qui ne saurait se décrire, c'est la magnificence intérieure du palais et de ses admirables dépendances. Tout ce que l'imagination peut enfanter de plus prestigieux et de plus féérique, n'a rien de comparable à ce que

le goût, la richesse, la grandeur, aidés du génie de l'art, ont su rassembler de merveilles dans cette splendide demeure. Un volume suffirait à peine pour en faire une description exacte et circonstanciée, surtout pour en parler avec les connaissances propres à en faire ressortir toutes les beautés. Aussi nous contenterons-nous d'en indiquer sommairement les parties principales avec leur distribution, en invitant le lecteur à se reporter, pour le reste, aux relations détaillées qui ont été publiées sur l'ensemble de ce merveilleux monument, et qu'on peut aisément se procurer en allant le visiter.

Dans la grande cour d'entrée donnant sur la place d'armes est la statue équestre de Louis XIV, placée au milieu de seize statues colossales représentant Duguesclin, Bayard, Turenne, Condé, Duquesne, Duguay-Trouin, Tourville et Suffren, les plus fameux de nos anciens guerriers de terre et de mer; puis les ministres Suger, Sully, Richelieu, Colbert, qui ont tant illustré leurs époques; et enfin quelques-unes de nos gloires modernes, telles que Masséna, Jourdan, Lannes, Mortier.

Le palais, construit par Mansard, se compose de trois corps de bâtiments principaux : celui du centre, et ceux du nord et du sud. Dans la partie centrale se trouve le grand escalier de marbre, et dans le vestibule ont été placés des bustes et des statues d'hommes célèbres du temps de Louis XIV. Les appartements de ce grand roi, dans lesquels on pénètre d'abord, sont décorés et enrichis des plus belles peintures. Vient ensuite le salon des pendules, ainsi nommé de la magnifique pendule de Pasmant, chef-d'œuvre admirable d'horlogerie marquant à la fois les jours, les mois, les années, puis l'état du ciel, les phases de la lune et le cours régulier des planètes; près de là est le cabinet des chasses, donnant sur un escalier au bas duquel Damiens frappa Louis XV d'un coup de poignard en 1757. Vient ensuite la salle à manger de Louis XIV, parfaitement conservée; puis la salle des croisades, décorée de tableaux analogues; la salle des Etats-Généraux, dont on avait fait une salle de spectacle; et enfin l'ancienne cha-

pelle si fastueusement décorée autrefois, et où Bossuet et Massillon prêchèrent souvent sur la grandeur de Dieu et sur les vanités humaines devant le grand roi et sa brillante cour, et où prêchèrent sous Louis XV et Louis XVI d'autres célèbres prédicateurs.

Dans les grands appartements dont on admire la richesse et la somptuosité se font plus particulièrement remarquer la salle du Sacre, celle de Diane; les salons de Mars, de Mercure, celui d'Apollon, où Louis XIV, assis sur son trône, reçut les ambassadeurs de Siam et de Perse; puis le salon de la Guerre, la grande galerie des Glaces, dont le plafond est enrichi des admirables peintures de Mignard et de Lebrun représentant l'apothéose de Louis XIV dans toute sa gloire; et enfin le salon de la Paix, le salon de la Reine et la salle des Cent-Suisses.

Aux rez-de-chaussée est la salle des Amiraux de France, la salle des Connétables et une foule d'autres salles spéciales, toutes non moins remarquables par leur élégance et la pompe de leurs ornements.

Les deux ailes du nord et du sud se composent de galeries où se trouvent rassemblés un grand nombre de sculptures, de tableaux et de portraits; puis vient ensuite l'ancienne grande salle de l'Opéra de la cour, où furent données anciennement de si somptueuses fêtes et de si brillantes représentations. Cette salle, entièrement dégradée depuis, vient d'être nouvellement restaurée.

Maintenant nous signalerons à l'attention du visiteur les vastes jardins du palais, chefs-d'œuvre admirables du fameux Lenôtre, dont on ne peut se faire une idée exacte qu'après les avoir vus, et qui même en les voyant fatiguent l'admiration par la variété, la richesse de leur savante et gracieuse distribution, enfin par la multitude d'objets d'art qu'ils renferment. Là en effet sont prodigués les bassins les plus riches et les plus élégants, les jets d'eau, les cascades de l'effet le plus surprenant; là toute la mythologie a été mise en jeu dans une foule de groupes, de statues, de vases, de colonnes tant en marbre qu'en bronze, et exécu-

tés avec la perfection la plus rare par les artistes les plus en renom de cette époque célèbre, tels que les Pujets, les Girardon, les Keller, etc., et distribués çà et là en profusion, mais avec le goût et le discernement le plus parfait. Aussi la vue est-elle émerveillée à l'aspect de cette façade féérique du château, devant laquelle se développent de si belles terrasses, et ce beau tapis vert, si richement entouré de verdure, de statues et de bassins; de ces bosquets enfin, de ce labyrinthe, si gracieusement et si ingénieusement disposés; puis ces allées, ces avenues qui s'étendent de toutes parts soit en sinueux détours, soit à perte de vue, et au bout desquels on aperçoit pour perspective, d'un côté la belle pièce d'eau des Suisses, en face le canal, et de l'autre côté les palais de Trianon, ces deux splendides retraites qu'affectionnait tant Louis XV, et après lui Louis XVI et Marie-Antoinette. Et, pour compléter ce ravissant spectacle, il ne manque plus que d'assister au jeu des grandes eaux de ce parc merveilleux, lesquelles n'ont point leurs pareilles dans le monde entier.

En 1792 le palais de Versailles eut beaucoup à souffrir du vandalisme révolutionnaire; il fut presque entièrement dégradé et dévasté; il était même question de le détruire de fond en comble; mais l'avènement de Bonaparte au pouvoir sauva le monument royal d'une entière destruction. Devenu empereur, Napoléon songea même à le rétablir dans sa grandeur première, et peut-être y fût-il parvenu, car déjà de grands travaux étaient ordonnés et de grandes réparations commencées; mais la chute de son empire vint suspendre entièrement ce projet. Toutefois Louis XVIII fit continuer les réparations, mais il recula devant le chiffre énorme des dépenses qu'il eût fallu faire pour pouvoir l'habiter; et il fit bien, car il n'avait pas pour ministre un Colbert, et d'ailleurs les temps n'étaient plus les mêmes: la majesté royale n'avait plus cet éclat, cette puissance, ce prestige, qui l'entouraient autrefois, ce prisme des grandeurs enfin au travers duquel le peuple se complaisait jadis à l'admirer. Aussi le prudent monarque s'en tint-il

aux seules dépenses d'entretien, qui ne laissent pas que d'être encore fort considérables.

Nous devons dire aussi que depuis 1830 plusieurs réparations importantes ont été faites au château de Versailles, et que tous les appartements ont été garnis d'une grande quantité de tableaux dont presque tous les sujets se rapportent aux diverses époques de notre histoire; de sorte que ces appartements se trouvent transformés maintenant en autant de galeries historiques, et que, dès lors, le château n'est plus qu'un vaste musée.

Au surplus, le roi Louis-Philippe a eu raison : le palais de Versailles ne peut plus guère vivre que du souvenir de ses splendeurs passées; et d'ailleurs le palais du Louvre, si longtemps habité par nos rois, n'est-il pas devenu lui-même un musée? Seulement il eût été à désirer que les galeries de Versailles ressemblassent moins au grand salon d'exposition annuelle du Louvre, où, à côté de quelques tableaux d'un vrai mérite, on aperçoit une foule de compositions d'une médiocrité désespérante.

Quoi qu'il en soit, l'ensemble de ces galeries mérite d'être vu; c'est d'ailleurs une occasion toute naturelle d'attirer l'attention sur les restes de la magnificence de cette ancienne résidence royale.

Le musée est ouvert au public le samedi, dimanche, lundi et mardi, de dix à quatre heures.

SAINT-GERMAIN.

Voici encore un des sites les plus pittoresques que nous ayons à décrire. Rien de beau en effet, rien d'attrayant comme les riantes campagnes qui entourent Saint-Germain, surtout lorsqu'elles sont aperçues de l'escarpement qui domine le Pecq ou de la terrasse qui borde la forêt; rien d'admirable non plus comme cette terrasse d'une si vaste étendue, et comme la forêt elle-même, l'une des plus belles

qui existent en France. Parcourue dans tous les sens, cette forêt n'est effectivement qu'une immense promenade se prolongeant jusqu'à deux lieues de distance, et où d'innombrables allées d'arbres, entourées de verdure et parsemées de fleurs des champs, embaument l'air et ravissent les sens par le retentissement incessant du chant de mille oiseaux divers. Aussi Saint-Germain, avant que Versailles n'existât, passait-il pour être l'une des plus belles résidences royales. Toutefois on prétend que Louis XIV ne l'aimait pas, et que la vue continuelle du clocher de Saint-Denis, qu'on aperçoit forcément de la terrasse, lui rendait ce séjour pénible par le souvenir que dans l'église que surmonte ce clocher était le caveau qui devait lui servir de dernière demeure. Si le fait est exact, c'est assurément une idée peu philosophique, et qui prouve qu'un grand roi pas plus que les autres hommes n'est exempt de l'humaine faiblesse. Napoléon, à ce qu'on dit aussi, consultait les devins et les tireuses de cartes pour connaître l'avenir. Au surplus, Louis XIV, entouré de tant de grandeur et de puissance, pouvait plus qu'un autre éprouver le regret amer d'avoir à s'en séparer un jour. Nous pensons néanmoins que Louis XIV, voulant quitter Saint-Germain pour Versailles, fut dominé bien plus encore par l'orgueilleuse pensée d'être le souverain de l'Europe qui possédât la cour la plus fastueuse et le palais le plus magnifique de l'Univers.

Le château de Saint-Germain fut souvent habité, dans l'origine, par François I^{er}, et son fils Henri II y naquit, comme aussi plus tard Charles IX. Henri IV le fit reconstruire, et Louis XIII l'habita presque constamment. Louis XIV, qui comme Charles IX et Henri II y avait pris naissance, le fit considérablement agrandir, et y ajouta les cinq pavillons qui le flanquent. Ce château, une fois abandonné par le roi et sa brillante cour, ne fut plus qu'une demeure triste et languissante qui n'eut plus rien de remarquable que le séjour qu'y fit le roi d'Angleterre Jacques II, qui, deux fois renversé du trône pour cause de religion, vint y passer le reste de sa triste vie. Ce châ-

teau fut habité aussi par la belle et sensible La Vallière, qui plus tard alla terminer si pieusement ses jours aux carmélites.

Sous l'empire, Napoléon y établit une école de cavalerie, et maintenant on en a fait une prison militaire.

La ville de Saint-Germain est remarquable par la beauté de sa situation et l'air pur qu'on y respire. Son origine est fort ancienne, et son nom lui vient de l'abbaye de Saint-Germain, fondée par le roi Robert en l'année 1010. Avant c'était la ville de Laye, du nom de la forêt, qui se nommait ainsi. Plusieurs fois détruite et saccagée, elle se releva toujours de ses désastres, et devint même florissante sous Charles IX par sa manufacture de glaces, la première qui ait existé en France. Les maisons y sont assez régulièrement bâties, et ses rues larges et bien percées. Elle a plusieurs places, une paroisse, une halle, un hôpital, et un théâtre. Le chemin de fer, qui aboutit au pont jeté sur la Seine, y attire beaucoup de monde de Paris, qui vient y respirer l'air pur des environs et y jouir du ravissant spectacle qu'offrent la terrasse du bord de l'eau et les charmantes promenades du parc et de la forêt.

SAINT-CLOUD.

Saint-Cloud date également d'une époque très-reculée ; déjà même en 811 ce bourg avait acquis une certaine consistance. Il fut aussi le théâtre de bien des événements : d'abord en 1358 il eut à subir le ravage des Anglais, et en 1411 les fureurs intestines des Armagnacs et des Bourguignons ; c'est là aussi qu'en 1589 Henri III fut assassiné par Jacques Clément.

En 1674 Saint-Cloud fut érigé en duché-pairie par Louis XIV ; plus tard, en 1785, Louis XVI l'échangea contre une autre seigneurie. En 1799 ce fut aussi à Saint-Cloud que s'accomplit le 18 brumaire, qui amena Bonaparte au consulat, et de là à l'empire.

Le château fut construit en 1660, et terminé en 1680. Il est situé à l'extrémité d'une avenue qui commence près du pont. Le principal corps de bâtiment fut élevé sur les dessins de Mansard. Le parc et les jardins sont du fameux Lenôtre ; c'est assez dire qu'ils sont admirablement dessinés ; aussi les considère-t-on comme l'une des magnificences pittoresques qui entourent Paris. La cascade et les jets d'eau qui se trouvent dans le parc, surtout le jet surnommé le Géant, sont, après les grandes eaux de Versailles, ce qu'il y a de plus curieux à voir en ce genre.

Les appartements du palais sont décorés avec luxe et élégance. Napoléon en faisait son séjour de prédilection ; Charles X s'y plaisait aussi beaucoup, et y avait fait faire de grands embellissements. Ce fut là aussi que les événements de juillet 1830 vinrent le surprendre et l'obliger à quitter pour jamais le beau pays de France.

MEUDON.

Meudon par lui-même serait assurément fort insignifiant si ce n'était qu'il rappelle un nom fameux, celui du fin, spirituel, mordant et satirique Rabelais, qui fut curé de ce village. Le château voisin est une ancienne résidence royale qui est aussi d'une haute importance. Parfaitement situé au milieu du bois, de promenades et de points de vue magnifiques, il possède lui-même dans son enceinte tout ce que l'art et la nature peuvent réunir de plus séduisant. Près de là est Bellevue, maison de plaisance dont la charmante exposition lui mérita son nom, et qui fut donnée par Louis XV à Madame de Pompadour, qui s'y plaisait tant, que jusqu'à sa mort elle en fit sa résidence favorite.

Au-dessous de Meudon et de Bellevue, en descendant la colline, se trouve le village de Sèvres, situé sur la rive gauche de la Seine et sur la route qui mène à Versailles. C'est un lieu devenu très-commerçant, d'abord par les fameuses caves qu'on y a construites, et qui servent à la bonification

des vins. Ces caves, divisées en trente parties formées par autant de rues creusées dans le roc, peuvent contenir environ 15,000 pièces de vin.

Mais l'établissement le plus remarquable, et dont la renommée est devenue européenne, c'est la manufacture royale de Sèvres, dont les belles porcelaines sont tant recherchées. Cette manufacture, qui date de 1750, est dirigée maintenant par le savant M. Brongniart, membre de l'Académie des sciences.

Les étrangers sont admis tous les jours à visiter ce bel établissement.

Les étrangers sont admis dans les jours à venir ce qui
est contraire à l'usage habituel de ce pays. Les
étrangers qui ont été admis dans ce pays sont
soumis à des restrictions de mouvement et de
séjour. Les étrangers qui ont été admis dans ce
pays sont soumis à des restrictions de mouvement
et de séjour. Les étrangers qui ont été admis
dans ce pays sont soumis à des restrictions de
mouvement et de séjour.

Les étrangers sont admis dans les jours à venir ce qui
est contraire à l'usage habituel de ce pays. Les
étrangers qui ont été admis dans ce pays sont
soumis à des restrictions de mouvement et de
séjour. Les étrangers qui ont été admis dans ce
pays sont soumis à des restrictions de mouvement
et de séjour. Les étrangers qui ont été admis
dans ce pays sont soumis à des restrictions de
mouvement et de séjour.

ARTICLE 10

Les étrangers sont admis dans les jours à venir ce qui
est contraire à l'usage habituel de ce pays. Les
étrangers qui ont été admis dans ce pays sont
soumis à des restrictions de mouvement et de
séjour. Les étrangers qui ont été admis dans ce
pays sont soumis à des restrictions de mouvement
et de séjour. Les étrangers qui ont été admis
dans ce pays sont soumis à des restrictions de
mouvement et de séjour.

Les étrangers sont admis dans les jours à venir ce qui
est contraire à l'usage habituel de ce pays. Les
étrangers qui ont été admis dans ce pays sont
soumis à des restrictions de mouvement et de
séjour. Les étrangers qui ont été admis dans ce
pays sont soumis à des restrictions de mouvement
et de séjour. Les étrangers qui ont été admis
dans ce pays sont soumis à des restrictions de
mouvement et de séjour.

APPENDICE.

MAISON ROYALE.

- LE ROI : *Cabinet du Roi*, aux Tuileries. — *Intendance générale de la Liste civile*, place Vendôme, 9. — *Domaine privé du Roi*, rue Saint-Honoré, 216.
- LA REINE : *Secrétariat des Commandements*, rue Saint-Honoré, 216.
- S. A. R. MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS : *Secrétariat des Commandements*, rue Rivoli, 16.
- S. A. R. Mgr LE COMTE DE PARIS, PRINCE ROYAL : *Secrétariat des Commandements*, aux Tuileries, aile neuve.
- LL. AA. RR. Mgr LE DUC et M^{me} LA DUCHESSE DE NEMOURS : *Secrétariat des Commandements*, aux Tuileries, pavillon Marsan.
- S. A. R. Mgr LE PRINCE et M^{me} LA PRINCESSE DE JOINVILLE : *Secrétariat des Commandements*, pavillon de Flore.
- S. A. R. Mgr LE DUC D'AUMAÏE : *Secrétariat des Commandements*, au Palais-Royal.
- S. A. R. Mgr LE DUC DE MONTPENSIER : *Secrétariat des Commandements*, aux Tuileries.
- S. A. R. MADAME LA PRINCESSE ADELAIIDE : *Secrétariat des Commandements*, rue Saint-Honoré, 218

AMBASSADES, LÉGATIONS ET CONSULATS ÉTRANGERS.

- ANGLETERRE, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 39.
— *Consulat*, id. id.
- AUTRICHE, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 121.
— *Consulat*, rue Laffitte, 15.
- BADE, rue Lepelletier, 2.
- BAVIÈRE, place Vendôme, 19.
- BELGIQUE, rue d'Angoulême-Saint-Honoré, 2.
- BRESIL, rue Neuve-des-Capucines, 11.
— *Consulat*, rue Castellane, 10.
- CHILI, rue Basse-du-Rempart, 26.
- CONFÉDÉRATION ARGENTINE, rue de Provence, 41.
- DANEMARCK, Faubourg-Saint-Honoré, 35.
— *Consulat*, rue de Trévisé, 3.
- DEUX-SICILES, Faubourg-Saint-Honoré, 90.
- EQUATEUR. — *Consulat*, rue du Gros-Chenet, 8.
- ESPAGNE, rue Blanche, 15.
— *Consulat*, rue Basse-du-Rempart, 18.
- ÉTATS-ROMAINS, rue Saint-Guillaume, 20.
- ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, rue Lavoisier, 19.
— *Consulat*, rue Hauteville, 30.
- ÉTATS-UNIS MEXICAINS, rue de la Ferme-des-Mathurins, 14.
— *Consulat*, rue Neuve-Saint-Augustin, 50.
- GRECE, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 26.
— *Consulat*, rue Lepelletier, 14.
- HANOVRE, rue du Mont-Thabor, 11.
- HESSE-ELECTORALE, rue Neuve-des-Mathurins, 108.
- HESSE GRAND' DUCALE, rue de la Ferme-des-Mathurins, 36.
- LUCQUES, rue Saint-Dominique, 69.
- MECKLEMBOURG-SCHWERIN, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35.
- ME KLEMBOURG-STRELITZ, rue Caumartin, 7.

NASSAU, rue de Suresne, 22.

PARME, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 121.

PAYS-BAS, rue de Suresne, 22.

PORTUGAL, rue Saint-Lazare, 34.

— *Consulat*, rue Neuve-des-Mathurins, 69.

PRUSSE, rue de Lille, 86.

RUSSIE, place Vendôme, 12. — *Consulat*, id.

SARDAIGNE, rue Saint-Dominique, 69.

SAXE, rue de la Pépinière, 21.

SAXE-WEIMAR, rue Caumartin, 7.

SUEDE et NORWEGE, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 58.

— *Consulat*, rue Grange-Batelière, 18.

SUISSE, rue de Tivoli, 3.

TEXAS, place Vendôme, 1.

TOSCANE, Cité-d'Antin, 11.

TURQUIE, rue des Champs-Élysées, 1.

URUGUAY, boulevard des Capucines, 7.

VILLES LIBRES, rue Trudon, 6.

WURTEMBERG, rue de Lille, 73.

CHAMBRE DES PAIRS.

BUREAUX DE LA PRÉSIDENTE ET DU GRAND RÉFÉRENDAIRE,
au palais du Luxembourg, rue de Vaugirard.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

BUREAUX DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA QUESTURE, au
Palais-Bourbon, rue de l'Université.

CONSEIL D'ÉTAT.

BUREAUX ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, rue de Lille, hôtel du
quai d'Orsay.

MINISTÈRES.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES , boulevard des Capucines , 2.

AGRICULTURE ET COMMERCE , rue de Varennes , 26.

FINANCES , rue de Rivoli , 48.

GUERRE , rue Saint-Dominique-Saint-Germain , 86.

INSTRUCTION PUBLIQUE , rue de Grenelle-Saint-Germain ,
116 bis.

INTÉRIEUR , rue de Grenelle-Saint-Germain , 101.

JUSTICE ET CULTES , place Vendôme , 13.

MARINE ET COLONIES , rue Royale-Saint-Honoré , 2.

TRAVAUX PUBLICS , rue Saint-Dominique-Saint-Germain , 58.

N. B. Les ministres , sous-secrétaires d'Etat , secrétaires généraux et directeurs , accordent des audiences sur demandes par écrit , indiquant l'objet dont on désire les entretenir.

DIRECTIONS GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIONS DIVERSES, TRIBUNAUX, ETC.

ADMINISTRATION MILITAIRE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE , bureau de la 1^{re} division militaire , rue de Lille , 1.

Bureau de la place de Paris , place Vendôme , 7.

AFFAIRES D'AFRIQUE (Direction des) , ministère de la guerre , rue Saint-Dominique , 86.

AGENTS DE CHANGES (Ch. des) , place de la Bourse , 6.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS , rue Saint-Louis-en-l'Île , 45.

ARCHIVES DU ROYAUME , rue du Chaume , 12 , au Marais.

ARTILLERIE (Comité et dépôt central) , place Saint-Thomas-d'Aquin , 3.

AVOUÉS (Chambre des) , Secrétariat , au palais de Justice.

BANQUE DE FRANCE , rue de la Vrillière. Les caisses de paiement , ouvertes de 9 à 3 heures. — La Banque rem-

bourse en espèces d'argent, à vue et sans frais, les billets de 500 et 1,000 fr. qu'elle a émis.

BEAUX-ARTS (Division des), au ministère de l'intérieur.

BUREAU DES LONGITUDES, à l'Observatoire royal.

CAISSE D'AMORTISSEMENT, — DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS, direction générale, rue de l'Oratoire-du-Louvre.

CAISSE D'ÉPARGNE, administration centrale, rue Croix-des-Petits-Champs, en face la rue Coquillière. Tous les dimanches et lundis, on peut y déposer depuis 1 fr. jusqu'à 300 fr.

Succursales : Place-Royale, 14 ; rue Garancière, 10 ; rue Vendôme, 11 ; rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9 ; à l'Hôtel-de-Ville ; rue de Grenelle-Saint-Germain, 7 ; rue de la Montagne-Sainte-Genève, 24 ; rue Pinon, 2 ; à Saint-Denis, Belleville, Neuilly et Choisy-le-Roi.

CHAMBRE DE COMMERCE, au palais de la Bourse.

COMMISSAIRES-PRISEURS. (Ch. des), pl. de la Bourse, 2.

— *Salle des ventes*, id., et rue des Jeuneurs, 16.

CONTRIBUTIONS DIRECTES (Direct. des), au Ministère des Finances.

— Id. pour le département de la Seine, rue Poultier, 7.

— INDIRECTES (Direction des), Ministère des Finances.

— Id. pour le département de la Seine, rue Duphot, 10.

COUR DE CASSATION, Palais-de-Justice, galerie St.-Louis.

— DES COMPTES, rue de Lille, hôtel du quai d'Orsay.

— ROYALE, au Palais de Justice.

COURTIERS DE COMMERCE (Chambre syndicale), à la Bourse ; Secrétariat, rue Bleue, 12.

DÉPÔT DE LA GUERRE (Dir. du), rue de l'Université, 61.

— DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE, rue de l'Université, 13.

DOUANES ET SALINES (Dir. gén. des), rue Monthabor, 29.

— Direction des Douanes et Entrepôts de Paris, rue de l'Entrepôt, 2.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES (Direction générale de l'), rue Castiglione, 1.

— ET TIMBRE (pour le département de la Seine), rue de la Paix, hôtel du Timbre.

FORÊTS (Direction générale des), rue Neuve-du-Luxembourg, 2 *ter*.

GARDE NATIONALE (Etat-Major-Général), place du Carrousel.

GARDE DU COMMERCE (Bureau des officiers), rue de Braque, 10.

GÉNIE (Comité du), rue Saint-Dominique, 80.

HOSPICES (Administration des), rue Neuve-Notre-Dame, 2.

HUISSIERS (Chambre des), rue Montmartre, 30.

HYPOTHÈQUES (Conservation des), rue Paradis-Poissonnière, 40.

JUSTICES DE PAIX. (Voyez MAIRIES.)

LÉGION-D'HONNEUR (Grande Chancellerie de la), rue de Lille, 70.

MINES (Direction des), au Ministère des travaux publics.

MONNAIES ET MÉDAILLES (Com. des), quai Conti, 11.

MUSÉES ROYAUX (Direction générale des), au Louvre.

NOTAIRES (Chambre des), bâtiment de l'ancien Châtelet. (Les lettres et mémoires doivent être adressés au syndicat).

OCTROI DE PARIS (Direction de l'), rue Pinon, 2.

PAPIER TIMBRÉ (Bureau de distribut.). Voy. TIMBRE.

PASSE-PORTS (Bureau des), cour de la Préfecture de police, rue de Jérusalem, et pour le *visa* à l'étranger, bureau de la Chancellerie, au ministère des affaires étrangères, rue Neuve des Capucines, 18. — Un passe-port se paye 2 fr. pour la France et 10 fr. pour l'étranger. À son arrivée, un voyageur doit échanger son passe-port à la Préfecture contre un permis de séjour ; il le reprend à son départ. Tout *visa* de la Préfecture est donné gratuitement. — Un passe-port ne se délivre que sur un certificat du commissaire de police du quartier, donné sur l'attestation de deux témoins domiciliés et patentés.

PONTS ET CHAUSSÉES (Direct. des), au Ministère des travaux publics.

POSTE AUX CHEVAUX, rue Pigale, 2. (Aucun maître de poste ne peut donner des chevaux à un voyageur si celui-ci n'exhibe son passe-port).

POSTES (Dir. gén. des), r. J.-J.-Rousseau et Coq-Héron.

— *Bureau des affranchissements et chargements*, ouvert de 9 à 4 h. 3/4. Les chargements ne sont reçus que jusqu'à 4 heures. — Il est défendu de mettre de l'or ou de l'argent dans les lettres. L'administration se charge de faire parvenir les fonds qui lui sont remis à découvert, moyennant 5 cent. par fr., plus 35 cent. pour droit de timbre pour les sommes au-dessus de 10 fr.

— *Bureau des ouvrages périodiques*, ouvert de 9 à 2 h.

— *Bureaux d'arrondissement*. Ils affranchissent pour Paris, les départements et l'étranger, payent et reçoivent les articles d'argent, les dimanches exceptés.

Les bureaux d'arrondissement sont ouverts, pour les articles d'argent, depuis 8 h. du matin jusqu'à 8 h. du soir.

A, rue de Rivoli, 40 bis.

B, boulevard Beaumarchais.

C, rue du Grand-Chantier, 5.

D, rue de l'Echiquier, 23.

E, rue de Sèze, 24.

F, rue de Beaune, 2.

G, rue Saint-André-des-Arcs, 61.

H, rue des Fossés-St-Victor, 35.

J, place de la Bourse, 4.

Bureau de la maison du roi, place du Palais-Royal, 243.

Bureau près la chambre des Pairs, rue Vaugirard, 49.

Bureau près la chambre des Députés, au Palais-Bourbon.

N. B. Pour partir le jour même dans les départements et à l'étranger, une lettre doit être mise à la poste, les jours non fériés, savoir : dans les petites boîtes jusqu'à 3 h. 1/2, dans les bureaux d'arrondissement jusqu'à 4. et à l'hôtel des postes, au palais de la Bourse, et aux bureaux de la maison du Roi, de la Chambre des Pairs et de la Chambre des Députés, jusqu'à 5 h. Les dimanches et fêtes, à 2 h. dans les petites boîtes et à la Bourse ; 2 h. 1/2 aux bureaux d'arrondissement, et 3 h. rue Jean-Jacques-Rousseau.

— *Service des malles-postes*. Le prix des places dans les

malles-postes est de 1 fr. 50 cent. par poste pour chaque personne.

PRÉFECTURE DE LA SEINE, à l'Hôtel de Ville.

— DE POLICE, quai des Orfèvres rue le Jérusalem, 7.

— Bureaux ouverts tous les jours de 9 à 4 h. Le bureau de sûreté est ouvert jour et nuit.

SELS (Entrepôts des), quai Jemmapes.

TABACS (Dir. gén. des), rue Neuve-du-Luxembourg, 2.

TÉLÉGRAPHES (Administ. des), au Ministère de l'intérieur.

TIMBRE (Dir. gén. du), rue de la Paix, 3.

— *Bureaux de distribution du papier timbré*, ouverts tous les jours de 8 à 4 h.

1^{er} Arr. R. des Ch.-Elysées, 5.

— R. Duras, 3.

— R. du F.-St-Honoré, 3.

— Passage Cendrier, 6.

2^e Arr. R. des Moineaux, 14.

— Marché-St-Honoré, 28.

— R. Papillon, 4.

— R. Chabanais, 15.

— F.-Montmartre, 9.

3^e Arr. R. Montmartre, 61.

— Id. id. 130.

— R. Mandar, 9.

— R. d'Enghien, 21.

4^e Arr. R. des Fossés-St-Germ.-

l'Auxerrois, 8.

— R. du Ch.-du-Guet, 6.

— R. Thibotodé, 9.

— R. de Charenton, 37.

5^e Arr. R. de Bondy, 72.

— R. de la Lune, 37.

— R. N.-D. de Recouv., 20.

— R. du Caire, 28.

— R. du Faubg-St-Martin, 91.

6^e Arr. Cour Batave.

— R. de Tracy, 5.

— Quai Jemmapes, 104.

— R. Nve-St-Martin, 31.

7^e Arr. R. Poterie-des-Arcis, 20.

— R. du Roi-de-Sicile, 32.

— R. Geoffroy-Langevin, 4.

8^e Arr. R. Jarente, 8, Marais.

— Boulev. Bourdon, 2.

9^e Arr. R. des Pr.-St-Paul, 22.

— R. Cloître-N.-D., 20.

— Quai d'Anjou, 21.

— R. du Pont Louis-Philip., 9.

10^e Arr. R. de Bourgogne, 34.

— R. de l'Université, 5.

— R. de Sèvres, 105.

— R. de l'Université, 13.

11^e Arr. R. des Gr.-Augustins, 25.

— R. St-André-des-Arcs, 51.

— R. des Grès, 20.

— R. du Pot-de-Fer, 14.

— Petite rue Ste-Anne, 12.

12^e Arr. R. des Boulangers, 34.

— R. St-Jacques, 59.

VOITURES ET CABRIOLETS DANS PARIS.

Bureau de police, rue Guénégaud, n° 34, où l'on reçoit les plaintes, et les réclamations d'objets oubliés dans les voitures.

FIACRES, voitures à 4 roues et deux chevaux, numérotées.
— *De 6 heures du matin à minuit*, pour chaque course, 1 fr. 50 c. ; pour la première heure, 2 fr. 25 c. ; pour chacune des autres, 1 fr. 75 c. — *De minuit à 6 heures du matin*, pour chaque course 2 fr., pour chaque heure, 3 fr. —
FIACRES à 4 roues et à 1 cheval. — *De 6 heures du matin à minuit*, chaque course, 1 fr. 25 c. ; à l'heure, 1 fr. 75 c. et 1 fr. 50 c. De minuit à 6 heures du matin, la course, 1 fr. 65 c. ; l'heure, 2 fr. 65 c.

CABRIOLETS, voitures à 2 roues et à 1 cheval, numérotées,
— *De 6 heures du matin à minuit*, pour chaque course 1 fr. ; pour la première heure, 1 50 c. ; pour chacune des autres, 1 fr. 25. c. *De minuit à 6 heures du matin*, chaque course 1 fr. 50 c. ; l'heure 2 fr. 65 c.

Quand on prend à l'heure un fiacre ou un cabriolet ordinaire, on doit prévenir le cocher, autrement il peut exiger une course chaque fois qu'on le fait arrêter.

Pour les communes comprises entre le mur d'enceinte des fortifications, on ne peut prendre les voitures qu'à l'heure, pour un fiacre à deux chevaux, 2 fr. 50 cent. ; à un cheval 2 fr. ; cabriolets à deux ou à quatre roues, 1 fr. 75 cent.

Pour les communes au-delà du mur d'enceinte des fortifications (mais dans le ressort de la préfecture de police), un fiacre à 2 chevaux, 3 fr. ; à un cheval, 2 fr. 50 cent. ; cabriolets à deux ou à quatre roues, 2 fr. 25 cent.

Lorsque l'on monte en voiture le cocher doit remettre une carte où se trouve son N°.

Les cabriolets de remise stationnent ordinairement sous

des portes-cochères ou dans des boutiques. Le prix de la course est de 1 fr. 50 c.; l'heure, 2 fr.

Il y a des remises que l'on loue au jour, au mois ou à l'année. On a voitures, chevaux, cocher, et même un homme en livrée si l'on veut.

A chaque station de fiacres ou cabriolets, il y a un surveillant auquel on peut s'adresser si l'on a à se plaindre du cocher.

Chaque surveillant a un bureau dans lequel il y a un registre destiné à recevoir les plaintes du public.

Une voiture étant sur place ou à quelque'endroit que ce soit de la voie publique, le cocher doit marcher lorsqu'il en est requis, et à toute heure, même chercher à domicile, quel que soit le rang qu'il occupe dans la file.

VOITURES-OMNIBUS.

OMNIBUS, 8 lignes. — *Cocher*, chapeau noir, ciré, galon d'argent.—*Conducteur*, habit bleu.—*Lanterne* rouge.

1. *De la Madeleine, b, à Bercy.*—Par les boulevards *des Italiens, b, (1) place de la Bastille, b, rue Contrescarpe, quai de la Râpée.* — CORRESPOND. avec les lignes 4, 5, 6, pour le Carrousel, le chemin de fer, la barrière Blanche et l'Odéon.

2. Pavillon rouge. — *De la rue des Filles-du-Calvaire, (b) à la barrière du Roule.*—Par les rues de Bretagne, de la Corderie, Phelippeaux, Royale, Grenetat, Saint-Denis, Mauconseil, Traînée, du Four, Saint-Honoré, *des Quinze-Vingts, (b), Saint-Honoré, faubourg Saint-Honoré, la barrière.* — CORRESPOND. avec les lignes 1 et 5 pour la Bastille, Bercy, l'Odéon et la barrière Blanche.

3. Pavillon rouge. — *Du Carrousel à Passy.* Par les

(1) Les mots en italique suivis d'un b indiquent un bureau de correspondance.

quais. — CORRESPOND. avec les lignes 2, 4, 5 et 8, pour la barrière du Trône, la Rapée, l'Odéon, le Marais et la barrière Blanche.

4. Pavillon jaune. — *De l'Odéon, b, à la barrière Blanche.* — Par les rues de Vaugirard, de Tournon, *place Saint-Sulpice, b*, du Vieux-Colombier, du Dragon, Taranne, des Saints-Pères, le quai Voltaire, le Pont-Royal, le Carrousel, rues *de Rohan, b*, rue de Richelieu, boulevard des *Italiens, b*, rues Laffite, N.-D.-de-Lor. — COR. avec les lig. 1, 2, 3, 6.

5. Pavillon vert. — *De la Bastille au chemin de fer rive droite.* — Par la rue du Faubourg-Saint-Antoine, *place de la Bastille, b*, rue du Pas-de-la Muie, place Royale, rue des Francs-Bourgeois, Vieille-du-Temple, des Quatre-Fils, des Vieilles-Audriettes, Michel-le-Comte, aux Ours, du Petit-Lion, Tiquetonne, Coq-Héron, Coquillière, *de la Vrillière, b*, place des Victoires, rues Notre-Dame-des-Victoires, des Filles-Saint-Thomas et Neuve-Saint-Augustin, Caumartin. CORR. avec la ligne Tricycles pour la porte Saint-Denis et la barrière de Sèvres (Vaugirard).

6. *De la barrière du Trône au Carrousel.* — Par la rue du Faubourg-Saint-Antoine *place de la Bastille, b*, rue Saint-Antoine, place de l'hôtel-de-Ville, les Quais, le Carrousel. — CORRESPOND. avec les lignes 1, 2, 4, 5, pour la Madeleine, le chemin de fer, la barrière du Roule, l'Odéon, la barrière Blanche et le Père-Lachaise.

7. Lanterne bleue. — *De la Madeleine au Pont de Neuilly.* — Par la barrière du Roule. — CORR. avec les lignes 1 et 2 pour la Bastille et le marais.

8. *Du pont de Bercy au Louvre.* — Par les quais. — CORRESPOND. avec les lignes 5 et 6 pour l'Odéon, la barrière Blanche et Passy, et avec l'Orléanaise 14 pour la barrière de l'Etoile.

DAMES BLANCHES, 2 lignes. *Cocher*, chapeau blanc, ciré, galon jaune. — *Conducteur*, habit vert. — *Lanterne rousse.*

9. *De la Bastille au Père-Lachaise* Par la rue de la

Roquette.—CORRESP. avec les lignes 6 et 30 pour le Carrousel et Grenelle.

10. *De la place Saint-Sulpice à la Villette.*—Par les rues du Petit-Bourbon, du Petit-Lion, de l'Ancienne-Comédie, Saint-André-des-Arcs, le quai Saint-Michel, rue de la Barillerie, quai aux Fleurs, Pont Notre-Dame, rue Saint-Martin, Faubourg-Saint-Martin.—CORR. avec les lignes 6 et 30 pour le Père-Lachaise et Grenelle.

TRICYCLES, 1 ligne. — *Cocher*, chapeau noir, ciré.— *Conducteur*, casquette bleue, veste brune.—*Lanterne* verte.

11. *De la barrière de Sèvres à la porte Saint-Denis.* — Par les rues de Sèvres, du Bac, le Pont-Royal, le Carrousel, la place du Palais-Royal, rues Montesquieu, Croix-des-Petits-Champs, *de la Vrillière, b*, des Fossés-Montmartre et de Cléry. — CORRESP. avec les Omnibus, pour le chemin de fer et la Bastille.

FAVORITES, 4 lignes. — *Cocher*, chapeau noir verni, galons jaunes. — *Conducteur*, en bleu, collet brodé blanc. — *Lanterne* verte et rouge.

12. Pavillon vert et rouge. — *De l'École de Médecine au faubourg-Poissonnière.* — Par les rues de l'École de Médecine, de l'Ancienne-Comédie, Dauphine, le Pont-Neuf, le quai de l'École, place du Louvre, rues du Coq, *Croix-des-Petits-Champs, b*, place des Victoires, rues du Mail, de Cléry, Poissonnière, du Faubourg-Poissonnière, *place Lafayette, b*. — CORRESPOND. avec les lignes 14, 15, 22, pour les Gobelins, Vaugirard, Montmartre, Belleville, Bains de Tivoli.

13. Pavillon vert et rouge. — *De la barrière Montmartre aux Gobelins.*—Par les rues du Faubourg-Montmartre, Montmartre, Trainée, des Prouvaires, le Pont-Neuf, *la place Dauphine, b*, la rue du Harlay, quai des Orfèvres, le pont Saint-Michel, *quai des Augustins, n° 5, b*, la rue Galande, la place Maubert, les rues Saint-Victor, du Jardin-du-Roi, Censier, des Fossés Saint-Marcel et les Gobelins.—CORRESP. avec les lignes 12, 14, 15 et 22.

14. Pavillon vert et rouge. — *De la barrière Saint-Denis à la barrière d'Enfer.* — Par les rues du Faubourg-Saint-Denis, la porte Saint-Denis, la rue Saint-Denis, la Halle, la place du Châtelet, le Pont-au-Change, la rue de la Barillerie, *place du Palais de Justice, b*, le pont Saint-Michel, *quai des Augustins, 5, b*, les rues de la Vieille-Bouclerie, de la Harpe, la place Saint-Michel, la rue d'Enfer, la barrière d'Enfer. — CORR. avec les lignes 12, 13, 15, 22.

15. Pavillon vert et rouge. — *Des bains de Tivoli à Vaugirard.* — Par les rues Saint-Lazarre, Sainte-Croix, Caumartin, boulevard de la Madeleine, rues Neuve-des-Capucines, Neuve-des-Petits-Champs, *place des Victoires, b*, rues Coquillière, des Prouvaires, du Roule, le Pont-Neuf, *place Dauphine, b*, les rues Dauphine, de Bussy, Sainte-Marguerite, du Dragon, la Croix-Rouge, la rue de Sèvres, la barrière de SÈVRES. — CORR. avec les lignes 12, 13, 14, 22.

ORLÉANAISES, 1 ligne. — *Cocher*, chapeau bleu, ciré, un galon argent. — *Conducteur*, veste bleue.

16. *Du Louvre à Neuilly.* — Par les rues de l'Oratoire, du Coq-Saint-Honoré, Saint-Nicaise, de Rivoli, des Champs-Élysées, la barrière de l'Etoile. — CORR. avec les lignes 4 et 14 pour l'Odéon, la barrière Blanche et Bercy.

DILIGENTES, 2 lignes. — *Cocher*, chapeau noir ciré. — *Conducteur*, veste et pantalon verts. — *Lanterne* verte d'un côté et orange de l'autre. Cheval dans son pavillon.

17. *De la barrière Charenton à la rue Saint-Lazare.* — Par la rue de Charenton, *place de la Bastille, b*, rue Saint-Antoine, *marché Saint-Jean, b*, rues de la Verrerie, des Lombards, de la Ferronnerie, *coin de la rue de l'Arbre Sec, b*, place du Palais-Royal, *rue Saint-Honoré, 331, b*, marché Saint-Honoré, rues d'Antin, Louis-le-Grand, rue Chaussée-d'Antin, *rue Saint-Lazare, 72, b*. — CORRESP. avec les lignes 1, 5, 19, 20, 23, 26, 30, 31, pour Bercy, la place des Victoires, le Marais; le faubourg Saint-Germain, par l'île Saint-Louis et le quartier Latin; le quartier Mouffetard, par le Jardin des Plantes; la barrière Rochechouart par les portes

Saint-Denis et Saint-Martin; la Chambre des Députés, la Bourse, Saint-Sulpice, Grenelle, Chaillot, la Villette, le chemin de fer rive droite.

18. Cheval dans son pavillon. — *Des Batignolles à la rue Saint-Honoré.* — Par les rues des Dames, de Lévy, barrière Monceaux, rues de Paris, de Vienne, du Rocher, de l'Arcade, Neuve-des-Mathurins, de la Ferme, boulevard de la Madeleine, rues Duphot, Saint-Honoré, *coin de la rue du 29 juillet, b.* — CORRESPOND. AVEC 1, 5, 17, 19, 20, 23, 26, 30, 31.

BÉARNAISES, 2 lignes. — *Cocher*, chapeau noir ciré, galon jaune. — *Conducteur*, casquette bleue, pantalon et gilet rouges. *Lanterne* rouge très-foncé.

19. *De la place Saint-Sulpice, b, à la Bourse.* — Par les rues du Petit-Bourbon, de Seine, de Bussy, Dauphine, le Pont-Neuf, les rues de la Monnaie, des Fossés-St-Germain-l'Auxerrois, *de l'Arbre-Sec, b*, Saint-Honoré, Croix-des-Petits-Champs, place des Victoires et rue Notre-Dame-des-Victoires. — Retour par les rues Vivienne, Neuve-des-Petits-Champs, de la Feuillade, la place des Victoires. — CORRESP avec les lignes 17, 19, 20.

20. *Des Invalides à la Bastille.* — Par les rues *Saint-Dominique, 47, b*, du Dragon, du Vieux-Colombier, *place Saint-Sulpice, b*, rues du Petit-Bourbon, du Petit-Lion, de l'Ecole de Médecine, *des Mathurins, 6, b*, Saint-Jacques, des Noyers, Saint-Victor, des Bernardins, quai et pont de la Tournelle, la rue des Deux-Ponts, le Pont-Marie, les rues des Nonaindières, de Fourcy et Saint-Antoine. — CORRESP. avec les lignes 17, 19.

CITADINES, 3 lignes. — *Cocher*, chapeau noir ciré, galon argent. — *Conducteur*, casquette bleue, passe-poil aurore, gland argent. — *Lanterne* aurore.

2. Pavillon bleu. — *De la place des Petits-Pères à Belleville.* — Par les rues des Fossés-Montmartre, *Montmartre, 81, b*, Neuve-Saint-Eustache, du Petit-Carreau, Thévenot, Saint-Denis, Grenétat, Saint-Martin, Neuve-Saint-Martin,

du Temple et du Faubourg-du-Temple. — CORRESPOND. avec la ligne 23 pour la Chambre des Députés et la porte Saint-Martin.

22. Pavillon rouge. — *De Belleville à la place Dauphine, b.* — Par les rues du Faubourg-du-Temple, du Temple, Sainte-Avoie, *place de l'Hôtel-de-Ville, b*, quais Pelletier, de Gèvres, Pont-au-Change, quai de l'Horloge, place Dauphine. — CORRESPOND. avec les lignes 12, 13, 14, 15, pour les Gobelins, la barrière d'Enfer, Vaugirard, Bains de Tivoli, Montmartre.

BATIGNOLLAISES, 1 ligne. Pavillon jaune. — *Cocher*, chapeau vert verni, galon jaune. — *Conducteur*, habit bleu, collet bleu.

24. *Du cloître Saint-Honoré, b, aux Batignolles.* — Par les rues Saint-Honoré, Neuve-Saint-Roch, Gaillon, du Port-Mahon, Louis-le-Grand, *de la Chaussée-d'Antin, 5, b*, et de Clichy. — CORRESPOND. avec les lignes 25, 28, pour les barrières Saint-Jacques, Poissonnière, Rochechouart et l'Odéon, par le Palais-Bourbon.

GAZELLES, 1 ligne. — *Cocher*, chapeau vert, galon d'argent. — *Conducteur*, casquette bleue, passepoil argent.

24 bis. *De la barrière du Roule, b, à la barrière de la Gare.* — Par le Faubourg-du-Roule, la rue Saint-Honoré, *le Carrousel, b*, les quais. — CORRESPOND. avec les lignes 24, 25, 28, pour les Batignolles, barrières Saint-Jacques, Poissonnière et Rochechouart.

HIRONDELLES, 2 lignes. — Pavillon vert. — *Cocher*, chapeau jaune ciré, galon rouge, collet rouge. — *Conducteur*, veste et pantalon bleus galonnés de rouge.

— 25. *De la barrière Rochechouart à la barrière Saint-Jacques.* — Par la rue de Rochechouart, *place Cadet, b*, rues Cadet, du Faubourg-Montmartre, boulevard Montmartre, rues Vivienne, Neuve-des-Petits-Champs, des Bons-Enfants, *Saint-Honoré, n. 186, b, de l'Arbre-Sec, b*, quais de l'Ecole, de la Mégisserie, ponts au Change, Saint-Michel, quai Saint-Michel, rues Saint-Jacques, *des Mathu-*

rins , 6, b, de Sorbonne , des Grès , Saint-Jacques. — CORRESPOND. avec les lignes 24, 29, pour les Batignolles, barrière du Mont Parnasse , boulevard du Temple.

26. Pavillon vert. — *De la place Cadet à la rue Mouffetard.* — Par les rues Bleue , du *Faubourg-Poissonnière* , n. 46, b, des Petites-Ecuries , du *Faubourg-Saint-Denis* , boulevard Saint-Denis , rues Saint-Martin , Jean-Robert , des Gravilliers , du Temple , Sainte-Avoie , Bourtibourg , *Marché-Saint-Jean* , b, rues Saint-Antoine , de Jouy , des Nonaindières , ponts Marie , de la Tournelle , rues des Fossés-Saint-Bernard , Saint-Victor , du Jardin-du-Roi , Fer-à-Moulin , Mouffetard. — CORRESPOND. avec la ligne 15, pour la barrière de Charrenton , la Chaussée-d'Antin et Monceaux.

PARISIENNES , 3 lignes. — *Cocher*, chapeau noir ciré, galon argent. — *Conducteur*, habit bleu. — *Lanterne* rouge et verte coupée en triangle.

27. Pavillon blanc. — *De Vaugirard au parvis Notre-Dame.* — Par les rues de Vaugirard , du Pot-de-Fer , *place Saint-Sulpice* , b, du Four , de Seine , quais Malaquais , Conti , *rue Guénégaud* , 3, b, quais des Augustins , Saint-Michel , le Petit-Pont , rue Neuve-Notre-Dame. — CORRESPOND. avec les lignes 26, 28, 29.

28. Pavillon blanc. — *De la rue Clovis à la rue Chabrol.* — Par les rues Clovis , place du Panthéon , rues Saint-Jacques , Saint-Thomas , d'Enfer , place Saint-Michel , rues des Francs-Bourgeois , de Monsieur-le-Prince , du Petit-Bourbon , place Saint-Sulpice , *rue de Grenelle* , 14, b, de Bourgogne , place Louis XV , *rues de Rivoli* , 50, b, de Castiglione , de la Paix , de la Chaussée-d'Antin , de Provence , Richer , du *Faubourg-Poissonnière* , de Chabrol. — CORRESPOND. avec les lignes 27, 29, pour la barrière Mont-Parnasse , Vaugirard , le Pont-Neuf , l'île Notre-Dame , la place des Victoires , le boulevard du Temple.

29. Pavillon blanc. — *Du boulevard du Temple à la barrière du Mont-Parnasse.* — Par les boulevards Saint-Martin , Saint-Denis , rues Bourbon-Villeneuve , Neuve-

Saint-Eustache, Montmartre, Coq-Héron, Coquillière, Grenelle-Saint-Honoré, Saint-Honoré, *de l'Arbre-Sec*, 42, b, Pont-Neuf, quais Conti, Malaquais, rues des Petits-Augustins, Saint-Benoit, des Saints-Pères, de Grenelle, du Cherche-Midi, du Regard, *Vaugirard*, n. 61, b, Notre-Dame-des-Champs, Mont-Parnasse. — CORRESPOND. avec les lignes 26, 27 et 28.

DAMES-FRANÇAISES, 1 ligne. — Pavillon vert. — *Cocher*, chapeau noir ciré, galon orange. — *Conducteur*, veste et pantalon bleu-clair, bandes et passepoil orange.

30. *De Saint-Laurent à Grenelle.* — Par les rues de la Fidélité, de Paradis, Martel, des Petites-Ecuries, Hauteville, de l'Echiquier, du Faubourg-Poissonnière, boulevard, rues Montmartre, Jean-Jacques-Rousseau, de Grenelle, *Saint-Honoré*, n. 202, b, place du Palais-Royal, rue de Rohan, Carrousel, Pont Royal, rues du Bac, *Saint-Dominique*, n. 47, Neuve-Belle-Chasse, de Grenelle, les Invalides, avenue Lamotte-Piquet, rue Labourdonnaie, avenue de Lowendal, barrière de l'Ecole-Militaire. — CORRESPOND. avec les lignes 17, 20.

31. CONSTANTINES, 1 ligne. — *De la barrière de la Villette à la barrière de Longchamps* — Par les rues du Faubourg-Saint-Martin, La Fayette, Montholon, Coquenard, *Saint-Lazare*, 72, b, de la Pépinière, d'Astorg, de la Ville-l'Evêque, de la Madeleine, du Faubourg-Saint-Honoré, allée de Marigny, avenue de Neuilly, rues Chaillot, de Longchamp. — CORRESPOND. avec les lignes 17, 18, pour Monceaux, le Palais-Royal, la Bastille et la barrière de Charenton,

CHEMINS DE FER

RIVE GAUCHE.

A PARIS,
Barrière du Maine.

A VERSAILLES,
Rue de la Mairie.

Voitures spéciales à 25 cent. (30 cent. le dimanche).

Correspondance avec le départ et l'arrivée des convois.

Carrousel, hôtel de Nantes. — *Bourse*, rue Feydeau, 5,
— *Saint-Sulpice*, place Saint-Sulpice, 12. — *Palais-de-Justice*, place du Palais, 1. — *Hôtel-de-Ville*, rue François-Miron, 2. — *Porte-Saint-Martin*, rue Saint-Martin, 256.

Service de la semaine en été.

Départ de Paris toutes les heures, de 8 heures du matin à 4 du soir. — Pour *Vanves*, *Clamart*, *Meudon* et *Bellevue*, toutes les 2 heures, de 8 heures du matin à 2 du soir. — Pour *Sèvres*, *Chaville* et *Viroflay*, 4 heures. — *Viroflay*, de 5 heures du soir à 8 heures, toutes heures et 9 1/2 pour toutes les stations.

PRIX DES PLACES.	SEMAINE.			DIMANCHE.		
	WAG	DIL.	COUP.	WAG	DILIG	COUP.
	f. c.	f. e.	f. c.	f. c.	f. c.	f. c.
Paris à Versailles (ou retour)	4 25	4 50	2 »	4 50	2 »	2 50
— à Clamart (idem)	» 50	» 70	» »	» 70	4 »	» »
— Meudon, Chaville, Sèvres, Chaville et Viroflay.	» 75	4 »	» »	4 »	4 25	» »
Versailles à Bellevue, Meudon et Clamart	» 75	» »	» »	4 »	8 25	» »
Versailles à Viroflay, Chaville et Sèvres.	» 50	» 70	» »	» 70	4 »	» »
Trajet entre 2 stations.	» 50	» 70	» »	» 70	4 »	» »

Les Dimanches et jours de Fêtes il y a des Convois *supplémentaires* à toutes les demi-heures de 10 heures du matin à 8 heures du soir.

Transport des Bagages, articles de Messageries.

A raison de 2 cent. par kil. Les prix s'établissent par fractions de 5 kil., en ajoutant 35 cent. par envoi pour la distribution à domicile.

RIVE DROITE.

A PARIS,

A VERSAILLES,

Rue Saint-Lazare, 120, Ch.-d'Antin | Rue du Plessis, boul. de la Reine.

SERVICE D'ÉTÉ (Les Dimanches il y a un service supplémentaire.)

*Omnibus spéciaux à 25 cent. (30 cent. le dimanche).
Correspondance avec le départ et l'arrivée des convois.*

Carrousel, au coin de la rue de Chartres. — *Bourse*, Messageries royales, rue Muntmartre, 109. — *Porte-Saint-Denis*, cité d'Orléans, boulevard Saint-Denis, 18. — *La Halle*, cour Batave, rue Saint-Denis, 122. — *Palais de Justice*, cour du Harlay.

Départs de Paris, toutes les heures, de 7 h. 40 m. du matin à 9 h. 40 m. du soir.

Départs de Versailles, toutes les heures, de 7 h. 1/2 du matin à 10 h. 1/2 du soir.

Directement : Asnières, Courbevoie, Puteaux, Suresnes, Saint-Cloud, Sèvres, Chaville, Viroflay.

Par correspondance : Ville-d'Avray, Marnes, Vaucresson, Jouy, Saint-Cyr, Villepreux, Chevreuse, Orsay, Nanphle-le-Château, Laqueue, Maule, Montfort-l'Amaury, Rambouillet, Septeuil, Houdan, Chartres.

OMNIBUS DE VERSAILLES, à 15 cent., conduisant au château et dans les principaux quartiers.

LIGNE DE SAINT-GERMAIN.

Départs de Paris, toutes les heures, de 7 h. 25 m. du matin à 9 h. 25 m. du soir.

Départs de Saint-Germain, toutes les heures, de 7 h. 5 m. du matin, à 10 h. du soir, pour Asnières, Nanterre, Chatou, Rueil, Bougival.

CHEMIN DE FER DE PARIS A ROUEN.

Rue Saint-Lazare, 120.

Départs de Paris, le matin à 7 h., 8 m. (Mantes le dimanche 10 h.). — Le soir, midi, 3 h. (Mantes, tous les jours à 5 h.), 7 h. pour :

	PRIX.				PRIX.		
	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.		1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Colombes .	» »	» »	» »	Bonnières .	8 »	6 50	5 25
Maisons . .	2 »	1 75	1 30	Vernon . .	9 50	8 »	6 »
Étoile de				Gaillon . .	11 »	9 50	7 25
Confl . .	2 50	2 »	1 55	St - Pierre			
Poissy . . .	3 »	2 25	1 80	(Louvier.)	12 50	11 »	8 25
Triel	4 »	3 »	2 50	Pont - de -			
Meulan . . .	5 »	4 »	3 »	l'Arche . .	14 »	11 50	9 20
Epone	6 »	4 50	3 75	Tourville .	15 »	12 50	9 50
Mantes . . .	7 »	5 50	4 25	Rouen . . .	16 »	13 »	10 50
Rosny	7 50	6 »	4 75				

CHEMIN DE FER DE PARIS A CORBEIL.

Boulevard de l'Hôpital.

Départs de Paris, pour Choisy, Juvisy, toutes les 2 heu-

res, depuis 7 h. 35 du m., jusqu'à 9 h. 35 du s. — Ville-neuve, 7 h. 35, 9 h. 35 du m.; 1 h. 35, 3 h. 35, 5 h. 35, 7 h. 35 et 9 h. 35 du s. — Ablon, 7 h. 35, 11 h. 35 du m.; 5 h. 35, 9 h. 35 du s. — Ris, 7 h. 35, 11 h. 35 du m.; 1 h. 35, 5 h. 35, 9 h. 35 du s. — Athis, 9 h. 35 du m.; 3 h. 35, 7 h. 35 du s. — Châtillon, 9 h. 35 du m.; 3 h. 35, 7 h. 35 du s. — Évry, 9 h. 35 du m.; 3 h. 35, 9 h. 35 du s.

NOTA. Les dimanches et fêtes, la station de Choisy-le-Roy est desservie par un convoi spécial partant de Choisy à 9 1/2 du soir.

Le convoi parti de Corbeil à 9 h. du s. ne prend pas de voyageurs pour la station de Choisy.

CHEMIN DE FER DU NORD.

Heures des départs :

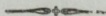
Paris à Lille. 7 heures du matin, à midi et à 7 h. du soir.

Paris à Bruxelles. 8 h. 30 m. du matin et 7 h. du soir.

Paris à Creil. 7 h. 30 m., 10 h. du matin, midi; 3 h., 4 h. et 5 h. 30 du soir.

Paris à Amiens. 7 h., 8 h. 30, midi; 4 h. 7 h. du soir.

Paris à Valenciennes. 8 h. 30 m., midi et 7 heures du soir.



Chemin de Fer de Paris à Orléans, boulevard de l'Hôpital.

Départs de Paris : 7 h., 10 h., midi, 5 h. du soir. — Départs d'Orléans : 7 h., midi, 6 h. 1/2 du soir.

DE PARIS A	COUPÉ.	VOIT.	VOIT.	VOIT.	ORLÉANS A	COUPÉ.	VOIT.	VOIT.	VOIT.
		couvertes et g. 1 ^{re} classe.	couvertes non g. 2 ^e classe.	décou- vertes. 3 ^e classe			couvertes et g. 1 ^{re} classe	couvertes non g. 2 ^e classe	décou- vertes. 3 ^e classe.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Juvisy . . .	» »	4 95	4 50	4 »	Chevilly . .	» »	4 45	4 40	» 75
Corbeil . . .	» »	» »	» »	» »	Artenay . . .	» »	2 05	4 55	4 05
Épinay . . .	» »	2 50	4 85	4 25	Toury . . .	» »	3 40	2 55	4 70
St-Michel . .	» »	3 »	2 25	4 50	Angerville . .	» »	4 85	3 65	2 45
Bretigny . . .	» »	3 20	2 40	4 60	Etampes . . .	10 »	6 80	5 15	3 45
Marolles . . .	» »	3 80	2 90	4 95	Étrechy . . .	» »	7 55	5 70	3 80
Lardy . . .	» »	4 10	3 40	2 40	Lardy . . .	» »	8 45	6 40	4 30
Étrechy . . .	» »	5 »	3 80	2 55	Marolles . . .	» »	8 90	6 70	4 50
Étampes . . .	10 »	5 80	4 35	2 90	Bretigny . . .	» »	9 40	7 05	4 75
Angerville . .	» »	7 75	5 85	3 90	St-Michel . .	» »	9 70	7 30	4 90
Toury . . .	» »	9 20	6 90	4 65	Épinay . . .	» »	10 10	7 60	5 40
Artenay . . .	» »	10 55	7 95	5 30	Corbeil . . .	» »	» »	» »	» »
Chevilly . . .	» »	11 15	8 40	5 65	Juvisy . . .	» »	10 65	8 »	5 40
Orléans . . .	18 »	12 60	9 50	6 35	Paris . . .	18 »	12 60	9 50	6 35

Correspondance dans Paris : Gazelles, du chemin de fer à la rue des Pyramides; — Omnibus, de Bercy à la barrière de Passy; — Favorites et Hirondelles, de la barrière Rochechouard au Jardin des Plantes.

Voitures spéciales, place Saint-Sulpice, 6. — Rue du Bouloy, 22. — Rue Montmartre, 109, Messageries Royales. Rue Saint-Martin, impasse de la Planchette.

BATEAUX A VAPEUR, les *Dorades* et les *Etoiles*, pour Rouen et le Havre. — BUREAU : au *Chemin de fer*, rive droite. Départs tous les jours à 7 h. du matin.

Pour le transport des marchandises, s'adresser rue d'Antin, 9, et pour traiter du fret, place du Doyenné, 3.

Compagnie royale des Paquebots : transport des marchandises de Paris à Rouen et de Rouen à Paris, deux fois par semaine, faubourg Poissonnière, 109.

Bateaux à vapeur, pour Corbeil, Melun, Fontainebleau, Montereau, Bray, Nogent, rue Lobeau, 2 et 4. — Quai de la Grève, 46, 62, 66.

Bateaux à vapeur pour Sèvres, Meudon, Saint-Cloud, quai d'Orçay.

Bateaux à vapeur remorqueurs de la Basse-Seine. Transport accéléré des marchandises et voyageurs, de Paris au Havre, rue L.-J. Rousseau, 3.

FÊTES DES ENVIRONS DE PARIS, ET VOITURES QUI Y CONDUISENT.

ANTONY, village, 2 lieues Sud. 1194 habitants, fête le deuxième dimanche d'avril. — *Voitures*, rue Maistre, 3 et rue d'Enfer-Saint-Michel, 110.

ARCUEIL, village, 1. L. S. 1816 habitants, fête le dimanche après la Saint-Denis. (Octobre.) — *Voiture*, rue du Pont-de-Lodi, n. 1.

ASNIÈRES, village, 2 l. N.-O. 519 habitants, fête le 15 septembre. — *Voiture* rue du Faubourg-Saint-Denis, 12, rue Montmartre n. 53, Chemin de fer, rive droite.

AUREUIL, village, 1 l. et demie, O. 2764 habitants, fête le 15 août et dimanche suivant. — *Voiture*, rue de Rohan et Omalbus ligne 3.

BAGNEUX, 1 l. et demie, S. 885 habitants, fête le 17 octobre. — *Voiture* place Saint-Michel et rue Christine

BAGNELET, village, 2 l. N.-E. 1100 habitants, fête premier dimanche de septembre. — *Voiture*, rue Saint-Martin, n. 247.

BEAUGRENELLE, village, 2 l. S.-O. fête le premier et deuxième dimanche après la Saint-Jean. (Juin). *Voiture* les Bâches-Françaises, Omnibus.

BELLEVILLE, 1 l. S. 179 habitants, fête le 24 juin. — *Voitures* Omnibus, les Citadines.

BELLEVUE sous Meudon, 2 l. O. fête le 15 août et dimanche suivant. — *Voitures*, rue des Quinze-Vingts, Chemin de fer rive gauche.

BESNY, village, 1 l. E. 3,939 habitants, fête le dimanche de septembre. — *Voitures*, place du Louvre, les Ormes, les Omnibus, ligne 1.

BOULOGNE-BIBAN, 2,385 habitants, fête le lundi de Pâques







